Le Monde

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 16074 – 7 F | MARDI 1er OCTOBRE 1996 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

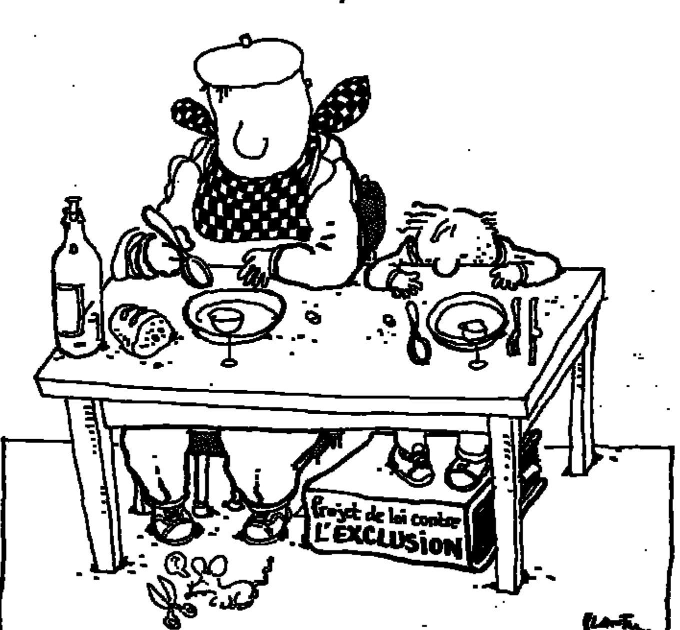
Le projet du gouvernement contre l'exclusion

● Les collectivités locales sont invitées à créer 300 000 emplois en cinq ans ● Le rôle des préfets dans l'attribution de logements aux plus démunis sera accru ● Pour réduire la fracture sociale, « on ne peut plus tout attendre de l'Etat », déclare au « Monde » Xavier Emmanuelli

LE GOUVERNEMENT a rendu public, lundi 30 septembre, son avant-projet de loi d'orientation de *« renforcement de la cohésion sociale »*. Ce texte, copiloté par Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales, et Xavier Emmanuelli, secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence, fait de la lutte contre l'exclusion un *« impératif national »*. Il veut restaurer les droits fondamentaux des personnes les plus démunies : l'accès aux soins, au logement et à l'emploi.

Dans ce domaine, la mesure la plus marquante est la mise en place des contrats d'initiative locale (CIL). Ils permettront de transformer des minima sociaux, tel le RMI, en salaires pour des emplois dans le secteur public. Cette réforme sera en partie financée par des coupes dans les aides à l'emploi. Aucune mesure de l'avant-projet ne met à contribution les populations les plus aisées pour tenter de réduire les inégalités croissantes. Le texte a été remis aux membres du Conseil économique et social qui doit rendre un avis d'ici un mois. Il devrait être examiné par le Parlement au début de 1997. Dans un entretien accordé au *Monde*, M. Emmanuelli déclare que ce projet de loi *« fournit de vrais outils »* et que désormais *« on ne peut plus tout attendre de l'Etat »*.

Jacques Chirac, qui a commencé, dimanche 29 septembre, une visite de deux jours et demi dans le Pas-de-Calais, a célébré les mérites de l'*« initiative locale »* pour lutter contre le chômage. Il a plaidé pour *« le respect du droit d'entreprendre »* qui fait partie, selon lui, des droits de l'homme. *« Il faut apprendre à oser »*, a-t-il encore lancé.



Lire page 10 et notre éditorial page 15

Yasser Arafat demande un report de quelques jours du sommet de Washington

YASSER ARAFAT a demandé, lundi 30 septembre, au président Bill Clinton de reporter de quelques jours le sommet de Washington, selon un haut responsable palestinien. Ce sommet devait réunir, mardi 1er octobre, le premier ministre israélien et le chef de l'Autorité palestinienne pour tenter de mettre fin à la crise consécutive à l'ouverture d'un tunnel par Israël à Jérusalem-Est. *« C'est notre responsabilité (...) de protéger le processus de paix »*, a affirmé M. Clinton. Benyamin Nétanyahou et le roi Hussein devaient se rendre à Washington dans la journée. Yasser Arafat a quitté Gaza lundi pour le Caire.

Lire page 4 et un entretien avec Elias Sanbar page 14

Le pouvoir d'achat des cadres devrait stagner en 1996

LE POUVOIR D'ACHAT des cadres devrait stagner en 1996. Telle est la principale donnée d'une étude publiée, lundi 30 septembre, par le cabinet Hay Management. Selon ce cabinet, les cadres verront leurs salaires augmenter de 3,5 %, mais leur pouvoir d'achat va quasiment stagner (+ 0,3 %) après déduction des prélèvements fiscaux et des charges sociales. Une autre étude, réalisée par la CFDT, offre une photographie de cette catégorie socio-professionnelle pour l'année passée. Elle indique qu'une majorité de cadres a vu son pouvoir d'achat légèrement augmenter en 1995, dans une proportion moindre qu'en 1994.

Lire page 18

La drogue américaine du « cambriolage sexuel parfait »

WASHINGTON
de notre correspondant

Jusqu'ici, la mauvaise réputation du « GHB » était celle d'un médicament dont l'emploi abusif avait entraîné, dans une dizaine d'Etats, une série d'empoisonnements plus ou moins graves. En poudre ou en granulés, le gamma-hydroxybutyrate acid a longtemps été utilisé par les adeptes du « body-building » pour perdre du poids ou comme tranquillisant par les insomniaques.

Mélangé à l'alcool, le « GHB » acquiert un fort pouvoir euphorisant. Dans les soirées californiennes, il était devenu l'un des moyens favoris pour « planer » rapidement. Parfois, évidemment, ses effets secondaires l'emportent sur son pouvoir psychédélique : fortes douleurs abdominales, vomissements, voire attaques et comas. Et puis, récemment, la mort de Hillary Janean Farias, dix-sept ans, a rappelé que le « GHB », longtemps vendu par correspondance avant d'être interdit à la vente libre, n'avait pas disparu de la circulation, au contraire.

Cette jeune fille, originaire de Houston, au Texas, s'était rendue à une soirée où elle n'aurait bu que des sodas. Des sodas pimentés au « GHB ». Les enquêteurs ne savent pas encore si l'adolescente a été victime d'une overdose ou si quelqu'un lui a fait avaler cette substance à son insu. Parmi les teenagers américains, le « GHB » est surnommé *« easy lay »* (fille facile) : considéré comme un aphrodisiaque, il est parfois utilisé pour faire tomber les réticences d'une femme qui s'oppose aux avances masculines. Sans odeur et pratiquement sans goût, c'est le « cambrioleur sexuel » parfait. D'autant qu'il assure l'impunité : souvent, les victimes ne se rappellent de rien.

Ses effets sont très voisins du Rohypnol, ce puissant tranquillisant dont la réputation de *« date-rape drug »* (le médicament du « rendez-vous avec le viol») est solidement établie. Le mois dernier, à Marina del Rey, près de Los Angeles, les frères Stefan et George Spitzer ont été arrêtés pour l'enlèvement et le viol d'une femme grâce au Rohypnol. Légal dans plus de soixante pays, ce sédatif fait l'objet d'une vaste polémique concernant sa commercialisation aux Etats-Unis.

Le groupe Hoffman-Laroche, qui le fabrique, s'oppose aux efforts tendant à le classer dans la même catégorie que le LSD. Les Etats-Unis ont interdit son importation en mars, mais la contrebande alimente les consommateurs : aux « prédateurs sexuels » qui glissent une capsule dans le verre de leur voisine, s'ajoutent les drogués en manque d'héroïne et les fumeurs de marijuana qui composent des cocktails détonants. Le cas du « GHB » montre en outre qu'une interdiction est une riposte insuffisante.

Selon Michael Ellis, du centre antipoison de Houston, cet équivalent chimique du Rohypnol est aujourd'hui fabriqué de façon artisanale, mais sur une grande échelle. *« Sur Internet*, nous a-t-il précisé, *vous trouvez quatre pages de « recettes » qui vous disent exactement combien de grammes de différentes substances il faut mélanger. »* Il ajoute que les cas d'overdose (non mortels) de « GHB » se sont multipliés depuis quelques mois, en particulier en Californie, au Texas et en Floride. Hillary Janean Farias semble être la première victime de cette nouvelle *« date-rape drug »*.

Laurent Zecchini

Tiers-monde : la dette allégée

APRÈS DEUX ANS de débats parfois byzantins, les pays riches et un peu moins riches ont enfin adopté, samedi 28 septembre, à Washington, une *« initiative »* destinée à alléger sérieusement la dette du tiers-monde. Pour la première fois, il s'agira de procéder à une annulation partielle de la dette des pays les plus misérables, dont un grand nombre se situent en Afrique subsaharienne. *« L'initiative »* a été approuvée par les ministres des finances et les gouverneurs des banques centrales des sept pays les plus industrialisés – le G 7 – qui se retrouvés à la veille des réunions annuelles du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale. Une vingtaine de pays pauvres devraient en bénéficier.

Lire page 2

L'Extrême-Orient instable

L'AFFAIRE du sous-marin nord-coréen échoué en Corée du Sud vient rappeler de façon spectaculaire les tensions sous-jacentes et le potentiel d'instabilité de l'Asie extrême-orientale, derrière la façade flatteuse de la réussite économique.

La question immédiate est de savoir quelle attitude adopterait Pékin en cas de dérapage entre le nord et le sud de la péninsule coréenne. La Chine s'est retirée le 1er septembre 1994 de la commission militaire d'armistice, précipitant ainsi, pour favoriser son ancien client, l'effondrement du système de sécurité qui prévalait depuis 1953 à la hauteur du 38e parallèle. En cas d'affrontement, son intérêt évident serait de ne rien faire pour envenimer les choses, voire de favoriser une reddition du Nord aux meilleures conditions pour les survivants du régime. Saurait-elle pour autant surmonter une tentation d'intervenir dans l'hypothèse d'une dégradation substantielle de la situation du Nord ?

Pour ne citer que les incidents les plus remarquables survenus depuis la fin de la guerre froide, la région a connu, notamment en 1995 et 1996, plusieurs alertes militaires sérieuses qui prouvent que l'enrichissement n'est pas nécessairement fondateur de sagesse.

Très médiatisée du fait de l'entrée en jeu de la marine américaine, la crise des missiles du détroit de Formose, en février et mars 1996, a traduit une innovation dans l'usage de cet engin, qui n'avait encore jamais été utilisé dans des tirs à blanc à proximité immédiate de la capitale d'une des plus riches économies du monde. Que, par la suite, le régime de Pékin se soit convaincu qu'il avait en l'occurrence probablement agi contre ses intérêts n'aura pas empêché le constat qu'il était capable de déclencher une telle crise.

Certes, par cette action, la Chine continentale a placé Taïwan sur la carte diplomatique internationale plus sûrement que ne pouvait le faire la campagne de l'île pour réintégrer les Nations unies. Mais, inversement, le message adressé aux autres pays de la région a été que le régime chinois pouvait être mû par des ressorts dépassant les éventuelles retombées négatives de ses actes sur ses intérêts les plus immédiatement visibles. Autre risque : l'innovation militaire pourrait parfaitement faire école.

La crise du détroit avait été précédée de celle concernant l'archipel des Spratleys, en mer de Chine méridionale, qui avait opposé Pékin aux Philippines.

Francis Deron
Jean-Claude Pomonti
et Philippe Pons

Lire la suite page 15

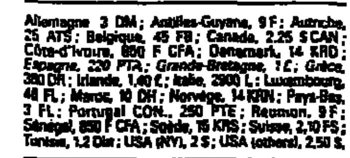
Le triomphe de Blake et Mortimer



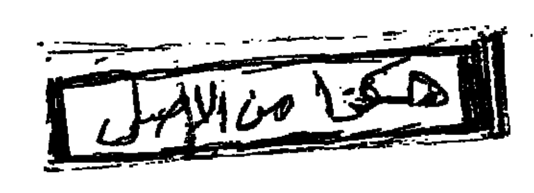
CLAUDE DE SAINT-VINCENT

NEUF ANS après la mort de leur créateur, Edgar P. Jacobs, le capitaine des services secrets de Sa Majesté, Francis Blake, et son ami, le professeur Philip Mortimer, connaissent un nouveau triomphe. Les deux héros renaissent sous la signature du scénariste Jean Van Hamme et du dessinateur Ted Benoit. Les 480 000 exemplaires de l'album ont déjà été distribués. L'homme qui a cru le premier au succès de *L'Affaire Francis Blake*, Claude de Saint-Vincent, 43 ans, est depuis 1991 directeur général des éditions Dargaud.

Lire page 25


Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 380 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1001 - 7,00 F



ACCORD A l'occasion des réunions annuelles du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, les principaux Etats sont parvenus à s'entendre sur une réduction de la dette contractée par les pays les plus pauvres de la planète auprès des organisations multilatérales. ● L'INITIATIVE pourrait être appliquée avant la fin de l'année à un ou deux pays, à la condition qu'ils poursuivent des politiques de gestion économique rigoureuses. Le FMI ne cédera pas d'or à très court terme. ● L'EURO a ravi la vedette au dollar, lors de la réunion des ministres des finances, samedi 28 septembre dans la capitale américaine. Les marchés des changes ont été moins volatils ces derniers mois. ● LES RESPONSABLES AMÉRICAINS s'interrogent désormais beaucoup sur la future monnaie unique européenne.

Les pays riches s'engagent à réduire la dette des plus pauvres

Réunis à Washington à la veille des assemblées annuelles du FMI et de la Banque mondiale, les Sept Grands ont levé les derniers obstacles à un allégement du fardeau financier qui pèse sur les Etats les plus endettés, la plupart situés en Afrique subsaharienne

WASHINGTON
de notre envoyé spécial

Les pays très riches, un peu moins riches et pas trop riches sont parvenus, ce week-end à Washington, à un accord général en faveur des pays les plus pauvres et les plus endettés de la planète. Après deux années de palabres et de débats d'école parfois violents – sur les ventes d'or du FMI par exemple – tous ces pays ont décidé, à la veille des réunions annuelles du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, le lancement d'une initiative visant à l'allègement de la dette des nations pauvres les plus lourdement endettées.

Cette initiative, dont l'idée avait été avancée lors du sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du G7 à Halifax en 1995, est, depuis le début, activement soutenue par la France. Jacques Chirac en avait fait l'un des thèmes principaux du G7 de Lyon, en juin. Ce sont, samedi 28 septembre à Washington, les ministres des finances et gouverneurs des banques centrales des sept grands pays industriels – le G7 finances – qui ont annoncé la levée des derniers obstacles à l'initiative. *« Nous voulons montrer ainsi que la mondialisation est une chance pour tous, pour les pays les plus pauvres aussi »*, a commenté Jean Arthuis, ministre français de l'économie.

Les mécanismes adoptés sont complexes. Ils font intervenir de multiples acteurs : le Club de Paris (le groupe des grands pays prêteurs), le FMI, la Banque mondiale et les banques régionales de développement. L'objectif est simple cependant : il s'agit, pour la première fois, de procéder à une annulation, partielle, de la dette multilatérale des pays pauvres les plus endettés.

Les décisions arrêtées à Washington pourraient conduire, selon certaines estimations, à une réduction d'environ 7,7 milliards de dollars (38 milliards de francs) d'une dette totale estimée à quelque 280 milliards de dollars.

Les principes et compromis arrêtés laissent encore de nombreuses zones d'ombre. Les membres du Club de Paris ont longuement traîné des pieds avant de donner leur accord à une réduction de la dette de certains de leurs emprunteurs qui pourra aller jusqu'à 80 %, contre 67 % au maximum depuis le G7 de Naples. Ils ont cependant refusé d'aller jusqu'à 90 %, comme le leur avaient suggéré l'an dernier le FMI et la Banque mondiale. C'est le Japon, désormais le principal prêteur des pays pauvres, qui a ici le plus longtemps résisté.

COMPROMIS

Au FMI, l'habileté du directeur général, Michel Camdessus, a trouvé une issue à un dossier qui semblait au départ bien mal engagé. Pour participer à l'initiative, le Fonds devait trouver les moyens pour assurer la pérennité et le développement de son outil privilégié d'intervention en faveur des pays pauvres, appelé « facilité d'ajustement structurel renforcée » (FASR). La recherche avait très vite provoqué une polémique entre les Etats-Unis d'un côté, les Allemands de l'autre. Les premiers proposaient que le Fonds vende une partie de son stock d'or, les seconds s'y opposant violemment.

Un compromis a été mis au point dimanche 29 septembre, à Washington, à l'occasion du comité intérimaire du FMI, le véritable conseil d'administration du Fonds. Le financement de la participation du FMI à l'initiative sera assuré, d'abord et avant tout, par des contributions bilatérales des pays membres. Ceux-ci seront en particulier incités à reverser au Fonds les sommes conservées dans un compte spécial de provisions et que celui-ci doit leur rendre.

Si cela devait se révéler insuffisant, le FMI procéderait à une *« optimisation de la gestion de ses réserves »*, selon l'expression de Michel Camdessus, c'est-à-dire en clair à la vente d'environ 2 millions d'onces d'or. Américains et Allemands ont chacun clamé leur victoire. Robert Rubin, secrétaire au Trésor, a expliqué, devant le comité intérimaire, qu'il était « irréaliste » de croire que des contributions bilatérales seraient suffisantes, alors que le FMI était *« assis sur un stock d'or improductif »*. Theo Waigel, ministre allemand des finances, a affirmé de son côté, que la question n'avait même pas été débattue au cours du week-end. M. Camdessus a indiqué pourtant que l'accord avait été obtenu à l'unanimité et que les Allemands avaient contribué au compromis *« de façon admirable »*.

Lundi, enfin, le comité de développement de la Banque mondiale – son conseil d'administration – devait donner son accord à la proposition de son président, James Wolfensohn. Celui-ci a confirmé que la Banque, qui a déjà promis de consacrer, dès cette année, 500 millions de dollars à cette initiative, pourrait porter sa contribution à quelque 2 milliards au cours des années à venir.

Quels sont les Etats qui pourront bénéficier de cette initiative multiforme ? Une liste d'une vingtaine de pays pauvres et très endettés, comprenant l'Ouganda, le Mali ou le Mozambique est souvent évoquée. Christian Noyer, président du Club de Paris, niait, samedi, l'existence d'une telle liste. La sélection se fera en vertu d'une approche *« souple et pragmatique »*, *« au cas par cas »*, selon les règles qui ont toujours été appliquées au sein du Club. Les pays devront aussi satisfaire un certain nombre de principes de bonne gestion chers au FMI, notamment.

Pour montrer leur détermination et leur générosité, les grands argentiers des pays riches ont indiqué à Washington qu'ils espéraient procéder à des annulations de dette multilatérale avec un ou deux pays dès cette année. Les représentants des pays pauvres – le « groupe des 24 » notamment – n'ont pas manqué de rappeler que l'aide publique au développement, rapportée au produit national brut des pays développés, était tombée, en 1995, à son plus bas niveau depuis dix ans et que la Banque mondiale rencontrait de plus en plus de difficultés pour le financement de l'AID, son agence au service des pays les plus pauvres.

Erik Izraelewicz

Le fardeau de la dette

en pourcentage

POLOGNE 11,4 · ÉGYPTE 10,8 · MAROC 9,2 · CÔTE-D'IVOIRE 7 · BRÉSIL 5,8 · NIGERIA 4,8 · GABON 3,9 · PÉROU 3,7 · INDE 3,4 · CAMEROUN 3,4 · ZAÏRE 3,3 · AUTRES 33,3

1985 87 89 91 93

Le Japon prépondérant au Club de Paris

Près de 70 % de la dette bilatérale (d'un pays à un autre pays) sont dus à des pays membres du Club de Paris. Au sein du Club, les quatre premiers créanciers sont le Japon, les Etats-Unis, l'Allemagne et la France. A eux seuls, ils représentent 54 % de l'ensemble de la dette bilatérale.

Au cours des dernières années, les Etats-Unis se sont désengagés. En 1990, ils détenaient 18 % de la dette bilatérale. Quatre ans plus tard, leur part n'est plus que de 9 %. A l'inverse, le Japon est devenu le principal créancier des pays pauvres (surtout ceux d'Asie). Sa part atteignait 26 % en 1994, contre 20 % en 1990. Deux raisons expliquent cette évolution. Le Japon, d'une part, a accordé de nouveaux crédits et, d'autre part, il répugne à effacer la dette des pays pauvres préférant la refinancer à des taux encore plus concessionnels. Entre 1990 et 1994, le Japon n'a annulé que 700 millions de dollars, contre 1,8 milliard pour l'Allemagne, 2,3 milliards pour les Etats-Unis et 3,7 milliards pour la France.

De nouvelles liquidités internationales

Les nouveaux pays adhérents du FMI vont enfin pouvoir bénéficier de conditions identiques à celles des membres plus anciens. Ils vont en effet recevoir leur part de DTS (Droits de tirage spéciaux), une « quasi-monnaie » émise par le Fonds.

Cette allocation ponctuelle de DTS va permettre aux nouveaux adhérents d'accroître leurs liquidités : le 29 septembre, le comité intérimaire du FMI a décidé de préparer les aménagements nécessaires (un amendement aux statuts du FMI) pour pouvoir réaliser cette allocation exceptionnelle, souhaitée depuis plusieurs années par le directeur général du FMI, Michel Camdessus. Le montant pourrait atteindre 26,6 milliards de DTS (50 milliards de dollars).

COMMENTAIRE

LE DRAME DE LA PAUVRETÉ

La dette des pays du tiers-monde ne saurait se résumer à un dossier technique. La vie quotidienne et l'avenir de centaines de millions de personnes dépendent pour partie de la solution qui sera apportée à ce problème. C'est cette vérité que la présentation du problème de la dette tend à faire oublier.

Améliorer *« les termes de Naples »*, leur substituer *« les termes de Lyon »* ; pérenniser la *« facilité d'ajustement structurel renforcée »* (FASR) en cédant un peu d'or du FMI… Le débat est obscur, les enjeux mystérieux aux yeux de l'opinion publique internationale peu au fait des tractations entre le Club de Paris, où siègent les pays les plus riches de la planète, d'un côté, et les institutions multilatérales – le FMI et la Banque mondiale – de l'autre.

Le dossier de la dette s'éclaire pour peu qu'on veuille bien le regarder du côté des pays débiteurs. En Ouganda, l'espérance de vie est inférieure à quarante ans. Un enfant sur cinq meurt avant l'âge de cinq ans à la suite de maladies qui, dans les pays développés, ne sont pas mortelles. Un système de soins digne de ce nom demanderait un investissement annuel de l'ordre de 60 francs/habitant. Actuellement, le pays ne lui consacre que 15 francs/habitant, alors que le remboursement de la dette extérieure, surtout due au FMI et à la Banque mondiale, coûte 85 francs/habitant, selon des statistiques européennes.

La Zambie n'est pas en meilleure posture. L'Etat consacre à l'éducation primaire six fois moins d'argent qu'il y a dix ans. L'essentiel des frais est désormais à la charge des parents. Résultat, *« une baisse sérieuse de la fréquentation a été observée, qui affecte principalement les filles »*, de l'aveu même de la Banque mondiale. Alors que la Zambie a investi 37 millions de dollars dans l'éducation entre 1990 et 1993, le remboursement de la dette extérieure du pays a englouti 1,3 milliard de dollars.

Le gouvernement tanzanien a consacré 155 millions de dollars au paiement de la dette extérieure en 1993-1994. Au cours de la même période, il n'a mobilisé que la moitié de cette somme pour assurer les besoins en eau potable de la population. Plus de 14 millions de Tanzaniens n'ont pas accès à l'eau potable.

Jean-Pierre Tuquoi

Le « G7 finances » a été plus bavard sur la future monnaie unique européenne que sur le dollar

WASHINGTON
de notre envoyé spécial

Samedi 28 septembre, les ministres des finances et gouverneurs des banques centrales des sept grands pays industriels – le « G7 finances » –, se sont réunis à Washington avant les assemblées annuelles du FMI et de la Banque mondiale. En dehors du problème de la dette des pays pauvres, ils ont débattu de la question monétaire et se sont particulièrement intéressés à l'euro plus qu'au dollar. Dans leurs comptes-rendus, les uns et les autres sont tous restés très prudents sur la devise américaine. Ils ont été plus bavards sur la future monnaie unique européenne, la nouvelle vedette des réunions de la finance internationale.

« Nous avons tous proclamé notre attachement à un dollar fort. » La déclaration de Jean Arthuis, ministre français des finances, à l'issue du G 7 samedi soir, résume bien, en tout cas, l'image qu'ont voulu donner, ce week-end à Washington, les grands argentiers. A plusieurs reprises, Robert Rubin, le secrétaire américain au Trésor, a expliqué qu'un *« dollar fort »* était de l'intérêt des Etats-Unis ; Hans Tietmeyer, le patron de la Bundesbank, a lui aussi plaidé en faveur d'un *« dollar fort »*, profitable à l'ensemble de l'économie mondiale.

Le billet vert est-il aujourd'hui assez fort ? La question n'aurait pas été débattue au sein du G 7, celle portant sur la politique monétaire de la Réserve fédérale américaine non plus. Interrogées à ce sujet, les délégations européennes faisaient tout juste remarquer que le dollar avait beaucoup monté depuis qu'en avril 1995 un *« renversement ordonné »* avait été souhaité. La devise américaine est aussi aujourd'hui beaucoup moins volatile qu'auparavant. Mais alors qu'il y a quelques jours encore, à Paris et à Francfort, les dirigeants français et allemands parlaient d'un *« potentiel d'appréciation pour le dollar »*, celui-ci n'était plus évoqué à Washington. Tout juste M. Arthuis expliquait-il que *« le renversement ordonné est à l'œuvre »*.

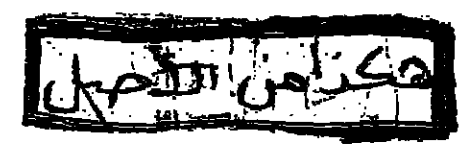
L'EURO, LA NOUVELLE VEDETTE

Les grands argentiers se sont, en revanche, passionnés pour l'euro. *« Nous avons eu une discussion très utile sur les progrès de l'UEM »*, a expliqué M. Rubin. Celui-ci a longuement interrogé les représentants des quatre pays européens sur les conditions dans lesquelles la monnaie unique va être mise en place, sur les conséquences de la naissance de l'euro pour… le dollar, justement.

L'euro exacerbe apparemment de plus en plus la curiosité des milieux financiers internationaux, et américains en premier lieu. Yves Thibault de Silguy, le commissaire européen chargé des questions économiques et monétaires, est désormais un pilier des grandes réunions monétaires de Washington. Il était présent cette année encore dans les coulisses du Fonds monétaire international : il a eu des entretiens avec son directeur général Michel Camdessus et avec Robert Rubin.

Lundi soir, l'euro devait être à nouveau la vedette d'une autre grande soirée : Willem Duisenberg, le futur patron de l'Institut monétaire européen, devait en vanter les charmes devant la communauté financière américaine réunie par l'Institut européen.

E. I.



Une partie de la population de Kaboul s'enfuit pour échapper aux talibans

Les forces du nouveau pouvoir afghan continuent leur avancée dans le nord du pays

La capitale afghane connaît, depuis vendredi 27 septembre, un exode massif de sa population alors que le nouveau régime des talibans commence à appliquer avec brutalité la loi islamique. Après l'interdiction des femmes de travailler, les fonctionnaires sont, désormais, obligés de porter la barbe. Forts de leur conquête de Kaboul, les talibans continuent leur progression vers le Nord.

DES CENTAINES DE MILLIERS d'habitants sont en train de fuir Kaboul tombée aux mains de l'organisation des talibans (*« étudiants en religion »*) dans la nuit de jeudi 26 à vendredi 27 septembre. Cette véritable hémorragie humaine toucherait près du quart de la population de la capitale afghane, qui compte un peu plus d'un million de personnes.

Les habitants en fuite ont pris la route de la vallée du Panjshir, située à une centaine de kilomètres au nord de la capitale et où se sont repliées les forces loyales à l'ancien gouvernement. La peur de la répression religieuse au nom de la charia (loi islamique) est une des motivations de ces nouveaux *« réfugiés de l'intérieur »*.

« A COUPS DE BÂTON »

Alors que l'émissaire des Nations unies pour l'Afghanistan, Norbert Holl, est arrivé, dimanche, à Kaboul, pour engager des discussions avec les nouvelles autorités, les talibans ont commencé sans tarder à appliquer avec brutalité la charia, décrétée vendredi. Des habitants ont raconté qu'au moins trois femmes avaient été battues par des *« étudiants en religion »* pour une tenue jugée non conforme aux critères islamiques.

Deux d'entre elles ont été battues par des miliciens sur un marché dans l'est de la capitale, au motif que le voile qu'elles portaient ne couvrait pas intégralement leur visage ou leur chevelure, selon des témoins. *« Une femme faisait ses courses lorsqu'elle a été repérée et entourée par un groupe de talibans,* a raconté un chauffeur de taxi. *Ils ont commencé à la battre à coups de bâton en lui disant qu'elle était une non-musulmane en raison d'une tenue aussi découverte, alors qu'elle portait une longue robe noire et un foulard. C'était épouvantable de voir son chagrin et sa souffrance alors qu'elle pleurait sous les coups. »*

Le nouveau régime a, en outre, ordonné aux fonctionnaires civils et aux cadres de l'armée de se laisser pousser la barbe, a annoncé, lundi, la radio d'Etat, Radio Kaboul. *« Ceux qui violeront cette loi seront sérieusement punis »*, a poursuivi la radio sans donner de détails sur le type de punition. Cette instruction a été donnée par le tout nouveau département de la *« police religieuse »*.

SATISFACTION AU PAKISTAN

Les talibans semblent ne pas se contenter de leur conquête de Kaboul et continuent leur avancée vers le nord du pays afin d'éviter que les troupes du régime déchu de Burhanuddin Rabbani ne puissent organiser la résistance. Les forces du nouveau régime ont atteint, dimanche, les abords de la passe stratégique de Salang après avoir enlevé la localité de Jabul al Saraj, l'ancien quartier général du commandant Ahmed Shah Massoud, principal chef militaire du gouvernement en fuite.

Le tunnel de Salang est contrôlé par l'ancien général communiste Rashid Dostom, chef des milices ouzbèques, qui est jusqu'à maintenant resté neutre. Selon certaines sources, le général Dostom aurait massé des milliers de ses combattants à l'entrée du tunnel. Dans l'immédiat, les talibans n'envisageraient toutefois pas d'attaquer les positions du chef ouzbek, mais concentreraient leurs efforts sur la vallée du Panjshir où les forces de Massoud sont en train de se replier.

Le Pakistan a salué, dimanche, la mise en place du nouveau pouvoir à Kaboul. Les dirigeants talibans sont des *« hommes de piété »* et ont un grand amour de l'islam, a déclaré le ministre pakistanais des affaires étrangères, Sardar Aseff Ahmed Ali. Le ministre a dit espérer que le nouveaux chefs afghans dirigeraient le pays d'une façon *« propre et honnête comme ils l'ont déjà fait ailleurs »*. L'Iran, en revanche, a réitéré son inquiétude. Le ministre iranien des affaires étrangères a déclaré à l'agence IRNA que la nouvelle donne à Kaboul signifiait *« le début d'une crise et non la fin »*. *« Ce qui vient de se passer,* a ajouté le président du Parlement iranien, Ali Akhbar Nateb-Nouri, *jette une ombre sur toute perspective de paix dans ce pays »*. – *(AFP.)*

Cuba coincé entre le billet vert et le monopole du PC

Après quatre années catastrophiques, l'économie peine à se redresser

LA HAVANE
de notre envoyé spécial

Le choc est de taille pour qui a connu La Havane du temps de la révolution triomphante : l'hôtel Habana libre, haut lieu des rassemblements *anti-impérialistes*, n'est plus. Ou plutôt l'ancien Hilton prérévolutionnaire, immeuble sans grâce qui fait face au célèbre glacier Copella, s'appelle désormais Hôtel Tryp, du nom de la chaîne espagnole qui en a repris la gérance et qui assure que son établissement est *« l'endroit idéal pour les hommes d'affaires au centre de La Havane »*.

Le tourisme, devenu depuis l'effondrement du camp socialiste la principale source de devises de l'économie cubaine, transforme le paysage urbain et les mentalités. Dans la vieille ville, l'historien de La Havane, Eusebio Leal, s'est converti en promoteur immobilier pour sauver de la ruine les somptueuses demeures coloniales. Une faune de prostituées, de rabatteurs et de vendeurs de cigares au noir rôdent autour des hôtels qui sont, eux, durement concurrencés par les *paladares*, ces restaurants privés, dont les enseignes égaient les soirées du quartier jadis résidentiel du Vedado.

Avec ses étals de livres d'occasion, ses stands de pizzas ou de souvenirs installés sur les trottoirs, La Havane retrouve un semblant d'animation propre aux grandes villes latino-américaines. Les bicyclettes, massivement importées de Chine, au début des années 90, pour faire face à l'interruption des fournitures de pétrole soviétique, sont moins nombreuses.

Ecrasés par la chaleur moite de la fin de l'été, les Havanais attendent la *guagua*, l'autobus dont les rotations sont désormais plus régulières. El Camello (le chameau), étrange véhicule bossu constitué d'un vaste fourgon attelé à un tracteur de camion, est le lieu où s'expriment les frustrations d'une population qui n'a pas encore profité de l'amélioration économique déjà annoncée par les autorités.

La nette reprise enregistrée au premier semestre (9,6 %) n'est pas encore sensible pour le consommateur, reconnaît Carlos Lage, architecte du plan de réformes économiques. Après quatre ans de chute vertigineuse avec, à la clé, une contraction de 40 % du produit intérieur brut (PIB), l'économie cubaine s'est stabilisée en 1994. La timide reprise de 1995 s'est accélérée et le taux de croissance devrait dépasser 5 % cette année. Le bon remplissage des hôtels, après le creux qui a suivi la crise provoquée par l'exode de plus de trente mille *balseros* durant l'été 1994, la sensible augmentation de la production de nickel et de tabac, la production de 4,45 millions de tonnes de sucre ont stimulé la croissance. Mais pour frôler l'objectif sucrier fixé par le « commandant en chef », il a fallu prolonger de plus de deux mois la *zafra* et *« couper jusqu'à la dernière canne »*. Un effort qui, selon divers spécialistes, pourrait avoir des conséquences néfastes sur la prochaine récolte.

En dépit de l'effort d'assainissement qui a ranimé certains secteurs d'activité, le pilotage à vue est toujours de rigueur. Cuba, qui a des difficultés pour emprunter sur le marché international, ne peut compter que sur ses exportations et les recettes du tourisme pour financer ses achats de pétrole et de riz. La récente remontée des cours du brut, provoquée par le rebond de la crise irakienne, a encore détérioré les termes de l'échange cubain avec le monde extérieur.

L'autre grande source de devises provient des quelque 500 millions de dollars par an que les exilés transfèrent à leurs proches restés dans l'île. Pour disposer de ces devises, qui constituent un apport important à la balance des paiements, les autorités ont ouvert des commerces, connus dans le jargon officiel comme les *« boutiques de récupération de devises »*. Ces *« shoppings »*, comme les appellent les Cubains, offrent, en dollars et au prix fort, des denrées alimentaires, quelques appareils électroménagers, un choix limité de vêtements. Une caverne d'Ali Baba pour ceux des Cubains qui disposent de *« pesos convertibles »* ou de billets verts. Un rêve inaccessible pour les autres, telle Diamelis Meñan, jeune infirmière affectée à une clinique rurale et dont le salaire mensuel ne dépasse pas 168 pesos (43 francs).

La course au dollar est devenue une obsession. Sa possession accompagne les différences sociales de plus en plus visibles dans une société où l'égalitarisme a longtemps été la règle. Clochardisé comme beaucoup de retraités – sa pension s'élève à 98 pesos par mois (25 francs) –, Rodolfo vend des cigarettes à l'unité sur la petite place qui fait face à la Bodeguita del Medio, restaurant rendu célèbre par Hemingway.

Au coin du Prado et du Malecon, des gamins essuient les pare-brise en quémandant 25 cents. Mais pour d'autres, la « période spéciale » permet de bonnes affaires. Certains patrons de restaurants privés avouent des bénéfices qui se chiffrent en milliers de dollars. Les plombiers et les électriciens s'en sortent fort bien et, depuis l'ouverture des marchés libres agricoles, nombre de paysans remplissent leur bas de laine. Se faufilant entre les américaines d'avant la révolution et les Lada à bout de souffle, les berlines neuves, japonaises ou européennes, symbolisent la montée en puissance d'une nouvelle caste, les cadres des sociétés mixtes. L'heure du travail volontaire et des grandes mobilisations révolutionnaires est passée. Désormais la productivité des travailleurs œuvrant dans les secteurs exportateurs ou dans celui qui économise les importations est récompensée avec des bons d'achat pour produits payables en devises.

Il n'y aura aucun retour en arrière, même si les réformes en cours sont loin de susciter l'adhésion unanime au sein de l'appareil dirigeant du Parti communiste. *« Les circonstances ont obligé à introduire des éléments d'inégalité »*, y explique-t-on tout en assurant que la corruption demeure limitée. Mais l'adoption récente d'un « code d'éthique » à l'usage des dirigeants du parti et de l'Etat, comme l'augmentation constante des vols de têtes de bétail ou le détournement d'une partie des langoustes destinées à l'exportation, confirme que le problème n'est pas que théorique.

« Lorsque les relations avec les Etats-Unis se tendent, il y a durcissement à l'intérieur », explique Aurelio Alonso, sociologue au Centre d'études sur l'Amérique (CEA), centre de réflexion du parti sévèrement critiqué par Raul Castro dans un récent rapport au bureau politique. La crise qui a suivi la destruction par la chasse cubaine de deux petits avions pilotés par des Américains d'origine cubaine, en février, et l'adoption, en mars, de la loi Helms-Burton, qui renforce l'embargo américain contre l'île, a provoqué un raidissement de la direction cubaine. *« Pour poursuivre l'ouverture économique, nous devons renforcer notre combat politique et idéologique »*, résume Dario Machado, membre du comité central qui vient d'être chargé de reprendre en mains le CEA.

Libéraliser l'économie sans relâcher le contrôle politique : telle est l'équation que tentent de résoudre les dirigeants cubains en s'inspirant des modèles chinois et vietnamien. *« L'expérience soviétique de la glasnost et de la perestroïka fait figure d'épouvantail. Tout le problème est de savoir jusqu'où on peut aller dans la réforme économique sans perdre le contrôle politique »*, analyse Aurelio Alonso. Tant à la base que dans les instances de direction du Parti communiste et de l'armée, les points de vue sont divergents au point que la date du prochain congrès du parti, qui devrait avoir lieu avant la fin de l'année, n'a pu encore être fixée.

Jean-Michel Caroit

« Tout le problème est de savoir jusqu'où on peut aller dans la réforme économique sans perdre le contrôle politique »

Pas de trêve dans les pénuries, prévient Fidel Castro

Les restrictions n'ont pas pris fin, a averti, samedi 28 septembre, le président cubain Fidel Castro devant plusieurs dizaines de milliers de personnes à Sancti Spiritus (centre de Cuba), en accusant les Etats-Unis d'être à l'origine de ces difficultés. *« Ce serait une grave illusion de croire que les pénuries vont cesser »*, a expliqué le Lider maximo en poursuivant : *« La loi Helms-Burton* [qui vise à dissuader les investisseurs étrangers à Cuba en les menaçant de représailles] *entrave notre développement, nous empêche de contracter des emprunts et d'attirer les investissements étrangers dont nous avons aujourd'hui besoin dans le cadre de notre stratégie révolutionnaire pour préserver notre indépendance et les acquis de la Révolution. »* Depuis près d'une semaine, les autorités cubaines préparent les Cubains à une recrudescence des privations qui avaient, pourtant, marqué le pas avec les résultats économiques flatteurs du premier semestre. *« Nous allons supporter les pénuries avec la dignité de ceux qui ne se rendent pas, de ceux qui ne mettent jamais le genou en terre »*, a lancé Fidel Castro. – *(AFP.)*



Les Etats-Unis organisent un sommet pour sauver la paix au Proche-Orient

Bill Clinton a convié, en principe, mardi 1er octobre, à Washington, Yasser Arafat et Benyamin Nétanyahou, ainsi que le roi Hussein et Hosni Moubarak. « Il ne faut pas s'attendre à un miracle », a averti le secrétaire d'Etat Warren Christopher

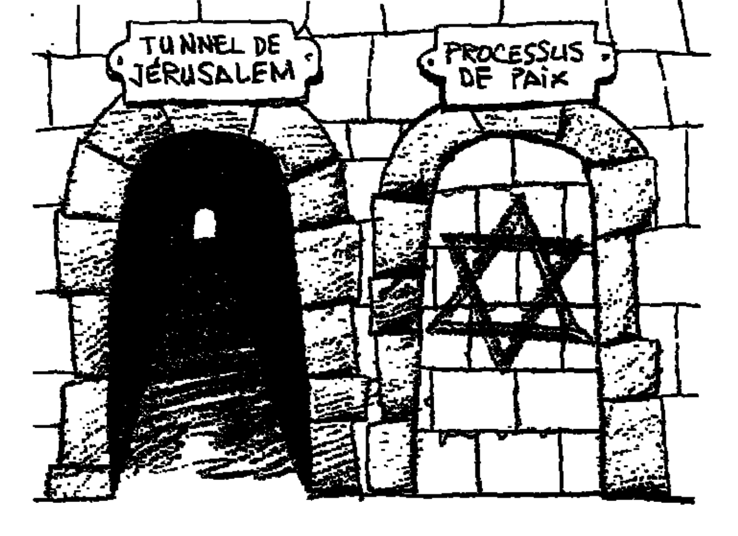
Convoquée par le président américain, Bill Clinton, une rencontre au sommet devait réunir, *en principe mardi 1er octobre* à Washington, le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou et le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, pour tenter de dissiper la crise consécutive *à l'ouverture d'un nouvel accès, à Jérusalem-Est,* au tunnel qui longe l'esplanade des Mosquées. Invités, le roi Hussein de Jordanie a donné son accord, mais le président égyptien, Hosni Moubarak, a exigé *la fermeture* préalable du nouvel accès. Selon la première chaîne de télévision israélienne, le sommet serait suivi d'une série de réunions israélo-palestinienne, qui se tiendraient durant une dizaine de jours et loin des médias, soit à Camp David, soit à Taba en Egypte. L'objectif serait de régler les questions en *suspens* entre les deux parties, avant de fixer une date pour la reprise des négociations sur le statut définitif des territoires palestiniens. *(Lire aussi notre entretien avec l'historien palestinien Elias Sanbar, en page 14.)*

WASHINGTON
de notre correspondant

S'il est vrai que les succès de politique étrangère font rarement gagner une élection présidentielle américaine, un revers diplomatique, qui prendrait la forme d'un déraillement du processus de paix au Proche-Orient, présenterait à coup sûr un risque électoral pour Bill Clinton. C'est pour cela que le président américain a annoncé, dimanche 29 septembre, avoir invité le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, et le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, à *« venir à Washington »* pour un sommet auquel participera aussi le roi Hussein, qui a donné son accord.

Invité, le président égyptien, Hosni Moubarak, subordonnait encore, dimanche, sa participation au sommet à la fermeture par Israël du tunnel longeant l'esplanade des Mosquées à Jérusalem. Lundi, M. Arafat devait, lors d'un passage au Caire, tenter de le convaincre de se rendre au sommet.

M. Clinton peut d'autant moins se permettre un faux pas que, s'il faut en croire certains sondages, son avance sur le républicain Bob Dole ne cesse de se réduire. L'administration démocrate est également soucieuse de répondre aux critiques selon lesquelles elle a laissé se détériorer le procesus de paix, alors même qu'il était évident, depuis plusieurs mois, que le gouvernement de M. Nétanyahou ne respectait pas ses engagements (en particulier s'agissant de l'évacuation des troupes israéliennes d'Hébron), et que la frustration des Palestiniens ne faisait que croître.



PANCHO

Pour le président américain, le fait d'avoir réussi à organiser une rencontre entre le dirigeant palestinien et le premier ministre israélien, sous le double parrainage des Etats-Unis et du roi Hussein de Jordanie, constitue un premier succès. Pourtant, contrairement aux trois précédents sommets israélo-arabes, qui se sont tenus dans la capitale fédérale depuis 1993, cette fois il ne s'agira pas d'entériner en grande pompe un accord préalablement négocié.

Yasser Arafat a clairement indiqué qu'il ne se contenterait pas d'une poignée de main symbolique avec le premier ministre israélien, lequel a souligné qu'il ne ferait aucune concession à propos du tunnel sous l'esplanade des Mosquées. Cette question ne *« sera pas sur la table »* de négociations, a insisté M. Nétanyahou, dont l'intransigeance transforme le pari diplomatique de Bill Clinton en quitte ou double.

Sachant qu'un éventuel échec de cette rencontre sera reproché au chef de la Maison Blanche, l'administration s'est efforcée de désamorcer à l'avance un tel procès : *« Il ne faut pas attendre des miracles »* de ce sommet, a déclaré le secrétaire d'Etat, Warren Christopher. Les Américains veulent croire que M. Nétanyahou se rend à Washington avec l'intention de faire avancer le processus de paix, mais son attitude ces derniers jours n'incline guère à l'optimisme.

LE CHEF DU LIKOUD, UNE ÉNIGME

A bien des égards, le chef du Likoud reste une énigme pour les Américains : aura-t-il la sagesse de comprendre que les intérêts à long terme d'Israël ne peuvent être servis par une perpétuation du conflit avec les Palestiniens et ses voisins arabes ? C'est en tout cas devant ses responsabilités historiques que M. Clinton compte placer son hôte. Sans se faire trop d'illusions : la dernière fois que les deux hommes se sont rencontrés, le 9 septembre, le nouveau premier ministre n'avait fait aucune concession, ni sur le redéploiement des troupes israéliennes stationnées à Hébron *ni* sur le dialogue israélo-syrien.

Or celui-ci est également en panne. Dans un entretien diffusé dimanche par la chaîne américaine CNN, le président syrien, Hafez El Assad, a déclaré que M. Nétanyahou avait *« annulé le processus de paix »* en refusant d'honorer l'engagement de son prédécesseur de retirer les troupes israéliennes du Golan.

Contrairement à une idée largement répandue, les Etats-Unis ne disposent pas de moyens de pression déterminants sur Tel-Aviv. l'« arme » que constitue l'aide annuelle de 3 milliards de dollars accordée par Washington à l'Etat juif est sans effet, puisqu'il n'est pas question de mécontenter la puissante communauté juive américaine, à cinq semaines du scrutin présidentiel.

Les Etats-Unis se sont contentés de s'abstenir, lors du vote, samedi, par le Conseil de sécurité de l'ONU, d'une résolution demandant implicitement à Israël de fermer le tunnel de l'Esplanade des mosquées. En ne mettant pas purement et simplement son veto, Washington aurait ainsi signifié à l'Etat juif son mécontentement, sans le dire publiquement. Les relations entre les deux pays sont en outre fondées sur une mutuelle certitude : aucune administration américaine ne peut se permettre de laisser se détériorer ses relations avec Tel-Aviv, et aucun gouvernement israélien ne peut prendre le risque de se passer du soutien diplomatique et financier de l'Amérique.

Washington compte exploiter la vague de réprobation soulevée par l'affaire du tunnel pour arracher des concessions à M. Nétanyahou. Mais elle sait que ce dernier ne peut montrer de signe de faiblesse face aux Palestiniens, sauf à mettre en danger la survie politique de son gouvernement. Or il n'est pas sûr que Washington ait à gagner d'une crise politique, qui entraînerait de nouvelles élections israéliennes.

Laurent Zecchini

Hervé de Charette regrette l'absence de l'Europe

L'absence de l'Europe, et notamment de la France, au sommet de Washington « est certainement regrettable », a déclaré, dimanche 29 septembre, Hervé de Charette. « Ce n'est certainement pas un élément positif pour le déroulement des choses », a-t-il ajouté, tout en se disant « favorable à tout ce qui peut contribuer (...) à baisser la tension ». « Les pays arabes, comme Israël, souhaitent l'intervention et le rôle de la France », a dit le le chef de la diplomatie française, qui était interrogé au cours de l'émission « Le grand jury RTL-Le Monde ». Pour M. de Charette, la rencontre de Washington « peut constituer une mesure spectaculaire, une sorte de lever de rideau qui préparerait à de vraies négociations sur le fond, et qui ne peuvent se tenir que dans la région » (au Proche-Orient). Il a ajouté que le président égyptien, Hosni Moubarak, était, selon lui, « la personnalité la mieux placée pour jouer un rôle éminent dans la reprise de cette négociation ».

Les Palestiniens attendent avec angoisse l'issue de la rencontre de Washington

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Un calme extrêmement précaire et tendu, imposé aux Palestiniens par l'action concomitante sinon conjointe de la police de Yasser Arafat et de l'armée israélienne, régnait depuis quarante-huit heures dans les territoires occupés et les enclaves autonomes. Voulu par Yasser Arafat, qui laisse néanmoins subsister un certain degré de mobilisation populaire, le silence relatif qui prévalait autour des barrages militaires israéliens disséminés autour des enclaves autonomes devait aussi beaucoup à la menace directe que font peser sur les populations civiles les dizaines de chars d'assaut israéliens déployés dans les faubourgs.

Hermétiquement bouclés par l'armée et directement placés dans la ligne de mire des canons de l'opération dénommée par Tsahal « Champ d'épines », les Palestiniens de Gaza et de Cisjordanie attendaient avec angoisse l'issue du sommet convoqué, en principe pour mardi, à Washington par le président Bill Clinton. M. Arafat, Benyamin Nétanyahou, le roi Hussein de Jordanie et, probablement, le raïs égyptien, Hosni Moubarak, devaient se rencontrer à la Maison Blanche. Une solution de nature à ramener durablement le calme et à recréer un minimum de confiance mutuelle peut-elle se dégager d'une telle rencontre ? Les avis sont partagés.

« Le fossé entre les deux parties est très large », constate Terje Larsen, coordonnateur des activités des Nations unies dans les territoires palestiniens et médiateur de la première rencontre Arafat-Nétanyahou, le 4 septembre. *« Si un accord politique n'est pas trouvé, ce sera un bain de sang généralisé qui aura des répercussions régionales catastrophiques. Les deux parties le savent, cela devrait les aider à trouver un compromis. »* Pour Khalil Chikaki, directeur du Centre d'études palestiniennes de Naplouse, *« si Arafat revient les mains vides de Washington, il n'aura d'autre choix – sauf à abandonner le pouvoir ou à perdre sa crédibilité –, que de relancer l'affrontement. Avec toutes les conséquences que l'on peut prévoir y compris pour lui-même... »*

RENÉGOCIER ?

Les déclarations faites en fin de semaine par M. Nétanyahou laissaient toutefois peu d'espoir. *« Non »* à la fermeture du tunnel de Jérusalem, qui a mis le feu aux poudres. Celui-ci *« restera ouvert pour toujours ! »*, s'est écrié samedi soir le premier ministre. *« Non »* à la levée du bouclage des territoires. *« Non »* à l'application immédiate des accords de redéploiement militaire hors d'Hébron, tels qu'ils avaient été conclus par Shimon Pérès et dont M. Nétanyahou exige la renégociation.

Selon certaines sources israéliennes, le premier ministre, qui s'est dit prêt *« à accélérer la reprise des négociations de paix »*, souhaiterait la remise à plat des accords et la mise en œuvre, à Taba en Egypte ou ailleurs, d'une sorte de *« Camp David »*, où les deux parties négocieraient, ou renégocieraient *« sans discontinuer »* l'ensemble des questions en suspens, jusqu'à la conclusion d'un compromis.

Nabil Chaath, *« ministre »* palestinien de la planification, a fait savoir que l'OLP *« refuse de renégocier les accords déjà conclus »*. Pour ce qui concerne le tunnel de la vieille ville, rouvert dimanche pour un groupe de *« touristes »* triés sur le volet, et essentiellement constitué de juifs religieux, les Palestiniens, conciliants, n'exigent plus sa fermeture immédiate, mais se contentent de la *« demander »*, ce qui, selon M. Arafat, *« refléterait un jugement prudent. Nous attendons,* a ajouté le chef de l'OLP dans un entretien publié dimanche par le quotidien israélien *Yediot Aharonot, que la situation du tunnel retourne à ce qu'elle était avant les événements. Ainsi l'orage se calmera-t-il »*.

M. Arafat, qui est parti lundi pour Le Caire, afin de consulter le président Moubarak, se rend à Washington, à la fois plus fort – sa cote d'amour auprès des Palestiniens est sérieusement remontée depuis mercredi et il a le soutien de la communauté arabe et internationale – et sous la menace : la troisième phase prévue par l'opération « Champ d'épines » consiste, le cas échéant, à réoccuper les sept confettis territoriaux concédés depuis mai 1994 à l'administration autonome. Pour le cas où la menace n'aurait pas été suffisamment claire, David Bar Ilan, ancien journaliste américain d'extrême droite, reconverti en conseiller diplomatique et médiatique de M. Nétanyahou, a déclaré qu'au cas *« où la violence éclaterait à nouveau, nous aurions à décider si nous devons désarmer la police palestinienne »*.

LA GAUCHE S'ORGANISE

Le premier ministre a, pour sa part, répété une nouvelle fois dimanche qu'*« Israël a fourni ses trente mille armes légères »* à la police palestinienne. Une contrevérité que le chef de l'OLP a dénoncée, rappelant, dans l'entretien publié par le *Yediot*, que *« toutes les armes et les munitions »* utilisées par ses hommes dans les enclaves autonomes ont, en fait, été ramenées d'exil, avec l'accord d'Israël, dont les services de sécurité ont comptabilisé chaque gachette et enregistré les empreintes et numéros de série de chaque arme.

Ancien rédacteur en chef du quotidien anglophone de droite *The Jerusalem Post*, M. Bar Ilan a aussi déclaré au nom de M. Nétanyahou qu'Israël *« se devait de repenser l'idée d'ajouter une ville de plus, Hébron, à l'administration d'une police* [palestinienne] *qui pourrait s'en servir pour nous menacer d'une guerre »*. Six villes palestiniennes de Cisjordanie (Jéricho, Bethléem, Naplouse, Qalkilya, Toulkarem, Ramallah) sont sous régime d'autonomie. Rafaël Eytan, ministre de l'agriculure et chef d'un petit parti laïque d'extrême droite, propose de les *« reprendre rapidement »*. Dans le même ordre d'idées, l'ancien général Ariel Sharon, puissant patron du super-ministère des infrastructures, estime que *« la solution est de multiplier et d'étendre les colonies juives existantes dans tous les territoires »*. Opinion partagée par un autre ténor du Likoud, Benni Begin, ministre des sciences.

A la fois inquiète de la tournure des événements et consciente de ses intérêts politiques, l'opposition travailliste s'organise et tente d'obtenir la chute du gouvernement. Dimanche, M. Pérès, le vaincu du 29 mai, qui ambitionne de revenir en piste dans un gouvernement d'unité nationale avec le Likoud, est allé voir le rabbin Ovadia Yossef, guide spirituel du seul parti religieux susceptible d'abandonner la coalition au pouvoir, le Chass. Dans la soirée, le « guide » des ultra-orthodoxes séfarades (dix élus à la Knesset sur les soixante-six de la majorité) recevait M. Nétanyahou. Puis ce fut le tour du rival travailliste de M. Pérès, l'ancien chef d'état-major des armées, Ehoud Barak.

Pour la première fois depuis sa défaite électorale, la gauche a organisé, samedi, à Tel Aviv une manifestation qui a réuni environ trente mille personnes : *« Nous voulons la paix, pas la guerre »* ; *« Fermez le tunnel de Jérusalem ! »* ; *« Bibi go home ! »*. Les banderoles et les slogans ne laissaient aucun doute sur son état d'esprit.

Patrice Claude

Un calme qui ne convainc plus personne à Gaza

GAZA
de notre envoyé spécial

Entouré de soldats israéliens, l'officier de coordination palestinien, Oussama El Hali, devise calmement au point de contrôle qui commande l'accès à la colonie de Netzarim, au beau milieu de la bande de Gaza. Autour d'eux, les panneaux de signalisation piquetés d'éclats, les pierres oubliées sur la chaussée et la large tache ocre qui marque un muret de béton témoignent de la violence des affrontements du jeudi 26 septembre.

Ici, douze personnes sont tombées : deux Israéliens et dix Palestiniens, soldats et manifestants confondus. Dimanche, à l'ombre d'un baraquement de tôles ondulées, les deux camps tentent, en arabe, de trouver le meilleur moyen de ramener le calme sur cette bande de bitume qui conduit vers les habitations des colons, que l'on devine au loin. Hérissée des fanions orange des patrouilles communes israélo-palestiniennes, deux jeeps sont stationnées côte à côte devant le petit groupe de soldats.

Deux jours après la flambée de violence, le quotidien semble vouloir reprendre ses droits, même si les patrouilles communes n'ont pas été rétablies dans toute la bande de Gaza. D'ailleurs, lorsque l'officier palestinien s'échappe un instant de ces conciliabules, c'est pour agonir ses interlocuteurs. *« Ils ont tiré sur une foule de civils avec des hélicoptères militaires, et vous continuez de présenter Israël comme une grande civilisation et comme une grande démocratie ! »*, s'exclame-t-il, les poings serrés de rage. A ses côtés, un soldat palestinien exhibe une lourde bille de caoutchouc ramassée sur le champ de bataille. *« Il y a du plomb à l'intérieur »*, assure-t-il. *« Quand elle touche le front, elle sort derrière la tête. »*

« UNE SÉRIE D'HUMILIATIONS »

A quelques kilomètres de Netzarim, le calme des rues de Gaza ne parvient pas à dissiper le trouble qu'a causé la violence des affrontements du 26 septembre. *« C'était comme la guerre »*, murmure un Palestinien. Alors que de nombreux blessés oscillent toujours entre la vie et la mort à l'hôpital Shisa, les funérailles des vingt-trois tués ne sont d'ailleurs pas toutes achevées.

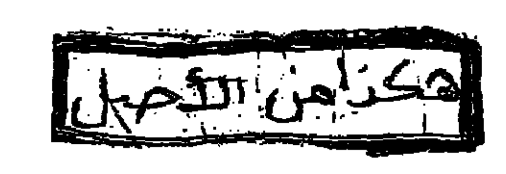
Samedi matin, à Gaza comme en Cisjordanie, la journée des collégiens et des lycéens palestiniens a débuté par un cours spécial consacré à Jérusalem, *« El Qods, la capitale de la Palestine à venir »*. Ordre du « ministère » de l'éducation, relayé par les professeurs d'arabe et de religion. *« Ce cours a été suivi avec d'autant plus d'attention que de nombreux élèves sont allés à la manifestation d'Erez »*, la plus violente, au point de passage avec Israël, assure Elias Azzam, professeur d'anglais au lycée Zeitoun, situé dans le quartier résidentiel de Rimal.

Dans son bureau de directeur du Centre palestinien pour les droits de l'homme, l'avocat Raji Sourani dresse un premier bilan des opérations et se montre pour une fois plutôt élogieux envers Yasser Arafat, dont les services de sécurité entretiennent des rapports délicats avec son organisation. *« L'explosion de colère a été spontanée, il n'y a pas eu de machination, comme le prétendent les Israéliens. C'est le résultat d'une longue série d'humiliations,* déclare-t-il. *Arafat, lui, a fait ce qu'il devait faire. Vous avez vu comment les autres ont répondu ? Ma parole, mais on se croyait au Liban sud. »*

Un peu plus loin, le vétérinaire Saoud Chawa, proche du Mouvement de la résistance islamique, Hamas, se félicite lui aussi de l'attitude du président de l'Autorité palestinienne. *« A cet instant, c'est lui le vainqueur de cette crise,* assure-t-il. *Il a montré que les policiers palestiniens pouvaient aussi nous défendre. »*

Un calme précaire est retombé sur le territoire autonome, mais il ne convainc plus personne. A grands renforts de projectiles lancés contre un ennemi invisible, de morts théâtrales, les bras en croix, et d'imitation de sirènes d'ambulance, les enfants de Gaza jouent de nouveau à l'Intifada.

Gilles Paris



Dissensions au sein du parti islamiste au pouvoir en Turquie

Les courants extrémistes pourraient provoquer une scission

Moins de trois mois après son investiture, le premier ministre turc, l'islamiste Necmettin Erbakan, n'a pas administré de remède miracle. En économie comme en politique étrangère, il a dû apprendre à composer, bien loin de *« l'ordre juste »* promis à son électorat. Son bilan mitigé est contesté au sein de son parti.

ISTANBUL
de notre correspondante

Comparé à ses rivaux du centre, constamment déchirés par des dissensions internes, le Parti de la prospérité (*Refah partisi* ou RP, islamiste) semblait, dans l'opposition, un véritable monolithe, présentant au monde extérieur une façade unifiée. Les premières failles commencent cependant à apparaître, trois mois après son arrivée au pouvoir en juin 1996.

Le dirigeant du parti, l'autocratique premier ministre Necmettin Erbakan, qui, grâce à une discipline de fer, cimentait jusqu'à présent l'alliance des diverses tendances au sein du parti – traditionaliste et moderniste, pragmatiste et radicale – est, pour la première fois, confronté aux protestations publiques de certains de ses collègues.

FRICTIONS

C'est lors du congrès provincial du parti à Ankara, le 1er septembre, que le mécontentement et les frictions internes au sein du RP sont apparues au grand jour, quand les délégués du parti ont rejeté Zeki Celik, le candidat à la direction régionale soutenu par le comité central, lui préférant une personnalité plus radicale, Mehmet Tellioglu. Malgré les pressions exercées par ses collègues qui le poussaient à respecter la règle selon laquelle *« nous sommes une armée, nous obéissons à notre commandant »*, le vainqueur avait refusé de s'incliner devant le candidat officiel, contraignant le parti à annuler les résultats du congrès.

Lors du nouveau scrutin, qui s'est déroulé le 24 septembre, Mehmet Tellioglu a dûment retiré sa candidature sur l'ordre de M. Erbakan et l'appareil central du parti a repris le dessus avec l'élection de M. Celik. Mais l'absence de nombreux délégués lors du second vote montre que le mécontentement demeure latent. *« Le RP traverse des épreuves qui le transforment graduellement en parti de masse »*, explique Ilnur Cevik, rédacteur en chef du quotidien *Turkish Daily News*. Proche des islamistes du Refah, M. Celik affirme que la position de M. Erbakan dans son parti n'est aucunement menacée, mais il admet qu'à moyen terme la scission d'une faction de *« durs »* est une éventualité.

Pour radicales que puissent paraître certaines de ses prises de position aux yeux des Occidentaux, notamment ses contacts répétés avec l'Iran, l'Irak et la Libye, le gouvernement de M. Erbakan n'a pour l'instant apporté ni les résultats concrets ni le changement de direction que ses partisans attendaient. Les défenseurs de la laïcité s'inquiètent de l'infiltration graduelle du RP dans la structure de l'Etat – notamment au sein du ministère de la justice et dans le secteur de l'éducation – mais les islamistes, eux, constatent que M. Erbakan doit payer un prix lourd en concessions et compromis pour satisfaire les institutions étatiques. Ils ne sauraient se satisfaire des quelques changements cosmétiques qu'il a introduits, telle l'interdiction pour les citoyens turcs de jouer dans les casinos.

A l'exception d'une augmentation de salaire de 50 % accordée aux fonctionnaires – un geste ouvertement populiste –, M. Erbakan n'a pas administré de remède miracle. Sa révolution économique s'est pour l'instant limitée à quelques mesures timides qui rapporteront peut-être quelques revenus mais demeurent bien loin des réformes structurelles majeures nécessaires. Elles ne satisfont ni les milieux des affaires ni d'ailleurs les déshérités qui attendent *« l'ordre juste »* promis par leur parti. Malgré l'aversion des islamistes pour les remèdes amers du FMI, la Turquie devra peut-être une fois de plus frapper à la porte des institutions financières internationales pour redresser son économie.

En politique étrangère, M. Erbakan a non seulement été forcé de tolérer l'accord de coopération signé en février entre la Turquie et Israël – une véritable hérésie aux yeux des plus radicaux de ses collègues – mais un second accord est venu s'y ajouter sans qu'il puisse s'y opposer.

Le scénario a été le même pour le renouvellement du mandat de l'opération Provide Comfort – l'accueil des forces occidentales qui *« surveillent »* le nord de l'Irak – que son parti a été forcé d'accepter malgré ses réticences. *« M. Erbakan est confronté à la « realpolitik »*, explique le journaliste Fehmi Koru, du quotidien *Zaman*. *Dans l'opposition, vous n'avez pas de responsabilités. La politique d'un gouvernement, en revanche, ne satisfait jamais tout le monde. »*

RÉALITÉS

Les tribulations du RP prouvent que, même si les islamistes veulent imposer un ordre religieux et antidémocratique, les réalités du régime en place leur rendent la tâche difficile, voire impossible. *« Le RP ne peut pas renverser l'ordre établi qui est trop solidement implanté »*, affirme l'éditorialiste Hasan Cemal, du quotidien *Sabah*, qui admet cependant que la présence des islamistes au gouvernement le dérange. *« Je suis contre l'idée d'écarter de force les islamistes. Mais je pense que, comme les communistes en France, leur place est dans l'opposition. »*

Malgré les voeux ardents de ceux qui voudraient voir la coalition menée par les islamistes s'écrouler, le RP maintient pour l'instant sa première place sur la scène politique, ne serait-ce qu'en raison de l'absence de toute réelle opposition organisée. Mais l'aura de magie qui entourait, aux yeux de certains électeurs, ce RP, qui se voulait radicalement différent, est en train de disparaître pour révéler un parti comme les autres, dont les dirigeants sont aussi capables de trahir leurs promesses que leurs rivaux du centre.

Nicole Pope

Affaire Dutroux : le parquet de Charleroi soupçonné de négligence

Un rapport de la gendarmerie belge désignant Marc Dutroux comme suspect principal dans l'enlèvement de deux jeunes filles a été classé sans suite par les magistrats

BRUXELLES
de notre correspondant

Le parquet de Charleroi aurait négligé de donner suite à un rapport de synthèse de la gendarmerie de Liège, à la fin du mois d'août 1995, désignant Marc Dutroux comme suspect principal de l'enlèvement, le 10 juin de la même année, de Julie Lejeune et de Melissa Russo. Les deux jeunes filles ont, un an plus tard, été retrouvées mortes dans la cave d'une des maisons de Marc Dutroux, après les aveux de ce dernier. Ces révélations du quotidien *Le Soir* et de la Radio-Télévision belge francophone s'appuient sur le rapport rédigé à la demande du gouvernement par deux procureurs généraux, Anne Thily et Jacques Velu, pour faire la lumière sur les dysfonctionnements de la justice et de la police dans cette tragique affaire.

Contrairement à ce qu'avait laissé entendre le ministre de la justice Stefaan de Clerck devant le Parlement le 19 septembre, la gendarmerie n'aurait pas pratiqué une *« rétention d'informations nuisible à l'enquête »*, bien au contraire. Entre le 7 juillet et le 25 août 1995, la gendarmerie, s'appuyant sur des recherches des brigades de Charleroi, Seraing et Namur, avait fait parvenir au parquet de Charleroi des rapports confidentiels décrivant les activités de Dutroux (travaux suspects dans ses maisons, sorties nocturnes, témoignages selon lesquels Dutroux offrirait 25 000 francs par jeune fille enlevée).

L'opinion publique reproche au premier ministre de s'être tenu trop en retrait

L'ensemble de ces informations avaient été consignées dans une note de synthèse faisant le point sur l'opération *« Othello »*, nom de code de la surveillance de Marc Dutroux. Ce rapport fut classé sans suite par la justice, qui l'estimait *« imprécis »*.

Il n'en reste pas moins que, si le parquet de Charleroi a été informé des soupçons qui pesaient sur Dutroux, ils n'ont pas été transmis à la juge d'instruction liégoise chargée de l'enquête. A ces révélations, qui alimentent la polémique ouverte entre la justice et la gendarmerie, est venue s'ajouter la mise en cause, par l'hebdomadaire satirique *Pan !*, de l'attitude du premier ministre Jean-Luc Dehaene au plus fort de la crise, au mois d'août, lors de la découverte du réseau pédophile criminel de Marc Dutroux et de Michel Nihoul. Selon *Pan !*, le roi Albert II, en vacances près de Grasse, aurait demandé au premier ministre, qui séjournait en Sardaigne, de « couvrir » son retour en Belgique.

Jean-Luc Dehaene, qui n'envisageait pas d'interrompre ses vacances, aurait estimé qu'un retour anticipé du roi en Belgique serait de nature à le *« déjuger »*. Selon la Constitution du royaume, tout acte politique du roi doit recevoir l'aval du gouvernement, les rapports entre le premier ministre et le souverain se déroulant dans le cadre d'un « colloque singulier » confidentiel. Fait exceptionnel, le Palais et le premier ministre ont répondu par un communiqué conjoint aux allégations de la presse, affirmant que *« le contenu des articles sur les entretiens ne correspond pas à la réalité »*.

Cette mise au point sera-t-elle suffisante pour dissiper le malaise persistant d'une opinion publique qui reproche au premier ministre de s'être tenu par trop en retrait dans une période où le pays tout entier était traumatisé ? M. Dehaene, qui doit présenter mardi devant le Parlement un budget 1997 placé sous le signe de l'austérité, n'aborde pas cette échéance dans les meilleures conditions. S'il est certain d'obtenir l'aval des députés, étant donné l'ampleur de sa majorité, sa cote de confiance dans l'opinion subit le contrecoup des dysfonctionnements policiers et judiciaires apparus cet été dans le cadre de l'affaire Dutroux et du rebondissement de l'enquête sur l'assassinat de l'ancien ministre d'Etat André Cools.

Luc Rosenzweig

Une requête en suspicion légitime à l'encontre du juge d'instruction

L'avocat de Marc Dutroux, Me Julien Pierre, a déposé, samedi 28 septembre, une requête en suspicion légitime à l'encontre du juge d'instruction Jean-Marc Connerotte, chargé, par le tribunal de Neufchâteau, de l'enquête sur le réseau pédophile. L'avocat fonde sa demande sur le fait que le juge a participé, samedi 21 septembre, à un repas organisé par l'association Marc et Corinne, qui s'attache à *défendre les droits des victimes d'enlèvement et de leurs familles*. A ce repas assistaient Laetitia Delhez et Sabine Dardenne, deux jeunes filles enlevées et séquestrées par Marc Dutroux, et partie civile dans l'affaire.

La Cour de cassation devrait examiner cette demande dans les prochains jours, mais l'éventualité d'un dessaisissement du juge Connerote soulève déjà une vive émotion. Un millier de personnes ont manifesté, dimanche 29 septembre à Anvers, leur soutien au magistrat. Plusieurs personnalités politiques, dont le vice-premier ministre Elio Di Rupo (PS), ont émis le vœu que la Cour, étant donné le caractère exceptionnel de l'affaire, *« fasse preuve de discernement »*. – (Corresp.)

Aux Etats-Unis, les revenus des ménages augmentent et la pauvreté recule

Les Hispaniques deviennent les nouveaux laissés-pour-compte du pays

Témoignage de la reprise économique aux Etats-Unis, les dernières statistiques officielles font état, pour la première fois depuis vingt-sept ans, d'une baisse du nombre des pauvres. Parallèlement, les revenus des ménages ont augmenté, bien qu'ils n'atteignent pas encore leur niveau de 1989. Cependant, beaucoup d'Américains travaillent plus ou n'ont pas de couverture sociale.

WASHINGTON
de notre correspondante

A un mois à peine de l'élection présidentielle, le président Clinton a accueilli triomphalement les dernières statistiques annonçant une hausse des revenus des ménages et le recul de la pauvreté aux Etats-Unis en 1995 ; son adversaire, le républicain Bob Dole, y a tout naturellement trouvé quelques failles, qu'il ne manque pas d'exploiter. Qui a raison ?

Probablement les deux. Ces chiffres, publiés le 26 septembre par le bureau fédéral du recensement, sont cependant largement positifs et justifient le changement d'humeur des Américains déjà décelé par les sondages sur l'état de leur économie : pour la première fois depuis six ans, le revenu moyen des ménages a augmenté, atteignant 34 076 dollars pour 1995, soit une augmentation de 2,7 %. Parallèlement, la pauvreté, dont le seuil est estimé à 15 569 dollars par an pour une famille de quatre personnes, accuse son plus important recul depuis vingt-sept ans avec une proportion de pauvres dans la population américaine passant de 14,5 % en 1994 à 13,8 % un an plus tard. Mieux : les deux catégories qui bénéficient le plus de ce recul de la pauvreté sont les Noirs et les personnes âgées.

ENCOURAGEANT

Autre élément encourageant : l'écart entre les revenus se resserre – légèrement – pour la première fois depuis 1990. La part du revenu national gagné par les ménages situés dans les 60 % inférieurs (pauvres, classe ouvrière et classe moyenne) a augmenté d'un demi-point, tandis que celle des 40 % supérieurs (au-dessus de 65 214 dollars de revenu annuel) a régressé dans des proportions comparables. Un des aspects les plus intéressants de cette évolution est qu'elle est particulièrement sensible dans le secteur industriel, et notamment dans les Etats du Midwest (Ohio, Michigan, Illinois, etc.), où, depuis le début des années 80, les entreprises ont subi les restructurations les plus douloureuses, qui commenceraient donc à se révéler payantes.

Bref, a résumé le chef des conseillers économiques de la Maison Blanche, Joseph Stiglitz, *« les bénéfices de la croissance commencent enfin à s'étendre à toutes les catégories de la population »*. Les statistiques du bureau du recensement mettent en particulier à mal deux notions considérées jusqu'ici comme les principales faiblesses de l'actuel cycle de croissance : la stagnation des revenus des classes moyennes et l'aggravation des inégalités.

Pourtant, a souligné le porte-parole de l'ex-sénateur Bob Dole, si le revenu moyen des ménages a augmenté, il reste encore inférieur à son niveau de 1989. Et, surtout, le revenu des salariés à plein temps, pris individuellement, a baissé : *« L'amélioration du revenu des ménages est donc essentiellement due au fait que le nombre de membres d'une même famille qui travaillent a augmenté. »* Autrement dit, avec un taux de chômage qui a encore baissé à 5,1 % au mois d'août, de plus en plus de ménages ont deux revenus – le père et la mère – voire plus d'un emploi par personne.

Ces dernières statistiques révèlent encore que, contrairement aux Noirs, les Hispaniques, soit 10 % de la population, ont vu, eux, leur revenu moyen baisser de 5,1 % en 1995. Pour la première fois, les Hispaniques pauvres (30,3 %) sont plus nombreux que leurs homologues noirs (29,3 %). De même, l'augmentation du revenu moyen des ménages n'a pas de conséquence sur le nombre de gens couverts par l'assurance-maladie : ce chiffre reste stable à 40,6 millions, soit un peu plus de 15 % des Américains. Quant au nombre d'enfants considérés comme pauvres, il est en régression mais reste anormalement élevé (20,8 %).

Sylvie Kauffmann

Les Américains sont décidés à conserver le commandement de l'OTAN en Méditerranée

LE SECRÉTAIRE américain à la défense, William Perry, a confirmé, dimanche 29 septembre, que les Etats-Unis rejetaient la revendication française, soutenue par certains partenaires européens de Paris, de confier à un officier général européen le commandement du secteur Sud-Europe de l'OTAN, basé à Naples, aujourd'hui exercé par un amiral américain. *« Y a-t-il place pour un compromis ? Pas sur ce principe fondamental »*, a dit M. Perry à des journalistes en évoquant la réunion, la semaine dernière, à Bergen (Norvège), des ministres de la défense de l'Alliance atlantique. *« J'ai dit à mon collègue français* [Charles Millon] *que nous étions inflexibles sur ce point »*, a-t-il dit, en faisant valoir que, sur ce flanc sud de l'Europe, les forces américaines étaient les plus puissantes avec, notamment, la présence de la VIe flotte américaine en Méditerranée.

En revanche, le secrétaire américain à la défense a précisé que Washington était prêt à des compromis portant sur la nomination d'officiers européens à des postes élevés de la hiérarchie de l'OTAN en Europe du Sud. *« Nous y travaillons dur »*, a expliqué M. Perry qui pense que les discussions des prochaines semaines entre alliés porteront sur ce sujet particulier.

Le responsable américain a, d'autre part, observé que la Russie et l'Alliance atlantique étaient encore loin d'un accord définissant *« une relation spéciale »* entre elles, en dépit des rencontres qui ont déjà eu lieu, notamment la séance de travail que les ministres de la défense de l'OTAN ont eue à Bergen avec leur homologue russe, Igor Rodionov. Les Occidentaux cherchent à négocier avec Moscou une charte qui permettrait à la Russie de donner son avis sur les activités de l'Alliance mais qui ne lui donnerait aucun droit de vote. M. Perry estime qu'*« une solution politique est loin d'avoir été trouvée »*.

Le président Boris Eltsine a reçu ostensiblement samedi, dans sa chambre d'hôpital, son ministre de la défense de retour de Bergen. Dans un communiqué, le Kremlin a indiqué que le chef de l'Etat russe, qui s'était entretenu de cette question début septembre avec le chancelier Kohl, pourrait entrevoir la possibilité d'un élargissement de l'OTAN à l'Europe de l'Est, mais seulement après la signature d'un accord avec la Russie, et non le contraire. De son côté, le ministre russe des affaires étrangères, Evgueni Primakov, a déclaré que si l'OTAN mettait en œuvre ses projets d'élargissement, il faudrait réviser toute une série d'accords et, notamment, *« réajuster à la nouvelle réalité l'accord sur les armes conventionnelles »*. – *(AFP.)*

L'apprentissage parisien du futur roi d'Espagne

MADRID
de notre correspondante

Ce lundi 30 septembre, les Parisiens, repus depuis des mois des scandales d'alcôve de la cour d'Angleterre et des vaudevilles familiaux de la principauté de Monaco, devaient découvrir un prince « rafraîchissant » et discret, qui ne trahit – ni n'épouse d'ailleurs – personne pour l'instant, ou du moins ne croit pas nécessaire d'en informer la presse. En un mot, un prince vraiment princier, à savoir l'héritier de la couronne d'Espagne, Felipe de Bourbon : vingt-huit ans, un géant blond de 1,97 mètre dans les veines duquel coule du sang de Louis XIV, troisième enfant du roi Juan Carlos et de la reine Sophie, qui, en principe, régnera un jour sous le nom de Philippe VI.

Et si l'on considère qu'être prince héritier consiste somme toute à attendre, autant le faire intelligemment. Après une formation militaire et de solides études aux Etats-Unis, le futur Philippe VI est rentré, il y a un an, nanti d'un Master en relations internationales de l'université de Georgetown. Depuis, il a parcouru l'Espagne de façon intensive, faisant surtout parler de lui pour les fiancées qu'on lui prête, sans qu'il n'y ait jamais de confirmation officielle, et pour ses exploits sportifs, qui l'avaient conduit à participer à l'équipe nationale de voile aux J. O. de Barcelone.

« CHÔMAGE TECHNIQUE »

Mais il eût été dommage de prolonger un tel « chômage technique ». D'où le casse-tête de la maison royale, qui cherche à occuper l'apprenti souverain autrement qu'en lui faisant porter des toasts muets de bienvenue et inaugurer des expositions florales, sans empiéter sur les prérogatives – déjà réduites – de son père, et encore moins sur celles du gouvernement. Entreprise d'autant plus malaisée que la Constitution espagnole n'a rien prévu à cet effet. Heureusement, le président Jacques Chirac est venu prendre part à cette patiente entreprise de « formation permanente », à l'occasion du sommet franco-espagnol d'octobre 1995, en invitant celui qui n'est encore que le prince des Asturies à se rendre en France.

Ce voyage, qui devait commencer lundi par une visite du Musée Pasteur, se poursuivra jusqu'à jeudi par une tournée des installations de l'Aérospatiale à Toulouse, et une série d'entretiens à haut niveau avec notamment Jacques Chirac, Alain Juppé et les présidents des Chambres du Parlement. Ce sera pour le jeune prince un véritable début sur la scène internationale. Jusqu'ici il n'a en effet, exception faite d'un voyage officiel au Portugal en 1991, guère participé à l'étranger qu'aux prises de fonctions de plusieurs chefs d'Etat d'Amérique latine. Côté espagnol, où la présence du ministre des affaires étrangères, Abel Matutes, dans la délégation, donne un poids supplémentaire à cette visite, on se bornait à déclarer qu'elle était à la fois *« exceptionnelle »* pour l'agenda du prince et *« normale »*, étant donnée la cordialité affichée des relations entre la France et l'Espagne.

Cette escapade princière sera suivie d'une autre grande première : à la mi-octobre, les Espagnols pourront découvrir Felipe de Bourbon dans le rôle d'un présentateur de télévision pour animer la grande série télévisée sur l'environnement et les parcs naturels à laquelle, le prince, amoureux des animaux et de la nature, a directement collaboré.

Marie-Claude Decamps

Le berceau de la Mafia italienne à la « une » des catalogues de Benetton

ROME
correspondance

Une fois n'est pas coutume. L'idée de *United Colors Corleone* n'est pas tout à fait de lui. C'est le jeune maire de la ville sicilienne, Giuseppe Cipriani, qui a décidé un jour qu'il était temps d'employer les grands moyens. Qui mieux qu'Olliviero Toscani, le photographe à scandale de la maison Benetton, pouvait donner une image autre que celle du berceau de la Mafia à sa ville de Corleone ?

L'entreprise est d'autant plus difficile que ce village, à une cinquantaine de kilomètres de Palerme, perché dans les montagnes des Madonie, n'évoque effectivement, de prime abord, que Cosa Nostra. Ne serait-ce que pour avoir vu naître la plupart des plus grands « parrains » : de Luciano Liggio au repenti Tommaso Buscetta, de Bernardo Provenzano à Toto Riina, le grand chef tombé dans les filets de la police il y a trois ans et dont les rejetons sont d'ailleurs rentrés au pays après une enfance passée en cavale avec leur père. Sans parler du « parrain » par excellence, le Don Vito Corleone incarné par Marlon Brando dans le film de Francis Ford Coppola...

Alors, ne restait que Toscani, a pensé le maire, qui, sans se soucier des possibles conséquences, s'est mis en contact avec le célèbre photographe. Celui-ci a commencé par être un peu réticent, comme l'aurait été quiconque en entendant prononcer ce nom fatidique. Puis un doute s'est insinué, et Toscani, l'homme qui a tant de fois franchi les limites, a accepté et a répondu à sa manière à l'appel du maire. C'est-à-dire en se lançant tête baissée dans l'impossible entreprise. On lui avait demandé de signer une campagne publicitaire. Il a répliqué par les quelque deux millions de copies du catalogue automne-hiver Benetton. Distribution assurée dans une centaine de pays, dans les 7 000 magasins qui vendent des produits Benetton. Dans le monde entier, donc, les images de cinquante jeunes « au visage propre » – la vraie Corleone – témoigneront de la volonté de changer de la ville. Qu'importe qu'il s'agisse d'une opération commerciale. D'ailleurs, elle devrait être suivie par d'autres initiatives du même genre. L'effet « Toscani-Benetton » a été immédiat. La nouvelle a fait le tour du monde. Avec pour résultat de dévoiler un secret : Corleone n'est pas la « capitale de la Mafia » – un tour-opérateur français aurait même, paraît-il, pensé à des visites guidées – comme on l'imaginait. Peu d'hommes « à la Coppola », le béret typique mafioso-sicilien, et encore moins de *lupara*, le fusil à canon scié, l'arme symbole de Cosa Nostra. Dans les rues, la vie normale d'une petite ville du Sud. Rien d'exceptionnel. Tout au plus quelques beautés locales qui ont mérité les premiers plans de Toscani (*« Que des têtes à la De Niro »*), grands yeux noirs, peau mate, cheveux de jais et mordant à revendre. Et surtout cette terrible envie de changer.

Salvatore Aloïse

L'OSCE certifie les résultats des élections en Bosnie

SARAJEVO. L'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), chargée d'organiser les élections en Bosnie, a certifié, dimanche 29 septembre, les résultats du scrutin du 14 septembre, rejetant les accusations de fraude. Les observateurs indépendants du Groupe de crise international (ICG), qui ont surveillé le déroulement du scrutin, considèrent que les taux de participation anormalement élevés révèlent un bourrage des urnes et déclarent cette décision *« scandaleuse »*. Robert Frowick, le chef de mission de l'OSCE, a refusé de dire que ces élections avaient été *« libres et démocratiques »*, comme le prévoyait l'accord de Dayton, et s'est borné à déclarer que *« le processus électoral a été raisonnablement démocratique »*.
La certification des élections va permettre la première réunion de la nouvelle présidence collégiale, composée du Musulman Alija Izetbegovic, du Serbe Momcilo Krajisnik et du Croate Kresimir Zubak. Cette réunion devrait avoir lieu lundi, à Sarajevo, à la villa Konak, une résidence officielle du gouvernement bosniaque, a affirmé la télévision bosniaque. La validation de ce scrutin et la tenue d'une réunion tricéphale étaient les deux conditions posées par la communauté internationale pour une levée définitive des sanctions économiques prises contre la République fédérale de Yougoslavie (RFY, qui regroupe la Serbie et le Monténégro). – *(AFP, Reuter.)*

AFRIQUE

■ **GAMBIE : des *« doutes sérieux »* sur la *« crédibilité »*** du scrutin présidentiel ont été émis, dimanche 29 septembre, par les ministres du Groupe d'action ministériel du Commonwealth. Le colonel Yahya Jammeh a été élu, jeudi, avec près de 56 % des voix, selon les résultats officiels. Le Groupe s'inquiète aussi du sort de son principal rival, Ousainu Drabo, qui s'est réfugié à l'ambassade du Sénégal, craignant pour sa vie. – *(AFP.)*

■ **NIGERIA : le Groupe d'action ministériel du Commonwealth** a décidé, dimanche 29 septembre, d'envoyer une mission d'enquête au Nigeria plutôt que d'imposer des sanctions pour amener le régime militaire à rétablir la démocratie. Le Commonwealth a suspendu le Nigeria de son organisation, en novembre 1995, après l'exécution de l'écrivain Ken Saro-Wiwa et de huit autres militants des droits de l'homme. – *(Reuter.)*

■ **MADAGASCAR : l'ancien président Didier Ratsiraka** est revenu à Madagascar, dimanche 29 septembre, après dix-neuf mois d'exil en France. Il compte se présenter à l'élection présidentielle du 3 novembre. Le siège de la présidence est vacant depuis la destitution d'Albert Zafy, qui avait battu M. Ratsiraka lors de l'élection de 1993. – *(Reuter.)*

■ **ALGÉRIE : une conférence économique et sociale** s'est ouverte, dimanche 29 septembre, au Club des Pins, station balnéaire à l'ouest d'Alger, en présence du président Liamine Zeroual et de quelque 500 participants. Une partie de *l'opposition* légale boycotte cette réunion qui doit durer cinq jours. – (AFP.)

AMÉRIQUES

■ **COLOMBIE : le ministre des affaires étrangères**, Maria Emma Mejia, a annoncé que les Etats-Unis avaient décidé d'accorder une aide militaire supplémentaire de 70 millions de dollars (355 millions de francs) à la Colombie, pour poursuivre la lutte contre le trafic de drogue. Pour le ministre colombien, *« il existe désormais des signes positifs d'un travail commun des deux pays »* dans la lutte anti-drogue. La collaboration entre Washington et Bogota avait un moment été entravée par les mauvaises relations entre les deux pays. – *(AFP.)*

■ **CUBA : la compagnie canadienne Sherritt** a décidé d'accroître ses investissements à Cuba, notamment dans les secteurs des communications, de la finance, des transports et de l'agriculture, a indiqué Patricia Merrin, vice-présidente de la société minière. Sherritt, qui exploite des mines de nickel dans l'est du pays, a été une des premières sociétés victimes de la loi américaine Helms-Burton qui sanctionne les investissements dans les anciennes sociétés américaines nationalisées par Cuba. – *(AFP.)*

■ **ÉTATS-UNIS : le docteur Jack Kevorkian, défenseur** du droit à l'euthanasie, a aidé, dimanche 29 septembre, un nouveau malade à se suicider. Selon Jack Kevorkian, surnommé *« le docteur suicide »*, le malade souffrait d'un cancer du colon. Poursuivi en justice pour assistance au suicide, le docteur Kevorkian avait été acquitté en mai par un jury populaire de Pontiac (Michigan). Depuis 1990, il a aidé trente personnes à mettre fin à leurs jours *« pour soulager leurs souffrances »*. – *(AFP.)*

ASIE

■ **BIRMANIE : Aung San Suu Kyi**, la dirigeante de la Ligue nationale pour la démocratie et Prix Nobel de la paix, n'a pu s'adresser à ses partisans, samedi 28 et dimanche 29 septembre, son domicile ayant été isolé par les forces de sécurité. Plus de 500 de ses militants ont été arrêtés ces derniers jours. Réunis à New-York, vendredi, les ministres des affaires étrangères de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Asean) ont décidé de ne pas recommander l'admission, dès 1997, de la Birmanie au sein de l'organisation. – *(Corresp.)*

■ **SRI LANKA : le dernier bastion** des Tigres de Libération de l'Eelam tamoul (LTTE), Kilinochchi (nord-est), est tombé, dimanche 29 septembre, aux mains des forces gouvernementales, au terme d'une bataille qui a fait plus d'un millier de morts. – *(AFP.)*

■ **HONGKONG : près de 50 000 personnes ont défilé**, dimanche 29 septembre, dans les rues de Hongkong, afin de protester contre le *« militarisme »* japonais, après la mort d'un habitant de la colonie, lors d'une manifestation, jeudi, sur cinq îlots inhabités revendiqués par le Japon, la Chine et Taïwan. – *(AFP.)*

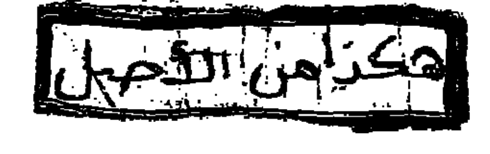
EUROPE

■ **ROUMANIE : Nicu Ceausescu, fils cadet du dictateur roumain**, a été inhumé à côté de ses parents à Bucarest, dimanche 29 septembre, en présence de 10 000 personnes. – *(AFP.)*

■ **ARMÉNIE : la commission électorale a officiellement confirmé**, dimanche 29 septembre, la victoire du président sortant, Levon Ter-Petrossian avec 51,75 % des voix tandis que les chars se sont retirés des rues de la capitale. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE : le premier ministre russe Viktor Tchernomyrdine** a créé une commision chargée de résoudre les problèmes de financement des ministères chargés des forces armées (défense, intérieur, garde-frontières), a rapporté, samedi 28 septembre, l'agence Interfax. Ces ministères sont dans une situation financière critique, de l'aveu même des autorités russes, et les arriérés dans le versement de leur part de budget se montent à des dizaines de milliers de dollars. Le général Alexandre Lebed, secrétaire du Conseil de sécurité russe, a signalé à plusieurs reprises les dangers découlant de cette situation. Selon lui, l'armée est *« au bord de la révolte »*. – *(AFP.)*

■ **TURQUIE : l'organisation Amnesty International** a annoncé, vendredi 27 septembre, qu'elle allait lancer, le 1er octobre, une campagne mondiale sur *la Turquie intitulée « Turquie : pas de sécurité sans droits de l'homme »*. Il est précisé que cette campagne *« mettra en lumière l'aggravation de la situation des droits de l'homme dans ce pays et appellera le gouvernement turc à adopter des mesures urgentes pour y faire face »*. – *(AFP.)*



(Publicité)

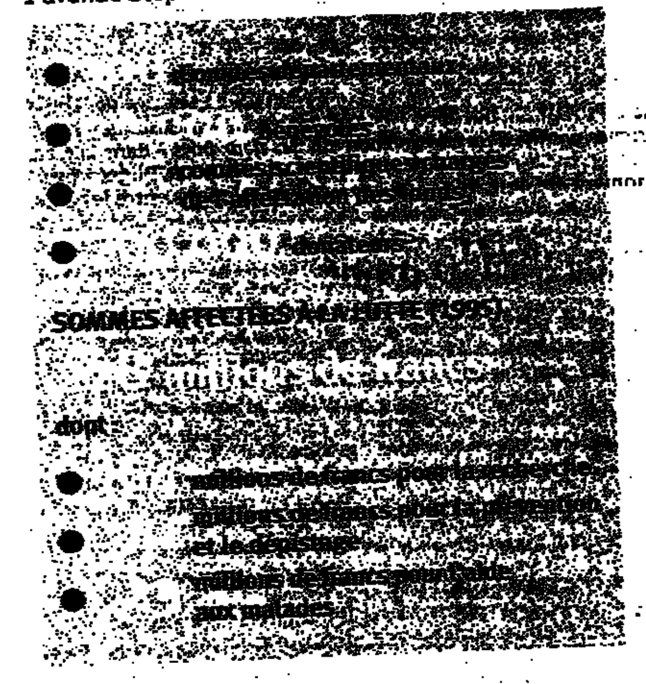
LETTRE OUVERTE DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER

» En l'an 2000, un Français sur trois aura eu ou aura un cancer dans sa vie

Est-ce le moment de baisser les bras ?



LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER
1 avenue Stephen Pichon - 75013 Paris



A cause du découragement et de la perte de confiance engendrés par le scandale...
A cause, surtout, d'idées fausses et démobilisantes, les Français donnent aujourd'hui moins pour la lutte contre le cancer et la mettent en danger.

Certains pensent que le cancer est une "vieille maladie" et qu'il y a aujourd'hui plus urgent en matière de santé publique. FAUX !

» Aujourd'hui, le cancer est devenu la première cause de mortalité en France.
L'augmentation du nombre de cancers est due à l'allongement de la durée de vie et à l'accroissement de la population.
Les experts estiment que, si rien ne change d'ici l'an 2000, un Français sur trois aura eu ou aura un cancer dans sa vie.

Certains pensent qu'"il n'y a rien à faire" contre le cancer et que la recherche n'a pas beaucoup avancé. FAUX !

» Aujourd'hui, un cancer sur deux peut être guéri.
Les grands axes de la recherche, sur lesquels travaillent aujourd'hui plus de cent équipes financées par La Ligue, sont à la source de progrès considérables en ce qui concerne : les moyens de prévention, la précocité et la qualité du diagnostic, la précision du pronostic et l'efficacité des traitements.
Le cancer n'est plus une fatalité.
C'est ainsi que :

- La survie moyenne du cancer du sein était inférieure à 50 % il y a 20 ans ; elle peut maintenant atteindre 90 % avec un dépistage précoce et un traitement conservateur.
- Les formes précoces des cancers du colon et du rectum peuvent bénéficier de taux de guérison de 60 %, avec des traitements permettant d'éviter les interventions chirurgicales mutilantes.
- La survie moyenne du cancer du col de l'utérus ne dépassait guère 50 % il y a 20 ans ; avec la systématisation des frottis vaginaux, elle atteint des taux de guérison de l'ordre de 90 %.
- Les cancers de l'enfant, notamment la leucémie, foudroyante il y a 20 ans, ont désormais des taux de guérison très importants, de l'ordre de 75 %.
- D'autres cancers, comme le cancer du poumon, n'ont pas bénéficié de progrès diagnostiques et thérapeutiques aussi importants, mais une prévention efficace améliorerait considérablement la situation, en particulier la prévention du tabagisme.

Certains pensent que les traitements restent très agressifs et traumatisants. FAUX !

» Aujourd'hui, la qualité de vie des malades s'améliore.

- Pour un cancer sur deux, les séances de chimiothérapie autrefois très agressives pour l'organisme, sont diminuées de moitié.
- Les nouveaux traitements, les progrès du dépistage, et l'association de toutes les méthodes thérapeutiques disponibles permettent de limiter les interventions chirurgicales traumatisantes et leurs séquelles.
- Il est désormais possible de se soigner régulièrement, tout en poursuivant une vie normale en famille.

Certains pensent que "donner de l'argent ne sert à rien", que les dons sont "dilapidés" et ne vont pas là où ils seraient utiles. FAUX !

» La Ligue Nationale contre le Cancer a consacré en 1995, 228 millions de francs à la lutte contre le cancer dont 72 % ont été attribués à la recherche, permettant de financer les plus pertinents programmes de recherche et d'équipements sélectionnés par son Conseil Scientifique national et ses cent Conseils Scientifiques départementaux ; 18 % à la prévention et au dépistage ; 10 % à l'aide aux malades.
Rigoureuse dans sa gestion, La Ligue publie régulièrement des informations claires et accessibles sur la répartition et l'utilisation concrète des fonds qui lui sont confiés.
Donner aujourd'hui moins d'argent, c'est accepter de voir réduits des programmes de recherche prometteurs, diminué le nombre d'équipements, ralenties les actions de dépistage ou de soutien aux malades.

La Ligue renforce son combat

Combattant depuis toujours le cancer sur tous les fronts, La Ligue réagit à la démobilisation actuelle.
Soucieuse de ne pas voir remis en cause les progrès accomplis et consciente des risques qui menacent aujourd'hui la lutte contre le cancer, **elle prend publiquement cinq engagements :**

- → **Développer son soutien à la recherche** en augmentant chaque année les financements dégagés, par l'accroissement des ressources et la compression des frais de fonctionnement.
- → **Intensifier son effort d'information** en rendant public chaque année un bilan des avancées de la recherche et des progrès thérapeutiques sur les cancers.
- → **Soutenir la formation de tous ceux qui prennent en charge les malades :** jeunes médecins, médecins généralistes, infirmières, assistantes sociales, psychologues,...
- → **Contribuer à réduire l'inégalité devant les soins** en soutenant le fonctionnement d'équipes médicales pluridisciplinaires performantes, en améliorant l'information des malades et de leurs médecins généralistes sur l'importance des protocoles thérapeutiques pour l'efficacité des soins.
- → **Renforcer ses actions de prévention** en réalisant chaque année deux grandes campagnes nationales de sensibilisation du public, notamment auprès des jeunes et des professionnels exposés à des risques.

Parce que le combat contre la maladie réclame toutes les énergies, pour que chaque jour apporte de nouveaux espoirs, il est de notre devoir à tous de nous remobiliser dans la lutte contre le cancer.

Ce n'est vraiment pas le moment de baisser les bras !

La Ligue Nationale contre le Cancer
et ses cent Comités départementaux

DROITE La session parlementaire s'ouvre mardi 1er octobre et s'animera le lendemain avec le débat de politique générale souhaité par le premier ministre, qui sollicitera un vote de « confiance » des députés, en même temps que Jacques Toubon demandera celui des sénateurs. Le projet de loi de finances et le projet de financement de la Sécurité sociale sont les deux « gros morceaux » à l'ordre du jour. ● LE CHEF DU GOUVERNEMENT et président du RPR a décidé d'accélérer la mobilisation des militants du mouvement néogaulliste en déclarant ouvert, samedi 28 septembre, le « *combat* » des élections législatives. ● DANS LE PAS-DE-CALAIS, pour sa sixième visite « de terrain », Jacques Chirac a plaidé, dimanche, pour les initiatives locales afin de lutter contre le chômage. Lundi, il a appelé les acteurs économiques à « *oser* » et demandé le « *respect du droit d'entreprendre* ».

Alain Juppé tente de passer la bride à la majorité parlementaire

En engageant sa responsabilité à l'Assemblée nationale dès le deuxième jour de la session, le chef du gouvernement veut contraindre préventivement les députés à accepter les grandes lignes de son projet de budget et de son plan de redressement de la Sécurité sociale

ET VOGUE LA GALÈRE... Après s'être retrouvés pour des journées parlementaires organisées dans une ambiance de franche morosité, les députés et les sénateurs de la majorité s'apprêtent à reprendre le chemin du Palais-Bourbon et du Palais du Luxembourg, mardi 1er octobre, pour l'ouverture de la session. Pleins de bonnes résolutions ? Rien n'est moins sûr.

Si l'intervention du président de la République, qui a fait part, le 26 septembre, de son « *indignation devant les écarts de langage de certains* », est parvenue momentanément à faire taire les critiques contre le gouvernement exprimées jusque dans les rangs de la formation néogaulliste, le premier ministre n'est pas assuré de l'« *adhésion sincère et franche* » des élus de la majorité.

Symptôme d'un malaise grandissant dans les relations entre Matignon et les parlementaires RPR-UDF, Alain Juppé a décidé de solliciter d'entrée de jeu un vote de confiance en engageant, mercredi 2 octobre, la responsabilité de son gouvernement. Le premier ministre entend ainsi « *renouveler en quelque sorte aux yeux des Français le contrat qui nous unit tous pour la législature* ».

TEXTES ULTRASENSIBLES

Dans la foulée de ce vote formel, la profusion des textes programmés risque de mettre la majorité en surrégime et de multiplier les occasions de grogne. Traditionnellement lourds, les trois mois de l'ancienne session d'automne sont cette fois pleins à craquer. Comme le prophétisait dans un doux euphémisme Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale, le 24 septembre, lors des journées parlementaires de l'UDF à Deauville, « *le travail ne va pas manquer* ». Budget 1997, loi de financement de la Sécurité sociale, réforme du service national, projet de loi sur la répression du travail clandestin, projet de loi antiraciste, sans oublier une éventuelle réforme du mode de scrutin... Techniquement complexes pour la plupart, tous ces textes sont ultrasensibles.

Certains d'entre eux sont contestés dans leur principe même. C'est le cas du projet de loi Toubon, rédigé peu après les déclarations de Jean-Marie Le Pen sur « *l'inégalité des races* », qui vise à faire du racisme un délit de droit commun. Se faisant l'écho de la plupart des députés de la majorité, Michel Péricard, président du groupe RPR de l'Assemblée, a affirmé, le 23 septembre, qu'« *un texte de circonstance n'est pas une bonne chose* ». Gilles de Robien, son homologue du groupe UDF, a demandé au garde des sceaux de « *prouver que ça ne sera pas une fois encore l'occasion de mettre celui qui est visé ou le parti qui est visé en état de victime* ».

Quant au projet de réforme du mode de scrutin, c'est peu dire qu'il ne suscite aucun entrain au sein de la majorité. Evoquée pour la première fois par le premier ministre le 5 septembre, lors d'un déjeuner réunissant les principaux représentants de la majorité parlementaire, l'introduction éventuelle d'une dose de proportionnelle aux élections législatives rencontre une franche opposition. « *Pourquoi ne pas dire que les réformes éventuelles du scrutin pour les élections législatives ne soulèvent parmi nous ni enthousiasme particulier ni mouvement de précipitation ?* », demandait encore M. Péricard le 26 septembre.

Principale tâche de l'automne parlementaire, l'examen du budget s'annonce particulièrement délicat pour le gouvernement. Intervenant dans une conjoncture économique singulièrement déprimée, le projet de loi de finances pour 1997 se caractérise par un plan d'économies draconien accompagné d'une baisse des impôts qui reste en deçà des souhaits d'une partie de la majorité. Accepté dans son principe, l'objectif de réduction des dépenses publiques se heurtera comme de coutume à certains intérêts locaux. C'est surtout sur l'ampleur des allègements d'impôts consentis par le gouvernement et la philosophie de la réforme fiscale que devraient apparaître des discordances.

« VRAI CHOC FISCAL »

D'ores et déjà à l'UDF, certains, tels Pierre Méhaignerie (FD), président de la commission des finances de l'Assemblée, et Jean-Pierre Thomas, député UDF-PR des Vosges, ont fait entendre leur différence à propos de la réduction du déficit, qui pourrait être, selon eux, « *un peu plus forte* », ou du sort réservé aux « niches fiscales ». Favorables à un grand nettoyage, ils souhaitent remettre en cause des dispositifs fiscaux dérogatoires extrêmement avantageux, mais épargnés par le projet de loi de finances pour 1997, tels que l'investissement dans les DOM-TOM (« loi Pons »), la défiscalisation de l'investissement dans les navires de commerce (système des quirats) ou du financement du cinéma *via* les Sofica.

Nombreux sont les élus de la majorité, balladuriens en tête, à réclamer l'annulation progressive des prélèvements « exceptionnels » décidés en juillet 1995, condition nécessaire à leurs yeux pour créer un « vrai choc fiscal ». L'examen par le Parlement de la première loi de financement pour la Sécurité sociale sera quant à lui rendu plus difficile par la nécessité de voter un nouveau plan de redressement destiné à contenir les déficits supplémentaires engendrés par le ralentissement de l'activité économique.

De son côté, l'opposition parlementaire entend bien, à dix-huit mois des législatives, donner de la voix. Ironisant, lors des journées parlementaires de Figeac, sur « *l'orchestre du* Titanic *gouvernemental* », Laurent Fabius, président du groupe socialiste de l'Assemblée, a incité ses collègues à se montrer « *résolument offensifs* » et à dénoncer les effets d'« *une politique économique désastreuse qui interdit les rentrées de ressources* ». Dernière période « utile » avant les élections législatives du printemps 1998, la session parlementaire, qui va s'ouvrir sous le signe de l'angoisse, va mettre aux prises un gouvernement de plus en plus fragilisé et des députés de la majorité plus que jamais inquiets pour leurs sièges. Les nerfs risquent d'être à vif.

Caroline Monnot et Jean-Baptiste de Montvalon

Un ordre du jour chargé

● **Budget et Sécurité sociale.** La discussion du projet de loi de finances devrait commencer le 15 octobre à l'Assemblée et s'achever le 20 novembre ; le Sénat s'y consacrera entre le 21 novembre et le 10 décembre. A cet exercice imposé viendra s'ajouter, pour la première fois, la discussion du projet de loi de financement de la Sécurité sociale. Elle est prévue à l'Assemblée dans la semaine du 28 octobre, puis au Sénat à partir du 12 novembre.

● **Textes en instance.** La plupart des textes dont l'examen a commencé avant l'été devraient être adoptés cet automne : le projet de loi sur l'air, en instance au Sénat pour une deuxième lecture ; le projet de loi sur la détention provisoire, adopté par le Sénat et dont l'examen en première lecture à l'Assemblée est prévu cette semaine ; le pacte de relance pour la ville, adopté par les députés et discuté en première lecture par les sénateurs dès cette semaine ; le projet de loi sur l'information et la consultation des salariés, également en discussion au Sénat dès mardi 1er octobre, après son adoption par l'Assemblée en juin. La discussion de la proposition de loi UDF sur les fonds de pension donne lieu à de délicates tractations entre le gouvernement et la majorité.

● **Nouveaux textes.** Des textes importants devraient s'ajouter à ce menu chargé. Adopté par le conseil des ministres du 4 septembre, le projet de loi relatif au départ des officiers et sous-officiers dans le cadre de la professionnalisation des armées doit venir en discussion rapidement ; en revanche, le projet de réforme du service national pourrait attendre début 1997. Autre morceau de choix : le projet de loi antiraciste préparé par le ministre de la justice. Le Sénat doit aussi engager, avant fin octobre, la discussion d'une proposition de loi sur la prestation d'autonomie pour les personnes âgées dépendantes.

Le premier ministre décrète l'ouverture de la campagne électorale

ALAIN JUPPÉ s'est mis en tête de forcer le destin. Le premier ministre a tenté d'ouvrir, samedi 28 septembre, en Gironde, une nouvelle voie – la troisième – pour s'imposer à sa majorité avec l'espoir, sans doute, d'obtenir le même résultat vis-à-vis d'une opinion publique qui se refuse toujours à lui. Le chef du gouvernement a saisi l'opportunité d'une rencontre avec environ mille trois cents élus et militants du RPR dans une cave vinicole de Saint-Emilion pour donner le coup d'envoi des élections législatives, prévues en mars 1998.

La première voie empruntée par le premier ministre était la plus classique, qui consistait à prendre des décisions immédiates, notamment sur le plan économique, dès après son entrée à Matignon – le candidat Chirac en avait parlé pendant la campagne présidentielle, avant d'engager des réformes de fond – en espérant obtenir des résultats tangibles à court terme. M. Juppé laissait alors entendre que son gouvernement avait une obligation de résultat qui, précisément, donnerait l'occasion d'un premier jugement au terme d'une année environ.

Du renvoi d'Alain Madelin aux grèves de la fin 1995, en passant par le premier remaniement gouvernemental, les événements ont chamboulé le calendrier et fait s'envoler cet engagement qui traçait le chemin d'une conquête de l'opinion. Le bilan d'une année de gouvernement Juppé n'a jamais été dressé par les intéressés. Et pour cause, faute de résultats.

FIASCO TOTAL

La deuxième voie choisie par le premier ministre, après un printemps annoncé en février mais toujours pas éclos, était celle tracée par le projet de loi de finances pour 1997 – celui qui porte entièrement l'estampille du nouveau couple exécutif – avec, en prime, la baisse de 25 milliards de francs de l'impôt sur le revenu programmée pour l'an prochain, dès le premier tiers provisionnel. Sur ce terrain aussi, le fiasco est total. Fait rarissime, l'annonce de cette mesure, par essence populaire, est jugée, selon les sondages, très négativement par l'opinion. Il faut dire qu'elle a été « plombée » par Matignon qui, manifestement, rencontre toujours des difficultés à « vendre » les nouvelles qui pourraient lui être favorables.

Comme s'il pressentait le risque de cette rentrée politique « calamiteuse », le président de la République a « relégitimé », par avance, son premier ministre, à la fin août, au fort de Brégançon, en annonçant que le couple fonctionnerait encore longtemps. Ce message n'a pas été suffisant. Le chef du gouvernement a été contraint de réclamer un vote de « confiance », et M. Chirac obligé d'intervenir pendant les journées parlementaires du RPR, au risque d'apparaître comme le président réel du mouvement néogaulliste, derrière un président virtuel.

Ces artifices ne semblant pas de nature à faire taire ce que M. Juppé appelle « *une ou deux grandes gueules* », la troisième voie est désormais ouverte. « *Il faut que nous nous mettions en situation de gagner les élections législatives de 1998 pour éviter que la France ne rechute dans le socialisme* », a donc déclaré le premier ministre à Saint-Emilion. La majorité est ainsi prévenue qu'il faut s'intéresser aux vrais problèmes. D'autant que « *Jacques Chirac*, a poursuivi M. Juppé, *a besoin de nous pour achever son septennat et commencer le suivant* ».

Le message est limpide : à force de l'ouvrir, les « grandes gueules » pourraient bien se rendre responsables d'une prochaine cohabitation, tandis que, pour l'empêcher, le président devra y mettre du sien.

Olivier Biffaud

« Déborder » et « dégorger »

A l'occasion d'un banquet organisé dans les caves d'un viticulteur de Saint-Emilion, en Gironde, samedi 28 septembre, le premier ministre a assuré que *« 95 % des parlementaires sont loyaux, fidèles, au côté du gouvernement et passent leur temps, sur le terrain, à expliquer la politique du gouvernement »*. En revanche, *« il y a*, a poursuivi Alain Juppé, *une ou deux grandes gueules – pardonnez-moi – qui, de temps en temps, débordent. Alors, on a mis un peu les pendules à l'heure, et maintenant ça va »*. Lors du débat de censure provoqué par le groupe socialiste de l'Assemblée nationale, le 19 juin, M. Juppé avait répondu aux députés de sa majorité qui l'encourageaient à faire cesser les vociférations de l'opposition : *« Laissez-les dégorger ! »*

Jacques Chirac plaide dans le Pas-de-Calais pour « l'initiative locale »

ARRAS (Pas-de-Calais)
de nos envoyés spéciaux

En fait, tout est simple. Le président de la République est aux commandes d'un bimoteur – la France – qui fonctionne au mondial et au local. Quand le premier s'essouffle ou tombe en panne, il actionne vigoureusement le second. Tel est le sens du voyage présidentiel, commencé dimanche 29 septembre dans le Pas-de-Calais.

Trois jours durant, Jacques Chirac va célébrer l'initiative locale. Dès son arrivée à Arras, à l'occasion de la réception qui lui était offerte par le maire de la ville, Jean-Marie Vanlerenberghe (UDF-FD), le chef de l'Etat a expliqué : « *Je suis venu ici pour étudier, pour voir comment on pouvait alimenter le deuxième moteur de la croissance – le premier étant l'exportation –, la facilitation de l'initiative locale.* » « *Trop de contraintes de toute nature freinent l'épanouissement des projets personnels* », a-t-il poursuivi, en ajoutant que « *les jeunes sont souvent découragés [dans leurs projets] par des structures trop rigides* ». Dénonçant « *l'inadaptation de notre organisation administrative et gouvernementale* », M. Chirac a ajouté : « *Nous avons fait – et heureusement ! – la décentralisation. Nous n'avons pas fait assez en matière de déconcentration. La réforme de l'Etat est indispensable si l'on veut être plus moderne et plus efficace.* »

Devant les élus du département conviés au désormais traditionnel dîner à la préfecture, il a répété le même message, après les avoir laissés, à tour de rôle, s'exprimer longuement sur les difficultés qu'ils rencontrent dans leurs circonscriptions ou leurs collectivités locales. Revenant sur la nécessaire déconcentration de l'Etat, M. Chirac a critiqué, une fois encore, la lenteur des décisions administratives prises à Paris « par des gens très intelligents, mais forcément incompétents » du fait de leur éloignement des réalités.

En choisissant le Pas-de-Calais pour défendre les initiatives locales, le chef de l'Etat vise un double objectif. A l'une des régions françaises les plus profondément touchées par le chômage, qui vit partiellement sous perfusion de subventions nationales, il vient lancer un courtois mais ferme : « Aide-toi toi-même ! » Dans un département où, plus qu'ailleurs, les peurs se sont manifestées face à la mondialisation des échanges, il veut également affirmer la complémentarité du mondial et du local, et réconcilier deux univers jugés souvent antinomiques : l'infiniment grand et l'infiniment petit.

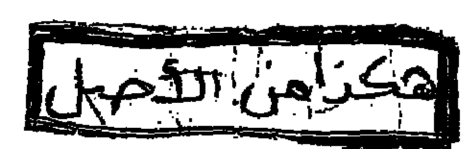
Dans une déclaration publiée dimanche dans le quotidien régional La Voix du Nord*, M. Chirac expliquait son nouveau credo : « La dimension locale de l'existence reste essentielle (...). Plus les relations politiques et économiques seront planétaires, plus forte sera la nécessité de renouer avec l'authenticité d'une relation de voisinage, d'un produit de terroir, d'une activité conçue et vécue dans un environnement familier. » Le message sera-t-il entendu dans un département qui, en 1992, s'était prononcé massivement en faveur du « non » à Maastricht, exprimant par ce vote sa crainte d'une Europe à marche forcée qui le laisserait au bord de la route ?*

Yves Jouannic et Pascale Robert-Diard

Un dîner partiellement boycotté

La majorité des parlementaires socialistes conviés à dîner en compagnie du chef de l'Etat, dimanche 29 septembre, à la préfecture du Pas-de-Calais, avaient décidé, pour la première fois, de bouder l'invitation. Seuls élus socialistes présents, Roland Huguet, sénateur et président du conseil général, et Dominique Dupilet, député et premier vice-président du conseil général, ont présenté à Jacques Chirac le *« cahier de doléances »* de leur département.

Marie-Christine Blandin (Verts), présidente du conseil régional Nord-Pas-de-Calais, avait fait savoir qu'elle déclinait l'invitation du président de la République. Les deux parlementaires communistes – Rémy Auchedé, député, et Jean-Luc Bécart, sénateur – avaient, pour leur part, choisi d'assister au dîner, de même que Jean-Pierre Defontaine, député radical-socialiste.



Philippe Arnaud (UDF-FD) est élu sénateur de Charente

PHILIPPE ARNAUD (UDF-FD) a été élu, dimanche 29 septembre, sénateur de la Charente, en remplacement de Pierre Lacour (UDF-FD), condamné dans une affaire de fausses factures et destitué, en juin, par le Conseil constitutionnel. Sa victoire fait suite à des dissensions au sein de la majorité. Bien qu'officiellement investi par l'UDF et le RPR, M. Arnaud a dû affronter la concurrence de Jean-Michel Bolvin (RPR), ouvertement soutenu par Pierre-Rémy Houssin, député (RPR) et président du conseil général. Le duel a tourné à l'avantage du centriste, et révélé que le RPR avait sans doute surestimé sa puissance en Charente, alors que les deux chefs de file de la majorité, Georges Chavanes, député et maire (UDF-FD) d'Angoulême, et Pierre-Rémy Houssin, préparent les législatives de 1998. Le mandat de M. Arnaud sera renouvelable en septembre 1998. – (*Corresp.*)

Premier tour : I., 1 089 ; V., 1 076 ; E., 1 060. *Philippe* Arnaud, *UDF-FD*, v.-prés. du c. g., m. de Blanzac, 322 ; Guy Branchut, PS, m. de Brie, 310 ; Jean-Michel Bolvin, RPR, v.-prés. du c. g., 269 ; Jean-Paul Kerjean, *div.*, 60 ; Alain Proux, PCF, 73 ; Alain Leroy, FN, 26.

Deuxième tour : V., 1 072 ; E., 1 015. *Philippe Arnaud, UDF-FD, 585*, ÉLU ; Guy Branchut, PS, 406 ; Alain Leroy, FN, 11 ; Jean-Michel Bolvin, RPR, 7 ; Jean-Paul Kerjean, div., 3 ; Alain Proux, PCF, 3.

[*24 septembre 1989* : I., *1 091* ; **Premier tour** : V., 1 085 ; E., 1 077 ; **Isolés** : Michel Alloncle, RPR, 385 ; Pierre Lacour, UDF-CDS, 345 ; Jacques Troger, PS, 334 ; Marcel *Picaud*, PS, 287 ; Pierre Hitier, div.d., 231 ; Pierre Gougère, UDF-Rad., 210 ; Yves Jonquet, AD, 38 ; Maurice Saulnier, AD, 18 ; Marcel Boizard, div.d., 15 ; **PC** : Gilles Raynaud, 74 ; Robert Lafleuriel, 70. **Second tour** : V., 1 090 ; E., *1 055* ; Pierre Lacour, 600, réélu ; Michel Alloncle, 596, réélu ; Jacques Troger, 426 ; Marcel Picaud, 370 ; *Pierre Fougère*, 1.]

Trois élections cantonales

ALPES-MARITIMES

Canton de Nice-7 (2e tour).

I., 14 863 ; V., 4 633 ; A., 68,82 % ; E., 4 172.

Jean Masséna, RPR, adj. m. de Nice, 2 286 (54,79 %)... *ÉLU*

Christian Desvignes, FN, 1 886 (45,20 %).

[Les candidats de gauche, éliminés au premier tour, avaient refusé d'appeler à voter pour Jean *Masséna* (RPR), soutenu par le maire (RPR) de Nice, Jacques Peyrat, ancien membre du Front national, pour faire barrage au candidat de l'extrême droite. Bruno Miraglia, conseiller régional RPR, éliminé au premier tour, n'avait lui non plus donné aucune consigne de vote, reprochant à M. Masséna son entrée trop récente au parti néogaulliste au mois de juin. *Malgré* cette dissension au sein de la fédération départementale du RPR, provoquée par l'adhésion de M. Peyrat, la mobilisation de l'électorat de la droite traditionnelle a assuré la victoire de M. Masséna, qui a aussi bénéficié d'un bon report des suffrages, éparpillés au premier tour sur les trois candidats appartenant à la majorité présidentielle. *Il* remplacera Michel Falicon (RPR), démissionnaire en juin après avoir été impliqué dans une *affaire* d'ingérence.

22 septembre 1996 : I., 14 863 ; V., 3 783 ; A., 74,54 % ; E., 3 659 ; Christian Desvignes, FN, 1 035 (28,28 %) ; Jean Masséna, RPR, 758 (20,71 %) ; Bruno Miraglia, RPR-diss., 575 (15,71 %) ; Lucien Fouques, *PS*, 434 (11,86 %) ; Gil-Patrice Cassuto, div. g., 332 (9,07 %) ; Christophe Richerchi, PCF, 246 (6,72 %) ; Christian Razeau, écol., 109 (2,97 %) ; Claude Philippe, div.d., 101 (2,76 %) ; Paul Mégevand, div. g., 37 (1,01 %) ; Jean-Marie Bernard, rég., 32 (0,87 %).

29 mars 1992 : I., 14 660 ; V., *8 442* ; A., 42,41 % ; E., *8 068* ; Michel Falicon, RPR, *4 000* (49,37 %) ; Pierre Gerbal, FN, 2 304 (28,55 %) ; Philippe Lecomé, PS, 1 764 (21,86 %).]

HAUTE-MARNE

Canton de Fayl-la-Forêt (2e tour).

I., 3 906 ; V., 2 585 ; A., 33,81 % ; E., 2 531.

Bernard Gendrot, div.d., 1 024 (40,45 %)... *ÉLU*

Gilbert Thomas, div.d., m. de Fayl-la-Forêt 941 (37,17 %) ; Patrick Poinsel, PS, 566 (22,36 %).

[Cette bataille des notables, provoquée par la démission pour raison de santé de Pierre Moris (divers droite), a tourné à l'avantage du benjamin. Après avoir ravi la mairie de Fayl-la-Forêt à Pierre Moris en 1989, Gilbert Thomas (div.d.), candidat pour la troisième fois, espérait un nouveau succès. Il a été battu par Bernard Gendrot (div.d.), qui était, il y a peu encore, son premier adjoint. Patrick Poinsel, le candidat socialiste, a bénéficié d'un bon report des voix de l'électorat communiste.

22 septembre 1996 : I., 3 906 ; V., 2 454 ; A., 37,17 % ; E., 2 376 ; Bernard Gendrot, div.d., 897 (37,75 %) ; Gilbert Thomas, *div.d.*, 818 (34,43 %) ; Patrick Poinsel, PS, 426 (17,93 %) ; Jean-Pierre Legros, *PC*, 235 (9,89 %).

29 mars 1992 : I., 4 086 ; V., 3 111 ; A., 23,86 % ; E., 2 972 ; Pierre Moris, div.d., 1 628 (54,77 %) ; Gilbert Thomas, div., 1 344 (45,22 %).]

ARDENNES

Canton de Grandpré (1er tour).

I., 1 866 ; V., 1 202 ; A., 35,58 % ; E., 1 179.

Jean-Luc Warsmann, RPR,d., m. de Douzy, 695 (58,94 %)... *ÉLU*

Philippe Vuilque, PS, c. r., 243 (20,61 %) ; Hervé Lahotte, FN, 210 (17,81 %) ; Guy *Springsklee*, PC, 31 (2,62 %).

[Candidat unique de la majorité, Jean-Luc Warsmann (RPR) est élu sans surprise dès le premier tour. Il succède à Jacques Sourdille, sénateur (RPR) et ancien président du conseil général des Ardennes, décédé. Dans ce canton rural du sud du département, le candidat du Front national améliore de plus de deux points son score de 1994. La gauche stagne.

20 mars 1994 : I., 1 880 ; V., 1 301 ; A., 30,79 % ; E., 1 210 ; Jacques Sourdille, RPR, 736 (60,82 %) ; Serge Depuiset, PS, 253 (20,90 %) ; Hervé Lahotte, FN, 187 (15,45 %) ; Michel Maréchal, PC, 34 (2,80 %).]

DÉPÊCHES

■ **PROGRAMME COMMUN : l'ancien ministre communiste Charles Fiterman a indiqué**, dimanche *29* septembre, au Mans (Sarthe), lors de l'université d'automne de la Convention pour une alternative progressiste (CAP), que son mouvement était favorable à un *« accord programmatique »* entre les formations de gauche. La CAP devrait définir, le 30 novembre, *lors d'une convention* programmatique, les grandes lignes de ce *« contrat »*, dont les *« conditions d'application devront également être soumises aux syndicats et aux associations »*.

■ **GARDANNE : les Verts soutiendront le maire communiste de Gardanne (Bouches-du-Rhône), Roger Meï**, lors de la législative partielle du 13 octobre provoquée par la démission de Bernard Tapie. Le mouvement écologiste de Dominique Voynet, qui a choisi de ne *pas présenter de candidat*, a dénoncé le *« parachutage »* de Bernard Kouchner, candidat du Parti radical socialiste soutenu par le PS.

■ **CONJONCTURE : les perspectives générales des chefs d'entreprise restent médiocres**, alors que leurs perspectives personnelles évoluent peu et suggèrent une croissance modérée de la production. C'est ce qu'indique l'enquête de l'Insee dans l'industrie, publiée lundi 30 septembre. L'activité se serait, toutefois, raffermie au cours des derniers mois. Les perspectives *générales* de prix se dégradent sensiblement.

■ **BRETAGNE : la ville de Rennes vient de créer un Comité consultatif de l'identité bretonne.** Composé de huit élus, dont un représentant de l'opposition, de six représentants du monde associatif et de quatorze personnalités qualifiées, il appuiera ses travaux sur *« le passage d'une identité refusée à une identité revendiquée, d'une identité revendiquée à une identité créatrice »*, selon la formule d'Edmond Hervé, maire (PS) de Rennes. *« Nous avons la chance*, a affirmé M. Hervé, *de vivre une période au cours de laquelle parler de l'identité bretonne n'est plus assimilé à un quelconque séparatisme ou à une trahison »*. Le comité se penchera notamment sur *« l'histoire sociale et culturelle de la Bretagne »* et sur *« la place de Rennes en Bretagne et dans le monde celte »*. – (*Corresp.*)

■ **POLITIQUE : le conseil d'administration de la Fondation nationale des sciences politiques** (FNSP), réuni le 16 septembre, a réélu René Rémond à sa présidence pour un quatrième mandat de cinq ans. Elu président de la FNSP pour un premier mandat en 1981, il avait été réélu en 1986, puis en 1991.

Jean-Marie Le Pen adresse à la droite des menaces de « guerre » électorale

Le président du Front national met en accusation « les immigrés »

La fête des Bleu-Blanc-Rouge, organisée par le Front national sur la pelouse de Reuilly, à Paris, a été l'occasion pour Jean-Marie Le Pen de prononcer, dimanche 29 septembre, un discours dans lequel il a menacé le droite parlementaire de lui livrer une « guerre » électorale si elle adopte un renforcement de la législation antiraciste. Le chef du Front national a mis en cause « *les immigrés* », qui, a-t-il affirmé, veulent « *tout et tout de suite* ».

LA MISE EN SCÈNE était parfaite. Perché sur une immense estrade, Jean-Marie Le Pen s'est mis au garde-à-vous tandis que des sonos poussées au maximum retentit *Le Chant des partisans*. Il fallait marquer les esprits, montrer à la *foule des militants* et sympatisants présents à la fête des Bleu-Blanc-Rouge, sur la pelouse de Reuilly, à Paris, soit environ douze mille personnes, la *détermination du Front* national à *« entrer en résistance »* contre le projet du garde des sceaux d'élargir la législation sur la lutte contre le racisme. L'effet a été à la mesure de la provocation. Le public médusé jubilait au « bon coup » de leur président en oubliant ceux qui, parmi les plus anciens militants du Front national, avaient combattu, pendant la seconde guerre mondiale, du côté des Allemands. Et c'est ainsi que, mis en condition, ils ont écouté près de deux heures durant la longue « déclaration de guerre » lancée par leur chef au gouvernement.

« Réfléchissez bien avant de nous déclarer la guerre, car si vous la déclarez, vous l'aurez et vous en serez le seul responsable ! », a lancé Jean-Marie Le Pen à l'adresse du chef du gouvernement, baptisé à l'occasion *« M. Chirac-Juppé »*. Cet effet de style a permis au chef du parti d'extrême droite d'associer systématiquement le nom du président de la République à celui du premier ministre dans les attaques et critiques qu'il n'a pas manqué de faire tout le long de son discours-fleuve.

« RIDEAU DE PAPIER »

M. Le Pen l'a martelé : il n'est *« pas raciste »*, mais si sa *« doctrine »* est celle de l'égalité des *« droits et des devoirs entre les citoyens »*, elle ne devient qu'une *« égalité en dignité »* quand il s'agit des hommes. *« Je constate de profondes inégalités entre les hommes et les groupes d'hommes et j'entends pouvoir m'exprimer comme bon me semble »*, a-t-il insisté en mettant en cause *« les immigrés »* qui veulent *« tout et tout de suite »* et en invitant l'assistance à *« continuer à porter le message »* du Front national *« de bouche à oreille »* si le projet de loi est voté.

INTONATIONS DE PRÉDICATEUR

« Le tract clandestin comme sous la Résistance, le samizdat comme au temps du communisme soviétique deviendraient légitimes, et soyez assurés, Messieurs du pouvoir, qu'avec les moyens modernes d'impression, avec Internet, votre loi serait un pauvre rideau de papier ! » a ironisé le président du Front national. *« Vous croyez avoir trouvé contre nous l'arme absolue, mais vous risquez de réveiller le vieux fond libertaire et gaulois dans notre peuple et de faire apparaître le Front national comme le défenseur des libertés fondamentales »*, a-t-il asséné.

Les foudres du chef de file de l'extrême droite ont été dirigées, pour l'essentiel, contre le premier ministre, auquel il a reproché de l'avoir défini comme *« viscéralement raciste, antisémite et xénophobe »* (*Le Monde* du 21 septembre). *« Malheur à celui par qui le scandale arrive ! Plus la faute est en haut de l'Etat, plus le scandale est immense ! »*, a-t-il déclaré en prenant des intonations de prédicateur, ajoutant : *« M. Chirac-Juppé t'es un menteur fieffé, un Fouquier-Tinville... Mais t'es bien trop petit mon ami. »*

Faisant ses choux gras des affaires dont sont accusés de nombreux hommes politiques, M. Le Pen s'est fait particulièrement menaçant : *« Votre système est un système mafieux... aussi je prends l'engagement solennel devant le peuple français que quand nous serons au pouvoir, tous ces malfrats, tous ces escrocs, tous ces bandits devront non seulement rendre compte mais rendre gorge. »* Car M. Le Pen appelle de ses vœux *« le moment où la colère du peuple balaiera la droite saumonnée et la gauche-caviar. »*

Christiane Chombeau

M. Jospin reproche au gouvernement d'avancer « tous freins serrés »

EMPRUNTANT un train à vapeur pour aller de Toulouse à Narbonne, Lionel Jospin a participé, samedi 28 septembre, à une nouvelle commémoration du soixantième anniversaire du Front populaire. C'est sur les notes de *L'Internationale*, chant interprété par un orchestre dont les musiciens arboraient des foulards rouges, que le premier secrétaire du Parti socialiste a été accueilli à la Bourse du travail de Narbonne, ville dont Léon Blum fut député.

Devant environ mille cinq cents militants socialistes venus des régions Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon, le conseiller général de Cintegabelle, en Haute-Garonne, a de nouveau articulé son discours sur *« le message de justice et de progrès »* du Front populaire – pain, paix, liberté –, comme il l'avait fait lors d'une précédente commémoration le 19 septembre à Dijon.

« LOGIQUE D'ÉCHEC »

« Les socialistes doivent se remobiliser sur un projet qui redonne l'espoir », a souligné M. Jospin, en proposant *« une nouvelle politique économique plus efficace, puisque ce n'est pas l'inflation qui menace, puisque nous n'avons pas de problème de commerce extérieur (...), alors que le chômage est massif »*. Alors qu'il avait fustigé à Carcassonne la *« logique d'échec »* de la majorité, qui *« échoue et se déchire »*, il s'en est pris vivement au gouvernement en estimant que ce n'est pas en avançant *« tous freins serrés »* que sera *« relancée la machine économique »*.

Réaffirmant que la lutte pour l'emploi devait figurer au premier rang des priorités des socialistes, qui tiennent une convention sur la politique économique les 14 et 15 décembre, il a assuré : *« Nous ne pouvons pas comprendre que la richesse du pays augmente, que le produit national augmente, et que les inégalités s'accroissent. »*

L'ancien candidat à l'élection présidentielle a également ironisé sur le *« rappel à l'ordre »* adressé par le président de la République lors des journées parlementaires du RPR, en s'exclamant : *« Il est étonnant de voir un président de la République demander à ses parlementaires d'épargner le premier ministre car c'est quand même lui qui a écrit la partition ! (...) Quand je vois tous ces députés qui critiquent le gouvernement, je me demande s'il y a encore beaucoup de députés qui se réclament de* [M. Chirac]. » Selon M. Jospin, *« nous commençons à payer aujourd'hui les effets du tête à queue effectué par Jacques Chirac au cours de son intervention télévisée du 26 octobre* [1995] *»*.

M. Jospin est revenu, aussi, sur les propos de Jean-Marie Le Pen sur *« l'inégalité des races »*, en soulignant que *« le poison distillé »* par le président du Front national *« fragilise la démocratie »*. *« Il faut lui faire rentrer ses paroles dans la gorge »*, a-t-il martelé, au surlendemain de la décision des partis de gauche (PS, PCF, Parti radical socialiste, Mouvement des citoyens et Verts) de créer un comité national de vigilance contre l'extrême droite.

Aimé Césaire contre le racisme

Maire (divers gauche) de Fort-de-France, en Martinique, l'écrivain Aimé Césaire est sorti de sa réserve, samedi 28 septembre, lors d'un rassemblement organisé par le Comité martiniquais pour la condamnation de Le Pen et contre le racisme, constitué au début du mois. *« Le peuple martiniquais, contre le racisme, reste toujours mobilisé »*, s'est félicité l'auteur du *Discours sur le colonialisme*. *« Le racisme, au niveau de l'idée, est une stupidité et, du point de vue de la morale, une barbarie.* (...) *Nous avons été enfantés dans un monde de douleur à cause du racisme, et nos pères ont lutté contre le racisme. Ce serait une infidélité de notre part de ne pas reprendre la lutte qu'ils ont magnifiquement menée »*, a affirmé Césaire. Une première journée de protestation avait été organisée – dans les écoles, notamment – le 20 septembre, en Martinique, où l'on s'étonne que les responsables politiques de métropole aient tardé à réagir aux déclarations du président du Front national sur *« l'inégalité des races »*.

EXCLUSION Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales, et Xavier Emmanuelli, secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence, ont rendu public, lundi 30 septembre, l'avant-projet de loi d'orientation sur *« le renforcement de la cohésion sociale »*, qu'ils pilotent depuis un an. ● CE TEXTE a été remis aux membres du Conseil économique et social. Il devrait être débattu au Parlement au début de 1997 pour une entrée en vigueur au milieu de l'année. ● CONSIDÉRANT la lutte contre l'exclusion comme *« un impératif national »* et restaurant les droits fondamentaux des exclus, il prévoit de créer 300 000 contrats d'initiative locale (CIL) d'ici cinq ans. L'ordonnance de 1945 sur la réquisition fera l'objet d'un toilettage et le rôle des préfets dans les procédures d'attribution de logements sociaux sera renforcé *(Lire aussi notre éditorial page 15.)*

Le gouvernement souhaite transformer en salaires certains minima sociaux

Pilier du dispositif de réduction des inégalités, l'avant-projet de loi sur le « renforcement de la cohésion sociale » a été rendu public. Les catégories de population les plus aisées ne seront pas appelées à participer à son financement

L'AVANT-PROJET de loi sur lequel le Conseil économique et social doit rendre son avis d'ici un mois est une sorte de rescapé. Après avoir germé sur les terres fertiles en promesses de la campagne électorale de Jacques Chirac, grand pourfendeur de la « fracture sociale », il a dû pousser dans l'aridité budgétaire que s'impose depuis un an le gouvernement d'Alain Juppé, pour cause de réduction des déficits publics. Il aurait pu ne pas se remettre d'une dangereuse dissociation en deux branches lorsque ses deux copilotes, Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales, et Xavier Emmanuelli, secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence, ont déposé, au début de l'été, chacun leur projet sur le bureau du premier ministre (*Le Monde* du 23 juillet). Il aurait pu également dépérir des réticences naturelles de l'Etat lorsqu'il s'agit de définir des relations nouvelles avec les collectivités locales ou les associations.

Ces épreuves ont retardé l'élaboration du texte, promis dans un premier temps pour le printemps 1996. Il en sort aujourd'hui un peu déformé, moins vigoureux sans doute que ne l'espéraient ceux qui le réclament depuis longtemps, mais vivant. Assez pour proclamer, dès son premier article, que *« la lutte contre les exclusions sociales constitue un impératif national »*. Assez pour rassembler en une trentaine de pages les réformes, les outils, les institutions nécessaires à ce combat. Pour embrasser, aussi, tous les domaines concernés par la pauvreté, du droit de vote des sans-domicile fixe jusqu'à la formation des travailleurs sociaux, de la création d'un Observatoire permanent de la pauvreté et de l'exclusion sociale à la mise en place d'itinéraires d'insertion spécialisés pour les jeunes les plus en difficultés, de la lutte contre l'illettrisme, érigée en *« priorité nationale »*, au combat contre la tuberculose, dont la responsabilité passe des conseils généraux à l'Etat.

Malgré son élaboration mouvementée, l'avant-projet de loi conserve d'indéniables avancées, notamment dans sa première partie, qui porte sur la restauration de droits fondamentaux dont s'éloignaient de plus en plus les personnes en situation de grande précarité. Ainsi, le chapitre médical du texte met en place un schéma départemental d'accès aux soins, développe l'accueil social à l'hôpital et organise une visite annuelle de médecine préventive pour des publics qui n'en bénéficient plus depuis longtemps.

Faudra-t-il classer le chapitre « emploi » parmi ces points forts ? Les dispositions qu'il contient risquent, en tout cas, d'en faire l'un des principaux sujets de débat dans les prochaines semaines. Le texte reprend les orientation prônées par le rapport de Bertrand Fragonard, ancien délégué interministériel au revenu minimum d'insertion (RMI), remis au premier ministre il y a moins d'un an. Elles tiennent en une formule : *« Activation des dépenses passives. »* Pour certaines personnes touchant le RMI, l'allocation de solidarité spécifique (ASS) ou de parent isolé (API), ces revenus seront transformés en salaire rétribuant un travail d'utilité publique d'au moins trente heures par semaine. Ces nouveaux contrats d'initiative locale (CIL) permettront à des populations qui ont perdu tout contact avec le monde du travail de faire un premier pas vers l'insertion en retrouvant une activité régulière.

> Une mesure qui prend aux pauvres pour donner aux plus démunis

Cette intention louable est toutefois brouillée par son mode de financement. La future loi de cohésion sociale ne devra pas déroger aux consignes d'économies budgétaires imposées par le premier ministre. Son volet emploi sera donc financé non par des dépenses nouvelles mais par des coupes... dans les aides à l'emploi déjà existantes. La rémunération supplémentaire des CIL sera ainsi rendue possible par des modifications dans les conditions d'attribution de l'ASS qui devraient déboucher sur une économie nette de 2,8 milliards de francs en cinq ans. Ces dernières semaines, les syndicats et les associations de chômeurs n'ont pas manqué de dénoncer cette mesure qui prend aux pauvres pour donner aux plus démunis.

Au-delà de ces protestations, le financement de l'activation des dépenses passives met bien en lumière les limites auxquelles se heurte la philosophie de l'avant-projet de loi. Comme si le texte avait suivi ces derniers mois le chemin inverse de celui de sa dénomination. Passant de la *« lutte contre l'exclusion »* au *« renforcement de la cohésion sociale »*, le projet s'est concentré, au fil du temps et des arbitrages interministériels, sur le combat en faveur des plus démunis, laissant finalement de côté les quelque douze millions de personnes vivant actuellement, selon le Conseil supérieur de l'emploi, des revenus et des coûts (CSERC), en situation de précarité. Aucune mesure du texte gouvernemental n'expose au risque d'une impopularité auprès des couches les plus aisées, en leur demandant, par exemple, une contribution financière en faveur des plus pauvres. Le partage des efforts demeure l'affaire de ce groupe touché de plein fouet par le chômage.

« Si la question de l'activité est au cœur de celle de l'exclusion sociale, elle renvoie pour une part essentielle à des mécanismes contractuels – temps de travail, négociation des salaires, flexibilité interne et externe – qui sont hors du champ actuel de cette loi » : le document remis en mai par le cabinet de Xavier Emmanuelli au premier ministre résumait ainsi son impuissance à s'attaquer, dans ce cadre législatif, aux *« racines de l'exclusion »*, selon le voeu du président de la République.

Il en est de même en ce qui concerne le chapitre de l'accès au logement, pourtant l'un de plus fournis de la future loi d'orientation. Une mesure hautement symbolique, qui aurait été interprétée comme un signe fort de « cohésion sociale » – la taxe d'habitation appliquée aux logements vacants –, a été purement et simplement abandonnée. L'avant-projet est également en retrait sur la réquisition de logement. Le texte proposé améliore l'outil sans préciser quelle stratégie il servira à mettre en œuvre. Un changement hautement symbolique, mais politiquement à haut risque, aurait consisté à étendre le champ de la réquisition aux personnes physiques. Discutée encore récemment, cette possibilité a été écartée par le premier ministre, Alain Juppé. Les demandes des associations concernant les expulsions (que les familles ne soient pas laissées à la rue et que le fonds solidarité logement soit saisi dès les commandement à payer) ont aussi été ignorées.

Pour convaincre de sa détermination, et sans doute aussi pour mieux faire passer les manques du texte, le gouvernement a jugé nécessaire d'adjoindre à l'avant-projet proprement dit un long programme d'action. Le document constitue une sorte d'encyclopédie de l'action menée contre l'exclusion, mentionnant à la fois les mesures déjà prises, les lois à venir – sur l'universalisation de l'assurance-maladie ou sur la réforme du travail social –, ainsi que sur les objectifs à atteindre d'ici cinq ans. Il comporte notamment un chapitre spécifique sur l'insertion des jeunes en difficulté, *« au cœur de toute politique vigoureuse de prévention de l'exclusion »*. Un autre rappelle les efforts consentis en faveur des associations, tout en leur promettant une entrée prochaine dans les organismes de protection sociale.

Flattées par cette disposition, les associations n'en pousseront sans doute pas moins le Conseil économique et social à émettre des critiques constructives. Présidente d'ATD Quart-Monde et auteur d'un rapport sur *« l'évaluation des politiques publiques de lutte contre la grande pauvreté »* – auquel l'avant-projet se réfère explicitement –, Geneviève de Gaulle-Anthonioz devrait, en particulier, pousser en ce sens. Le temps est compté : dès le début de 1997, la majorité des parlementaires, pour qui le souci des plus démunis n'est que d'un très faible rendement électoral, ne sera guère encline à faire assaut d'audace. Le projet de loi de cohésion sociale pourrait alors renouer avec ce cheminement cahotique qui a marqué son élaboration.

J. Fe.

Emploi : activer les dépenses passives

L'AVANT-PROJET de loi prévoit de créer 300 000 contrats d'initiative locale (CIL) d'ici cinq ans, dont 27 000 dès 1997. *« Dans une logique d'activation des dépenses passives »*, ces contrats s'adresseraient aux titulaires de minima sociaux (950 000 RMI, 450 000 ASS, allocation de solidarité spécifique, et 150 000 API, allocation de parent isolé). Ces allocations seraient ainsi transformées en un salaire d'activité dans le secteur non marchand (employeurs publics ou associations). La prise en charge de l'Etat serait garantie pendant cinq ans dans la limite de 50 % du SMIC pour trente heures de travail hebdomadaire. Le surcoût de cette innovation serait financé par une réforme de l'ASS, qui ne fait pas partie de la future loi d'orientation. Les nouveaux titulaires de cette allocation verraient son plafond de cumul abaissé de 20 %. L'assimilation des périodes de chômage indemnisé à des périodes d'activité serait supprimé. Selon le document remis en juin par le ministère des affaires sociales au premier ministre, ces deux mesures représentent une perte moyenne de 1 100 francs par mois pour 121 000 personnes. 130 000 personnes perdraient leur droit à l'ASS, près de la moitié passant au RMI.

OBLIGATION DE RÉSULTAT

Le texte prévoit également la mise en place d'itinéraires personnalisés d'insertion professionnelle (pour 10 000 jeunes de 16 à 26 ans en situation de grande précarité dès 1997), qui permettrait de mieux enchaîner stages et contrats et ferait peser une obligation de résultat sur les organismes chargés de concevoir cet itinéraire. Entre les différents contrats ou stages, le jeune pourrait *« bénéficier d'une rémunération au titre de stagiaire pris en charge par l'Etat, dans la limite d'une durée de deux mois »*. Une aide nouvelle serait instituée pour favoriser la création d'entreprise par les titulaires de minima sociaux. Pendant les six mois qui suivent cette création, l'aide pallierait l'insuffisance de ressources causée par l'arrêt du versement de l'allocation.

Le gouvernement se fixe en outre *« l'objectif d'augmenter de 50 % en cinq ans la capacité du secteur de l'insertion par l'activité économique »*. Constatant que 47 %, en moyenne nationale, des RMistes ont signé un contrat d'insertion, il souhaite que ce chiffre augmente de 10 points chaque année pour atteindre 100 % dans cinq ans.

J. Fe.

Logement : renforcer le droit de réquisition

LE TOILETTAGE LÉGISLATIF de l'ordonnance de 1945 sur la réquisition et le renforcement du rôle des préfets dans les procédures d'attribution des logement sociaux sont les deux réformes, attendues, qu'avait proposées le ministère du logement et qui, *in fine*, ont été intégrées dans l'avant-projet de loi de cohésion sociale.

Sur le premier point, le texte propose deux changements majeurs. La durée maximum de la réquisition serait portée à douze ans (contre cinq actuellement) ; les bénéficiaires disposeraient d'un bail de droit commun et se verraient, en fin de bail, proposer un relogement. Seront bénéficiaires des personnes, désignées par les préfets, justifiant de ressources inférieures à un plafond fixé par décret. Le loyer versé sera également fixé par décret, le propriétaire du logement percevant une indemnité égale à ce loyer moins le coût des travaux et des frais de gestion. En revanche, l'idée d'étendre le champ de la réquisition aux gros propriétaires privés disposant d'au moins six logements vacants dans la même commune a été écartée. Seules les personnes morales seront donc concernées par ces réquisitions. Le projet de loi ne fixe, en outre, aucun objectif quantitatif.

Le second point est actuellement en discussion avec les organismes HLM mais deux dispositions, jugées *« prioritaires »*, sont intégrées au projet de loi. Les représentants des préfets siégeraient désormais dans les commissions d'attribution de logement *« avec voix délibérative »* et pourraient, *« en cas d'urgence exceptionnelle »* ou *« lorsque le demandeur n'a reçu aucune proposition de logement dans un délai exceptionnellement long »*, attribuer d'office un logement.

PRÉVENIR LES EXPULSIONS

L'avant-projet de loi inclut aussi des dispositions visant à améliorer la prévention des expulsions pour cause d'impayés de loyer. Les associations qui réclamaient le relogement, même provisoire, des familles expulsées et la saisie obligatoire du Fond de solidarité logement (FSL) dès le commandement de payer n'ont pas été suivies. Le texte prévoit seulement une limitation du pouvoir d'intervention des huissiers, une meilleure information sur le FSL dans les commandements de payer et la généralisation des chartes de prévention des expulsions, qui existent déjà dans quelques départements. Enfin, le projet de loi prévoit un nouveau plan de 100 000 logements d'insertion – dont 30 000 budgétés pour 1997 – à réaliser sur cinq ans.

Christine Garin

Un observatoire de la pauvreté

L'EXCLUSION est un continent très mal connu sur lequel on manque cruellement de données statistiques, quantitatives et qualitatives. Pour apprécier l'importance du phénomène, son évolution et l'efficacité des dispositifs de suivi qui sont mis en place, l'avant-projet de loi propose la création d'une flopée d'institutions et d'observatoires spécialisés.

COORDONNER ET ÉVALUER

Un Observatoire de la pauvreté et de l'exclusion sociale sera chargé de rassembler, d'analyser et de diffuser les données. Un décret en Conseil d'Etat en déterminera la composition et le fonctionnement. Ainsi, dans chaque département, un Conseil départemental de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion (Codile), coprésidé par le préfet et le président du conseil général et comprenant quatre commissions spécialisées (insertion professionnelle et accès à l'emploi, logement et hébergement, accès aux soins des plus démunis, accès aux droits, insertion et travail social) tentera d'harmoniser les réflexions et les propositions.

Un plan départemental d'insertion et de lutte contre l'exclusion (Pdile), ne se limitant pas à l'insertion des allocataires du RMI, devrait se substituer à l'actuel plan départemental d'insertion. Il devrait permettre d'établir un bilan de l'état social du département, de recenser et d'évaluer les actions mises en œuvre. Ce nouveau plan, pluriannuel, englobera l'actuel plan d'action pour le logement des personnes défavorisées, le schéma départemental des gens du voyage et le schéma départemental des centres d'hébergement et de réadaptation sociale (CHRS). Son rôle sera surtout de coordonner les actions entreprises sur les différents thèmes par les acteurs sociaux et les pouvoirs publics.

L'avant-projet de loi propose enfin d'instaurer une conférence des programmes, coprésidée par le préfet et le président du conseil général, qui regrouperait l'ensemble des financeurs concernés, y compris les représentants des communes, de manière à veiller à la bonne répartition des crédits alloués aux différentes actions.

C. G.

Xavier Emmanuelli, secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence

« On ne peut plus tout attendre de l'Etat »

« Avez-vous craint que ce projet de loi ne s'enlise dans la politique de rigueur budgétaire menée par le gouvernement ?

– La lutte contre l'exclusion n'a pas cessé d'être une préoccupation du gouvernement. Jamais il n'a été question de renoncer à cette perspective d'une loi de cohésion sociale. Elle était le vœu du président de la République, et je sais qu'elle est demeurée très importante pour lui et pour le premier ministre. S'il n'y avait pas eu, derrière nous, cet élan qu'ils ont impulsé, il est certain que nous n'y serions pas arrivés. Notamment pour venir à bout des difficultés d'un texte qui touche tous les secteurs de la société et pour que chacun ne reste pas myope, retranché derrière sur sa spécialité.

– Le contenu de ce texte justifie-t-il à vos yeux le fait de ne pas avoir quitté le gouvernement après l'expulsion des sans-papiers de Saint-Bernard ?

– Contrairement à ce qui a été écrit à l'époque, je n'ai jamais songé à démissionner. Aujourd'hui, je suis fier de ce projet de loi. Je n'ai pas dit que c'était l'alpha et l'oméga de la lutte contre l'exclusion, mais il fournit de vrais outils. Il représente surtout un changement d'optique : c'est un programme politique cohérent de lutte contre l'exclusion, qui a été longuement mûri.

– Quelles en sont les priorités ?

– Il s'organise autour de trois grands axes : d'abord, inscrire les droits des plus démunis au cœur du dispositif. Ce qui ne signifie pas que l'on va mettre en place un droit spécifique des exclus, au contraire. Ils pourront à nouveau accéder aux droits de tous, qui sont inscrits dans la Constitution, et dont leur situation les éloignait. Ensuite, le texte marque une volonté de reprendre la main, de conduire une politique volontariste qui vise à restaurer l'autonomie et la dignité des personnes en jouant l'activation contre l'assistance. Enfin, il instaure une réelle unité de lutte politique, de tous les acteurs, contre l'exclusion. Le logement, la santé, l'activité, la lutte contre l'illettrisme sont regroupés dans une même politique.

– Dans le domaine de l'emploi, l'avant-projet prône l'activation des dépenses passives. Est-ce un moyen de prendre de nouvelles mesures sans y consacrer des crédits supplémentaires ?

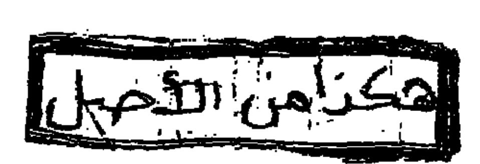
– Non. Le but est de ne pas confiner les gens définitivement dans l'assistance. Cela a souvent été réclamé par les partenaire sociaux, qui demandaient, par exemple, que l'on respecte davantage le volet insertion du RMI. En matière d'activité, il est normal que la loi se concentre sur ceux qui risquent de se trouver pris au piège de l'assistance, avec les conséquences que l'on sait sur leurs familles, leurs enfants... Mais, d'une façon générale, notre réflexion sur le logement, la santé l'insertion professionnelle des jeunes ou l'accès aux droits a un champ beaucoup plus large que les seuls bénéficiaires de revenus de remplacement.

– A quelles réactions vous attendez-vous de la part des associations qui réclament ce texte depuis longtemps ?

– Elle vont retrouver dans l'avant-projet une grande partie de leurs propositions. Toutes les pistes qu'elles nous ont soumises ont été explorées. Mais elles vont sans doute également dire que nous aurions pu faire plus. Quand j'étais dans le milieu associatif, je posais, moi aussi, cette question : que fait l'Etat ? Je crois qu'on ne peut plus tout en attendre. La lutte contre l'exclusion dépend aussi des initiatives de chacun. L'Etat a, en revanche, le devoir de les mettre en perspective.

C'est pour cela que cette loi a un sens. Il faut mettre en cohérence les actions de collectivités, des associations. Si les gens continuent à se tourner uniquement vers l'Etat, il n'y aura pas de changement. C'est aussi pour cela que nous avons tenu à ce que le texte traite d'abord de ce qui est fait localement. La phase finale de concertation reste ouverte puisque l'avant-projet est présenté, pour avis, au Conseil économique et social. J'espère qu'il fera en même temps l'objet d'un large débat public. »

Propos recueillis par Jérôme Fenoglio



Vingt-trois responsables de l'Eglise de scientologie comparaissent à Lyon

Cinq années d'instruction ont permis d'explorer les dédales financiers de cette organisation

Vingt-trois adeptes et responsables de l'Eglise de scientologie devaient comparaître, à partir de *lundi* 30 septembre, devant le tribunal correctionnel de Lyon. Cinq années d'instruction auront été nécessaires pour démêler l'écheveau des responsabilités après le suicide d'un dessinateur industriel de trente et un ans, le 24 mars 1988. L'enquête a fait apparaître les dédales financiers de cette organisation internationale.

VINGT-TROIS adeptes et responsables de l'Eglise de scientologie devaient comparaître, à partir de *lundi* 30 septembre et pour une dizaine de jours, devant la treizième chambre du tribunal correctionnel de Lyon. Six scientologues sont renvoyés pour escroquerie et dix-sept pour complicité. Jean-Jacques Mazier, ancien président de l'Eglise de scientologie de Lyon, est également prévenu d'atteinte involontaire à la vie d'autrui et deux autres membres devront répondre d'abus de confiance.

PROCÈS

Cinq années d'instruction mouvementées, l'audition d'une soixantaine de témoins, des commissions rogatoires lancées en Suisse, au Luxembourg et au Danemark, les travaux d'une douzaine d'experts ont été nécessaires à la justice pour *démêler* l'écheveau des responsabilités de la mort de Patrice Vic, un dessinateur industriel scientologue de trente et un ans, qui s'était défenestré le 24 mars 1988, dans un état de désarroi émotif profond.

Initiée à la suite d'une plainte avec constitution de partie civile, déposée en février 1989 par sa veuve, l'enquête a conclu que le suicide de Patrice Vic, qui fréquentait activement un centre de « dianétique » – cellule de base de l'organisation –, était *« en relation directe avec le traitement auquel il était soumis par l'Eglise de scientologie de Lyon »*. Le jour de son suicide, a ainsi précisé son épouse, Patrice Vic, accompagné de Jean-Jacques Mazier, avait tenté de la convaincre d'emprunter 30 000 francs *afin qu'il puisse suivre « une cure de purification »*.

Engagée sur la voie de l'exercice illégal de la médecine, abandonnée en fin d'instruction, l'enquête a surtout permis d'analyser les mécanismes psychologiques sur lesquels repose la scientologie et a plongé au cœur des dédales financiers d'une organisation internationale répertoriée par la *commission* d'enquête parlementaire sur les sectes en France. Elle a démontré l'existence de mouvements financiers allant de France vers les Etats-Unis, via le Danemark et le Luxembourg.

> « Une manipulation mentale qui procéderait par endoctrinement progressif »

Fondée en 1954 par un écrivain de science-fiction américain, Lafayette Ron Hubbard, la scientologie compte aujourd'hui à travers le monde mille deux cents églises, missions et groupes fortement hiérarchisés. Son siège international est situé à Los Angeles. Un navire de 135 mètres, le *Freewinds*, battant pavillon des Antilles néerlandaises, accueille les adeptes bénéficiant du plus haut niveau de formation.

L'organisation revendique six millions de membres, dont plusieurs milliers – 40 000 personnes approchées et 4 000 membres actifs – en France.

Issue d'un ouvrage intitulé *Dianétique : la puissance de la pensée sur le corps*, sa doctrine, rappelle l'accusation, repose *« sur une philosophie religieuse contenant des méthodes de conseil pastoral destinées à aider l'individu à atteindre une plus grande confiance en soi, en le libérant spirituellement des aberrations de la vie »*. L'*« audition »* constitue la première étape d'un parcours initiatique censé faire parvenir le scientologue au stade de *« clair »*, puis de *« thétan opérant »*. Des *« cures de purification »* peuvent également être prescrites, alliant séances de sauna, effort physique, régime alimentaire et *« mégavitaminothérapie »*.

Pour Jean-Marie Abgrall, expert-psychiatre désigné, la scientologie consiste en *« une manipulation mentale qui procéderait par une technique d'endoctrinement progressif dans le temps s'inscrivant dans un plan de déstabilisation de l'individu et de reconditionnement selon de nouvelles normes »*.

Selon l'accusation, l'Eglise de scientologie *« exploite prosaïquement pour un profit commercial la bonne foi et la crédulité de ses victimes au moyen de pratiques pseudo-scientifiques et paramédicales au détriment de leurs intérêts patrimoniaux tout en les exposant à des risques médico-psychologiques certains »*. A Lyon, une procédure de purification coûtait 12 000 francs, une audition intensive 22 000 francs, le cours d'audition « Hubbard » 25 000 francs et le stage d'une semaine à bord du *Freewinds* 80 000 francs.

Au cours de l'instruction, les *« pressions »* de l'Eglise de scientologie se sont multipliées sur les témoins, les experts et les enquêteurs. De même, sur une trentaine de victimes constituées parties civiles, vingt-deux désistements, *« liés à l'activisme »* de l'organisation, sont intervenus à l'issue de *« transactions appropriées »*.

Jean-Michel Dumay

La croisade des scientologues contre les « calomnies »

LYON
de notre correspondant régional

Opérations de relations publiques, vives attaques contre leurs détracteurs : les adeptes de l'Eglise de scientologie jouent sur les deux tableaux, depuis quelques semaines à Lyon, où sont jugés vingt-trois des leurs. Les *« scientologues »* ont ainsi multiplié les interventions dans les rues : concerts, distribution de journaux, *« show spectaculaire de cascades en moto »* et *« journées portes ouvertes »* dans leurs locaux, un immeuble au pied de la colline de la Croix-Rousse.

Parmi la littérature diffusée, une plaquette de l'association « Non à la drogue, oui à la vie » affirme que l'enquête sur l'explosion de la navette spatiale américaine Challenger *« a prouvé que les techniciens étaient des fumeurs de joints »*. Ailleurs, c'est un groupe de la Commission des citoyens pour les droits de l'homme qui bat le pavé devant l'hôpital du Vinatier, pour dénoncer les *« abus psychiatriques »*. Quant aux *« journées portes ouvertes »*, elles étaient surtout destinées aux journalistes, à qui on a montré des bibliothèques et des bureaux, avec, sur les murs, le portrait de Lafayette Ron Hubbard, le fondateur de la secte. *« On a beaucoup communiqué, ces temps-ci »*, admet Marc Bromberg, porte-parole dans la région Rhône-Alpes de l'Eglise de scientologie. Mais, selon lui, il fallait bien faire face à l'*« avalanche de calomnies et de diffamations »*.

Lors d'une conférence de presse, M. Bromberg a démontré qu'il pouvait, lui aussi, manier la calomnie et la diffamation : dans une longue diatribe, cet adepte depuis vingt-neuf ans de l'Eglise de scientologie s'en est pris à la commission d'enquête parlementaire sur les sectes, notamment à son président, le député socialiste Jacques Guyard, qualifiant ses travaux d'*« escroquerie »*. Autre cible : l'Association de défense de la famille et de l'individu (ADFI), ce *« lobby antireligieux extrêmement dangereux »* qui *« influence pernicieusement les esprits, les médias et les autorités »*.

Car, si les responsables de la scientologie veulent afficher une certaine sérénité devant l'échéance judiciaire – ce *« procès en hérésie »*, selon M. Bromberg –, ils utilisent néanmoins un des points du règlement prévu par le fondateur en cas de menace : *« Provoquer une campagne de propagande noire afin de détruire la réputation de la personne et de la discréditer. »*

Bruno Caussé

Quinze mille manifestants pour « le droit de vivre ici »

Le succès de la manifestation de solidarité avec les sans-papiers qui s'est tenue samedi montre que le mouvement ne s'essouffle pas

NOUÉ dans un boubou bleu éclatant, un bébé tout noir et tout chauve dort à poings fermés dans son dos tandis qu'elle hurle dans le mégaphone : *« Des papiers... »*. La foule répond en rythme : *« ... pour tous ! »* Elle est malienne, sans papiers depuis plusieurs années, elle a occupé l'église Saint-Bernard mais, ce samedi après-midi, la femme au boubou bleu rit en remontant l'étroite rue du Faubourg-du-Temple. Douze mille personnes, peut-être quinze mille, avancent derrière elle au rythme des tam-tam, des sifflets, des rythmes reggae ou rap. La preuve est faite que le mouvement des sans-papiers a passé l'été et a survécu aux coups de hache de l'église Saint-Bernard. Alors, elle lance un autre slogan : *« C'est pas les immigrés, c'est pas les sans-papiers, c'est Juppé qu'il faut virer ! »*

Pour une fois, la solidarité avec les immigrés a mobilisé au-delà des habitués, militants antiracistes et d'extrême gauche, qui fournissent néanmoins, comme toujours, les plus gros bataillons. Le PCF, les syndicats, de la CGT à SUD en passant par la FSU et la CFDT, tiennent une place plus que symbolique dans un cortège pas très jeune mais multicolore et enjoué, comme surpris de sa ferveur avivée par un généreux soleil d'automne. Derrière une banderole proclamant *« Nous sommes toutes, tous régularisables »*, la tête du cortège est africaine. Puis viennent les personnalités que guette une foule de sympathisants massée sur les trottoirs : les professeurs Albert Jacquard et Léon Schwartzenberg, Marina Vlady, Alain Krivine, Mgr Gaillot, le Père Henri Coindé, ancien curé de la paroisse Saint-Bernard, et Charles Fiterman se tiennent par le bras, tout comme les dirigeants de la Ligue des droits de l'homme, du Gisti, du MRAP, de SOS-Racisme et des responsables socialistes comme Adeline Hazan et Harlem Désir.

Au milieu de la place du Colonel-Fabien, le député (PS) Julien Dray sera agressé physiquement par des militants de l'ultragauche aux cris de *« P comme pourri, S comme salaud ! »* Brève mais violente, ce sera la seule fausse note d'un cortège digne et heureux de son métissage. *« Tant que l'opinion est avec nous, la lutte continue. L'important est de ne jamais se sentir seuls »*, commente un délégué des « sans-papiers ». Ils auraient voulu marcher de l'église Saint-Ambroise à celle de Saint-Bernard, étapes principales de leurs six mois de lutte. La préfecture de police, craignant une nouvelle occupation, les a amenés à accepter un parcours « sans église », à travers d'étroites artères du Paris populaire, entre la place de la République et l'avenue Jean-Jaurès.

PLUSIEURS CENTAINES DE CHINOIS

De *Témoignage chrétien* à Lutte ouvrière, de la Fédération anarchiste à la Fondation Danielle Mitterrand, les sans-papiers catalysent un large spectre de gauche. Certains se contentent de réclamer l'abrogation des lois Pasqua, le départ d'Alain Juppé, de hurler contre Le Pen ; d'autres voient dans la lutte des sans-papiers l'annonce du retour de la classe ouvrière et de l'internationalisme : *« Nous sommes tous des sans-papiers »*, *« Liberté de circulation pour tous ! »* Sur la camionnette du MRAP, un orchestre reggae rappelle que des tirailleurs sénégalais, guinéens, algériens, français... *« ont viré Hitler »* alors qu'*« aujourd'hui les Allemands sont acceptés mais les Africains rejetés »*.

C'est en son milieu que le cortège réserve sa plus grande surprise. Plusieurs centaines de Chinois, des jeunes, des familles, sont sortis de la clandestinité pour réclamer leur régularisation, équipés de tracts et de banderoles rédigés dans leur langue. Avec des Turcs et des Haïtiens, ils appartiennent à un *« troisième collectif de sans-papiers »* qui s'est constitué dans le sillage des Africains et revendique 800 adhérents. *« C'est rare pour des Chinois de manifester*, dit une jeune femme qui vit depuis onze ans en France sans papiers et travaille quatorze heures par jour dans un atelier. *On ne supporte plus. Nous sommes des humains et réclamons le droit de vivre ici, de payer des impôts aussi. »*

Philippe Bernard

Amiante : première plainte auprès de la Cour de justice de la République

AGISSANT AU NOM de deux personnes atteintes d'une maladie liée à une exposition à l'amiante, dont l'une est décédée, Me Maryse Jolssains-Masini a déposé auprès de la Cour de justice de la République une plainte visant les onze ministres de la santé, des affaires sociales et de la prévention des risques majeurs qui se sont succédé depuis 1986.

Dans une lettre adressée le 28 septembre au garde des sceaux, Jacques Toubon, l'avocate estime cependant qu'*« il n'est pas possible de déterminer avec précision les pouvoirs réels de décision des ministres incriminés »*. Elle demande donc à M. Toubon une réforme de la loi constitutionnelle sur la Cour de justice de la République, qui oblige les plaignants à viser nommément les ministres concernés.

DÉPÊCHES

■ **ÉCOUTES TÉLÉPHONIQUES :** la chambre d'accusation de Paris devait rendre son arrêt sur l'affaire des écoutes téléphoniques de l'Elysée, lundi 30 septembre. Cette décision déterminante doit notamment trancher le problème de la prescription. Le parquet estime que les faits, constitutifs d'une atteinte à l'intimité de la vie privée, sont prescrits. Les parties civiles, dont *Le Monde*, considèrent que ces écoutes relèvent du crime d'attentat aux libertés.

■ **FAIT-DIVERS : la petite Fatima Seddik, trois ans,** enlevée le 19 août à la sortie d'une boulangerie du quartier Bellefontaine à Toulouse, a été retrouvée saine et sauve par un chasseur, dans la matinée de dimanche 29 septembre, dans un village proche de Saint-Gaudens (Haute-Garonne). La petite fille, qui portait les mêmes vêtements que lors de sa disparition, a été jugée *« en bonne santé »*.

■ **IMMIGRATION : Médecins du monde et le Comité médical pour les exilés** (Comède) ont demandé, dimanche 29 septembre, l'annulation d'un arrêté de reconduite à la frontière pris à l'encontre d'un débouté du droit d'asile guinéen sans papiers expulsé de l'église Saint-Bernard. Le tribunal administratif de Paris devait examiner la légalité de cet arrêté de reconduite à la frontière lundi 30 septembre.

■ **ATTENTAT : une explosion a légèrement endommagé le palais de justice d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône),** dimanche 29 septembre vers 4 heures du matin. L'attentat, qui n'a pas été revendiqué, aurait été causé par une charge de 500 grammes de plastic ou de TNT, déposée sur le rebord d'une fenêtre. Le bâtiment avait déjà été la cible d'une explosion en 1992, alors revendiquée par l'ex-FLNC.

■ **ACCIDENT : une soixantaine de familles de victimes du vol 800 de la TWA,** qui a explosé le 17 juillet au large de New York, ont rencontré, samedi 28 septembre à Paris, le responsable de la commission américaine chargée de l'enquête, Robert Francis. Plusieurs familles ont annoncé leur volonté de se regrouper au sein d'une association.

« Mal-vivre » et précarité sanitaire dans le bassin houiller

LIÉVIN
de notre envoyée spéciale

L'Observatoire régional de la santé (ORS) du Nord-Pas-de-Calais devait rendre public, lundi 30 septembre, un rapport parfois alarmant sur l'état sanitaire de la population du bassin houiller, de Béthune à Valenciennes en passant par Lens et Douai, qui représente un tiers de la population des deux départements. Outre le développement du chômage qui a accompagné la fermeture des derniers puits de mine, les conditions de vie et l'accès aux soins tardent à s'améliorer. Les 170 interlocuteurs rencontrés par Olivier Lacoste, directeur de l'ORS, et Laure Spinosi, chargée d'études, expriment un *« sentiment de résignation, auquel s'ajoutent fatalisme et immobilisme »*. *« Le bassin minier est une société gelée, bloquée »*, n'hésite pas à asséner l'un d'eux.

L'héritage du passé semble peser d'un poids encore trop lourd sur les générations actuelles, selon le rapport, qui souligne les effets négatifs de la prise en charge sociale des Houillères. *« Au travers de toutes ses composantes professionnelles, résidentielles, associatives, politiques et syndicales, le système minier*, peut-on lire, *a pris les destins en main, privant ou limitant la capacité que les familles et les individus avaient de s'approprier leur devenir dans des domaines aussi divers que l'éducation, les loisirs et la santé. »*

Les difficultés économiques vivaces ne les y incitent toujours pas, d'autant que, *« dans la mentalité des gens, on ne dérange pas le médecin pour n'importe quoi »*, souligne un travailleur social de la région de Lens. En outre, les équipements médicaux seraient inadaptés aux besoins locaux. *« De ce passé minier, la population a gardé une attitude non revendicative*, ajoute Laure Spinosi. *Le mal-être reste non exprimé, jusqu'à ce qu'il devienne organique et qu'une pathologie se développe. »* Les mauvaises conditions de vie, liées à un habitat longtemps dépourvu d'eau chaude, de salle de bains, de toilettes intégrées et de chauffage central, ont contribué à la précarité sanitaire.

ALCOOLISATION OSTENTATOIRE

La *« fierté »* du mineur et l'envie de donner une image positive de la région contribuent parfois à taire un quotidien souvent difficile. On s'appuie encore sur la solidarité familiale pour subvenir à ses besoins et, si une réaction violente s'exprime, elle se tourne vers le groupe et non vers l'extérieur. Cependant, les femmes seraient en train de remettre en question ce modèle social et le schéma, imposé par leurs mères, de la maîtresse de maison qui gère la paie du mari et élève les enfants. Malheureusement, cette mutation se fait dans une alcoolisation de plus en plus ostentatoire.

« Les décès par cirrhose alcoolique sont en baisse, mais restent trois fois plus élevés que sur l'ensemble de la France, et l'alcoolisme féminin ne se cache plus, explique Olivier Lacoste. *La prise en main d'un projet de vie individuel est mue par les femmes, mais elle s'accompagne de doutes, d'angoisses, d'alcoolisme et de tabagisme. »* Les jeunes femmes voudraient ainsi signifier la fin de leur résignation.

Il en ressort des craintes concernant l'alcoolisation fœtale, qui reste non évaluée car peu souvent enregistrée. Là encore, le souci d'une *« bonne image »* retient peut-être les diagnostics qui, soulignant les morphotypes particuliers induits, stigmatiseraient un peu plus cette population. La maltraitance reste également mal connue alors que, observe Laure Spinosi, *« la région figure parmi les premières en nombre d'appels au numéro vert national »*.

Hélène, trente-six ans, assistante sociale, note une multiplication des grossesses programmées en fonction de l'attribution de l'allocation de parent isolé. Pour Isabelle, trente-sept ans, infirmière, *« on dirait que certaines femmes s'appuient sur leur poussette pour exister. Elles ont envie de faire quelque chose, d'être reconnues. Un enfant, c'est un statut »*.

Dans l'académie de Lens, 20 % des familles comptent plus de quatre enfants. Des parents, ayant trop tôt quitté l'école ou rencontré l'échec, redoutent l'institution et avouent leur incompétence pour suivre la scolarité de leurs enfants. Le rapport fait état de témoignages concernant le *« retard d'éveil des tout-petits »*, un manque de stimulation intellectuelle, des retards de langage et d'acquisition, ainsi que des troubles du comportement. *« Des mères font de l'occupationnel, pas de l'éveil*, ajoute Hélène. *Donner un jouet, c'est facile, mais lire un livre... Il faudrait déjà l'acheter ! »*

Malgré cette photographie souvent alarmante, les auteurs du rapport veulent croire en l'avenir. Le niveau scolaire et l'espérance de vie augmentent dans le bassin houiller, et la disparition progressive des générations dépendantes du système minier (19 000 personnes bénéficient encore d'une pension pour pneumoconiose – la « silicose » – et 40 000 pour accident du travail) devrait inciter au sursaut. Les jeunes adultes ne pourront plus longtemps dépendre des revenus des grands-parents. *« Protégés dans le cocon familial, il leur faudra déployer une énergie inconnue d'eux lorsque leurs aînés auront disparu »*, prévient l'étude.

« Il faudrait attirer des professionnels, qui travaillent sur la durée, dans la région », estime Hélène. Les experts de l'ORS tablent sur la grande réceptivité de cette population, *« qu'il faut reconnaître comme spécifique sans la stigmatiser »*. Ils assurent que les habitants du bassin houiller, en quête d'identité, ont besoin de se sentir valorisés, en confiance. Et, surtout, *« que l'on arrête de penser à leur place : ils ont de l'énergie, mais il faut qu'ils s'en aperçoivent »*.

Aude Dassonville

DISPARITIONS

Shusaku Endo

Un écrivain japonais catholique

LE ROMANCIER Shusaku Endo est mort dimanche 29 septembre, à l'âge de soixante-treize ans.

Rarement un auteur aura été couronné par autant de prix littéraires. Endo appartenait à ce que l'on nomme la « troisième vague » de la littérature de l'après-guerre, qui regroupe des écrivains qui décrivirent le malaise et le déchirement de la société contemporaine. Il est notamment l'auteur de *Silence* (Calmann-Lévy, 1971 et Denoël, 1992), un roman, traduit en plusieurs langues, dans lequel l'auteur explore les souffrances d'un jeune missionnaire portugais du XVIIe siècle entré clandestinement au Japon où les chrétiens sont persécutés et qui reniera la foi.

INTERROGATIONS CAUSTIQUES

Bien que d'autres écrivains japonais aient été chrétiens, Endo fut le premier à chercher à affronter la question de ce que représente la foi pour un Japonais, un thème atypique de la littérature d'un pays où moins de 1 % de la population est chrétienne.

Baptisé à douze ans, Endo nourrit une foi tourmentée, questionnante envers le catholicisme et, d'une manière générale, des suspicions tenaces à l'égard de la civilisation européenne. Des interrogations le plus souvent mâtinées de cet humour froid qui caractérisait un esprit caustique. Parfois comparé abusivement à Graham Greene, Shusaku Endo a figuré à plusieurs reprises parmi les « nobelisables ».

En 1950, Endo avait été le premier étudiant japonais à recevoir une bourse pour aller étudier en France. Il devait rester deux ans et demi à l'université de Lyon, où il mena des recherches sur la littérature catholique française et découvrit notamment Georges Bernanos, Jacques Maritain et François Mauriac.

C'est en France qu'il prit conscience de son identité japonaise mais commença aussi à nourrir une certaine distance par rapport à la culture de son pays d'origine. A son retour au Japon, il se lia au groupe littéraire auquel appartenait, entre autres, Junnosuke Yoshiyuki, écrivain de sa génération qui allait aussi devenir célèbre.

Après un premier récit, *Jusqu'à Aden*, il publie *L'Homme en blanc* qui fut couronné en 1955 par le prix Akutagawa. Deux ans plus tard, avec *La Mer et le Poison* (Buchet-Chastel, 1979), pour lequel il reçut le prix Shincho, Endo s'attaquait à la question de la culpabilité à travers les expérimentations de vivisection pratiquées à la demande des militaires sur des prisonniers de guerre américains.

Dans les années 1970-1980, Endo publia notamment *Kirisuto no Tanjo (La Naissance du Christ)* puis *Samurai* (prix Noma) et de nombreuses nouvelles (dont certaines ont été réunies sous le titre *Douleurs exquises*, Denoël, 1991) ou une, plus ancienne, *Fuda no Tsuji*, publiée dans *Anthologie des nouvelles japonaises contemporaines* (Gallimard, 1986). Endo y reprend sous des angles différents les grands dilemmes moraux qui constituent le thème majeur de son œuvre : la responsabilité et la culpabilité, le Bien et le Mal, le courage et la lâcheté, avec en filigrane cette rencontre jamais consommée entre les valeurs de l'Est et de l'Ouest.

SAINT ET PÉCHEUR À LA FOIS

Parmi les autres œuvres d'Endo traduites, on peut citer *Un admirable idiot* (Buchet-Chastel, 1981), *Volcano* (même éditeur, 1984), *En sifflotant* (même éditeur, 1985), et *La Fille que j'ai abandonnée* (Denoël, 1994). Plusieurs titres ont été repris dans des collections de poche.

Esprit volontiers sarcastique, aimant rire et boire, non conformiste parfois (c'était un grand amateur de tango), Endo était aussi un homme de l'*establishment* littéraire. Membre de l'Académie des arts, président du Pen Club (1985-1989), il avait reçu en 1995 le prix de la Culture (décerné par l'Etat) que le Prix Nobel de littérature Kenzaburo Oe refusa.

Dans *Scandale*, publié en 1986 (Stock, 1988), c'est moins la foi que la morale que traite Endo, à travers la double vie d'un homme au soir de son existence qui est à la fois saint et pécheur : un roman écrit à la première personne qui fit effectivement scandale.

Dans son dernier roman, *La Rivière profonde* (*Fukai kawa*), publié en 1993, dont a été tiré un film, Endo paraît hanté par la mort et il élargit la problématique chrétienne à travers l'histoire d'un Japonais qui se rend à Bénarès et découvre que Dieu existe aussi dans le bouddhisme et l'hindouisme. Dieu est davantage incarné ici par la figure de la Mère miséricordieuse que par celle du Christ.

Philippe Pons

■ **DAVIA**, l'une des reines de l'opérette et du music-hall d'avant-guerre, est morte, dimanche 29 septembre à Paris, à l'âge de quatre-vingt-dix-huit ans. Mariée à Lucien Fonson, directeur du Théâtre des Galeries, à Bruxelles, Davia avait débuté en 1921, s'imposant très vite dans les milieux de l'opérette et du music-hall. Davia avait fait ses adieux le 12 avril 1952, au théâtre des Bouffes-Parisiens, dans l'opérette *Tout pour elle*, qu'elle avait créée, et s'était ensuite consacrée à l'enseignement du chant. Elle avait donné des cours à Catherine Deneuve pour *Les Parapluies de Cherbourg*, le film de Jacques Demy.

■ **ISABELLE HEBEY**, architecte d'intérieur, est morte à Paris mardi 17 septembre, à l'âge de soixante et un ans. Elle avait notamment conçu les boutiques d'Yves Saint-Laurent à travers le monde, aménagé un prototype de Concorde et le bureau de Danielle Mitterrand à l'Elysée. Elle remporta également de nombreux concours, dont celui du ministère des finances à Bercy (bureaux ministériels) et de l'équipement à l'Arche de la Défense.

NOMINATIONS

DIPLOMATIE

Bernard Prague a été nommé ambassadeur au Pérou, en remplacement de Camille Rohou, par décret paru au *Journal officiel* du 26 septembre.

[Né le 26 octobre 1936 à Marrakech (Maroc), ancien élève de l'ENA, Bernard Prague a été notamment chef du service des relations commerciales, financières et industrielles à la direction des affaires économiques et financières du ministère des affaires étrangères (1983-1985), puis directeur adjoint de cette même direction (1985-1986), avant de devenir directeur du cabinet de Michel Noir, alors ministre délégué chargé du commerce extérieur (mars à juin 1987). Successivement ministre conseiller pour les affaires économiques et commerciales à la représentation permanente de la France auprès de la Commission des communautés européennes à Bruxelles (1987-1991), puis ambassadeur en Corée, d'avril 1991 à août 1993, Bernard Prague était membre du comité de réflexion sur le transport aérien depuis novembre 1994.]

Michèle Dantec a été nommée ambassadeur au Salvador, en remplacement de Gaston Le Paudert, par décret paru au *Journal officiel* du 26 septembre.

[Née le 20 janvier 1938 à Carhaix (Finistère), licenciée en droit, Michèle Dantec, qui fut nommée secrétaire adjoint des affaires étrangères en juin 1963, a occupé des postes à Canberra (1965) et à Caracas (1968), avant de rejoindre l'administration centrale (1972). Successivement premier secrétaire à Tegucigalpa puis au Honduras (1974), consul adjoint à Montréal (1977), deuxième conseiller à Kingston à la Jamaïque (1980), elle est affectée ensuite à la direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques du ministère des affaires étrangères (juin 1983 - mai 1986), puis nommée deuxième conseiller à La Havane (1986-1990), avant d'être déléguée dans les fonctions de sous-directeur d'Amérique centrale et des Caraïbes à la direction d'Amérique au Quai d'Orsay (1990-1993). Elle fut consul général à Turin et à Gênes de septembre 1993 à août 1996.]

CERN

Luciano Maiani, physicien italien, a été élu président du conseil du Laboratoire européen pour la physique des particules (CERN). Il prendra ses fonctions le 1er janvier 1997, en remplacement de l'ancien ministre français de la recherche Hubert Curien, qui occupe ce poste depuis trois ans.

[Né le 16 juillet 1941 à Rome, Luciano Maiani est un théoricien renommé. Il a notamment découvert, en 1970, le quark « *charmé* », avec Sheldon Glashow et John Iliopoulos. Depuis 1993, il exerce les fonctions de président de l'Instituto nazionale di fisica nucleare (INFN) italien. En 1979-1980, puis en 1985-1986, Luciano Maiani a passé deux périodes d'un an en qualité de « *professeur visiteur* » à la division de physique théorique du CERN. Les organes directeurs du laboratoire européen de Genève lui sont également familiers. Il y a en effet siégé au comité du supersynchrotron (1979-1983), au comité des directives scientifiques (1984-1991) et au comité du grand collisionneur de hadrons (1992-1993). Depuis 1993, il représentait l'Italie au conseil du CERN.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du vendredi 27 septembre sont publiés :

● **Fonction publique** : un arrêté portant nomination aux formations spéciales du Conseil supérieur de la fonction publique d'Etat. Cet arrêté est imposé par la recomposition récente du Conseil supérieur, qui confirme la moindre représentativité de la FSU (*Le Monde* du 10 septembre). Il concerne la commission des statuts, la commission de recours, la commission de la formation professionnelle et de la promotion sociale, ainsi que la commission centrale d'hygiène et de sécurité.

● **ONU** : un décret fixant la composition de la délégation française à la 51e session de l'Assemblée générale des Nations unies.

● **Commerce extérieur** : un décret portant nomination de conseillers du commerce extérieur de la France.

● **Epargne** : un décret fixant pour 1996 la rémunération de la garantie accordée par l'Etat aux fonds collectés par les caisses d'épargne et de prévoyance et aux fonds déposés sur les livrets d'épargne populaire.

● **Environnement** : un décret relatif au contrôle de la dissémination volontaire et de la mise sur le marché, à des fins civiles, de produits composés en tout ou partie d'organismes génétiquement modifiés.

● **Conseil économique et social** : un décret portant désignation des personnalités appelées à siéger dans les sections du Conseil économique et social.

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

– Maroc.

Alain,

Ces quelques lignes pour tes trente-huit ans.

Isabelle, Sophie, Julie.

Décès

– M. Marc Albertini,
son époux,
Paul-Louis et Pascale Albertini,
ses enfants,
Toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Geneviève ALBERTINI,
née LESNE
ancien administrateur
civil au ministère de la santé,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 26 septembre 1996, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Ferdinand des Ternes, le mercredi 2 octobre, à 11 heures.

L'incinération aura lieu à 14 heures, au cimetière du Père-Lachaise.

3, rue des Renaudes,
75017 Paris.
99, rue de Reuilly,
75012 Paris.

– Mme Murielle Arbouz
et tous ses proches,
Parents et amis,
ont la grande tristesse de faire part de la mort de

Didier ARBOUZ,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenue le 15 septembre 1996, à Issy-les-Moulineaux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

44, rue des Envierges,
75020 Paris.

– Mme Arthur Dyk,
son épouse,
Toute la famille,
ont la douleur de faire part de la disparition de

M. Arthur DYK,

le 26 septembre 1996.

L'inhumation aura lieu le mardi 1er octobre 1996 à 16 heures, au cimetière de Soisy-sous-Montmorency, où l'on se réunira.

21, rue d'Andilly.
95230 Soisy-sous-Montmorency.

– M. et Mme Jean-Daniel Sraer,
M. Marc Kelman,
M. et Mme Alain Kelman,
Mme Fernande Ojzerowicz,
M. et Mme Marcel Ojzerowicz,
ses enfants,
Judith, Joël, David, Sarah, Julia, Emmanuel, Olivier,
ses petits-enfants,
Mme Madeleine Mantout,
sa compagne,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Claude KELMAN,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 27 septembre 1996, en son domicile.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse, 3, rue Edgar-Quinet, 75014 Paris, le mardi 1er octobre 1996., rendez-vous à 14 h 45, entrée principale.

Un registre à signatures tiendra lieu de condoléances.

– Me Henri Hajdenberg,
président du Conseil représentatif des institutions juives de France,
Et les organisations membres du CRIF
ont l'immense tristesse de faire part du décès de

Claude KELMAN,

intervenu le 27 septembre 1996.

Nous pleurons tous ce grand militant exemplaire, qui avait été à la tête de tous les combats pour Israël et le peuple juif depuis de si nombreuses années et qui avait apporté une contribution exceptionnelle à la reconstruction de la communauté juive en France après la deuxième guerre mondiale.

CRIF
39, rue Broca,
75005 Paris.

– Le conseil d'administration du Mémorial du martyr juif inconnu et du Centre de documentation juive contemporaine,
Le comité exécutif
et son président,
M. Eric de Rothschild,
Le personnel du Mémorial et du CDJC,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Claude KELMAN,
président fondateur
du Mémorial du martyr juif inconnu.

Les obsèques auront lieu le mardi 1er octobre 1996 à 14 h 45, au cimetière du Montparnasse.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Saint-Agnan-de-Hautefort (Dordogne).
« Les Charreaux »

Mme Barbara Grace Freeman,
son épouse,
M. Charles Freeman,
M. Olivier Freeman,
ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Maxwell Irving FREEMAN,

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 30 septembre 1996 à 10 h 30, en l'église de Saint-Agnan-de-Hautefort, suivie de l'inhumation au cimetière de Saint-Agnan-de-Hautefort.

La famille remercie par avance toutes les personnes qui s'associeront à son deuil.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Florence Tallet,
Tourtoirac,
Tél. : 53-50-53-41.

– Mme Jeanine Miossec,
son épouse,
M. et Mme Jean-Marie Miossec
et leur fils Alexandre,
Suzanne Vattant,
Les famille Botte, Gagnaire et Vernet,
Parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Georges MIOSSEC,
violoncelliste,

survenu le 27 septembre, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Les obsèques religieuses auront lieu le mercredi 2 octobre à 15 heures, au cimetière nouveau de Neuilly-sur-Seine.

2, rue d'Orléans,
92200 Neuilly-sur-Seine.
12, clos des Baumes,
34980 Montferrier.

– Jean-Pierre et Anne Raffin,
et leurs enfants,
Georges et Annie Kirgo,
et leurs enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de leur père et grand-père

Léon RAFFIN,

le 26 septembre 1996.

La cérémonie religieuse a été célébrée le lundi 30 septembre 1996, en l'église de Vareilles (Saône-et-Loire).

Remerciements

– Mme Yvonne Le Pavec et sa famille vous prient d'accepter leurs sincères remerciements pour les marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Jean LE PAVEC,
magistrat honoraire.

La messe à son intention sera célébrée le samedi 5 octobre 1996, à 10 heures, en l'église de l'Assomption, 90, rue de l'Assomption, Paris-16e.

– Anne Ancelin Schützenberger,
professeur émérite à l'université de Nice,

dans l'impossibilité de remercier personnellement tous ceux qui ont témoigné leur affection lors de la disparition, le 29 juillet, de

Marcel-Paul
SCHÜTZENBERGER,
membre de l'Institut,
professeur honoraire
à l'université Paris-VII
(1920-1996),

les prie de trouver ici l'expression de ses remerciements reconnaissants.

« L'homme disparaît,
l'être, l'œuvre restent. »

Cf. Le Monde (ven. 2 août 1996).
La Recherche (octobre 1996).

Hommages

Martine BARRÈRE,
journaliste scientifique,

disparaissait le 30 septembre 1995.

Sa famille,
Ses amis,
Les associations AITEC, Global Chance, 4 D, Forum Plutonium,
organisent en son hommage un colloque « Science, pouvoir et démocratie », les 4 et 5 octobre au Sénat.

Messes anniversaires

– Une messe sera célébrée le samedi 5 octobre 1996, à 18 h 30, à l'intention de

Paul-Louis BEAUMONT,
inspecteur général honoraire
de l'éducation nationale,
croix de guerre avec palmes,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur des Palmes académiques,

en l'église Saint-Roch, 295, rue Saint-Honoré, Paris-1er.

Anniversaires de décès

– Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de

Pierre CARALP,

ceux qui l'ont connu et aimé continuent à l'accompagner de leurs pensées et de leurs prières.

– Le 30 septembre 1993, disparaissait

William MILITdO.

Il reste présent dans le cœur de ses amis.

– Ses parents, Michel et Renée,
Sa sœur, Sarah,
Ses grands-parents,
Sa famille,
Ses nombreux amis,
s'unissent par la pensée en ce jour pour la mémoire de

Yaël PINELLE,

disparue tragiquement en Turquie, le 30 septembre 1995, à l'âge de vingt et un ans.

« Si les baisers que je t'ai donnés se changeaient en étoiles, ton visage ressemblerait à la voie lactée. »

Colloques

Big Bang, Genèse et autres récits.
Récits de commencements, questions d'aujourd'hui, avec J. Botéro, assyriologue ; J.-C. Carrière, écrivain ; S. B. Diagne, philosophe ; Y. Masquelier, historienne ; T. Römer, théologien ; Trinh Xuan Thuan, astrophysicien. Samedi 5 octobre 10 heures - 18 heures. Tous publics. Sorbonne, salle Louis-Liard, 17, rue de la Sorbonne, 75005 Paris. Inscriptions : GLACS, 10, square Adanson, 75005 Paris. Tél. : (1) 47-07-57-16. Fax : (1) 45-35-12-92 http://cdfinfo.in2p3.fr/au-commencement.html.

Communications diverses

AUTOÉDITION

– La sixième journée du livre Adon se tiendra le samedi 5 octobre 1996, à la Maison des associations de Paris, nouveau forum des Halles, porte du Jour, grande galerie, niveau -3 (métro Les Halles), de 10 heures à 19 heures. Entrée libre.

Des auteurs présenteront leurs ouvrages, des stands sont réservés à des revues, associations et métiers du Livre.

Association pour la diffusion des œuvres autoéditées, 69, boulevard Saint-Marcel, 75013 Paris. Tél. : 43-27-16-87.

« La laïcité vue par Patrick Kessel (auteur de *Marianne, je t'aime*, éd. Bruno Leprince), le jeudi 3 octobre 1996, à 20 h 30. C.B.L., 10, rue Saint-Claude, Paris-3e. Tél. : 42-71-68-19.

Séminaires

La revue *PASSAGES* et l'*Association des amis de Passages* organisent un séminaire sur le thème :

Littératures de l'Est : redécouverte et dialogue sept ans après la chute du Mur, le mardi 8 octobre 1996, dans les locaux de la revue *PASSAGES* (17, rue Simone-Weil, 75013 Paris) de 9 h 30 à 12 heures et de 14 heures à 16 heures.

Avec : Emile Malet, Antonin Liehm, Marie-Thérèse Vernet, Besnik Mustaphaj, Michel Aucouturier, Luan Starova, Iisok Niborski, Nicole Gabriel, Henri Minczeles, Zofia Bobowicz, Virgil Tanase, Bernard Ullmann, Arina Ginzbourg, Ivan Djuric, Lucia Cathala, Edgar Reichmann, Marie-Claire Hoock-Demarle, Anne Coldefy-Faucard, Luba Jurgensen, Andras-Balint Kovacs, Hélène Bourgois.

Accès rue Simone-Weil : par le 79/83, avenue d'Ivry, 75013 Paris.

Réservation et inscription, tél. : 45-86-30-02. Fax : 44-23-98-24.

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE :

● **Séminaires**

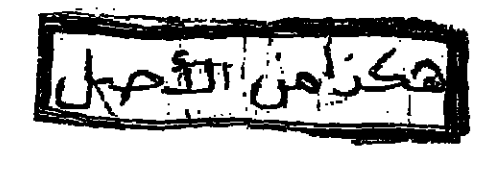
Baya MANSOURI et Georges MONTI : **« Droit communautaire et compabilité européenne comme concept philosophique du citoyen européen »**, 9, 16 et 23 octobre, 20 heures-22 heures, salle RC2, université Paris-VII, 2, place Jussieu, 75005 Paris. Catherine AUDARD : **« Citoyenneté et individualité morale »**, 18 octobre, 18 heures - 20 heures, amphi A, carré des Sciences, 1, rue Descartes, Paris. F. BALMES : **« Du Père à l'autre, Dieu dans la psychanalyse »**, 12 et 19 octobre, 10 h 30 -12 h 30, amphi A, carré des Sciences, 1, rue Descartes, Paris. Monique DAVID-MENARD : **« Fantasme et métaphysique »**, 10 et 17 octobre, 20 h 30 - 22 h 30, amphi A, carré des Sciences, 1, rue Descartes, Paris.

● **Samedi au tour d'un livre,**
Anthropologie du nom,
de Sylvain Lazarus, avec Alain Badiou, Natacha Michel, Yves Duroux (sous réserve), 19 octobre, 9 h 30 - 12 h 30, amphi B, carré des Sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Toutes les activités du Collège international de philosophie sont libres et gratuites. Renseignements sur salles, répondeur : 44-41-46-85. Autres renseignements : 44-41-46-80.

Soutenances de thèse

M. Valentin AHADJI soutiendra sa thèse de doctorat d'Etat (études germaniques) sur les plantations coloniales au Togo de 1884 à 1939, le mardi 1er octobre à 10 heures, à l'université Paris-VII-Denis-Diderot, tour 34-44, 3e étage, salle 305. Jury : Mme et MM. les professeurs Coquery-Vidrovitch, Hoock, Hubert (président), Schwartz, Thalmann (directeur).



HORIZONS

PORTRAIT

Pierre Mazeaud l'indocile



Le député (RPR) de Haute-Savoie et président de la commission des lois a plusieurs passions. La montagne en est une ; légiférer une autre. Mais il aime surtout claironner ce que les autres n'osent pas penser

IL appelle le portrait, *quand tant de ses pareils,* aujourd'hui, le découragent. « Au Bonheur des journalistes », Pierre Mazeaud tient boutique. Les citoyens bâillent d'ennui – et les hommes politiques eux-mêmes, parfois, avant d'avoir fini leur phrase... Lui, il claironne ce que les autres n'osent pas penser : que ce serait mieux, par exemple, s'il y avait au gouvernement des ministres compétents ; qu'un tel est un imbécile et que le cas de tel autre se règle en trois lettres (*L'Evénement du jeudi* daté 30 mai-6 juin). C'est le degré zéro de la politique, d'accord, mais c'est peut-être le seul qu'elle mérite en ce moment. Et quand on a passé l'âge de faire carrière, on peut bien s'amuser à parfaire sa réputation en malmenant celle de quelques autres.

Question renommée, le président de la commission des lois ne craint personne au Palais-Bourbon. Philippe Séguin préside, mais Pierre Mazeaud est le génie du lieu. Tout le monde le connaît, il connaît tout le monde, en tout cas parmi les assidus. Michel Sapin, qui était de ceux-là lorsqu'il siégeait au groupe socialiste de l'Assemblée nationale, avant de devenir ministre délégué à la justice, puis ministre de l'économie et des finances, a fréquenté son collègue RPR de Haute-Savoie à la commission des lois. Il distingue deux étapes. On ne le connaît pas : « *Insupportable et ramenard.* » On le connaît : « *Fidèle en amitié, une relation très saine avec les gens.* » Jean-Louis Debré, ministre de l'intérieur, confirme : « *Très fidèle en amitié.* » Il complète : « *Le cœur démarre avant la raison, parfois.* » Bernard Bosson, voisin haut-savoyard et centriste honni, tire son chapeau : « *Passionné et intègre* », puis le remet : « *Caractère extrêmement changeant et difficile ; avec lui, on ne sait pas sur quel pied danser.* »

« *Pierre Mazeaud, député à l'Assemblée nationale (Haute-Savoie)* » : en huit mots, tout est dit. Tout ce qu'il veut qu'on dise, en tout cas. D'autres sont députés de leur département. Il est, lui, comme l'exige l'orthodoxie républicaine, député de la nation, délégué par elle à l'Assemblée qui la représente. Que les électeurs de la cinquième circonscription de Haute-Savoie aient bien voulu l'y envoyer est secondaire. Des électeurs, Pierre Mazeaud en a cherché – et souvent trouvé – dans les portions les plus variées du territoire national : en Haute-Vienne, dans les Hauts-de-Seine, dans le Var, en Haute-Savoie.

Parlementaire il est, parlementaire il se veut, n'en déplaise au mauvais vent qui souffle sur les élus du peuple. Lui, du moins, il n'a jamais été ne serait-ce qu'effleuré par l'ombre d'un soupçon sur son intégrité. Ce n'est pas lui, non plus, qu'on accusera d'encombrer les cabinets ministériels de ses interventions afin de soigner sa réélection, ni de se multiplier, la même obsession en tête, de banquets d'anciens en remises de décorations, entre Thonon et Abondance, Evian et Samoens. Pierre Mazeaud est au Palais-Bourbon, rarement ailleurs, et cela pour y faire son métier, autrement dit : la loi.

Voilà du moins où il en est arrivé, à *soixante-sept ans* – on ne les lui donne pas –, après avoir beaucoup voyagé. A la fin des années 50, le jeune Pierre, fils de Jean Mazeaud, magistrat, neveu d'Henri et de Léon Mazeaud, professeurs de droit, se demande comment devenir à son tour un Mazeaud. Familier de la Fédération anarchiste, secrétaire général du Mouvement de la jeunesse libertaire, fondateur du Front étudiant, directeur du confidentiel, tonitruant et éphémère mensuel du même nom, il n'en prend pas vraiment le chemin. Certes, il étudie prudemment et filialement le droit et se prépare à devenir maître de conférences dans l'austère discipline du droit civil, affaire de famille depuis la Révolution : mais il fréquente tout aussi assidûment les caves de Saint-Germain-des-Prés et, avec acharnement, les sommets des Alpes.

Bref, Pierre Mazeaud se cherche. Michel Debré le trouve. Alerté peut-être par ses amis Léon et Henri Mazeaud – les jumeaux, dont l'un avait été arrêté à la place de l'autre et déporté à Buchenwald, avaient siégé ensemble au comité central du RPF, le parti fondé par de Gaulle en 1947 –, le premier premier ministre de la Ve République signifie au neveu agité que l'âge des plaisanteries tire à sa fin. Il le choisit d'abord comme répétiteur de son fils François, lequel garde aujourd'hui le souvenir d'un enseignant consciencieux et fatigant. Il lui propose ensuite d'entrer à son cabinet. Le *Journal officiel* ne portant aucune trace de sa nomination, faut-il en déduire que Pierre Mazeaud est entré dans la carrière politique comme « officieux » ?

« GAULLISTE de droite » aux yeux de François Debré, Pierre Mazeaud n'est pourtant pas près de s'assagir. Les deux fils Debré qui ont fait du droit – François, devenu journaliste, et Jean-Louis, ministre de l'intérieur – se souviennent avec effroi des semaines « sports-études » passées dans la maison de l'oncle Henri, à Thoury-Ferottes, dans la forêt de Fontainebleau, à l'approche des examens : lever aux petites heures, droit de 8 heures à midi, déjeuner au lance-pierres, varappe sur les rochers jusqu'au soir, retour aux polycopiés. « *Rude traitement* », soupire le ministre de l'intérieur. Vers la même époque, le chargé de cours, qui a passé entre-temps le concours de l'Ecole nationale de la magistrature et a été nommé *in partibus* juge d'instance au Lamentin (Martinique), abandonne la 4 CV de ses vingt ans et se lance dans les anglaises de sport. D'un coup de Triumph TR 3 (il ira jusqu'à la 5), il surgit dans les Alpes le samedi matin, monte au refuge l'après-midi, fait sa course le dimanche et pousse la porte de son bureau à Paris le lundi à 8 heures tapantes.

Ce n'est pas un montagnard pour rire. En juillet 1961, il se lance, avec le grand guide italien Walter Bonatti à l'assaut du Frenay, un pilier impossible sur le versant italien du Mont-Blanc. La tempête se lève. L'expédition fera quatre morts. Pierre Mazeaud est hospitalisé à Lyon, les pieds gelés. A Gaston Rebuffat, guide chamoniard qui chroniquait alors l'alpinisme dans *Le Monde* et qui avait participé aux secours, il déclare : « *Il n'est pas question que je renonce à l'alpinisme, cette moitié de mon être.* » Après le Frenay, malgré le Frenay, il y aura une tentative d'hivernale au Cervin, puis à la Civetta, en 1971, et une attaque abandonnée contre l'Everest, avant le succès, en 1978, à pas loin de cinquante ans. Pierre Mazeaud et la Haute-Savoie étaient voués à se rencontrer un jour, électoralement, après s'être beaucoup fréquentés à coups de piolet sur les parois et de crampons sur les glaciers.

> « Caractère extrêmement changeant et difficile ; avec lui, on ne sait pas sur quel pied danser »

L'autre « moitié de son être » l'entraîne dans une expérience de parachutisme électoral sur les hauteurs, beaucoup plus modestes, du Limousin. Chargé de mission au cabinet de Jean Foyer, alors ministre de la justice dans le gouvernement de Georges Pompidou, il est choisi par Pierre Juillet et Roger Frey pour aller, en 1965, disputer Limoges à un cacique socialiste, Louis Longequeue, qui mourra vingt-cinq ans plus tard sans avoir jamais quitté son fauteuil de maire. Le jeune loup du gaullisme a été largement devancé (mille neuf cents voix), mais il a la consolation, à la fin de la même année, d'apporter au général, dans la même ville, au second tour de l'élection présidentielle, près de sept cents voix de plus que n'en obtient François Mitterrand. De Gaulle le convoque et commence par lui passer un « savon ». Un an et demi plus tard, il l'inscrira en tête – le papier, aimablement communiqué par l'amiral Philippe de Gaulle, est sous verre au mur de son bureau – sur sa liste de suggestions pour le nouveau gouvernement Pompidou.

C'est que l'aventure limousine ne s'est pas arrêtée là. Georges Pompidou veut entamer le monopole de la gauche dans le Sud-Ouest. Pierre Mazeaud fait partie de la cordée de choc constituée par le premier ministre, et qui compte dans ses rangs Jacques Chirac et Bernard Pons. Devant la fine équipe, réunie à Solignac, l'alpiniste prononce une harangue politique du meilleur style. « *Chirac m'en parle encore !* », se réjouit-il. Le futur président de la République, alors chargé de mission au cabinet du premier ministre, a cessé d'hésiter entre une carrière dans l'aéronautique – il était familier des Dassault – et la politique, et s'est mis sérieusement à la seconde. Ce n'est pas lui qu'on rencontrerait dans les mauvais lieux limougeauds où il arrive à ses camarades Mazeaud et Jean-Pierre Dannaud de s'égarer.

Le résultat, c'est que Jacques Chirac est élu en Corrèze, quand ses compagnons mordent la poussière. Dans le gouvernement, Pompidou réserve un « *strapontin* » à son poulain d'Ussel, mais Mazeaud passe son tour. Pour la députation, il n'aura pas longtemps à attendre : mai 1968 apporte aux gaullistes une Chambre introuvable et à l'alpiniste un camp de base dans les Hauts-de-Seine. Il le conserve en mars 1973 et reçoit enfin un maroquin, celui de secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports dans le gouvernement de Pierre Messmer. Son ami Chirac le gardera au même poste, un an plus tard, lorsqu'il sera lui-même devenu premier ministre de Valéry Giscard d'Estaing. Fin 1974, le chef du gouvernement emporte à la hussarde, avec l'aide affairée de Charles Pasqua, la direction du parti gaulliste, l'UDR, qui avait soutenu Jacques Chaban-Delmas à l'élection présidentielle. Pierre Mazeaud dans *Le Monde* : « *Il* [Chirac] *n'a pas craint de heurter, il n'a pas manqué d'agir, il n'a pas redouté d'être jugé.* »

UN peu plus de vingt ans et quelques avatars plus tard, la formule pourrait s'appliquer à son auteur, aux deux tiers. Il ne s'agissait certes pas pour lui de prendre d'assaut le RPR, mais de s'attaquer à la forteresse judiciaire. Ne craignant pas de « *heurter* », Pierre Mazeaud « *n'a pas manqué d'agir* » – avec d'autant plus de célérité que le président de la République le lui avait personnellement demandé –, mais il n'a pas aimé, vraiment pas, « *être jugé* ». Le président de la commission des lois avait rédigé une proposition de loi tendant à aligner la prescription des abus de biens sociaux sur la norme des autres délits. Il s'agissait de limiter l'accès que la Cour de cassation, en faisant courir le délai de prescription à partir de la découverte de l'infraction, a ouvert aux juges dans les comptes des entreprises. Cela – honni soit qui mal y pense ! – pour l'avenir, uniquement pour l'avenir. Alain Juppé, craignant l'accusation d'amnistie déguisée, a reculé devant l'inscription de la proposition à l'ordre du jour des travaux parlementaires. « *Alain m'a fait passer pour un malhonnête. Je ne le lui pardonnerai jamais !* », tempêtait alors le législateur téméraire.

Sans pardonner ni oublier, Pierre Mazeaud avait, par la suite, renoué le dialogue avec le premier ministre, qui s'était « *excusé* ». Il avait même mis sa bonne réputation au service du garde des sceaux, pour lequel il ne déborde pourtant pas d'estime, en soutenant Jacques Toubon face aux critiques sur sa gestion des affaires parisiennes. Cela n'a pas duré : l'indocile Mazeaud a repris le dessus sur l'amical Pierre, et le premier ministre, après celui de la justice, a eu droit à son paquet. Jacques Chirac a même dû s'en mêler et adresser un blâme indirect au président de la commission des lois, en faisant savoir aux députés RPR qu'« *on ne peut se réclamer* [du président de la République] *si l'on ne soutient pas le gouvernement* ». Ce devait être le dernier mot. C'est raté. « *Tant que les décisions ne sont pas prises, il est bon qu'il y ait un débat d'idées* », a répondu le député de Haute-Savoie, tout en assurant de son soutien, quand même, « *le gouvernement et son chef* ».

Tout Mazeaud qu'on soit, il faut bien finir par arriver quelque part. Ministre ? « *J'ai un caractère odieux, je ne suis pas fait pour ça.* » Le chef de l'Etat lui avait promis, après son élection, la présidence de la commission de codification, chargée de transformer en jardin à la française la jungle des lois votées depuis trente ans. « *Tu seras le Portalis de la fin du XXe siècle* », l'a flatté Jacques Chirac. « *Je ne suis pas sûr qu'il sache exactement ce qu'a fait Portalis* », pontifie Mazeaud, ainsi ramené, deux cents ans en arrière, aux origines de sa gloire familiale. Le prochain renouvellement du Conseil constitutionnel est prévu en 1998. D'ici là, « Portalis » a le temps de codifier, et Pierre Mazeaud celui de... « *soutenir* » Alain Juppé.

Patrick Jarreau
Dessin : Robert Wagt

Wolf Lepenies, sociologue allemand

« Le nationalisme allemand n'est, selon moi, qu'un phénomène superficiel »

Six ans après sa réunification, l'Allemagne est, au dire de cet intellectuel très européen, dans une situation paradoxale : l'Est serait beaucoup plus conscient que l'Ouest des évolutions mondiales survenues depuis 1989

RECTEUR du Wissenschaftskolleg de Berlin, Wolf Lepenies, sociologue et historien allemand, s'exprime ici à l'approche du sixième anniversaire de l'unification allemande, réalisée le 3 octobre 1990.

« Vous avez consacré l'un de vos livres les plus récents à la façon dont les Allemands vivent ce que vous appelez *« l'événement inouï »* de l'unification. Six ans après le 3 octobre 1990, quel est l'état d'avancement de l'unité entre l'est et l'ouest du pays ?

– D'une manière générale, la question de l'unité allemande est passée au second plan, avec l'irruption de nouveaux problèmes liés à la globalisation de l'économie. Depuis la chute du mur de Berlin, nous avons surtout fait l'expérience des limites de la société du travail telle que nous la connaissions dans le passé. Ce changement-là dépasse largement les frontières de l'Allemagne, si bien qu'il n'y pas de grande interrogation sur les différences de toutes sortes qui peuvent encore subsister entre l'est et l'ouest du pays, pas de débat approfondi sur la « question allemande ». Tant mieux !

» Mais enfin, mon sentiment à moi, chaque fois que je prends l'avion de Berlin pour aller à Munich ou à Cologne, c'est que je change de pays. Dans une large mesure, l'Ouest ne se rend pas compte que le monde a changé radicalement depuis 1989 et se réfugie dans une niche de confort, au demeurant illusoire. Alors que l'Est, qui traîne pourtant une réputation de provincialisme, est en fait beaucoup plus conscient des évolutions mondiales, plus moderne sans doute.

» La raison de ce paradoxe, c'est qu'on a vécu là-bas avec beaucoup de brutalité les problèmes économiques contemporains, qui se traduisent, hélas, par plus de chômage. Le phénomène de désindustrialisation qui s'est abattu sur l'Est nous donne sans doute un avant-goût de ce que nous prépare l'avenir, à nous tous.

– Quel héritage ou apport de l'ancienne République démocratique allemande discernez-vous dans l'Allemagne d'aujourd'hui, sur le plan culturel, entre autres ?

– Très maigre. On ne pouvait pas sauver grand-chose de la République démocratique allemande dans la mesure où beaucoup de ce qui s'y faisait relevait d'une « culture de l'événement ». Cette dernière résidait tout autant ou davantage dans la mise en scène que dans le message ou le contenu qui était dispensé. Certes, il y a de grands noms qui restent encore très présents. Je citerai, pour le théâtre, Frank Castorf à la tête de la Volksbühne. Mais on sent, chez lui comme chez d'autres, une volonté de ne pas rayonner au-delà de sa sphère, un réflexe insulaire qu'on peut regretter. Je citerai aussi Christa Wolf, dont le dernier roman, *Médée*, est très supérieur à ce que la critique a bien voulu en dire, ou bien le romancier berlinois Günter de Bruyn.

> L'unification européenne, atteinte à la faveur de l'Histoire, est une situation fort heureuse pour l'Allemagne

» Mais Kurt Masur, une autre grande figure de l'Est, est aujourd'hui à New York... Non, s'il y a héritage, c'est sous une forme plus subtile. On sent ainsi, chez nos compatriotes de l'Est et en particulier dans les générations montantes, une volonté de redonner sens aux valeurs morales, une attitude de probité et de droiture qui est particulièrement remarquable dans les domaines que je connais : la sociologie et la recherche historique.

– Qualifiez-vous cette attitude de « prussienne » ?

– Non, pas vraiment. La biographie des gens de l'Est est surtout marquée par l'expérience d'un régime totalitaire, communiste et auparavant nazi. Du coup, ils ont tendance à considérer la démocratie et toute forme de discours politique avec une distance critique qui prend, malheureusement, souvent la forme d'un scepticisme de mauvais aloi. On entend des gens de l'Est pester contre la complexité des textes juridiques en vigueur et manifester une certaine nostalgie pour le temps passé. C'est un phénomène qui me préoccupe.

– Quelle est la forme prise par le sentiment national ? Discernez-vous les éléments d'un patriotisme, voire d'un nationalisme allemand ?

– Le sens de la communauté, autrement dit le patriotisme hérité des Lumières, n'est pas assez marqué. Je regrette qu'il n'y ait pas plus d'engagement pour la notion de bien commun dans l'Allemagne d'aujourd'hui. Quant au nationalisme allemand, il n'est, selon moi, qu'un phénomène superficiel : tous les plaidoyers pour un nouveau *Sonderweg* allemand ne sont que des jeux sans grande portée intellectuelle, bien qu'ils soient largement repris par les médias.

– Comment la nouvelle Allemagne unifiée souhaite-t-elle utiliser sa nouvelle puissance pour s'affirmer dans le monde ?

– Il n'y a pas de rêve de grandeur, ni de tentation d'hégémonie. Je constate plutôt que l'Allemagne a tendance à se coiffer la tête d'un bonnet de nuit dès qu'il s'agit de parler au reste du monde. Regardez la politique prudente des instituts Goethe en Europe centrale et de l'Est, où j'ai souvent l'occasion de me rendre. Je ne vois pas là, par exemple, de véritable ambition culturelle, et j'aimerais même que nous soyons un peu plus volontaires sur le plan de notre diplomatie linguistique.



LIONEL PORTIER

– Le gouvernement s'apprête à déménager à Berlin, aux alentours de 1999. Cette « République berlinoise » va-t-elle apporter beaucoup de changements à la culture politique du pays ?

– Il est indéniable qu'il s'agira d'une autre République, sans doute plus sensible à la dimension culturelle des choses, à l'art et aux manifestations de l'esprit. Les élites venues de tous les horizons y auront plus l'occasion de s'y rencontrer qu'à Bonn. Rendez-vous compte, une ville qui possède trois opéras dispose vraiment d'un « plus »...

–... largement remis en cause par les restrictions budgétaires en cours...

– Je ne nie pas ce problème, mais je persiste à penser qu'en Allemagne il y a plus d'argent disponible que de bonnes idées. On peut faire des économies et continuer quand même à financer de grandes choses. Toutefois, en ce qui concerne Berlin, il faudra s'armer de beaucoup de patience. Sur la Potsdamer Platz, qui est aujourd'hui le plus grand chantier d'Europe, on voit se dresser d'immenses immeubles qui risquent de ne pas être occupés pendant longtemps. La transition ne va pas de soi.

– Bien calée dans sa nouvelle géographie, l'Allemagne est-elle en train de retrouver une place centrale au cœur de la *Mitteleuropa* et de réaliser ainsi un vieux rêve : celui d'un « ordre de paix » européen avec l'Allemagne en son centre ?

– Le terme de *Mitteleuropa* n'est plus employé, et l'on aurait tort de le réutiliser. La notion de *« noyau »* et de *« puissance centrale »* est elle-même à prendre avec beaucoup de précautions. De la même façon qu'on aurait tort de comparer les ambitions de Kohl à celles de Bismarck. La puissance n'est plus l'élément fondamental de la politique internationale. Les temps ont bien changé de ce point de vue-là. Mais il est vrai que l'unification européenne, atteinte à la faveur de l'Histoire, est une situation fort heureuse pour l'Allemagne.

– L'an dernier, les puissances alliées ont célébré le cinquantième anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale. L'Allemagne paraît désormais être mûre pour s'engager sur la voie de la « normalité ». La page du passé a-t-elle été tournée ?

– Au contraire. Je constate que les générations montantes manifestent un désir encore plus fort que leurs aînés de parler du passé. Mes trois enfants, par exemple, ne sont pas prêts à entendre parler du mot de « normalité ». Au fond, on constate que les jeunes de la génération de 1968, en dénonçant violemment l'attitude de leurs pères pendant le nazisme, sont passés à côté d'une interrogation approfondie sur le nazisme. Il s'agissait d'une attitude de revanche et de combat antifasciste dépourvue de profondeur intellectuelle.

» Je peux en parler puisque j'en étais : j'ai insulté mon père mais je n'ai pas cherché à discuter avec lui. Aujourd'hui, ça change. Voyez le très grand succès en Allemagne d'un livre comme celui du jeune sociologue américain Daniel Godhagen, *Les Exécutants zélés du nazisme*, succès qui contredit tout ce qu'on peut affirmer sur les Allemands tournant la page de leur passé. Les jeunes générations veulent ouvrir les yeux sur le passé, réfléchir, décortiquer le phénomène nazi. Impossible de parler d'un rapport « normal » ou « décontracté » des Allemands vis-à-vis de leur passé. »

Propos recueillis par Lucas Delattre

Un esprit curieux de tout



WOLF LEPENIES

RARES sont les lieux de rencontres interdisciplinaires qui, comme le Wissenschaftskolleg (Collège scientifique) de Berlin, permettent à des scientifiques et intellectuels d'approfondir en toute liberté le sujet de leur choix. Depuis 1986, le sociologue et historien Wolf Lepenies dirige cette prestigieuse institution financée par le Land de Berlin et ponctuellement soutenue par de grands noms de l'industrie (Daimler-Benz, Schering, etc.).

Le Wissenschaftskolleg accueille chaque année quarante *« fellows »* venus du monde entier. Physiciens, biologistes, philosophes, musiciens, historiens... s'y croisent à l'ombre des arbres du beau quartier de Grunewald. Inspiré de l'Institute for Advanced Studies de Princeton, le Collège a encouragé à son tour la mise en place d'institutions sœurs à Budapest, Bucarest, Varsovie et Jérusalem.

Esprit curieux de tout, Wolf Lepenies, né en 1941, n'est pas homme à s'enfermer dans une quelconque tour d'ivoire. A l'aise dans son rôle d'intermédiaire d'une discipline à l'autre – ainsi qu'entre monde scientifique et espace public –, cet ancien titulaire de la chaire européenne du Collège de France s'exprime volontiers sur les questions politiques du jour.

Dans un essai de sociologie sur l'unification allemande paru en 1992 (*Folgen einer unerhörten Begebenheit, Die Deutschen nach der Vereinigung*, non traduit en français), il analysait les composantes de ce qu'il appelait le *« malaise allemand »* en dénonçant tout à la fois la certitude conquérante de l'Ouest et l'apathie nostalgique de l'Est après la chute du mur de Berlin en 1989.

« Absence de tact d'un côté, ressentiment de l'autre : voilà où nous en sommes en Allemagne », écrivait-il alors en exhortant ses compatriotes à plus de *« sens commun »*. Aujourd'hui, six ans après l'unification, Wolf Lepenies n'a pas changé d'avis. Mais c'est pour ajouter tout aussitôt qu'il est de moins en moins utile de faire porter le débat sur une quelconque *« question allemande »*, tant il est vrai que les phénomènes de notre temps dépassent les frontières classiques de la nation. Si Wolf Lepenies désire que les Allemands définissent au plus vite le sens de leur vie commune (et cessent d'entrer à reculons dans l'histoire comme une *« nation tardive »*), c'est pour aussitôt les appeler à dépasser les limites de l'interrogation sur soi, voire du nombrilisme.

L. D.

Elias Sanbar, historien palestinien

« M. Nétanyahou cherche à rendre les Palestiniens responsables de l'échec du processus de paix »

Pour le directeur de la « Revue d'études palestiniennes », Israël réédite une stratégie de provocations déjà utilisée à la fin de 1991

HISTORIEN palestinien né en 1947 à Haïfa et exilé avec les siens à l'âge d'un an, Elias Sanbar dirige à Paris la *Revue d'études palestiniennes*. L'auteur, entre autres livres, de *Palestine, le pays à venir* (L'Olivier), répond à nos questions sur la politique d'Israël envers les Palestiniens, au moment du regain de violence en Cisjordanie et à Gaza.

« Le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, est-il en train de renoncer au processus de paix ?

– On ne peut pas se contenter de dire que M. Nétanyahou ne veut pas de la paix. Le problème, c'est qu'il veut et la paix, et la terre. Ce n'est pas seulement une nuance sémantique. Cela permet de comprendre sa démarche. Il continue d'affirmer son désir de paix mais il ajoute qu'il échangera la paix contre la paix. Il dit : donnez-moi la paix mais je garde les territoires occupés et les frontières en l'état.

» Si la situation, déjà dramatique, ne débouche pas sur une crise plus grave, il est fort probable que M. Nétanyahou continuera de prétendre que depuis son arrivée au pouvoir il ne veut pas remettre en cause son attachement à la paix, mais qu'il n'est pas pour autant tenu par les engagements pris par ses prédécesseurs travaillistes. Quels sont ces termes initiaux sur lesquels tout le processus s'est engagé ? *Primo*, les éléments de référence de la négociation sont les résolutions de l'ONU. *Secundo*, cette négociation doit être fondée sur l'échange de la terre contre la paix.

– L'abandon de ces deux termes de la négociation marque-t-il une rupture fondamentale avec la politique du précédent gouvernement ?

– Bien sûr. Non seulement avec la politique des travaillistes, mais avec l'ensemble des règles acceptées par les acteurs du processus de paix. Ce sont ces règles du jeu que M. Nétanyahou essaie de modifier. En plus, il y a une autre règle implacable qui a été imposée par les Américains d'emblée et que l'on peut résumer ainsi : gare à celui qui mettra à mort le processus de paix ! Cette règle reste valide. C'est pour cela que la stratégie diplomatique du Likoud vise, à force de provocations, à pousser l'acteur palestinien à sortir du jeu, à lui faire porter le chapeau de l'échec de la négociation, à le rendre responsable de la noyade du processus. Les derniers événements s'inscrivent dans cette stratégie.

> « Le premier ministre israélien pense, à tort, qu'il peut faire des concessions de forme, sans rien céder sur le fond »

» On l'oublie souvent, mais nous avions déjà expérimenté cela après la conférence de Madrid, en novembre 1991, lorsque la négociation s'ouvrit à Washington avec le Likoud. Pendant deux ans, les provocations israéliennes furent quotidiennes, pour que la délégation palestinienne, extrêmement affaiblie, claque la porte et endosse la responsabilité de l'échec. Cette stratégie a repris de plus belle depuis le retour du Likoud au pouvoir.

– La majorité des Israéliens restent pourtant attachés au processus de paix. M. Nétyanahou, qui n'a rien d'un homme politique suicidaire, l'aurait-il oublié ?

– M. Nétanyahou pense, à tort, qu'il peut faire des concessions de forme sans rien céder sur le fond. Il est aussi prisonnier de sa base, de son discours. C'est, pour lui, un défi extrêmement complexe, et quasiment impossible à relever, car trop contradictoire en lui-même. Sa brutalité l'aveugle également, quels que soient, s'il en a, ses dons de politicien. En outre, et sans le faire explicitement, il a donné une sorte de feu vert aux ultras. Comme dans un jeu de chaises musicales, les dirigeants du Likoud qui paraissaient les plus durs sont obligés, parce qu'ils sont au gouvernement, d'adopter un comportement acceptable, de mettre un peu d'eau dans leur vin, en offrant une marge d'action à des éléments encore plus durs.

» Il suffit de voir à quel point nombre de colons extrémistes agissent comme s'ils avaient reçu un feu vert pour mener leurs exactions. C'est une spirale sans fin. Il y aura toujours quelqu'un qui versera dans la surenchère. Cela crée une situation évidemment très malsaine sur le terrain.

– Le président Bill Clinton, s'il est réélu, comme c'est probable, exercera-t-il des pressions sur M. Nétanyahou pour l'obliger à reprendre la négociation ?

– La campagne électorale américaine est un facteur secondaire. Les demandes adressées publiquement par Washington à Israël sont sans doute traditionnellement moins insistantes en cette période. Ce qui est plus important pour les Américains, c'est que le processus de paix est leur bébé, et qu'il s'inscrit dans toute une vision régionale. Sont-ils prêts à mettre en péril cette vision d'une *pax americana*, à laisser les choses filer entre leurs doigts, ou vont-ils se ressaisir et veiller à leurs intérêts ? Ils sont aujourd'hui placés face à leurs responsabilités. Ils devraient s'inquiéter de la résurgence possible de l'Intifada, et du risque que six années de travail diplomatique soient réduites à néant.

– Dans l'hypothèse où le processus de paix s'enliserait définitivement, considéreriez-vous qu'il aurait été un phénomène positif ou négatif pour les Palestiniens ? Laisserait-il en héritage certains acquis ?

– Il n'y a malheureusement pas d'acquis définitif dans l'Histoire. Mais il faut distinguer la négociation elle-même, avec ses hauts et ses bas, et le fait que ce conflit ne peut être résolu que par voie négociée, sur la base de l'acceptation mutuelle et des bons rapports de voisinage. Sur ce dernier registre, les Palestiniens ont gagné des choses fondamentales. Ils ont gagné une reconnaissance. Ils ont gagné un début d'évacuation des forces d'occupation – même si celui-ci est aujourd'hui menacé sur le terrain. Ils ont gagné un retour de leurs institutions sur le sol national. Ils ont prouvé au monde qu'ils voulaient vivre en paix. »

Propos recueillis par Jean-Pierre Langellier

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction :
Thomas Ferenczi, Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre,
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

SIÈGE SOCIAL : 21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL. : (1) 42-17-20-00. Télécopieur : (1) 42-17-21-21 Télex : 206 806 F

L'Extrême-Orient instable

Suite de la première page

Dans la péninsule coréenne, il y avait eu auparavant le chantage nucléaire de Pyongyang, lors de la délicate négociation au cours de laquelle Washington tentait de convaincre les héritiers masqués de Kim Il-Sung de renoncer à se doter de l'arme atomique.

L'actuelle tension diplomatique sino-japonaise à propos d'un archipel inhabité – entre deux pays dont les gouvernements avaient pourtant déployé des efforts certains pour calmer leurs relations – est une autre illustration du poids de l'histoire dans la vie moderne de ces Etats. On y voit les gouvernements de Pékin et de Tokyo ruser avec un passé qui n'a pas fait l'objet de catharsis et nourrit encore des nationalismes dangereux.

Cette tension au sujet des Senkaku-Diaoyu s'explique partiellement par l'enjeu économique que représenterait l'exploitation des gisements d'hydrocarbures et de minerais que la zone est supposée abriter. Mais d'autres pommes de discorde entre les deux puissances majeures de la région, qui se sont déjà fait la guerre deux fois au cours du siècle écoulé, pourraient tout aussi bien se faire jour à l'heure où la Chine émerge comme un contrepoids sérieux au rôle économiquement majeur joué jusqu'à présent par le Japon en Extrême-Orient.

Pékin n'a pas renoncé à armer un client comme la Birmanie et à affirmer sur les eaux de la mer de Chine méridionale une « souveraineté indiscutable »

En Corée du Sud, le nationalisme, allié à un profond ressentiment antijaponais, n'est pas non plus dépourvu de dangers. D'autant qu'aux incertitudes liées à la situation au nord et à l'avenir de la péninsule s'ajoutent des considérations plus prosaïques comme les difficultés de ces peuples à cohabiter – même dans le monde moderne. Les patrons coréens, par exemple, sont parmi les plus impopulaires des investisseurs dans le capitalisme chinois renaissant (derrière, il est vrai, leurs homologues de Hongkong et de Taïwan). Les ouvriers chinois leur reprochent la discipline rigoureuse – singulièrement éloignée du « socialisme aux bras ballants » – qu'ils font régner dans les usines qu'ils dirigent.

La marine chinoise, pour sa part, a affiché son intention de devenir un gendarme régional en se permettant d'envoyer ses sous-marins narguer des navires américains en mer Jaune (terme qui n'a rien à voir avec la couleur de l'eau mais signifie symboliquement, en chinois, un rattachement à l'autorité de l'empereur).

Dans le sud-est de ce « continent » asiatique – qui ne mérite pas vraiment ce nom, produit de l'européocentrisme des siècles précédents – les choses paraissaient, ces dernières années, aller dans le sens d'une accalmie durable des poussées de fièvre.

A partir des années 80, Pékin a définitivement renoncé à appuyer ou susciter des insurrections communistes, a normalisé ses relations avec l'Indonésie, où le communisme est banni depuis 1966, puis avec le Vietnam, après vingt ans de brouille. La Chine a resserré ses liens avec l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Asean), contresigné l'accord de paix de 1991 sur le Cambodge et accepté de participer, dès sa fondation en 1994, au Forum régional de l'Asean sur les questions de sécurité. Le dialogue a succédé à la subversion.

Pékin n'a pas pour autant renoncé à armer un client comme la Birmanie et à affirmer sur les eaux de la mer de Chine méridionale une « souveraineté indiscutable » que lui contestent, au moins en partie, quatre Etats de l'Asean. Face à ces revendications, la région commence d'ailleurs à se rebiffer. De récentes manœuvres navales indonésiennes, au large du gisement gazier de Natuna, ont fourni la dernière illustration d'une méfiance croissante à l'égard d'une Chine dont la manière, en diplomatie, a beaucoup plus changé que les fins. Pékin a pris tout bonnement acte du développement de ses voisins méridionaux et de leurs nationalismes.

Si le début d'accès à la maturité économique a encore fortement tendance à se traduire par des postures ostentoirement martiales, le défaut d'institutionnalisation de la vie publique explique également cette propension. C'est pourtant bien de cette carence institutionnelle que naissent la plupart des crises internationales. Vue sous cet angle, l'Asie du Sud-Est a beau paraître moins fragile, de nos jours, sur le plan de la sécurité, que celle du Nord-Est, elle n'en est pas pour autant à l'abri des retombées que provoqueraient chez elle une montée des tensions autour des mers baignant la Chine, la Corée et le Japon.

Une des raisons essentielles qui font que l'Extrême-Orient risque de faire parler de lui au plan de la stabilité stratégique est précisément la nature de son émergence en tant que nouveau pôle économique. Hormis le Japon, qui joue dans une classe supérieure, toutes ces économies sont articulées autour d'exportations qui se disputent les marchés mondiaux sur un éventail de production relativement étroit. Leurs facultés d'adaptation sont certes légendaires et régulièrement confirmées, mais cette qualité peut se révéler une arme à double tranchant.

Ainsi Taïwan s'aperçoit-il aujourd'hui de la dépendance politique que créent, vis-à-vis du continent, ses investissements et l'excédent commercial – unique parmi les partenaires de la Chine – qu'il en tire. Or cet excédent lui permet tout juste de rembourser son propre déficit envers le Japon. Il en devient du coup un atout pour la Chine : celle-ci pèse sur la classe d'affaires taïwanaise pour qu'elle joue, à Taïpeh, en faveur des intérêts du continent. Le président Lee Teng-hui s'en est lui-même récemment inquiété.

De même, les pays d'Asie du Sud-Est dépendent encore tellement des investissements venus du Nord-Est (Japon, Taïwan, Corée du Sud, Hongkong), et les fortes minorités chinoises de la sous-région ont investi, ces dernières années, tant de milliards de dollars en Chine, que tous tremblent à l'idée d'une crise en Extrême-Orient, politique ou économique.

Un mystérieux sous-marin inspiré de lubies moribondes s'échouant sur des rives adverses n'est pas nécessairement le signe annonciateur d'un cataclysme régional. C'est à coup sûr un avertissement de plus, passablement inquiétant, dans une situation qui demeure bien volatile.

Francis Deron, Jean-Claude Pomonti et Philippe Pons

Le Monde

ÉDITORIAL

Exclusion : un projet sans audace

DÉFINIE par le dictionnaire comme le fait de faire contribuer certains membres d'une collectivité nationale à l'assistance, financière ou matérielle, d'autres personnes, la solidarité n'est pas, *stricto sensu*, au cœur de l'avant-projet de loi d'orientation sur le « *renforcement de la cohésion nationale* » rendu public, lundi 30 septembre, par MM. Barrot et Emmanuelli.

Financièrement parlant, le gouvernement n'a pas osé traduire en actes les discours qui avaient en grande partie permis à Jacques Chirac de remporter l'élection présidentielle. Le 17 février 1995, prononçant le « discours fondateur » de sa campagne, le candidat Chirac avait dénoncé – l'expression a depuis fait florès – « *la fracture sociale* » qui divise le pays. « *Il existe aujourd'hui*, ajoutait-il alors, *une France vulnérable, une France blessée, qui paie par le chômage et l'exclusion, la facture de nos conservatismes. Et l'autre France ne peut pas l'accepter.* » Constatons en tout cas que le gouvernement n'a pas voulu lui demander de mettre la main au porte-monnaie. Les moins pauvres paieront pour les plus pauvres, telle semble être, en définitive, la philosophie retenue par le gouvernement d'Alain Juppé.

Vouloir donner du travail d'utilité publique aux titulaires de minima sociaux en transformant leur allocation en salaire d'activité est incontestablement un moyen de les réinsérer. N'y avait-il pas d'autres solutions, pour créer, en cinq ans, 300 000 emplois d'initiative locales, que de procéder, par souci d'économie, à une réforme de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) qui aboutira, en fin de compte, à faire perdre à 121 00 personnes 1 100 francs par mois, 130 000 autres perdant purement et simplement leur droit à l'ASS ? Contrairement à ce qu'avait promis M. Chirac, à un an et demi des élections législatives, le gouvernement n'a pas osé « *tout faire* » pour réduire la fracture sociale.

Tout n'est pas négatif, loin s'en faut, dans cet avant-projet. Concernant en particulier les droits fondamentaux et la prise en charge sanitaire des personnes vivant en situation de grande précarité, il devrait permettre d'indéniables avancées. De la même manière, même si les mesures proposées sont encore insuffisantes, son volet logement propose lui aussi des mesures qui vont dans le bon sens.

Selon le Conseil supérieur de l'emploi, des revenus et des coûts, quelque douze millions de personnes vivent actuellement en France en situation de précarité. Il y a quelques jours, l'Insee a rendu publique une enquête montrant un accroissement des inégalités et, notamment, une progression de la pauvreté dans les tranches d'âge les plus jeunes. A l'évidence, le texte proposé par MM. Barrot et Emmanuelli ne permettra pas de s'attaquer en profondeur à ce « *mal français* ». Réduire la fracture sociale : un jour ou l'autre, contraint ou forcé, le gouvernement – celui-là ou un autre – devra bien se résoudre à accepter l'idée toute simple que seul un partage plus équitable des richesses et du travail permettra de réduire les inégalités les plus flagrantes.

Sans quoi, comme l'avait fort bien expliqué M. Chirac durant sa campagne, c'est le tissu social qui se désagrégerait encore davantage.

Délivrance *par Peter Sís*



DANS LA PRESSE

LA TRIBUNE DESFOSSÉS
Pascal Aubert

■ La France est décidément une bien singulière entreprise. Dirigée depuis dix-huit mois par un PDG bourré de bonnes intentions mais sans inspiration, elle peine à trouver le chemin du redressement. [...] Chacun sait, dans l'entreprise, que le président du conseil d'administration ne pourra soutenir éternellement le PDG déstabilisé sans faire courir un risque sérieux à la majorité de son conseil. [...] L'heure venue, peut-être faudra-t-il confier les rênes à un audacieux pour éviter que le capital de la maison France ne change de mains.

L'HUMANITÉ
Charles Silvestre

■ Le gouvernement est pris dans un paradoxe qui tourne à l'aberration : lorsque la société s'émeut de la recrudescence des violences, c'est aux enseignants que M. Bayrou demande de faire face, mais ce sont ces mêmes enseignants qui se trouvent ensuite diminués par le gouvernement ! La violence sociale naît aussi dans des bureaux bien capitonnés. La grève d'aujourd'hui est la première grande grève de la rentrée. Et, déjà, elle présente des traits qui rappellent le mouvement social de l'an dernier : l'attachement au service public, le refus de laisser se défaire le tissu social et de laisser compromettre les atouts économiques du pays, la volonté de défendre l'avenir de ses enfants. Les grèves ne se reproduisent pas à l'identique, mais le mouvement de fond est là.

LIBÉRATION
Gérard Dupuy

■ Il faut être juste avec le projet gouvernemental [NDLR : de lutte contre l'exclusion]. Cette « *mise au travail* » des Rmistes, incluse dans un ensemble législatif qui fait preuve d'une réelle ouverture d'esprit en faveur des plus démunis, n'a pas les relents moralisateurs et punitifs que les adversaires du *Welfare State* utilisent aux Etats-Unis contre les (maigres) subsides accordés aux plus pauvres. Et il n'y a aucune raison de se résigner à ce que le RMI se transforme en nasse pour ceux-là mêmes qu'il est censé aider. Mais le danger existe objectivement de créer deux catégories de malheureux : les méritants, qui accepteront de travailler, et les autres.

L'avenir incertain du cinéma

L'ÉTUDE commandée par l'association Auteurs réalisateurs producteurs (ARP) sur les perspectives, à l'horizon 2005, du cinéma français (*Le Monde* du 28 septembre) met en évidence plusieurs aspects significatifs de l'avenir en ce domaine. Elle nous renseigne aussi sur l'état des lieux actuel. Le rapport établi par le Bureau d'informations et de prévisions économiques (BIPE) s'appuie sur une *description économique du cinéma en 1995*, année de référence. On y lit ce que devraient être, en pure logique d'économie libérale, les rapports de forces réels, ceux qui correspondent au poids financier des diverses sources de revenus des producteurs de films.

Sur une recette totale de 2,86 milliards de francs, la vente des billets en salles ne fournit que 317 millions. Les salles n'occupent que la cinquième place parmi les huit sources de revenus du cinéma, très loin derrière le petit écran.

La télévision en clair (696 millions de francs) et la télévision payante, c'est-à-dire Canal Plus (701 millions), représentent ensemble la moitié des rentrées. Davantage, en réalité, puisque la troisième source de revenus par ordre décroissant (580 millions), le fonds de soutien auquel les producteurs ont accès pour leurs investissements, est approvisionnée pour près de moitié par un prélèvement imposé aux chaînes. Il faut y ajouter les chaînes thématiques (81 millions de francs), le *pay-per-view* (7 millions) et la vidéo (23 millions). Quant aux revenus de l'exportation (397 millions), qui occupent le quatrième rang, ils ne distinguent pas entre les ventes à l'étranger des droits pour les salles et celles des droits de télévision. Ce déséquilibre flagrant, s'il pèse nécessairement sur la nature des « produits » (les films), est loin d'être devenu déterminant. Si c'était le cas, toute la production cinématographique ressemblerait à des téléfilms.

VOLONTÉ POLITIQUE

Contre cette stricte logique économique fonctionne en effet un autre système. Celui-ci s'est mis en place depuis longtemps : les prémices remontent à l'entre-deux-guerres ; les fondations, à la Libération ; l'architecture date de l'époque Malraux ; les premières adaptations à l'ère audiovisuelle, des ministères Jacques Duhamel et Michel Guy, les principaux ajustements contemporains, de l'époque Lang. Il s'agit d'une volonté politique clairement affirmée de défense du cinéma, qui s'est traduite le moment venu par la décision de faire payer les télévisions sans leur accorder en contrepartie de pouvoir équivalent sur la production des œuvres.

Parce que, justement, il s'agit – en principe – d'œuvres. Tout le dispositif complexe et, à l'usage, plutôt efficace si l'on en juge par la capacité de survie du cinéma français comparé à ses cousins, d'Europe de l'Ouest entre autres, repose sur cette bizarrerie nationale qui, depuis le mouvement avant-gardiste des années 20, et surtout le grand essor de la critique des années 50, a imposé l'idée que le cinéma est un art.

Sans ce « coup de force », jamais André Malraux (qui dès son *Esquisse d'une psychologie du cinéma*, en 1941, prenait ardemment parti pour l'importance esthétique des films) n'aurait fait de la défense du cinéma par les pouvoir publics un enjeu national auquel l'auteur de *L'Espoir* a associé son nom dès son arrivée au ministère de la culture.

De même, si les politiques ont pu défendre l'« exception culturelle » à Bruxelles au profit des professionnels, c'est en s'appuyant sur la valeur artistique de ces « produits » particuliers. Bien des éléments incitent à penser que cette chaîne qui relie l'esthétique, l'économique et le politique est en danger. Quand, tout en s'en tenant aux chiffres, l'étude du BIPE souligne que « *derrière ces évolutions quantitatives risque de se profiler une modification profonde de la filière* », elle dit dans son langage prudent que les rapports de forces sont fragiles, et que la vigilance s'impose. Alors que les doctrines libérales dominent, il n'est en effet nullement assuré que l'influence du petit écran sur le grand restera éternellement contenue.

SIGNAL INQUIÉTANT

Les récentes décisions du CSA entrebâillant la porte à un « *assouplissement* » des obligations des chaînes envers le cinéma lors du renouvellement des concessions de TF 1 et de M 6 ont valeur de signal inquiétant.

Le développement des nouvelles technologies de diffusion et de réception des images, et les fusions à l'échelle continentale, voire mondiale, qu'elles induisent, modifient radicalement le paysage sur lequel a été établie la réglementation, et donnent naissance à des intervenants beaucoup plus puissants qui agissent dans un domaine beaucoup plus émietté (en nature des services proposés comme en implantation géographique) et donc moins contrôlable.

Les études prospectives présentées par l'ARP, qui envisagent quatre scénarios possibles, du plus sombre au plus optimiste, concluent dans tous les cas au renforcement de la télévision sous ses différentes formes dans les dix ans à venir.

Jean-Michel Frodon

DHL, Strasbourg et la démocratie

par Catherine Trautmann

DANS une France qui compte plus de trois millions de chômeurs, dans un pays dont le discours officiel affirme depuis plus de quinze ans la priorité à l'emploi, refuser un projet industriel peut paraître pour le moins iconoclaste.

L'attitude l'est assurément, et pour de nombreuses raisons. L'une d'entre elles, non des moindres, concerne notre manière de penser l'économie. Oui ou non, faut-il croire que la mondialisation de l'économie n'aurait pour seules réponses que le traitement social du chômage, ou la précipitation servile et pathétique lorsque tel ou tel intérêt d'une stratégie économique internationale déciderait que là où sont ses avantages seraient nécessairement les nôtres ?

Né de la dérégulation du transport aérien et de l'explosion du trafic liée à l'accroissement des échanges et à la recherche de la réduction des temps de transport, DHL avait jeté son dévolu sur Strasbourg.

La capitale alsacienne présentait un double avantage. D'un point de vue géostratégique, pour cette entreprise le site strasbourgeois constituait en quelque sorte le chaînon manquant pour desservir le milieu de l'Europe, le centre de la « banane bleue » des économistes, pour définir les régions les plus prospères de notre continent.

Au passage, on remarquera qu'il n'a pas fallu longtemps à cette entreprise pour qu'elle intègre dans sa stratégie de développement ce point nodal essentiel que représente l'Alsace dans les échanges intra-européens. L'enseignement mérite d'être médité lorsque l'on débat encore aujourd'hui dans certains cercles de l'intérêt des TGV est-européen et Rhin-Rhône.

Le deuxième avantage de Strasbourg réside dans un aéroport équipé pour recevoir le trafic aérien induit par les fonctions internationales que représentent l'accueil des institutions parlementaires européennes et une économie dynamisée de longue date par une forte pénétration de sociétés étrangères et multinationales.

Incontestablement, le site était de première importance pour cette entreprise. De cette implantation, l'agglomération strasbourgeoise aurait pu sans doute retirer des activités supplémentaires, porteuses d'emplois (148 emplois directs sur le site d'ici à 2003, augmentés des emplois induits).

Toutefois, cette activité ne pouvait se déployer que de nuit avec l'intensité qui caractérise celle des « hubs », où, tout au long de la nuit, se croisent sur le tarmac ou dans les airs des avions en provenance de tout le réseau européen : décollages par vagues de six en pleine nuit, trente-quatre mouvements entre 23 heures et 5 h 30, sans compter les perspectives de développement de l'activité et, le cas échéant, l'implantation d'autres entreprises concurrentes sur un secteur en pleine expansion. Etait-ce acceptable pour un aéroport qui a la caractéristique d'être situé en limite d'une zone à forte densité de population (123 000 personnes concernées selon les rapports d'expertise) ? Les collectivités locales ont dit non. Les enquêtes de l'Organisation mondiale de la santé considèrent, même s'il est difficile d'objectiver des paramètres précis, que le bruit est aujourd'hui la nuisance la plus mal ressentie par les populations.

> **Faire prévaloir que l'environnement, s'il a un coût, a aussi un prix signifie qu'une collectivité dispose d'une souveraineté qui ne se négocie pas**

En tout état de cause, vu le développement actuel des technologies et compte tenu de la localisation de l'aéroport, il aurait été impossible d'éviter un seuil irréductible de nuisances sonores.

Accepterait-on que les Champs Elysées soient survolés à 400 mètres d'altitude, à 2 heures du matin, par des Boeing 727 ou des Lockeed 188, alors que le survol de la capitale est interdit, de nuit comme de jour ? Nous n'avons pas souhaité qu'à Strasbourg soient survolés non pas la cathédrale, mais des communes résidentielles ou des quartiers populaires.

Un certain nombre de responsables politiques, dont plusieurs ministres, auraient eu intérêt, avant de s'exprimer, à réfléchir à la signification de leur mandat. La recherche d'implantations industrielles n'est pas une course à tout prix. Elle obéit à des logiques de développement, à des contraintes de territoire, à des choix d'aménagement. La responsabilité du politique ne se confond pas avec la facilité du court terme.

Le gouvernement et le législateur n'échapperont pas aux questions que soulève le développement du trafic aérien nocturne. A quelques rares exceptions près où l'implantation d'une plate-forme aéroportuaire n'est pas en conflit avec une zone de population dense, le problème se pose chaque jour, ou plutôt chaque nuit, avec une acuité accrue.

Pour revenir à notre manière de penser l'économie, faire prévaloir que l'environnement, s'il a un coût, a aussi un prix signifie qu'une collectivité dispose d'une souveraineté qui ne se négocie pas. C'est le pouvoir d'édicter une règle qui s'applique à une activité – qu'elle soit économique ou d'une autre nature –, et non la faiblesse de constater qu'un impératif économique détermine à lui seul la loi qui peut lui être appliquée. Ce pouvoir définit la responsabilité publique qui incombe à l'élu, et l'intérêt public qu'il exprime garantit la cohésion d'une société.

Le paradoxe, dans ce dossier, réside sans doute dans la mobilisation d'une population qui s'est sentie lésée dans ses intérêts personnels et privés. En réalité, le débat porte sur la capacité pour l'Europe, l'Etat ou une collectivité d'imposer une règle du jeu. La mondialisation ne doit pas se traduire par moins de règles publiques, plus de précarité sociale, éléments que, dès le début de l'affaire, les organisations syndicales ont tenu à souligner, malgré les promesses d'emplois.

Les solutions ne sont pas simples ; elles sont de surcroît relativement peu nombreuses. Comme d'autres pays d'Europe, la France sera peut-être obligée de réfléchir à la création et au financement d'aéroports de fret avec la difficulté d'organiser la liaison entre ces aéroports et les zones économiques qui pourraient les justifier.

La tranquillité publique nocturne pourrait légitimer un principe général du droit de l'environnement restreignant les vols de nuit et substituant à la liberté de faire un peu n'importe quoi un régime strict de dérogations.

Ni l'Etat *ni* l'Union, qui envisage de modifier la réglementation européenne en 2002, ne pourront se désintéresser de ces hypothèses, sauf à admettre que le développement inéluctable de cette activité économique se déroulera selon la logique du moins-disant environnemental. L'environnement... On s'y presse lorsqu'il s'agit d'énoncer des généralités au sommet de Rio. La loi, comme la loi sur l'air, s'affirme déjà moins péremptoire. Généreuse dans les principes, mais peu contraignante dans ses injonctions.

Dernier aspect de ce dossier : la démocratie. Il est important d'en parler, puisqu'un ministre a estimé publiquement qu'il *« s'asseyait »* sur l'avis des associations. Il est aussi important d'en parler, car les collectivités impliquées – communauté urbaine, département, région – ont choisi une méthode, fortement critiquée. Pourtant, cette méthode a permis que le débat se déroule avant tout démarrage d'exploitation, qu'aux opinions tranchées des uns et des autres s'ajoutent les conclusions des expertises. Tous les avis ont été entendus.

En règle générale, en France ou en Europe, ce genre de dossier se règle selon la « discrétion » des affaires, en dehors des collectivités locales, pour lesquelles la loi ne prévoit pas de compétence particulière. Ensuite, les vols se développent, l'opinion manifeste, les juges sont saisis, l'activité contestée s'intensifie, et les élus lèvent les bras au ciel en souhaitant que leur impuissance soit reconnue à la mesure des responsabilités qu'ils n'ont pas cru devoir initialement prendre.

A la faveur de la demande de subventions publiques pour création d'emplois, les collectivités ont choisi d'acter la candidature de l'entreprise. Le débat public préalable devenait alors inévitable.

Ce fut le feuilleton de l'été. Les uns pensaient que cet exercice de démocratie n'était qu'écran de fumée, les accords secrets étant déjà signés. Les autres exigeaient que la décision fût immédiatement prise, sans attendre les expertises : démocratie d'opinion instantanée face au temps que requiert l'examen d'un dossier aux enjeux complexes.

Les beaux esprits continuent de se lamenter : DHL est recalée, l'Alsace est perdue. On observera à ce sujet que, si la décision est fortement critiquée en France, le commentaire est bien différent en Europe, notamment dans les pays qui ont adopté une réglementation plus sévère et qui, pour autant, affichent une situation sociale et économique moins dégradée.

Choisir une stratégie de développement raisonné, faire prévaloir que l'environnement a un prix. La communauté urbaine de Strasbourg – si l'on pense à sa politique de transports publics et à la rupture qu'elle a introduite contre le tout-voiture – montre qu'un autre modèle de croissance peut être dessiné, qu'il n'a pas valeur de modèle absolu, mais que ses résultats sont loin d'être négatifs.

Bien sûr, les résultats ne sont jamais immédiats. Les actes posés relèvent d'abord du symbolique. La concrétisation s'inscrit dans le temps. L'adhésion suit la même loi. Cette démarche est celle d'un projet politique et d'un choix de société assez éloignés du stress de l'Audimat, du baromètre des sondages.

La raison d'être d'un élu reste, selon la formule de Mendès France, l'impératif de choisir. Le refus du choix, le refus de la responsabilité tracent des boulevards pour la démagogie, et ils ne permettront jamais de nous donner les règles nécessaires face aux nouvelles mutations économiques.

Catherine Trautmann
est maire (PS) de Strasbourg.

AU COURRIER DU « MONDE »

PADANIE

Dans votre éditorial « Miettes d'Europe » paru dans *Le Monde* daté 15-16 septembre, vous signalez la « Padanie » comme un pays artificiel, sans passé... Me référant au livre *L'Europe des ethnies*, du professeur Guy Héraud (Presses d'Europe, 2e édition), je lis, page 147 :

« *Le terme de Médiolanie (proposé par le linguiste et ethnopolitologue Gulu Sobiela-Caanitz), apparu récemment, désigne la région convertie par les parlers gallo-italiques, soit approximativement le Piémont, la Lombardie, la Suisse italienne, la Toscane du Nord-Ouest, l'Emilie-Romagne, la République de Saint-Marin et le nord des Marches jusqu'au fleuve côtier Esino. Seule, en Italie du Nord – et mises à part les différentes ethnies minoritaires –, la Vénétie échappe à cette zone. On reconnaît là le dessin de la Gaule cisalpine qui s'étendait de l'arc alpestre à la mer Ligure et aux Appenins.* »

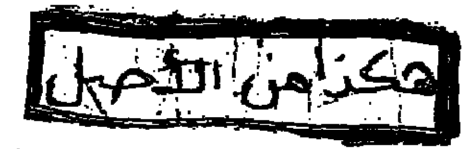
Si, comme vous le signalez justement, l'histoire de ces régions diverge, il n'en demeure pas moins un substrat ancien qui les réunit, et le terme « Médiolanie » me semble le plus approprié pour les qualifier.

Stefano Prato,
Mons (Belgique)

LOIS MORALE ET CIVILE

A l'occasion de la visite du pape en France, on a fait grief à ce dernier d'avoir affirmé *« la supériorité de la loi morale sur la loi civile »*, comme s'il s'agissait d'une outrance intellectuelle propre à la doctrine chrétienne. Pourtant, Antigone, qui a osé enfreindre les lois de la cité pour donner une sépulture décente à son frère, n'était pas une disciple du Christ, et ni Platon ni Aristote n'ont attendu la révélation chrétienne pour faire l'éloge de la justice et de la chasteté. Merleau-Ponty présente Socrate comme le modèle du citoyen précisément parce qu'il pratique, vis-à-vis des lois civiles, une *« obéissance sans respect »* et qu'il a *« une manière d'obéir qui est une manière de résister »*. Le pape n'a fait que rappeler que les lois civiles doivent, certes, être respectées, mais jusqu'à un certain point seulement, et que les exigences de la loi morale – qui a une portée universelle et ne s'identifie pas à quelque loi religieuse particulière – s'imposent prioritairement lorsqu'il y a conflit. Vouloir faire de la loi civile un absolu reviendrait à s'engager dans une redoutable régression vers la barbarie.

Claude Brochard,
Saint-Savinien
(Charente-Maritime)



هكذا من الأصل

L'Etat et les énergies : trop de ponctions !

par Ladislas Poniatowski

LES périodes de disette budgétaire n'ont malheureusement pas pour vertu d'aiguiser l'imagination des pouvoirs publics en général et du ministère de l'économie et des finances en particulier. L'énergie, activité nourricière de toute notre économie, est curieusement le secteur le plus systématiquement sollicité pour réduire les déficits.

Cette attention quelque peu suspecte peut certes être interprétée comme la preuve de la santé financière des grands opérateurs français. Elle peut être aussi regardée comme un obstacle artificiellement dressé devant des entreprises qui devront, au cours de la prochaine décennie, relever des défis stratégiques essentiels pour toute notre économie.

Est-il besoin, par exemple de revenir sur l'acharnement fiscal dont sont victimes les produits pétroliers ? La TIPP est devenue une sorte de joker que les gouvernements successifs jouent à répétition dès que des ressources nouvelles doivent être dégagées. A poursuivre dans cette voie, il me semble clair que le fleuve Pactole finira bientôt par se tarir.

La France est dans une situation extravagante : ses compagnies proposent les carburants les moins chers d'Europe hors taxes (la belle affaire pour les consommateurs !) et les plus chers, ou presque, de l'Union lorsque les taxes sont incluses. Cette charge fiscale pourrait certes avoir un sens si elle s'inscrivait dans une logique environnementale. Tel n'est pas le cas, la TIPP n'étant pas modulée en fonction de la « propreté » des carburants, à l'exception notoire, quoique tardive, du GPL.

Il y va de l'avenir de notre économie, de sa compétitivité et de son indépendance

S'agissant des énergies de réseaux, la ponction opérée par l'Etat est de nature différente. Mais le but recherché est le même, et les conséquences pour les entreprises sont similaires. Certes, m'objectera-t-on, il s'agit ici d'entreprises publiques, et il n'est en conséquence pas choquant que l'Etat, qui intervient parfois – sous le contrôle sourcilleux de Bruxelles – pour recapitaliser les entreprises publiques en difficulté, puisse en sens inverse opérer des prélèvements chez les entreprises florissantes.

Je ne conteste pas ce principe, mais j'estime que son application doit être précisément définie dans les contrats de plan que ces entreprises passent avec l'Etat. La stratégie industrielle des entreprises, leur désendettement ou leur politique tarifaire étant largement orientés par ces contrats, il est clair que les « ponctions surprises » opérées par les pouvoirs publics remettent en cause la teneur même de ces accords et laissent perplexe quant à la valeur des engagements souscrits par l'Etat.

Que doit-on penser d'une décision relevant de 5,5 % à 18,6 % le taux de TVA applicable aux abonnements de gaz lorsque cette décision intervient six mois après la signature du contrat de plan avec GDF, qui prévoit entre autres une réduction de 8,4 milliards de francs de la dette de l'entreprise ?

Pour EDF, la hausse de la TVA sur les abonnements a eu pour résultat un transfert de 2 milliards de francs à l'Etat. Si l'on ajoute la participation de l'entreprise au financement du « fonds transports » prévu par la loi Pasqua, les mesures de déplafonnement de la taxe professionnelle, les acomptes sur dividendes et la rémunération du capital, ce sont environ 11 milliards de francs qui sont passés de la trésorerie de l'entreprise aux caisses de l'Etat, somme qu'il convient de rapprocher des 160 milliards de francs d'endettement du groupe et de l'objectif de désendettement de 40 milliards de francs fixé par le contrat de plan pour la période 1993-1996.

Dans le secteur spécifique du gaz et de l'électricité, nos opérateurs paient au prix fort le prix de leur compétitivité, et sont ainsi contraints de vivre avec la crainte permanente d'une intervention des pouvoirs publics remettant en cause leur stratégie, leurs perspectives de développement et leur politique d'investissement.

Pour EDF, cette situation est plus qu'inconfortable, puisque l'entreprise doit simultanément faire face à plusieurs défis : mise en place du marché unique de l'électricité ; avenir du programme nucléaire français ; politique d'investissement à l'étranger.

A la veille de la signature d'un nouveau contrat de plan qui fixera à EDF ses objectifs pour la fin du siècle, la puissance publique doit définir une règle du jeu claire et s'y tenir. Il y va non seulement de l'avenir d'un de nos plus prestigieux fleurons industriels, mais aussi de l'avenir de notre économie, de sa compétitivité et de son indépendance.

***Ladislas Poniatowski** est député (UDF-PR) de l'Eure et président du groupe d'études sur l'énergie.*

Mondialisation et Meccano industriel

par Bernard Esambert

IL y a une vingtaine d'années, l'opinion publique faisait confiance aux économistes et aux hommes politiques. Désormais, le doute s'est installé sur leurs capacités à trouver des solutions pour triompher de la crise. L'avenir est en effet pavé de plus en plus d'aléas. Dans le champ libéral qui s'étend désormais à la quasi-totalité de la planète, le royaume du hasard s'est en apparence agrandi.

Le nombre de paramètres à prendre en considération semble désormais peu maîtrisable par le pouvoir central, même si celui-ci prend un peu de hauteur. Les théories économiques deviennent difficilement vérifiables.

Il y a quelques années, les chefs d'entreprise croyaient trouver dans les méthodes de gestion des firmes japonaises les secrets de la réussite. Plus récemment, « l'excellence » a rebasculé du côté des entreprises américaines.

Mais plusieurs championnes de nouveau concept ont disparu depuis. Abusée par des modes caméléonesques, cette quête de la pierre philosophale de la réussite ne peut déboucher que sur d'autres modes et sur de courtes vues. Le zapping économique a ses limites.

Cela n'empêchera pas l'opinion publique de croire que le gouvernement gère l'économie et les pouvoirs publics de vouloir imposer leur volonté aux phénomènes économiques. Cette attitude faustienne qui refuse de soumettre complètement les hommes aux lois du libéralisme et à la fatalité économique est pratiquée régulièrement et à juste titre par toutes les familles politiques. Mais les médecines employées – monétaire, budgétaire, fiscale... – ne relèvent pas encore du domaine des sciences exactes.

L'objectif principal du pouvoir politique doit être de créer le meilleur environnement possible aux entreprises. L'impératif industriel est en réalité celui d'une adaptation permanente de notre appareil productif à la compétition internationale

Quand on regarde les secrets de la réussite des pays qui, depuis trente ans, sont victorieux dans la guerre économique mondiale, on trouve pourtant quelques recettes que nombre d'économistes ne désavoueraient pas : discipline vis-à-vis de l'inflation, du déficit budgétaire, de la balance des paiements, le tout débouchant sur une monnaie stable ; mobilisation spontanée ou orchestrée des acteurs économiques afin de faire tourner la machine économique plus rapidement ; encouragements à l'innovation et à la recherche-développement ; modération dans l'évolution de la masse salariale.

Et ces clés de la réussite s'appliquent aussi bien aux régimes libéraux pour lesquels les inégalités stimulent le désir d'insertion sociale qu'aux régimes socio-démocrates qui font jouer un rôle plus important à l'Etat en matière de redistribution des revenus.

Les combattants de la guerre économique sont les entreprises, qu'elles soient au front en exportant massivement, à l'arrière en défendant un marché régional ou qu'elles franchissent les frontières en débarquant sur d'autres territoires comme les multinationales. Elles forment par leur communauté de problèmes, de vocation et d'environnement un ensemble qu'il convient de stimuler et un potentiel qui doit être animé.

Sans entreprises performantes, dynamiques, il n'y a pas d'économie saine. Grâce à leur activité, les chefs d'entreprise modèlent notre monde. Ils multiplient nos désirs pour mieux les satisfaire par leurs produits.

L'usine devient le centre géométrique des contraintes de l'économie. L'entreprise soumise à la concurrence doit s'adapter sans cesse et ne peut se réfugier dans des abstractions et les illusions. Au milieu des vagues, elle doit maintenir ou changer le cap, s'adapter aux nouvelles conditions, inventer, créer, vendre sur un marché devenu mondial.

C'est le retour à la cellule de base de la vie économique mais aussi de la vie sociale. Parce qu'elle est mortelle, l'entreprise disparaît parfois, dans l'indifférence quand elle n'a pas la puissance qui attire les caméras de télévision.

Souvent, elle taille dans sa chair pour mieux survivre car, dès qu'il y a danger de mort, les collectivités humaines admettent les sacrifices inacceptables dans une situation normale. Celles qui ont tenté d'arrêter le temps, parfois en demandant à l'Etat de leur permettre une survie artificielle, ont disparu.

Investi d'une mission, soumis à l'épreuve des faits et au stress, le chef d'entreprise des années à venir n'habillera plus de nécessité tactique son manque de courage et n'utilisera plus les recettes de cuisine du management-spectacle. C'est pour l'entreprise qu'il devra fonder une grande ambition, et non pour sa propre carrière.

Quant à l'objectif principal du pouvoir politique, il doit être de créer le meilleur environnement possible aux entreprises. L'impératif industriel est en réalité celui d'une adaptation permanente de notre appareil productif à la compétition internationale.

En France, deux courants ont toujours coexisté : celui des entreprises qui partaient à l'assaut des marchés sans se soucier des aides dont elles pouvaient bénéficier ; celui des entreprises qui cherchent à tirer profit de leur voisinage avec l'Etat, un Etat souvent inspiré par les meilleures résolutions sur sa nécessaire objectivité. C'est le clientélisme excessif – et parfois pervers – des secondes qui a fait prendre à certaines époques dix ans de retard dans la sidérurgie et la machine-outil, dans les télécommunications et l'électronique.

Face à des entreprises implantées sur l'ensemble du territoire européen, raisonnant en part de marché mondial, organisées en réseaux à haute densité de talents et de matière grise, l'économie française sera peut-être coupée en deux sous-ensembles : d'une part, les entreprises adaptées à l'espace mondial et aux techniques nouvelles ; d'autre part, un secteur situé à l'écart de la concurrence internationale, adaptant plus lentement les contraintes de la compétition internationale à nos traditions culturelles.

L'Etat français est en passe de gouverner un *hinterland* qui n'est plus à la dimension économique des entreprises modernes. La solution sera à terme de le remplacer par l'Etat européen qui devra avoir la modestie de faire en sorte – principe de subsidiarité oblige – que toutes les décisions soient prises le plus près possible de la base.

Faire du Meccano industriel est un exercice difficile pour lequel l'observation des restructurations étrangères n'est pas forcément inintéressante. Il y faut de l'audace, du doigté et de la rigueur. Et de la simplicité, car les schémas les plus grandioses et les plus complexes ne sont pas nécessairement les plus opérationnels.

Etat moderne, Etat ambitieux pour le monde des entreprises, Etat modeste quand il descend dans l'arène.

***Bernard Esambert**, ancien conseiller pour l'industrie de Georges Pompidou, est banquier.*

SALAIRES Le cabinet anglo-saxon Hay management et l'union confédérale des ingénieurs et cadres CFDT ont publié, lundi 30 septembre, les résultats d'enquêtes sur le pouvoir d'achat des cadres. Le cabinet Hay estime que, cette année, les cadres verront leur salaire augmenter d'environ 3,5 % mais, du fait des prélèvements sociaux et fiscaux, leur pouvoir d'achat stagnera. ● LES NON-CADRES sont dans une situation encore plus difficile. Un peu moins augmentés (3,3 %), leur pouvoir d'achat diminuera. ● POUR LA CFDT, cette stagnation est dans la droite ligne des années précédentes. En effet, chaque année depuis 1993, l'augmentation du pouvoir d'achat tend à diminuer. En 1995, celle-ci n'aurait été que de 1,5 %. Moins qu'en 1994 mais davantage qu'en 1996, si l'on en croit Hay. Les deux enquêtes montrent également que l'individualisation des salaires progresse au détriment des augmentations générales.

Le pouvoir d'achat des cadres devrait stagner en 1996

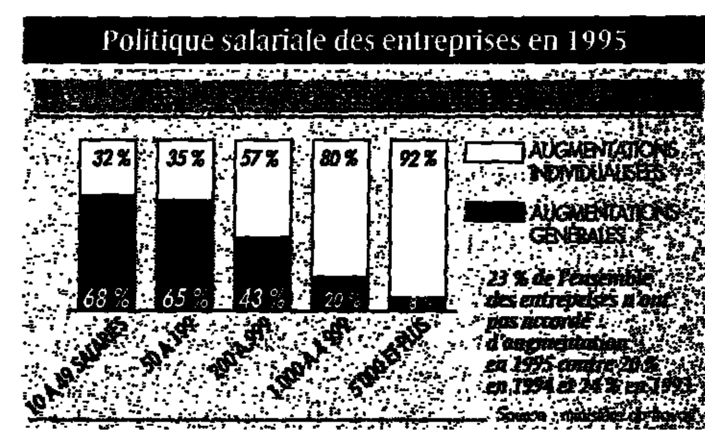
Leur situation financière ne cesse de se dégrader, selon une étude de l'Union des ingénieurs et cadres CFDT. D'après une enquête du cabinet Hay Management, l'augmentation des salaires est grevée par la hausse des prélèvement sociaux et fiscaux

LE POUVOIR d'achat des cadres, comme celui des autres salariés, ne devrait pas s'améliorer cette année, malgré les efforts consentis par certaines entreprises, en raison des prélèvements fiscaux et sociaux. Telle est la principale donnée d'une étude que devait publier, lundi 30 septembre, le cabinet Hay Management à partir de données émanant de grandes entreprises.

Selon ce cabinet considéré comme l'un des meilleurs spécialistes mondiaux des systèmes de rémunération, les cadres verront cette année leurs salaires augmenter de 3,5 %, soit très légèrement plus que les ouvriers, employés et agents de maîtrise (3,3 %). Mais, attention à ne pas confondre salaire et pouvoir d'achat : après déduction de la fiscalité et des charges sociales, le pouvoir d'achat des cadres va quasiment stagner (+0,3 %) cette année. Celui des autres catégories devrait même diminuer (-0,2 %).

Conséquence de ces prélèvements : le gain de pouvoir d'achat brut (environ 1,7 %) est identique à celui des principaux partenaires de la France. Mais, dans l'Hexagone, le salaire net ne représente que la moitié du coût total d'un emploi, contre 70 % dans les autres pays occidentaux.

Ces chiffres globaux ne doivent pas masquer une évolution réelle de la politique salariale des entreprises. Selon Hay, la part variable de la rémunération représente désormais 8 % du salaire de base des cadres et 4 % du salaire des non-cadres. Elle a presque doublé en six ans. Même l'individualisation évolue : hier, elle concernait le seul salaire de base. Aujourd'hui, elle concerne également les éléments périphériques de la rémunération (*stock options*, protection sociale, avantages en nature). Une autre étude, rendue publique le 30 septembre, par l'Union des ingénieurs et cadres-CFDT (UCC-CFDT) confirme ces tendances. A la différence de celle de Hay, elle ne porte pas sur 1996, mais sur 1995. Sa principale conclusion n'est guère réconfortante : une majorité de cadres a vu son pouvoir d'achat légèrement augmenter en 1995, mais la situation salariale de cette catégorie socio-professionnelle ne cesse de se dégrader d'année en année.



Depuis une dizaine d'années, l'UCC-CFDT interroge un panel de plus de 1 700 cadres. Si cet échantillon n'est pas totalement représentatif de la population cadres, il permet de dégager des tendances sur plusieurs années, ce qui en fait un outil précieux. A la différence d'autres enquêtes qui apparaissent comme la photographie d'une situation figée, celle-ci doit être interprétée comme un film qui se déroule sur plusieurs années.

DÉGRADATION CONTINUE

Selon l'UCC-CFDT, l'augmentation moyenne du pouvoir d'achat des cadres a été de 1,7 % en 1995, par rapport à 1994. Ce pouvoir d'achat avait augmenté de 2,1 % en 1994, de 2,3 % en 1993 et de 3,5 % en 1992. Bien évidemment, cette donnée cache de fortes disparités. Ainsi, 35 % des cadres auraient vu leur pouvoir d'achat diminuer en 1995, contre 33 % en 1994, 34 % en 1993 et 29 % en 1992.

La tendance aux deux bouts de l'échelle est très nette : en 1992, 6 % seulement des cadres avaient vu leur pouvoir d'achat diminuer de plus de 4 %. Ce chiffre n'a cessé de progresser. En 1995, 10 % des cadres sont dans cette situation. En revanche, toujours en 1992, 34 % des cadres avaient vu leur pouvoir d'achat augmenter de plus de 4 %. Ils n'étaient plus que 23 % dans ce cas l'année dernière.

Si la dégradation progressive de la situation salariale des cadres constitue la première donnée de l'enquête, la part croissante de l'individualisation des salaires constitue la deuxième. Le constat de la CFDT rejoint celui de Hay Management. Signe des temps : il y a quelques années, l'UCC-CFDT s'indignait que les seules augmentations collectives ne suffisent plus au maintien du pouvoir d'achat. Cette année, ce syndicat constate surtout le poids grandissant des augmentations individuelles.

La proportion de cadres percevant des augmentations individualisées, – environ 40 % – ne change pratiquement pas depuis trois ans. En revanche, l'influence des augmentations individuelles s'accroît. 45 % des cadres sans augmentation individuelle perdent du pouvoir d'achat contre 20 % des cadres ayant perçu une augmentation individuelle. Cet écart – de 25 points – s'accroît : il était de 20 points en 1994 et de 19 points en 1993.

Autre fait notable : les augmentations individuelles (2,3 % en moyenne) représentent désormais plus du double des augmentations générales (1 % en moyenne). En 1992, ces chiffres étaient respectivement de 3,3 % et de 2,1 %. Commentaire de l'UCC-CFDT : *« le fait de disposer d'une augmentation individuelle ne constitue pas une protection totale contre le risque de perte du pouvoir d'achat mais son efficacité relative augmente »*.

Contrairement à une idée reçue, les cadres les plus âgés sont les plus défavorisés. Si 13 % des cadres entre 25 et 34 ans ont vu leur pouvoir d'achat diminuer l'an dernier, ce chiffre atteint 35 % chez les 35-44 ans, 36 % chez les 45-54 ans et 42 % chez les 55-64 ans.

Un changement volontaire d'entreprise ne permet plus d'effectuer une *« culbute »* salariale comme dans les années 80. Sur cinq ans, les cadres volontairement mobiles ont vu leur pouvoir d'achat progresser de 10,8 % contre 9,7 % pour les autres.

Outre l'intéressement et la participation légale, l'enquête donne des éléments instructifs sur les primes. 13 % des cadres ont profité d'un avantage en nature au moins une fois depuis 1991. Les cadres ayant eu des *stock options* évaluent cet avantage en 1995 à 27 523 francs en moyenne, ceux ayant eu une indemnité logement à 17 421 francs et ceux ayant une voiture de fonction à 12 406 francs. Des avantages qui constituent souvent un moyen de desserrer la pression fiscale.

Frédéric Lemaître

L'emploi des cadres marque le pas

L'emploi des cadres *« devrait marquer le pas »*, selon l'Association pour l'emploi des cadres (APEC). Sur les huit premiers mois de 1996, l'organisation a recensé 30 256 offres d'emploi, soit un niveau équivalent à la même période de 1995. La situation des cadres reflète les grands mouvements de réorganisation des entreprises. Les postes de l'informatique continuent à enregistrer une forte croissance (+ 28 %), les offres pour les cadres spécialistes des réseaux enregistrant même une hausse de 28 %. Les cadres technico-commerciaux restent recherchés (+ 18 %).

A l'inverse, les offres dans les services (banques, assurances, transports, immobilier, tourisme) sont en net recul (– 11 %). La demande pour les postes de production diminue de 10 %. Les postes administratifs et de gestion n'échappent pas à la réduction des frais généraux dans les entreprises : en un an, les offres ont diminué de 29 %.

Les cheminots de Paris-Est prennent le relais du mouvement de grève de leurs collègues marseillais

APRÈS MARSEILLE, c'était au tour des cheminots de Paris-Est de perturber le trafic ferroviaire, lundi 30 septembre. La direction affirmait qu'en moyenne deux trains sur trois circulaient sur le réseau banlieue de Paris-Est, lundi matin. La ligne Paris-Aulnay *via* Bondy était complètement paralysée. Le trafic grandes lignes n'était toutefois pas affecté. Les grévistes ont prévu une assemblée générale dans la matinée pour décider des suites de leur mouvement. Les voyageurs sont invités à se renseigner dans les gares ou au 36-35-35-35 (45-65-60-00 en Ile-de-France).

Ce mouvement de grève a été déclenché dimanche par les syndicats CGT, CFDT et FGAAC (agents de conduite autonomes) pour protester contre les changements de roulement de travail et contre les suppressions d'emplois, conséquence de la fin du moratoire sur la restructuration des services qui avait été accordé pendant six mois après le conflit de l'hiver 1995.

C'est pour les mêmes raisons que le trafic avait été perturbé dans la région de Marseille pendant toute la semaine dernière, avant que les conducteurs de train du dépôt de Marseille ne votent, samedi en fin d'après-midi, la reprise du travail. L'annonce, mardi 24 septembre, en comité d'établissement régional, de la suppression de soixante-quatre emplois était à l'origine de ce mouvement. L'accord entre la direction et les syndicats prévoit principalement que la charge de travail du dépôt de Marseille sera maintenue jusqu'en mars 1997, date à laquelle de nouvelles négociations auront lieu.

« POINT DE CRISPATION »

Cet engagement de la direction régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur se traduit par l'abandon du projet de conversion de six emplois d'agents de conduite sur le site de la gare maritime de Marseille en agents d'exploitation, considéré par les cheminots comme le principal *« point de crispation »*. Au sujet des autres revendications, la direction s'est engagée à faire *« tous ses efforts »* pour rajeunir le parc des locomotives tractant les trains de fret et à garantir qu'à partir de l'été 1997 les agents de conduite du dépôt de Marseille assureraient chaque jour trois liaisons TGV Paris-Marseille au lieu de deux et demie actuellement. Le directeur régional Provence-Alpes-Côte d'Azur de la SNCF, Pierre Izard, se refuse à parler d'un recul, préférant évoquer *« un compromis pragmatique acceptable pour tout le monde, car il ne campe pas sur des principes »*. Il déplore cependant que les cinquante et une rencontres de concertation préalables à ces réorganisations de service – après six mois de moratoire – n'aient pu éviter un tel conflit.

Considéré par la CGT comme *« une victoire pour les agents de conduite et le service public »*, l'accord signé prévoit enfin l'avancée en février – au lieu de fin 1997 – d'une session de formation d'une dizaine de conducteurs. *« Pleinement satisfaits »*, les syndicats estiment que leur grève, *« uniquement centrée sur la défense de l'emploi et des conditions de travail »*, ne peut avoir la valeur d'un test national. L'Association des usagers de l'administration et des services publics (ADUA) a mis en garde, dimanche 29 septembre, *« les partenaires sociaux contre le ras-le-bol que provoquerait chez les usagers une série de conflits et d'arrêts de travail »*, en réaction à la grève SNCF sur la banlieue Paris-Est.

Christophe Jakubyszyn et Luc Leroux (à Marseille)

Pierre Daurès sera le directeur général d'EDF

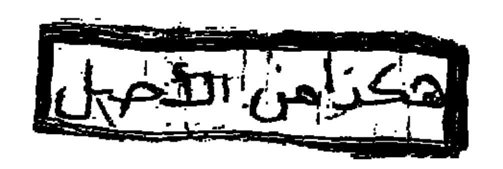
LA RÉORGANISATION de l'état-major d'EDF connaît un nouveau rebondissement : Pierre Daurès doit être nommé prochainement directeur général, en remplacement de François Ailleret. Evincé de la nouvelle équipe de direction par son président Edmond Alphandéry voici une quinzaine de jours, M. Daurès la réintègre pour en devenir le numéro deux.

Cette volte-face est intervenue dimanche 29 septembre, à la suite d'une recontre entre le ministre de l'industrie, Franck Borotra, et du président d'EDF. Critiqué pour le caractère illégal de sa réorganisation et pour la méthode employée – qui écartait d'un coup les quatre principaux responsables d'EDF –, M. Alphandéry était contraint d'amender fortement son projet. Ce dernier était approuvé vendredi par le conseil d'administration (*Le Monde* des 29-30 septembre). Même corrigé, ce nouveau schéma continuait à provoquer de fortes critiques à l'intérieur de l'entreprise.

M. Alphandéry a donc fait machine arrière en demandant à l'un des quatre dirigeants écartés de devenir directeur général. Agé de cinquante-six ans, ingénieur des ponts, M. Daurès est entré chez EDF en 1966 à la direction de l'équipement. Après un passage au service des études économiques à la direction générale entre 1971 et 1974, il est mis à la disposition du ministère de l'industrie pour préparer le débat parlementaire sur la politique nucléaire de 1974. Affecté à la centrale de Bugey en 1975, il deviendra ensuite directeur du personnel et des relations sociales d'EDF-GDF en 1982, puis directeur de la distribution d'EDF-GDF services (1987) avant de devenir directeur général délégué en 1993, c'est-à-dire numéro trois. Il briguait depuis le poste de directeur général.

Sa nomination interviendra lorsque François Ailleret aura été démis de ses fonctions par le conseil des ministres et surtout lorsque les décrets de 1959 auront été modifiés. Ces derniers permettront au président d'EDF de nommer son numéro deux, jusqu'à présent désigné en conseil des ministres.

Dominique Gallois



Le téléphone français entre dans l'ère de la concurrence

En s'alliant à la Compagnie générale des eaux, le britannique BT ouvre une brèche dans les positions de France Télécom. Les nouveaux alliés ambitionnent de devenir le deuxième du secteur en France

L'alliance scellée, le 26 septembre, par la Générale des eaux et le groupe britannique BT, ex-British Telecom, est le premier mouvement significatif de la concurrence dans les services de télécommunications face à France Télécom, l'ancien détenteur du monopole. Le marché du téléphone sera totalement libéralisé début 1998. Les groupes français hésitaient jusqu'à présent à définir leurs stratégies, alors que leurs homologues allemands multipliaient les alliances avec des opérateurs étrangers. Avec BT, la Générale des eaux dispose de l'appui du troisième exploitant téléphonique européen, de moyens financiers importants et d'une forte ouverture internationale. France Télécom perdra, selon certaines analyses, 2,5 % par an du marché français à partir de 1998. Ce qui laisse une place relativement étroite pour les ambitions du tandem BT-Générale des eaux.

« IL S'AGIT du premier jour de la concurrence sur le marché français du téléphone. » Le propos est provocateur. Tenu par Jean-Marie Messier, président de la Générale des eaux, à l'annonce de son alliance dans les télécommunications avec l'exploitant britannique BT (*Le Monde* du 27 septembre), il n'est pourtant pas dénué de fondement. Même si l'ouverture totale à la concurrence des services téléphoniques en France ne sera effective qu'au 1er janvier 1998.

Pour Yves Gassot, directeur de l'Institut de l'audiovisuel et des télécommunications en Europe (Idate), l'accord scellé par la Générale des eaux et BT – qui entre à hauteur de 25 % dans Cegetel, le pôle télécommunications de la Générale des eaux – constitue le premier véritable signe *« de la mise en place d'un dispositif solide de concurrence »* face à France Télécom, l'exploitant historique.

Jusqu'à présent, France Télécom *« était confronté à un dispositif disparate et immature »*, poursuit M. Gassot. Les groupes français, issus des services ou de l'industrie, sont longtemps restés absents du jeu des alliances, contrairement à leurs homologues allemands : depuis plus d'un an, Veba, Viag, RWE, Thyssen ou Mannesmann ont cherché l'appui d'opérateurs étrangers – dont BT.

En France, la Générale des eaux a été la seule à afficher l'ambition de concurrencer France Télécom sur une gamme de services la plus large possible. Elle a néanmoins donné le sentiment de tâtonner quelque peu, s'alliant, dans un premier temps, avec le consortium européen Unisource – qui réunit les opérateurs néerlandais, suédois, suisse et espagnol – et avec le groupe américain AT&T dans le domaine des services aux entreprises. Après l'accord avec BT, Unisource, mais surtout AT&T, sont désormais nettement hors jeu.

« La Générale des eaux a effectué des choix et restructuré son dispositif, c'est l'un des points forts de cet accord », relève M. Gassot. Son autre point fort est incontestablement la *« personnalité »* de celui qui fait ainsi sa véritable entrée sur le marché français du téléphone, le deuxième en Europe. BT est en effet le troisième exploitant téléphonique européen, derrière Deutsche Telekom et France Télécom.

Le groupe britannique apporte des moyens financiers qui sont loin d'être négligeables : 8,8 milliards de francs en liquide, plus ses actifs français. Compte tenu des apports des autres partenaires de la Générale des eaux – l'américain Southwestern Bell et l'allemand Mannesmann – et de différentes opérations *« négatives »* pour elle (rachat de participations d'actionnaires minoritaires), cette transaction laissera à Cegetel la possibilité de disposer de 7 milliards de francs nets.

RÉSEAU

BT apporte aussi une ouverture internationale. Associé à l'opérateur américain MCI, dont il détient 20 % du capital, le groupe dispose sur le Vieux Continent d'un réseau d'alliances (en Allemagne avec Viag, en Italie avec Banca Nazionale del Lavoro, en Espagne avec Banco Santander, etc.) que pas un seul de ses rivaux européens ne peut lui disputer pour le moment.

Est-ce une condition suffisante pour réussir ? La Générale des eaux a l'ambition de constituer une alternative à France Télécom et de conquérir 20 % du marché français de la téléphonie longue distance, 10 % du téléphone local et 40 % du téléphone mobile, où SFR affronte déjà France Télécom depuis plusieurs années. *« L'ambition est réaliste, mais risquée. Cela consiste à investir lourdement face à un opérateur qui dispose d'un réseau à la pointe et d'une bonne image de marque, auprès du grand public, mais aussi de bon nombre d'entreprises. Une image de marque bien supérieure à celle dont pouvaient bénéficier un BT ou un AT&T lorsqu'ils ont été soumis à la concurrence »*, analyse un des meilleurs experts du secteur.

Les nouveaux arrivants sur le marché français du téléphone devront parvenir à offrir des services ciblés (entreprises, particuliers) et des prix attractifs et « compréhensibles ». *« Aux Etats-Unis, les opérateurs savent faire cela,* poursuit le même expert, *France Télécom n'en est pas là et la Générale des eaux, ou Bouygues n'ont pas encore apporté la preuve qu'ils savent le faire. »* Et BT ? *« Ils peuvent apporter des choses, mais jusqu'à un certain point. Ils ne se sont pas forcément montrés très malins face aux nouveaux entrants sur leur marché, ne trouvant pas nécessairement le bon positionnement marketing et l'équilibre financier dans leurs offres. »*

Dans cette bataille qui se dessine, des éléments restent encore inconnus. Comme les charges que verseront à France Télécom les nouveaux concurrents pour financer les services à caractère universel rendus par l'exploitant ou pour que celui-ci relaie sur son réseau les communications de leurs abonnés. Le niveau de ces tarifs, actuellement en cours de définition, constituera *« un réglage très direct du déploiement des nouveaux entrants »*, indique M. Gassot.

La possibilité pour ces opérateurs de s'appuyer sur un réseau indépendant de celui de France Télécom intensifiera la concurrence. BT et la Générale des eaux espèrent ainsi s'associer avec la SNCF, qui a lancé un appel d'offres en vue de trouver un partenaire pour son réseau de communication.

« PEU DE CONCURRENTS »

La banque Morgan Stanley, dans une récente analyse du marché français, souligne que *« peu de concurrents offrant une large gamme de services téléphoniques émergeront face à France Télécom »*, que l'arrivée de ces concurrents sera *« lente »* et que la pression sur les prix restera *« modeste »*, après des ajustements initiaux.

Si BT a abandonné en moyenne 1,4 % de chiffre d'affaires par an à ses concurrents de 1989 à 1994, la société de Bourse BZW estime que France Télécom perdra *« 2,5 % du marché par an sur la période de huit ans s'ouvrant en 1998 »*, sur un marché des services téléphoniques qui progresserait de 1,1 % par an à plus de 113 milliards de francs. *« France Télécom ne s'écroulera pas comme un château de cartes »*, pronostique M. Gassot.

Philippe Le Cœur

COMMENTAIRE

LES IMPOSSIBLES NUMÉROS DEUX

La France a-t-elle les moyens de se payer deux acteurs nationaux dans des secteurs aussi stratégiques que le transport aérien, les télécoms ou la défense ? Le dépôt de bilan d'Air Liberté et l'alliance de la Générale des eaux avec BT laissent supposer que la réponse est non.

En dépit de l'appui donné par le gouvernement à la création d'un second pôle aérien, privé, aux côtés du pôle public représenté par Air France, Air Liberté ne dispose pas d'actionnaires aux reins assez solides pour résister à la guerre des tarifs. Dans les télécoms, où des milliards de francs doivent être investis avant d'espérer en tirer un bénéfice, il faut de formidables machines à « cracher » des profits pour conquérir et rentabiliser une part de marché durable. Ni la Générale des eaux, ni Bouygues, affaiblis par l'hémorragie de leur activité BTP, ne semblent avoir cette capacité. À l'image des électriciens allemands, qui investissent dans le téléphone les milliards gagnés dans l'énergie, seul EDF aurait sans doute eu les moyens de se lancer sans partenaire sur ce marché.

La France a toujours eu la tentation de disposer de deux « champions » nationaux dans les secteurs d'avenir. Mais elle n'en a manifestement pas les moyens. L'idée de Jacques Chirac d'avoir deux acteurs aériens majeurs n'est jamais que la répétition d'un schéma déjà en vogue il y a quinze ans sous les socialistes. Ne rêvait-on pas, à l'époque, de voir se constituer deux acteurs dans le ferroviaire et l'énergie... l'un, public, sous l'égide de la Compagnie générale d'électricité, alors nationalisée, l'autre, privé, dans le giron du groupe Empain-Schneider. L'histoire a montré l'inanité de cette vision. Face à la concurrence mondiale, la France manque d'acteurs capitalistes forts. Peut-être, aussi, parce que l'intervention permanente de l'Etat dans l'économie n'a jamais permis d'instaurer de véritables règles du jeu libérales.

Claire Blandin

L'ex-Air Inter mène la vie dure aux petites compagnies aériennes

DEPUIS le 1er janvier 1995, le ciel français n'appartient plus seulement à Air Inter : toutes les compagnies françaises sont en droit de desservir l'ensemble des lignes intérieures. Et depuis cette date l'ex-Air Inter mais aussi Air Liberté AOM et TAT s'enfoncent dans le rouge. Alors qu'au printemps prochain c'est tout le marché européen du transport aérien qui sera soumis à une concurrence totale.

Air Liberté a déposé son bilan le 26 septembre et annoncé une perte de 650 millions de francs pour les neuf premiers mois de son exercice (clos au 31 octobre), après avoir dégagé un maigre profit l'an dernier. AOM, qui avait dégagé ses premiers bénéfices en 1995 (27 millions pour un chiffre d'affaires de 3,15 milliards), devrait repasser dans le rouge cette année avec 180 millions de déficit. Quant à TAT, elle prévoit de perdre encore 100 millions cette année.

Le ciel français est pourtant en pleine expansion : il représente le premier marché européen, avec 22 millions de passagers en 1995, et le trafic au départ des aéroports parisiens s'est encore accru de 10,5 % au premier semestre. En un an, AOM, Air Liberté et TAT ont d'ailleurs réussi à amener 1,3 million d'anciens clients d'Air France Europe à changer de compagnie. Sur les six premiers mois de l'année, ces trois compagnies ont représenté 25 % du trafic intérieur au départ de Paris, contre 15 % un an plus tôt.

Pour stopper la chute de ses parts de marché, le groupe Air France a relancé la guerre des prix. La compagnie nationale, qui perd pourtant beaucoup d'argent, a multiplié, cet été, les promotions sur les lignes intérieures sur lesquelles elle est concurrencée (Paris-Nice, Marseille, Toulouse notamment) mais également sur les Antilles et la Réunion où AOM et Air Liberté sont présentes. *« Un aller-retour sur les Antilles, avec un départ de Paris le 24 juillet et retour le 6 août, coûtait 2 880 francs chez Air France et 3 750 francs chez Air Liberté*, détaille Lotfi Belhassine, président d'Air Liberté. *Les actionnaires de nos concurrents ont des poches plus profondes que les nôtres. »* L'ouverture de navettes sur Paris-Marseille, Paris-Nice et Paris-Toulouse par Air France Europe à compter du 27 octobre devrait encore accentuer la concurrence.

PEU D'OPPORTUNITÉS

Pour éviter un combat frontal et destructeur, les petites compagnies peuvent aller sur les lignes non exploitées par Air France ou l'ex-Air Inter. TAT dispose, dans ce contexte, d'une position privilégiée : à l'inverse d'AOM et d'Air Liberté, elle possède un véritable réseau régional qui est, lui, bénéficiaire. Mais rares étaient, jusqu'à maintenant, les liaisons non desservies par le groupe national, et offrant des perspectives de rentabilité : l'ouverture d'une ligne aérienne coûte entre 50 et 60 millions de francs. L'abandon par Air France Europe, à partir du 27 octobre, de trois lignes au départ de Paris – Toulon, Perpignan, Nantes – peut dorénavant représenter une occasion.

Les solutions de rechange pour les petites compagnies restent toutefois limitées. Elles doivent avoir une assise financière suffisamment solide pour résister aux éventuelles attaques tarifaires du groupe national. Même si celui-ci ne peut se permettre une telle politique très longtemps.

British Midland, qui concurrence British Airways sur Londres-Paris ou Londres-Francfort, a pendant longtemps perdu de l'argent sur ces lignes où les tarifs pratiqués par la principale compagnie britannique ne lui laissaient pas le moindre espoir de bénéfice. Aujourd'hui, British Airways considère British Midland comme un concurrent durable et ne se lance plus dans des guerres tarifaires de la même ampleur. British Midland gagne de l'argent. Mais, si elle n'avait pas eu un actionnaire suffisamment solide, elle aurait peut-être disparu.

En France, il n'y a pas actuellement de groupe, industriel ou financier, capable d'assurer un tel soutien aux compagnies nées de la déréglementation. Le Consortium de réalisation (CDR), chargé de vendre les actifs du Crédit lyonnais, dont AOM, n'a pas pour vocation de conserver et de gérer les sociétés concernées. Les actionnaires d'Air Liberté ont préféré déposer le bilan plutôt que de recapitaliser la compagnie présidée par Lotfi Belhassine.

Quant à TAT, elle appartient, depuis cet été, dans son intégralité à British Airways. La compagnie britannique a beaucoup hésité avant de faire passer sa participation dans TAT de 49 à 100 %, en raison de l'hyperconcurrence du marché français, mais aussi de l'interventionnisme du gouvernement dans le transport aérien. Celui-ci est illustré par la nomination très politique d'Alexandre Couvelaire, un proche de l'Elysée, à la tête d'AOM, et par la volonté des pouvoirs publics de marier cette dernière à Air Liberté.

Virginie Malingre

AT&T se sépare définitivement de Lucent Technologies

LUNDI 30 SEPTEMBRE, les liens ont été définitivement coupés entre le groupe américain AT&T et son ancienne activité de fabrication d'équipements de télécommunications, rebaptisée Lucent Technologies. Les 82,4 % du capital de cette société encore détenus par AT&T ont été vendus en Bourse. AT&T avait annoncé, en octobre 1995, son éclatement en trois entités : un exploitant de services téléphoniques, conservant le nom d'AT&T, un constructeur d'équipements de télécommunications, Lucent Technologies, et un fabricant d'ordinateurs, qui a repris le nom de NCR, société acquise en 1989. En avril 1996, AT&T a placé 17,6 % du capital de Lucent Technologies en Bourse. Cet éclatement a été motivé par la nouvelle réglementation en vigueur aux Etats-Unis : AT&T, dont l'activité d'opérateur était limitée depuis 1984 au téléphone longue distance et international, va pouvoir entrer en concurrence avec les compagnies locales de téléphone, et réciproquement. Difficile, dans ces conditions, de rester leur fournisseur de centraux téléphoniques. En rendant Lucent indépendant, AT&T résout ce conflit d'intérêts.

Lucent Technologies (21,4 milliards de dollars de chiffre d'affaires, 125 000 employés) doit désormais imposer sa nouvelle identité et surtout compenser les 2 milliards de dollars d'achats annuels garantis d'AT&T. La société a déjà gagné un contrat de 1,8 milliard de dollars avec Sprint, concurrent d'AT&T dans le téléphone longue distance, ainsi que des contrats avec les compagnies de téléphone local Bell Atlantic et ICG.

INTERNATIONALISATION

Lucent Technologies devra aussi s'internationaliser : 23 % de ses ventes sont réalisées hors des Etats-Unis. Le groupe mise sur le développement de ses livraisons d'équipements pour réseaux publics en Europe, continent dont il ne tire que 10 % de ses revenus. En France, TRT, rachetée début 1996 à Philips, servira de point d'entrée.

La Bourse américaine semble, en tout cas, plus sensible aux perspectives offertes par Lucent Technologies qu'à celles d'AT&T, dont l'action est tombée aux environs de 51 dollars, contre 64 dollars lors de la vente de 17,6 % de Lucent. Sur la même période, l'action Lucent a progressé de 27 à 41 dollars. AT&T est malmené. Ses bénéfices se tassent. L'exploitant voit des abonnés particuliers – son cœur de clientèle – le quitter au profit de ses rivaux Sprint ou MCI. Sa part de marché dans le téléphone longue distance est tombée à 55 %, contre 58,3 % l'an passé. Et ce n'est pas l'ouverture totale à la concurrence qui est de nature à rassurer les financiers.

Ph. L. C.

Les cotations des actions d'Eurotunnel ont été suspendues

EUROTUNNEL a demandé, lundi 30 septembre dans la matinée, la suspension de ses cotations à Paris, Londres et Bruxelles, dans l'attente d'une annonce. Ce lundi est une date cruciale pour Eurotunnel, qui négocie depuis un an avec ses banquiers la restructuration de sa dette, qui atteint près de 70 milliards de francs. La mission des mandataires ad hoc, Robert Badinter et Lord Wakeham, chargés de concilier les intérêts des banques et d'Eurotunnel, arrive à son terme le 30 septembre à minuit. Jean-Pierre Mattei, président du tribunal de commerce de Paris, a prévenu que cette mission, qui a déjà été prolongée à deux reprises ne le serait pas une troisième fois. Trois grands types de solutions sont possibles : la signature d'un accord, l'échec des négociations et la mise en redressement judiciaire de la société, ou la prolongation des négociations sous une autre forme. Lundi matin, aucune hypothèse ne se dégageait réellement.

DÉPÊCHES

■ **CAISSES D'ÉPARGNE : les syndicats des caisses d'épargne ont appelé à une grève de 24 heures,** le jeudi 3 octobre, pour manifester *« leur opposition formelle »* au rachat éventuel du groupe CIC par le réseau Ecureuil. Ce jour-là, l'organe de contrôle des caisses d'épargne, le Cencep, devrait décider s'il dépose ou non une offre.

■ **KNP BT : Frank de Wit, président du groupe papetier néerlandais,** a annoncé, dans un entretien au *Financieele Dagblad* du 28 septembre, son intention de céder tout ou partie de son activité dans le papier. Le groupe, qui a enregistré des pertes dans cette branche, entend se recentrer sur l'emballage et la distribution de matériel de bureau.

■ **SAINT-GOBAIN : François Nicole, PDG de Saint-Gobain Desjonquères,** filiale du groupe spécialisée dans le conditionnement, devrait être remplacé cette semaine par M. Floris. Ce départ ferait suite à des désaccords avec l'état-major du groupe.

■ **MICROSOFT : le fabricant américain de logiciels** a annoncé, le 27 septembre, que sa marge d'exploitation pourrait se réduire en 1997, en raison d'une progression moins rapide du chiffre d'affaires et de dépenses plus élevées de recherche-développement.

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 30 SEPTEMBRE
Liquidation : 24 octobre
Taux de report : 3,38
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS
-0,09 %
CAC 40 : 2105,25

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
B.N.P. (T.P)	883	884	+ 0,11	+ 9,75
Cr.Lyonnais(T.P.)	850	828	- 2,58	+ 0,36
Renault (T.P.)	1615	1615	—	- 15,48
Rhone Poulenc(T.P)	1872	1871	- 0,05	- 7,60
Saint Gobain(T.P.)	1184	1180	- 0,33	+ 3,96
Thomson S.A (T.P)	975	976	+ 0,10	- 9,62
Accor	636	634	- 0,31	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	144	144	—	- 12,19
Air Liquide	801	800	- 0,12	+ 3,51
Alcatel Alsthom	430	431	+ 0,23	+ 2,08
Axa	304,80	305,30	+ 0,16	- 4,62
Axime	548	540	- 1,45	+ 43,29
Bail Investis	758	755	- 0,39	- 9,25
Bancaire (Cie)	538	533	- 0,92	- 2,73
Bazar Hot. Ville	469	469	—	+ 25,73
Bertrand Faure	187,30	188,50	+ 0,64	+ 90,80
BIC	674	685	+ 1,63	+ 37,95
BIS	516	507	- 1,74	+ 39,66
B.N.P.	192,90	193,70	+ 0,41	- 12,31
Bollore Techno.	465	466	+ 0,21	+ 9,38
Bongrain	2330	2340	+ 0,42	- 6,72
Bouygues	450,10	456,10	+ 1,33	- 7,54
Canal +	1255	1249	- 0,47	+ 36,05
Cap Gemini	220,40	223	+ 1,17	+ 61,59
Carbone Lorraine	740	745	+ 0,67	+ 77,38
Carrefour	2834	2839	+ 0,17	+ 43,26
Casino Guichard	209,60	210	+ 0,19	+ 50,62
Casino Guich.ADP	139,90	137,60	- 1,64	+ 26,05
Castorama Dl (Li)	933	937	+ 0,42	+ 16,83
C.C.F.	234,80	238,50	- 0,55	- 6,56
CCMX(ex.CCMC) Ly	43	43	—	- 6,52
Cegid (Ly)	478	483	+ 1,04	+ 30,54
CEP Communication	387	381,50	- 1,42	- 6,03
Cerus Europ.Reun	131	129	- 1,52	+ 113,22
Cetelem	1118	1118	—	+ 21,65
CGIP	1187	1169	- 1,51	+ 20,76
Chargeurs Intl	191,80	192	+ 0,10	[illegible]
Christian Dior	605	606	+ 0,16	+ 14,37
Ciments Fr.Priv.B	168	171	+ 1,78	- 12,50
Cipe France Ly #	542	532	- 1,84	+ 80,95
Clarins	707	712	+ 0,70	+ 71,86
Club Mediterranee	379,90	376,90	- 0,78	- 3,60
Coflexip	221	221	—	+ 21,89
Colas	752	746	- 0,79	- 3,02
Comptoir Entrep.1	10,85	10,10	- 6,91	+ 20,89
Comptoir Moder.	2433	2440	+ 0,28	+ 53,65
CPR	409,60	411,60	+ 0,48	+ 2,92
Cred.Fon.France	68,20	68,30	+ 0,14	+ 3,53
Credit Local Fce	440	442,90	+ 0,65	+ 12,98
Credit Lyonnais CI	139,90	133,10	- 4,86	- 43,36
Credit National	263,50	262,70	- 0,30	- 27,02
CS Signaux(CSEE)	207	210,90	+ 1,88	+ 5,45
Damart	3660	3700	+ 1,09	- 4,98
Danone	745	743	- 0,26	- 8,04
Dassault-Aviation	901	900	- 0,11	+ 182,13
Dassault Electro	336	337	+ 0,29	+ 108,15
Dassault Systemes	213	216,90	+ 1,83	[illegible]
De Dietrich	171,20	181	+ 5,72	- 7,38
Degremont	400	392	- 2	- 6,72
Dev.R.N-P.Cal Li #	36,95	37,20	+ 0,67	- 33,80
DMC (Dollfus Mi)	143,30	145	+ 1,18	- 27,46
Docks France	1260	1260	—	+ 69,35
Dynaction	129,20	127,60	- 1,23	+ 40,21
Eaux (Gle des)	562	559	- 0,53	+ 14,33
Eiffage	279	283,70	+ 1,68	- 37,24
Elf Aquitaine	400,50	399,90	- 0,14	+ 10,83
Eramet	314,80	310	- 1,52	- 3,12
Eridania Beghin	789	785	- 0,50	- 6,54
Essilor Intl	1347	1352	+ 0,37	+ 44,44
Essilor Intl ADP	1045	1016	- 2,77	+ 48,53
Esso	535	520	- 2,80	+ 6,12
Eurafrance	2061	2075	+ 0,67	+ 32,49
Euro Disney	11	11	—	- 1,34
Europe 1	1038	1043	+ 0,48	+ 5,35
Eurotunnel	9,15	[illegible]	—	+ 37,59
Filipacchi Medias	1056	1042	- 1,32	+ 32,98
Fimalac SA	468,80	470	+ 0,25	+ 46,87
Finextel	76,40	75,50	- 1,17	+ 6,38
Fives-Lille	455	459	+ 0,87	+ 24,72
Fromageries Bel	4590	4400	- 4,13	- 5,93
Galeries Lafayette	1491	1495	+ 0,26	+ 25,20
GAN	114	116,90	+ 2,54	- 34,69
Gascogne (B)	418	422	+ 0,95	+ 2,17
Gaumont #	363	345	- 4,95	+ 9,52
Gaz et Eaux	2035	2035	—	+ 25,74
Geophysique	341	340	- 0,29	+ 116,82
G.F.C.	402,50	402,50	—	+ 9,37
Groupe Andre S.A.	371,90	368,60	- 0,88	+ 3,97
Gr.Zannier (Ly) #	95	97,70	+ 2,84	+ 66,59
GTM-Entrepose	249	248,50	- 0,20	- 22,63
Guilbert	758	757	- 0,13	+ 31,65
Guyenne Gascogne	1790	1795	+ 0,27	+ 34,45
Havas	339,90	340,60	+ 0,20	+ 12,32
Havas Advertising	539	540	+ 0,18	+ 35
Imetal	740	738	- 0,27	+ 26,15
Immeubl.France	326	325,20	- 0,24	+ 11,36
Ingenico	70	68,50	- 2,14	+ 95,99
Interbail	202	201,50	- 0,24	- 23,67
Intertechnique 1 ■	616	626	+ 1,62	+ 46,26
Jean Lefebvre	271	271	—	- 3,90
Klepierre	630	637	+ 1,11	+ 10,78
Labinal	692	718	+ 3,75	+ 32,32
Lafarge	297	301,70	+ 1,58	- 4,37
Lagardere	123,50	123,30	- 0,16	+ 32
Lapeyre	246	244	- 0,81	[illegible]
Lebon	170	171	+ 0,58	- 8,06
Legrand	871	861	- 1,14	+ 13,68
Legrand ADP	545	544	- 0,18	+ 11,02
Legris indust.	198,10	196,20	- 0,95	+ 23,08
Locindus	690	692	+ 0,28	+ 16,62
L'Oreal	1714	1711	- 0,17	+ 48,57
LVMH Moet Vuitton	1099	1105	+ 0,54	[illegible]
Lyonnaise Eaux	453,80	455,90	+ 0,46	[illegible]
Marine Wendel	441	440	- 0,22	[illegible]
Metaleurop	51	51	—	[illegible]
Metrologie Inter.	13,90	14	+ 0,71	[illegible]
Michelin	261,40	260,10	- 0,49	[illegible]
Moulinex	89,70	90,20	+ 0,55	[illegible]
Nord-Est	127,90	126,10	- 1,40	[illegible]
Nordon (Ny)	340	340	—	[illegible]
NRJ #	603	602	- 0,33	[illegible]
OLIPAR	90	90	—	[illegible]
Paribas	326	327,10	+ 0,33	[illegible]
Pathe	1320	1325	+ 0,37	[illegible]
Pechiney	220	219,50	- 0,22	[illegible]
Pernod-Ricard	277,70	276,50	- 0,43	[illegible]
Peugeot	563	558	- 0,88	[illegible]
Pinault-Prin.Red.	1880	1871	- 0,47	[illegible]
Plastic-Omn.(Ly)	438,80	439,90	+ 0,25	[illegible]
Primagaz	549	545	- 0,72	[illegible]
Promodes	1375	1373	- 0,14	[illegible]
Publicis	446	450	+ 0,89	[illegible]
Remy Cointreau	130	130	—	[illegible]
Renault	122	121,80	- 0,16	[illegible]
Rexel	1390	1351	- 2,80	[illegible]
Rhone Poulenc A	143	142,10	- 0,62	[illegible]
Rochette (La)	25	25,45	+ 1,80	[illegible]
Roussel Uclaf	1230	1228	- 0,16	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)	4600	4600	—	[illegible]
Sade (Ny)	182,50	183,90	+ 0,76	[illegible]
Sagem SA	2990	2999	+ 0,30	[illegible]
Saint-Gobain	686	682	- 0,58	[illegible]
Saint-Louis	1229	1229	—	[illegible]
Salomon (Ly)	4555	4585	+ 0,65	[illegible]
Salvepar (Ny)	393	393	—	[illegible]
Sanofi	415,60	416,70	+ 0,26	[illegible]
Sat	1640	1641	+ 0,06	[illegible]
Saupiquet (Ns)	738	738	—	[illegible]
Schneider SA	242,40	241,70	- 0,28	[illegible]
SCOR	198	199,80	+ 0,95	[illegible]
S.E.B.	900	885	- 1,66	[illegible]
Sefimeg	368	370	+ 0,54	[illegible]
SEITA	207,90	210	+ 1,01	[illegible]
Selectibanque	81	79	- 2,46	[illegible]
SFIM	1070	1070	—	[illegible]
SGE	92,50	91,50	- 1,08	[illegible]
Sidel	310,20	308,60	- 0,51	[illegible]
Simco	425	423	- 0,47	[illegible]
S.I.T.A.	1039	1044	+ 0,48	[illegible]
Skis Rossignol	1525	1520	- 0,32	[illegible]
Sligos	443	439	- 0,92	[illegible]
Societe Generale	577	570	- 1,21	[illegible]
Sodexho	2453	2468	+ 0,61	[illegible]
Sommer-Allibert	134,20	135,50	+ 0,96	[illegible]
Sophia	172	175,70	+ 2,15	[illegible]
Spir Communication	475	460	- 3,15	[illegible]
Strafor Facom	400	400	—	[illegible]
Suez	203,50	204,20	+ 0,34	[illegible]
Synthelabo	446	443,50	- 0,56	[illegible]
Technip	470	470,90	+ 0,19	[illegible]
Thomson-CSF	151,50	152,90	+ 0,92	[illegible]
Total	402	400,60	- 0,34	[illegible]
UAP	102,50	103,20	+ 0,68	[illegible]
UFB Locabail	454	453	- 0,22	[illegible]
UGC DA (M)	249	245	- 1,60	[illegible]
UIC	37	37,40	+ 1,08	- 36,90
UIF	408	405,20	- 0,68	- 8,45
UIS	153,80	154	+ 0,13	+ 18,46
Unibail	509	506	- 0,58	[illegible]
Union Assur.Fdal	610	609	- 0,16	+ 4,10
Usinor Sacilor	79	78,05	- 1,20	+ 20,54
Valeo	281,50	281	- 0,17	+ 20,89
Vallourec	242,30	242,70	+ 0,16	+ 39,78
Via Banque	142,50	139,60	- 2,03	- 6,30
Worms & Cie	249,50	250	+ 0,20	+ 7,58
Zodiac ex.dt divid	1325	1316	- 0,67	+ 12,25
Elf Gabon	1135	1140	+ 0,44	+ 32,71

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
ABN Amro Hol.#	285	285	—	[illegible]
Adecco S.A.	1408	1411	+ 0,21	[illegible]
Adidas AG #	472,40	470,50	- 0,40	[illegible]
American Express	237,30	237,20	- 0,04	[illegible]
Anglo American #	313,70	316,20	+ 0,79	[illegible]
Amgold #	425	447,90	+ 5,38	[illegible]
Arjo Wiggins App.	14,15	13,85	- 2,12	[illegible]
A.T.T. #	265,10	265,20	+ 0,03	[illegible]
Banco Santander #	266	265	- 0,37	[illegible]
Barrick Gold #	132,40	130,30	- 1,58	[illegible]
B.A.S.F. #	162,50	161,30	- 0,73	[illegible]
Bayer #	190	188,50	- 0,78	[illegible]
Blenheim Group	33,65	33,65	—	[illegible]
Cordiant PLC	9,50	9,60	+ 1,05	[illegible]
Crown Cork ord.	235	[illegible]	—	[illegible]
Crown Cork PF CV	227,10	[illegible]	—	[illegible]
Daimler Benz #	285,20	285,50	+ 0,10	[illegible]
De Beers #	160	161,20	+ 0,75	[illegible]
Deutsche Bank #	244,20	242,50	- 0,69	[illegible]
Dresdner Bank #	137	137	—	[illegible]
Driefontein #	57,80	57,15	- 1,12	[illegible]
Du Pont Nemours #	453,10	462,10	+ 1,98	[illegible]
Eastman Kodak #	395,90	402,50	+ 1,66	[illegible]
East Rand #	2,62	2,60	- 0,76	[illegible]
Echo Bay Mines #	46,10	45	- 2,38	[illegible]
Electrolux #	292	288,60	- 1,16	[illegible]
Ericsson #	130,10	128	- 1,61	[illegible]
Exxon Corp. #	435,50	433	- 0,57	[illegible]
Ford Motor #	156,60	157,40	+ 0,51	+ 12,34
Freegold #	51,20	50,90	- 0,58	[illegible]
Gencor Limited #	18,55	18,45	- 0,53	[illegible]
General Elect. #	470	475	+ 1,06	[illegible]
General Motors #	241,40	243,10	+ 0,70	[illegible]
Gle Belgique #	414,90	[illegible]	—	[illegible]
Grd Metropolitan	37,90	37,90	—	[illegible]
Guinness Plc #	37,50	37,80	+ 0,80	[illegible]
Hanson Plc	12,85	12,75	- 0,77	[illegible]
Harmony Gold #	45	43,10	- 4,22	- 8,23
Hitachi #	49,70	49,80	+ 0,20	- 0,40
Hoechst #	189,50	188,20	- 0,68	+ 41,71
I.B.M #	648	646	- 0,30	+ 47,48
I.C.I #	66,30	69,60	+ 4,97	+ 23,18
Ito Yokado #	285	289,10	+ 1,43	- 4,50
Matsushita #	88	86,35	- 1,87	+ 9,84
Mc Donald's #	244	247,40	+ 1,39	+ 12,04
Merck and Co #	360,90	362,80	+ 0,52	+ 12,14
Mitsubishi Corp #	66,25	66,85	+ 0,90	+ 11,41
Mobil Corporat #	600	605	+ 0,83	+ 9
Morgan J.P. #	447,60	456	+ 1,87	+ 16,25
Nestle SA Nom. #	5680	5690	+ 0,17	+ 4,59
Nipp. MeatPacker #	71	72	+ 1,40	- 2,84
Nokia A	224,40	226	+ 0,71	+ 18,94
Norsk Hydro #	247,50	245,30	- 0,88	+ 20,18
Petrofina #	1609	1590	- 1,18	+ 4,60
Philip Morris #	464,60	464,10	- 0,10	+ 5,91
Philips N.V #	184,20	184,60	+ 0,21	+ 5,12
Placer Dome Inc #	123,70	122,90	- 0,64	+ 5,62
Procter Gamble #	495	502	+ 1,41	+ 22,43
Quilmes	290	290	—	+ 34,88
Randfontein #	32,80	31,90	- 2,74	- 3,05
Rhone Poul.Rorer #	381	382	+ 0,26	+ 49,10
Royal Dutch #	797	800	+ 0,37	+ 16,78
R T Z #	77,95	78,80	+ 1,09	+ 12,57
Sega Enterprises	224,30	—		- 13,73
Saint-Helena #	34	32,80	- 3,52	+ 23,30
Schlumberger #	432	432,60	+ 0,13	+ 23,91
SGS Thomson Micro.	244	243,60	- 0,16	+ 29,92
Shell Transport #	79	79,30	+ 0,37	+ 25,27
Siemens #	273,40	271,20	- 0,80	+ 1,49
Sony Corp. #	326	326	—	+ 10,88
Sumitomo Bank #	93,80	93	+ 1,27	- 10,37
T.D.K #	315	318,60	+ 1,14	+ 26,93
Telefonica #	96	93,85	- 2,23	+ 39,46
Toshiba #	35,80	36	+ 0,55	- 7,69
Unilever #	815	808	- 0,85	+ 18,12
United Technol. #	614	619	+ 0,81	+ 35,44
Vaal Reefs #	435	420,10	- 3,42	+ 30,87
Volkswagen A.G #	1965	1938	- 1,37	+ 18,45
Volvo (act.B) #	113	—	—	+ 32,50
Western Deep #	168	160	- 4,76	- 8,18
Yamanouchi #	109	110	+ 0,91	+ 7,84
Zambia Copper	4,32	4,28	- 0,92	+ 147,28

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 30 SEPTEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	—	8,213 o
CEPME 8,5% 88-97CA	103,40	2,185
CEPME 9% 89-99 CA#	111,72	1,378
CEPME 9% 92-06 TSR	—	2,515 5
CFD 9,7% 90-03 CB	120,80	6,387
CFD 8,6% 92-05 CB	116,26	5,545
CFF 10% 88-98 CA#	110,55	9,481
CFF 9% 88-97 CA#	104,64	[illegible]
CFF 10,25%90-01 CB#	117,88	5,673 o
CLF 8,9% 88-00 CA#	112,83	3,121
CLF 9%88-93/98 CA#	106,30	6,025
CNA 9% 4/92-07	—	3,748
CRH 8,6% 92/94-03	115,10	2,282 d
CRH 8,5% 10/87-88#	109,26	4,957
EDF 8,6% 88-89 CA#	111,54	5,428
EDF 8,6% 92-04 #	115,98	4,170
Emp.Etat 6%93-97 #	101,76	1,299
Finansder 9%91-06#	120,01	7,682 d
Finansd.8,6%92-02#	114,75	5,374
Floral9,75% 90-99#	173,12	1,897
OAT 8,5% 87-97CA#	103,39	2,329
OAT 9,90%85-97 CA#	106,87	2,980
OAT 88-98 TME CA#	102,09	3,986
OAT 9/85-98 TRA ■	—	8,045
OAT 9,50%88-98 CA#	109	2,603 o
OAT TMB 87/99 CA#	99,82	2,776
OAT 8,125% 89-99 #	109,18	2,916
OAT 8,50%90/00 CA#	112	4,401
OAT 85/00 TRA CA#	106,20	0,359
OAT 10%5/85-00 CA#	116,91	3,534
OAT 89-01 TME CA#	103,84	3,986
OAT 8,5% 87-02 CA#	115,60	7,289
OAT 8,50% 89-19 #	120,10	7,989
OAT 8,50%92-23 CA#	120,40	3,249
SNCF 8,8% 87-94CA	108,95	5,867
Lyon.Eaux 6,5%90CV	945	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	148	148,50
Bains C.Monaco	485	475
B.N.P.Intercont.	420	420
Bidermann Intl ◆	110	110
B T P (la cie) ◆	7,60	7,60
Centenaire Blanzy ◆	360	[illegible]
Champex (Ny)	19,50	17,20
CIC Un.Euro.CIP	380	378
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	1801	1801
Concorde-Ass Risq	850	[illegible]
Darblay ◆	475	475
Didot Bottin	840	844
Eaux Bassin Vichy	3635	3600
Ecia	600	610
Ent.Mag. Paris ◆	1110	1110
Fidei	29,50	29,50
Finalens	341	340
F.I.P.P. ◆	109,50	109,50
Fonciere (Cie)	505	505
Fonciere Euris	217,10	217
Foncina # ◆	410	410
France I.A.R.D. ◆	1006	1006
France S.A.	1339	1338
From. Paul-Renard ◆	2050	2050
Genefim ◆	146	146
Gevelot ◆	925	925
G.T.I (Transport)	304	308
Immobail	103	104,30
Immobanque	554	549
Lucia	58	58,50
Monoprix ◆	160	160
Metal Deploye ◆	367,10	367,10
Mors #	9,50	9
Navigation (Nle)	72	72
Paluel-Marmont ◆	222	222
Exa.Clairefont(Ny) ◆	1250	1250
Parfinance	210	210,70
Paris Orleans	250	250
Piper Heidsieck ◆	1720	1720
Promodes (CI) ◆	915	915
PSB Industries Ly	315	312
Rougier #	376	371
Saga ◆	90	90
Salins du Midi	432	429
Silic	690	690
S.I.P.H. ◆	219,70	219,70
Sofal ◆	64	64
Sofragi ◆	3791	3791
Sovabail	268,80	268,80
Taittinger	1555	1550
Tour Eiffel ◆	370	370
Vicat	400	400

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	150,60	150,60
Commerzbank AG	1170	1170
Fiat Ord.	15,50	16
Gevaert	293	293
Gold Fields South	134,40	134,40
Kubota Corp.	28	28
Montedison act.rp.	10,05	10,05
Olympus Optical	42,65	42,65
Ottomane(cie Fin.)	340	398
Robeco	391	390,50
Rodamco N.V.	140,10	140,20
Rolinco	418,10	420,90
Solvay SA	3100	3100

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 30 SEPTEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	49,50	50,30
AFE #	504	505
Aigle #	166	160,60
Albert S.A (Ns) ◆	132,30	132,30
Altran Techno. #	1400	1405
Montaignes P.Gest. ◆	713	713
Assystem #	487	452
Bque Picardie (Li) ◆	564	564
Bque Tarneaud(B)# ◆	227	227
Bque Vernes	330	198
Beneteau #	595	585
B I M P	57	57
Boiron (Ly) #	580	575
Boisset (Ly)#	253,90	253,90
But S.A.	347,90	348
Cardif SA	725	720
C.E.E #	211,50	210
CEGEP #	250	250
Cermex # (Ly)	340	337
CFPI #	222	224
Change Bourse (M)	256	257
Christ.Dalloz #	1550	1572
CNIM CA#	154,70	157
Codetour	294	286
Comp.Euro.Tele-CET	400	400
Conflandey S.A.	259,90	259,90
C.A.Haute Normand.	350	350
C.A. Paris IDF	782	782
C.A.Ille & Vilaine	344,10	344
C.A. Oise CCI ◆	267,50	267,50
Creeks ◆	34	34
Devanlay	460	470
Devernois (Ly)	460	464,80
Ducros Serv.Rapide	66	66
Ecco Trav.Tempo Ly	415	408,70
Europ.Extinc.(Ly)#	260,10	260
Europ Propulsion	490	490
Expand s.a.	334	346
Factorem	680	685
Faiveley #	312	324
Finacor	88	90
Fininfo	534	535
Fructivie	605	610
Gautier France #	271	277
Gel 2000	63,40	60,25
GFI Industries #	611	630
Girodet (Ly) #	37,95	37,95
GLM S.A.	310	325
Grandoptic.Photo #	679	679
Gpe Guillin # Ly	148	148
Kindy #	148	148,90
Guerbet	282	288,70
Hermes Internat.1#	1195	1195
Hurel Dubois ◆	475	475
ICBT Groupe #	190	191
I.C.C.	141,50	141
Idianova	77	77
Int. Computer	104	104
IPBM	75	75
M6-Metropole TV	475	474,40
Manitou #	529	529
Manutan	430	410
Marie Brizard	960	956
Maxi-Livres/Profr.	182,50	181
Mecelec (Ly)	80	79
MGI Coutier	295	295
Monneret Jouet Ly#	73,05	75,70
Naf-Naf #	45	46
NSC Schlum. Ny ◆	674	674
Onet #	868	865
Paul Predault #	161	165
P.C.W. ◆	19	19
Petit Boy # ◆	93,50	93,50
Pochet ◆	849	849
Poujoulat Ets (Ns)	230	230
Radiall #	489	[illegible]
Rallye(Cathiard)Ly	190,50	[illegible]
Reydel Indust.Li ◆	1001	[illegible]
Robertet #	1180	[illegible]
Rouleau-Guichard ◆	326	[illegible]
Securidev #	75	[illegible]
Smoby (Ly)#	492	[illegible]
Sofco (Ly)	91,10	[illegible]
Sofibus ◆	359	[illegible]
Sogepag # ◆	132,20	[illegible]
Sogeparc (Fin)	680	[illegible]
Sopra	300	[illegible]
Steph.Kelian #	77	[illegible]
Sylea	560	[illegible]
Teisseire-France	180,10	[illegible]
TF1-1	571	[illegible]
Thermador Hold(Ly)	289	[illegible]
Trouvay Cauvin #	70	[illegible]
Unilog	460	[illegible]
Union Fin.France	579	[illegible]
Viel et Cie #	115	[illegible]
Vilmorin et Cie #	470	[illegible]
Virbac	588	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 30 SEPTEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	112	[illegible]
Coil	228	226,90
Electronique D2	462	486,20
FDM Pharma n.	200	[illegible]
Genset	263	[illegible]
High Co.	210	[illegible]
Infonie	195	[illegible]
Joliez-Regol	100,10	[illegible]
Mille Amis	109,40	[illegible]
Picogiga	144,50	[illegible]
Proxidis	58	[illegible]
Stelax	4,41	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 30 SEPTEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin Cl. ◆	700	700
Crédit Gén.Ind. ◆	29	29
Générale Occidentale ◆	56	56
Mumm ◆	1380	1380
Nobel ◆	145	145
Sté lecteurs du Monde ◆	180	180

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

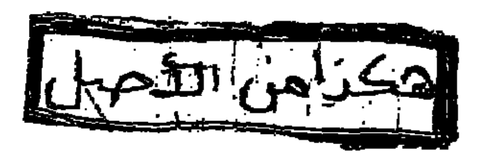
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 27 septembre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa) ◆	121,40	115,62
BANQUES POPULAIRES		
Valorg ◆	2451,27	2435,04
BANQUE TRANSATLANTIQUE		
Arbitr. Court Terme	9535,21	9535,21
Arbitr. Première	9373,94	9287,13
Arbitr. Sécurité ◇	17488,86	17401,65
BNP		
Antigone Trésorerie	863943	863943
Natio Court Terme	13878	13878
Natio Court Terme2	376918	376918
Natio Epargne	2216,02	2194,08
Natio Ep. Capital C/D	16109,28	15949,78
Natio Ep. Croissance	2371,17	2324,68
Natio Ep. Obligations	220,83	216,50
Natio Epargne Retraite	137,34	134,65
Natio Epargne Trésor	10847,33	10825,68
Natio Epargne Valeur	560,03	549,05
Natio France Index	1134,55	1112,30
Natio Immobilier	1190,68	1167,39
Natio Inter ◆	1889,71	1852,66
Natio Monétaire C/D	5382,62	5382,62
Natio Opportunités	157,18	154,10
Natio Patrimoine	1512,04	1482,39
Natio Perspectives	1257,01	1232,36
Natio Placements C/D	77159,75	77159,75
Natio Revenus	1105,54	1094,59
Natio Sécurité	11693,93	11693,93
Natio Valeurs	1057,71	1036,38
BRED BANQUE POPULAIRE		
Monecien	90243,27	90243,27
Oblig. ttes caté.	242,76	239,17
CDC GESTION		
Livret Bourse Inv. D ◇	652,57	633,56
Le Livret Portefeuille D ◇	880,31	854,67
SICAV MULTI-PROMOTEURS		
Nord Sud Dévelop. C/D ◆	2212,48	2208,06
Patrimoine Retraite C ◇	302,81	296,87
Sicav Associations C ◇	2381,65	2381,65
CDC TRÉSOR		
Fonsicav C ◇	19198,85	19198,85
Mutual. dépôts Sicav C ◇	18641,84	18623,22
CAISSE D'EPARGNE		
Ecur. Actions Futur D ◇	214,08	209,88
Ecur. Capicourt C ◇	225,03	225,03
Ecur. Capitalisation C ◇	232,82	232,82
Ecur. Distrimonétaire D. ◇	10373,70	10308,70
Ecur. Expansion C ◇	80948,02	80625,52
Ecur. Géovaleurs C ◇	2905,32	2848,35
Ecur. Investis. D ◇	175,17	171,74
Ecur. Monépremière ◇	11072,84	11072,84
Ecur. Monétaire C/D ◇	12797,10	12797,10
Ecur. Trésorerie C/D ◇	314,76	314,76
Ecur. Trimestriel D ◇	1991,47	1975,66
Eparcourt-Sicav D ◇	194,90	194,90
Géoptim C ◇	12044,32	11866,32
Géoptim D ◇	11721,48	11548,26
Horizon C ◇	1729,03	1695,33
Prévoyance Ecur. D ◇	100,80	100,80
Fonds communs de placements		
Ecur. Capipremière C ◇	11531	11507,98
Ecur. Sécuripremière C ◇	11657,43	11645,78
Ecur. Sensipremière C ◇	12337,79	12302,02
CRÉDIT AGRICOLE — CNCA		
Amplia ◇	117077,82	117077,82
Atout Amérique	140,23	136,81
Atout Asie	100,31	97,86
Atout Futur C	601,97	587,29
Atout Futur D	574,23	560,23
Coexis	1868,97	1854,72
Dieze	1902,30	1866,83
Elicash ◇	928553,39	928553,39
Epargne-Unie	169,08	164,96
Eurodyn	1875,65	1829,90
Indicia ◆	1263,40	1232,36
Moné.JC ◇	11708,81	11708,81
Moné.JD ◇	11708,81	11708,81
Oblifutur	512,74	503,78
Oraction	1712,91	1671,13
Revenu-Vert	1215,85	1198,18
Sévéa ●	106,67	104,02
Synthésis	16712,02	16384,33
Uni Foncier	1209,31	1179,81
Uni France	668,54	652,24
Uni Garantie C	1773	1728,94
Uni Garantie D	1441,57	1414,69
Uni-Régions	1562,29	1524,19
Univar C ◇	303,46	303,46
Univar D ◇	297,69	297,69
Univers Actions	189,58	184,96
Univers-Obligations	223,43	218,28
CIC BANQUES		
Francic	562,87	[illegible]
Francic Pierre	115,04	[illegible]
Francic Régions	1608,11	1581,27
CIC PARIS		
Cicamonde	1301,74	[illegible]
Converticic	356,09	[illegible]
Ecocic ◆	1448,52	[illegible]
Oblicic Mondial	3408,30	3357,59
Oblicic Régions	1164,39	[illegible]
Rentacic	166,97	164,50
CREDIT LYONNAIS		
Eurco Solidarité	1346,33	[illegible]
Lion 20000	16853,75	16853,75
Lion Association	11401,98	[illegible]
Lion Plus	1461,19	[illegible]
Lion Trésor	2413,38	2389,49
Oblilion	1870,72	1852,20
Sicav 5000	580,88	[illegible]
Slivafrance	974,13	955,08
Slivam	485,78	[illegible]
Slivarente	232,71	228,15
Slivinter	603,41	591,58
Trilion	5242,53	5175,45
CRÉDIT MUTUEL FINANCE		
Avenir Alizes	2118,95	2077,40
Créd.Mut.Act.France	126,27	123,80
Créd.Mut.Ep.Cour.T	883,12	883,12
Créd.Mut.Ep.Ind.C	105,41	102,59
Créd.Mut.Ep.J	22529,14	[illegible]
Créd.Mut.Ep.long.T	238,96	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde	1246,19	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1772,60	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre	1104,54	[illegible]
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000 ◆	704,85	678,50
Saint-Honoré Capital ◆	18541,78	[illegible]
St-Honoré March. Emer. ◆	643,11	[illegible]
St-Honoré Pacifique ◆	764,54	[illegible]
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux ◇	1802,35	1802,35
Stratégie Actions	967,66	938,46
Stratégie Rendement	1837,35	1779,52
LA POSTE		
Amplitude Monde C ◇	810,24	790,85
Amplitude Monde D ◇	789,32	770,42
Amplitude Europe C/D ◇	115,51	112,69
Elanciel D ◇	133,06	129,81
Emergence Poste D ◇	112,60	[illegible]
Géobilys C ◇	630,73	[illegible]
Géobilys D ◇	601,99	593,09
Intensys C ◇	115,20	[illegible]
Intensys D ◇	110,31	110,14
Latitude C ◇	145,71	145,71
Latitude D ◇	137,08	137,08
Oblitys D ◇	597,33	586,58
Plénitude D ◇	159,37	159,46
Poste Gestion C ◇	43602,62	43602,62
Revenus Trimestr. D ◇	5308,84	[illegible]
Solstice D ◇	2349,59	[illegible]
Thésora C ◇	937,22	[illegible]
Thésora D ◇	853,09	[illegible]
SOCIETE GENERALE		
Actimonétaire C	37257,50	37257,50
Actimonétaire D	31710,57	31710,57
Cadence 1 D	1077,93	1067,26
Cadence 2 D	1066,03	1055,48
Cadence 3 D	1053,31	1042,88
Capimonétaire C	403,29	402,89
Capimonétaire D	374,71	374,34
Capioblig C	8695,45	8609,36
Interoblig C	6606,30	6540,89
Intersélection France D	584,11	572,66
S.G. France opport. C	1666,37	1633,70
S.G. France opport. D	1606,94	1575,43
Sogenfrance C	1494,94	1465,63
Sogenfrance D	1379,66	1352,61
Sogépargne D	318,74	315,58
Soginter C	1804,82	1769,43
Fonds communs de placements		
Favor D ◆	1175,25	1152,21
Sogefance D ◆	1646,97	1630,66
Sogenfrance Tempo D ◆	145,36	145,36

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.



ENDURANCE La quinzième édition du triathlon de Nice, qui a été disputée dimanche 29 septembre par 1 200 concurrents, a été gagnée par le Belge Luc Van Lierde, vice-champion du monde de la spécialité, devant le Français Olivier Marceau, révélation de la compétition, et le Néerlandais Rob Barel. ● LOIN DERRIÈRE les favoris, un gardien de la paix, Marc Lecigne, est allé au bout des 4 km de natation dans la baie des Anges, des 120 km de vélo dans l'arrière-pays niçois et des 30 km de course à pied sur le front de mer en philosophant sur le goût de l'effort. ● A STUTTGART, Jeannie Longo n'est pas parvenue à améliorer le record de l'heure détenu par la Britannique Yvonne McGregor, échouant à 46,507 km contre 47,411 km. ● LE TOUR D'ESPAGNE a été remporté par le Suisse Alex Zülle, qui a précédé deux de ses compatriotes, Laurent Dufaux et Tony Rominger.

L'éprouvante promenade de 1 200 triathlètes à Nice

Pour le gardien de la paix Marc Lecigne, 4 km de natation, 12 km de vélo et 30 km de course à pied égalent 9 heures 12 minutes d'efforts sous un soleil impitoyable, en philosophant sur les vertus intégratrices de cette recherche des limites personnelles

NICE
de notre envoyé spécial

Nom, *prénom* : Lecigne, Marc ; âge : trente-deux ans ; profession : gardien de la paix ; passe-temps favori : *« apprécier l'effort »*, dans l'ordre, à la nage, à vélo et à la course à pied. Ancien coureur de marathon, ancien éducateur sportif de natation, Marc Lecigne est devenu triathlète à vingt-cinq ans. Il s'est d'abord essayé à des épreuves de courtes et moyennes distances, qui n'ont pas assouvi sa soif de l'effort : *« J'ai trouvé ça dur mais, en finissant, je sentais que je n'avais pas atteint mes limites. Je savais que je pouvais en faire davantage. »*

Il a ensuite tenté sa chance sur quelques « longs » et, dimanche 29 septembre, il figurait parmi les quelque 1 200 triathlètes – dont une cinquantaine de femmes – inscrits au Triathlon de Nice, l'une des épreuves les plus relevées d'Europe.

Dossard 877, Marc Lecigne s'est élancé au milieu d'une nuée de concurrents, serrés sur la plage en habits de plongée, avec un seul objectif : finir, en 8 ou 9 heures, ou plus. *« J'ai le mental, je sais que je peux le faire*, assurait-il la veille. *Je me connais, je suis à l'écoute de mon corps. Intérieurement, je n'ai pas trop de limites, je suis sans frontières. »* Conscient de son manque de préparation – deux semaines seulement, prises sur ses congés, fin septembre –, Marc Lecigne a plongé dans la Méditerranée avant que le soleil n'ait émergé de derrière Raba Capeu, vers le vieux port de Nice.

Il en est ressorti 1 heure et 6 minutes plus tard, après 4 kilomètres de nage, au moment où, sur les balcons des grands hôtels de la baie des Anges, les pensionnaires s'attablaient, le regard encore embrumé, devant leur petit déjeuner.

LE CŒUR À 160

Quelques marches d'escalier plus haut, le voilà sur la promenade des Anglais. Il se sèche, enfile cuissards et maillot bleu, ses gants, son casque, ajuste son indicateur de rythme cardiaque, son *« garde-fou »*, comme il dit. Ensuite, sans jamais se presser, il trottine vers l'asphalte, vélo en main. Il est alors deux cent trente et unième.

Patrick Stantina, son ami d'enfance et camarade de club, le SCA 2000 d'Evry, l'a devancé de quelques minutes ; Eric Fayard, le troisième équipier, néophyte du triathlon, nage encore.

Au bout d'une dizaine de kilomètres de plaine, parcourus sur le petit plateau, le cœur de Marc Lecigne bat à la cadence de 150 pulsations par minute.

Il salue ses collègues en uniformes postés sur le bord de la route, jette un regard plein de compassion à un concurrent stoppé par une crevaison, puis, dans la minute suivante, peste contre *« les triathlètes qui trichent »* : un peloton d'une vingtaine de coureurs vient de le dépasser. Un tel regroupement est interdit par le règlement. Il s'amuse de *« ceux qui se battent pour la 901e place »*.

La route s'élève, c'est l'arrière-pays niçois qui se profile. Il connaît ses limites : *« Je suis trop lourd pour être un bon grimpeur. »* Pendant que ses adversaires passent, le gardien de la paix, n'écoutant toujours que son cœur – désormais à 160 –, a une pensée pour ses trois enfants, *« sûrement en train de déjeuner »*. Il est 10 heures, un chasseur sort du bois ; les premières auréoles de transpiration se dessinent sur le cuissard de Marc Lecigne. La chaleur commence à l'indisposer. Un moment de répit dans la montée et il songe à son métier, à tous les jeunes délinquants qu'il croise. *« Ces jeunes qui ne recherchent que la facilité, s'ils pouvaient découvrir le goût de l'effort, ils ne seraient pas dans cette galère. Tu es quelqu'un, ici. Regarde cette foule. »*

Avec la foule, c'est le vent de face qu'il retrouve sur la promenade des Anglais. Lorsqu'il arrive au terme de son parcours cycliste (120 kilomètres), les coudes en dedans, les dix plus rapides en ont terminé du « Nice ».

Il croise l'ami Patrick, déjà en route pour la course à pied. *« Le moral, ça va, le cœur aussi. Les jambes, je ne sais pas »*, souffle Marc en pénétrant dans le parc à vélos, à 13 h 30. Après s'être passé quelques pommades sur les cuisses, il aborde les 30 kilomètres de fond en short et maillot rouge et bleu, les couleurs du SCA 2000.

Finir, dit-il. Il court, s'abreuve, s'asperge le dessus du crâne. Demi-tour à Villeneuve-Loubet et c'est en marchant qu'il franchit la pancarte d'entrée dans Nice. Le pouce dressé vers le ciel, il montre l'objet de sa souffrance : le soleil de plomb, qui lui arrache des regards crispés ; sa foulée est empesée.

Après 9 heures et 12 minutes d'effort, plus de 3 heures 30 après le vainqueur, le Belge Luc Van Lierde, il parvient enfin sur le tapis bleu de l'aire d'arrivée, à la 913e place. Patrick Stantina a fini 20 minutes auparavant, Eric Fayard 53 minutes plus tard. Tous trois ont prouvé que le triathlon n'est pas un sport réservé à une élite de surhommes surentraînés. Mais Marc Lecigne est mal en point. *« J'ai fait une hyperthermie »*, se plaint-il. Un coup de chaud comme il en avait déjà connu : *« J'ai toujours soif, j'ai des vertiges, je vois des petites étoiles et, sur la fin, je suis pris de vomissements. »*

Il est plus de 17 heures, Marc Lecigne pense à son repos du lendemain, et à *« la vie normale »* qui l'attend. Les balcons des grands hôtels s'animent de nouveau : la baignade est finie, c'est l'heure du thé sur la promenade des Anglais ?

Eric Collier

Le Belge Luc Van Lierde s'impose

En l'absence de l'Américain Mark Allen, dix fois vainqueur en dix participations, et du Britannique Simon Lessing, tenant du titre, le vice-champion du monde belge Luc Van Lierde était le grand favori du quinzième Triathlon international de Nice. Il l'a emporté en 5 h 39 min 39 s, avec 11 min 31 s d'avance sur le Français Olivier Marceau, révélation de la compétition, et avec 16 min 19 s sur le Néerlandais Rob Barel. Dans la catégorie féminine, l'Allemande Ines Estedt (71e au général, en 6 h 38 min 7 s) a devancé la Néerlandaise Christine Dewit (85e, 6 h 44 min 37 s) et la Française Kim Carter (98e, 6 h 46 min 25 s). Enfin, le Triathlon de Nice comptait pour le premier Challenge européen des clubs : l'Espérance cycliste de Sartrouville s'est imposée chez les hommes et le Tricastin TC chez les femmes.

Jeannie Longo s'échine à lutter contre le temps

A bientôt trente-huit ans, la Française a échoué dans sa tentative contre le record de l'heure

STUTTGART
de notre envoyé spécial

Jeannie Longo est arrivée à Stuttgart avec son barda habituel. Elle avait emporté des carottes, du fromage, des pâtes, des œufs. Rien que des produits naturels, soigneusement sélectionnés,

CYCLISME

sans la moindre trace de pesticide. Ses six poules ayant été un peu chiches, elle a dû acheter des œufs frais à une fermière de confiance. Elle n'a pas pris de viande : son régime végétarien lui prohibe cet aliment depuis longtemps. Elle n'a pas emmené non plus, pour cette fois, son pain garanti sans adjuvant chimique. *« Ce n'était pas vraiment la peine*, explique-t-elle. *En Allemagne, il y a du très bon pain biologique. »* Autant dire que la championne est à cheval sur l'hygiène alimentaire et plutôt écolo dans l'âme.

Il y avait là des victuailles pour plusieurs jours. Patrice Ciprelli, son mari et entraîneur, a chargé le fourbi dans la voiture, au milieu des vélos *high tech* et des roues lenticulaires. Il a conduit de Grenoble à Stuttgart la vieille CX break. Cette antiquité affiche au compteur 190 000 kilomètres, mais peut espérer en faire beaucoup plus depuis que le moteur a été refait. La plus grande championne cycliste de l'histoire était ainsi armée dans sa campagne contre le record de l'heure.

Mais le record n'est pas tombé, dimanche 29 septembre. Sur la piste en bois du vélodrome Hanns-Martin-Schleyer, le vélo de Jeannie Longo faisait le bruit d'une souris sur un parquet. Il avalait tour après tour la piste de 285,174 mètres. La cavalcade était métronomique mais insuffisante. La Française mettait pour parcourir chaque kilomètre entre 1,5 et 1,9 seconde de plus que le temps de référence.

Avec 46,507 kilomètres dans l'heure, loin des 47,411 kilomètres réalisés par la Britannique Yvonne McGregor à Manchester en juin 1995, la Française a déçu un peu le maigre public. Elle s'est surtout beaucoup déplue. *« Je suis vexée, c'est humiliant. Ça n'est pas ma valeur »*, répétait-elle entre deux sanglots. Une enfant de bientôt trente-huit ans pleurait ces illusions envolées.

UN ONZIÈME TITRE ?

Certains êtres humains se voient vieillir dans une glace. Jeannie Longo scrute les effets de l'âge dans des temps de passage. *« J'aimerais tant que rien ne reste de cette journée »*, soupire-t-elle comme d'autres diraient : *« Cachez ce miroir ! »*

« Je ne suis plus faite pour les records, poursuit-elle. *J'ai les bielles qui ne tournent plus comme il le faudrait. »* La femme qui est descendu du vélo au bout de son effort avait les yeux bouffis par la fatigue et l'amertume. Elle n'avait que peu à voir avec celle qui affichait un sourire juvénile, quelques heures auparavant, en parlant de sa basse-cour de Saint-Martin-le-Vinoux (qui comprend encore, outre les six poules, deux coqs et une oie).

Vous êtes-vous sentie vieille, madame Longo ? *« Ça vous ferait plaisir ?.. Oui, dans une certaine mesure. »* Vieille comme à chaque fois qu'elle perd. Dimanche, Jeannie Longo a eu envie de tout plaquer, une nouvelle fois. Comme en 1989, comme en 1993, où elle avait raccroché *prétendument* pour toujours, après ses échecs aux Jeux de Séoul puis de Barcelone.

Cette année, sa première médaille d'or olympique, à Atlanta dans la course en ligne, lui avait redonné des goûts d'éternité. Son échec de Stuttgart l'a ramenée parmi les mortels. Minée, la cycliste ne voulait plus entendre parler des championnats du monde sur route de Lugano, du 9 au 13 octobre. Elle pourrait pourtant y glaner du réconfort et son onzième titre individuel.

Mais, après l'échec dans la reconquête d'un record qu'elle a détenu presque dix ans, elle en était à renoncer à toute nouvelle gloriole. Patrice Ciprelli s'est tu. Une demi-heure plus tard, elle commencait d'elle-même à analyser le parcours des championnats du monde et situait les endroits où il conviendra d'être devant pour triompher. *« Je suis plus forte qu'avant »*, assurait-elle. Patrice Ciprelli était toujours silencieux. Lui seul sait lisser par son calme les coups de gueule et les coups de cafard. Jeannie Longo n'est pas une professionnelle de la communication, capable d'enfouir ses états d'âme sous des tonnes de faux-semblants.

OSTRACISME

Cette femme est une championne atypique. Il prend l'envie de se demander comment un tel personnage peut à ce point susciter l'ostracisme. On a parlé de son sale caractère et fait pleuvoir les exemples. Il y a eu ces procès dont elle a menacé, ceux qu'elle a réellement intentés à la Fédération française et même à l'Union cycliste internationale. Il y a eu ces petites crasses, ces entorses à la camaraderie qui ont attisé la haine de ses équipières françaises. Mais Jeannie Longo n'est pas plus bougonne que Bernard Hinault ou Laurent Fignon. Elle est certainement de meilleure composition que Mike Tyson ou Eric Cantona. Ces deux-là se sont pourtant enrichis sur leur réputation de rebelles. Pas elle.

Il ne s'est trouvé qu'une courageuse PME pour soutenir financièrement une des plus grandes championnes françaises de tous les temps. Ebly offre à la cycliste ce qui correspond à un salaire de cadre moyen. Elle gagne là environ cinquante fois moins que Miguel Indurain, et le sexisme de ce sport n'est sans doute pas la seule raison de ce fossé.

Jeannie Longo aurait souhaité faire sa tentative de record en altitude, à Mexico. Elle n'a trouvé personne pour soutenir un tel projet. Patrice Ciprelli a contacté une quarantaine d'entreprises et reçu autant de fins de non-recevoir. Cette cycliste d'exception, que le président de la République a saluée par téléphone à l'instant de sa victoire aux Amériques, semble effrayer. *« Elle est farouchement indépendante, cela ne plaît pas forcément »*, explique Alain Bourgeaiseau, le patron d'Ebly.

« Je n'ai plus rien à prouver », disait déjà la Grenobloise en 1993. Songe-t-elle encore à la retraite ? Le contrat de deux ans signé cet été avec son commanditaire plaide le contraire. L'exemple de sa première grande rivale, l'Italienne Maria Canins, qui bataillait encore tout près de la quarantaine, laisse penser que la Française peut encore, physiquement, espérer un répit. Reste que cette frêle femme de 48 kg que l'on dit bonne pianiste n'a qu'une seule motivation : la victoire. Jusqu'à quand le vélo lui apportera-t-il cet indispensable condiment ?

Benoît Hopquin

Alex Zülle gagne en Espagne son premier grand Tour

IL A vingt-huit ans, il porte des lunettes qui lui donnent des airs d'éternel étudiant. Alex Zülle aurait pu être un modeste skieur de compétition, il a choisi le vélo à dix-sept ans et il y a beaucoup souffert, comme en 1993, lorsqu'une chute à trois jours de l'arrivée lui a fait perdre le Tour d'Espagne au profit de Tony Rominger. En gagnant, dimanche 29 septembre, ce même Tour d'Espagne, le Suisse de l'équipe ONCE s'adjuge la première course majeure de sa carrière.

Avec lui, montent sur le podium deux de ses compatriotes : Laurent Dufaux et Tony Rominger. Celui-ci, double vainqueur de l'épreuve, accroche la troisième place grâce à sa victoire, samedi, dans le contre-la-montre. Laurent Jalabert, vainqueur de la Vuelta 1995, termine dix-neuvième.

Professionnel depuis 1991, Alex Zülle n'a connu qu'une seule équipe, la prestigieuse ONCE dirigée par Manolo Saiz. Celui-ci l'avait repéré alors qu'Alex courait encore dans son club amateur de Saint-Gallois-de-Wil. Son triomphe à Madrid met fin à de longues années d'échecs successifs dans les grandes courses par étapes, au cours desquelles il avait dû se résigner à apparaître en lieutenant. *« Le fait de rater la plupart des occasions dans le passé ne m'a jamais fait perdre le moral, même s'il est vrai que je suis venu très angoissé à la Vuelta*, a expliqué le Suisse. *Il fallait persévérer et atteindre mon objectif. C'est désormais dans la poche. »*

La victoire d'Alex Zülle couronne une Vuelta dominée quasiment de bout en bout par l'équipe ONCE qui a imposé un rythme exténuant tout le long de l'épreuve, faisant de ce Tour d'Espagne le plus rapide de l'histoire avec une moyenne de 40,470 km/h. La suprématie de la formation avait commencé à prendre forme dès la troisième étape, lorsqu'une attaque-surprise des hommes de Manolo Saiz avait coûté leurs chances de victoire à deux des principaux favoris, Tony Rominger et l'Espagnol Fernando Escartin.

Dans le contre-la-montre d'Avila, le 17 septembre, ONCE plaçait six de ses hommes parmi les dix premiers du classement général. Elle se retrouvait sans aucun rival sérieux trois jours plus tard, avec l'abandon du quintuple vainqueur du Tour de France, l'Espagnol Miguel Indurain (Banesto), victime d'une bronchite.

DÉSASTRE ESPAGNOL

Alex Zülle a ensuite miraculeusement échappé à une mystérieuse épidémie de gastro-entérite qui frappa toute sa formation et dont les rumeurs suggèrent qu'elle était due à autre chose qu'au plat de riz au lait de la version officielle. Alors que Zülle parvenait à tenir son rang, Laurent Jalabert en était la principale victime. Il s'effondrait, jeudi 26 septembre, sur les pentes d'Avila, perdant plus vingt minutes face à son leader.

Outre les Suisses, les Italiens ont été les grands protagonistes de cette Vuelta, dont ils ont raflé la moitié des étapes. L'épreuve a en revanche tourné au désastre pour les Espagnols, qui n'ont enregistré aucun succès d'étape. Abraham Olano, le champion du monde, s'était déclaré trop fatigué pour disputer la Vuelta et a préféré commenter la course pour une radio espagnole.

Bénédicte Mathieu

Les clubs parisiens de rugby se lancent dans la course aux spectateurs

Le PUC, à Charléty, mise sur les étudiants. Pour le Stade Français, l'entrée à Jean-Bouin est gratuite

La cinquième journée du championnat de France de rugby a été marquée dimanche 29 septembre par les victoires à l'extérieur de Toulon sur le PUC (38-20), de Colomiers sur Dijon (32-12) et d'Agen sur Biarritz (26-13). Les clubs de la capitale s'efforcent d'attirer le public en assurant la gratuité aux étudiants pour le PUC et une gratuité générale pour le Stade français. Deux approches qui soulèvent une polémique.

C'EST une affichette à peine plus grande que la page d'un cahier d'écolier. Elle orne discrètement la façade des guichets du stade Charléty. La nouvelle est annoncée presqu'en catimini. *« Gratuité pour les étudiants »* est-il simplement écrit en lettres capitales.

RUGBY

Pour voir le Paris Université Club, le PUC, il en coûte d'habitude quinze francs aux aspirants diplômés de la Capitale. Seulement voilà : la somme a beau être modique, elle ne parvient pas à transformer en joyeux monôme les tribunes glaciales d'un stade refait à neuf. Les rugbymen pucistes jouent dans le groupe A1, l'élite du championnat. Ils s'ébattent devant un carré de fidèles que les comptables les plus optimistes n'ont jamais évalué à plus de 3 000. Ils peinent à entendre sur la pelouse le lointain écho d'encouragements trop rares. Dimanche 29 septembre encore, malgré la venue de Toulon, les efforts d'un animateur au micro enthousiaste, et le souci de jouer un rugby aéré, les trois quarts des tribunes de Charléty étaient vides.

Serge Saint-Genès attend cependant beaucoup de l'opération de séduction lancée vers les étudiants parisiens. Le président du PUC y voit la chance unique de créer un public en rapport avec l'identité historique du club. C'est en tout cas dans cette direction qu'il concentre les efforts. De la publicité dans les facultés, la formation d'une sélection des grandes écoles qui jouerait en ouverture du PUC, sont à l'étude. Pour les autres, adultes et travailleurs, le tarif unique restera le même : 70 francs la place. Il n'y a que deux accès au stade pour limiter le nombre de contrôleurs. Eux sont toujours payants.

Serge Saint-Genès sait que le rugby n'attire pas les foules à Paris. Que la concurrence d'autres sports, que la multitude des spectacles à disposition, limite la fréquentation aux seuls aficionados, aux mordus de l'ovale que les rebonds capricieux du ballon feraient courir au bout du monde. Qu'importe. Il ne s'alignera pas sur les positions de Max Guazzini, son collègue du Stade français, devenu son rival.

> « Les gens viennent au début par curiosité. Si on ne leur montre pas du bon rugby, ils ne reviennent pas »

Chez celui-ci, à Jean-Bouin, il suffit de se présenter aux portes pour entrer. Gratuité pour tous. Que l'on soit jeune ou vieux, étudiant ou non.

« C'est la décrédibilisation du jeu, s'énerve le président puciste, *et ça ne durera qu'un moment, c'est une fausse réponse. Les gens viennent au début par curiosité. Si on ne leur montre pas du bon rugby, ils ne reviennent pas. Regardez le PSG à treize. Ils ont d'abord eu 15 000 spectateurs et à la fin 500. »*

Pour l'instant, le Stade français n'a pas à se plaindre de son initiative. Le club, qui évolue dans le groupe A2 de la première division, a reçu deux fois à Paris. Résultat : 7 100 et près de 8 000 spectateurs, deux des trois meilleures affluences enregistrées sur tous les terrains de France, cette saison.

Bien sûr, la gratuité n'est que provisoire. La Fédération française de rugby (FFR) n'a donné son accord que pour un an, avec des conditions restrictives. Elle n'est autorisée qu'aux clubs du groupe A de la région Ile-de-France, aujourd'hui au nombre de trois : le PUC, le Stade français et le Racing Club de France. La commission qui représente les clubs de l'élite (CNRE) s'est, quant à elle, prononcée contre. Elle craint qu'un public, accoutumé à la gratuité, n'accepte plus jamais de payer.

Max Guazzini, lui, n'est pas inquiet. *« Il faut être honnête,* dit-il, *à Paris, aucun club ne fait des entrées. Je préfère avoir 8 000 spectateurs gratuits que 200 payants. C'est une manière de promouvoir le rugby, la passion, la convivialité. Nous avons 20 % de la population française dans la région, il n'est pas normal que les stades soient vides »*. Le président du Stade français voit dans la gratuité une étape nécessaire, pour *« créer un public »*. Il s'appuie sur un argument de poids. Dans les clubs parisiens, la part de recettes liée aux entrées représente moins de 10 % du budget.

Autant déplacer les efforts sur un autre terrain. La précédente rencontre à Jean-Bouin fut précédée d'une demi-heure de pédagogie. Un arbitre du comité d'Ile-de-France a présenté au public les nouvelles règles du jeu. Il a répondu à quelques questions. Là, s'est arrêtée la mise en scène.

Max Guazzini est aussi le responsable de la radio NRJ. Il n'envisage pourtant pas de spectacles ou de concerts avant les matches, comme l'avait essayé le PSG-XIII en un curieux cocktail de rugby et de rock'n roll. En gage de bonne volonté, il se dit même prêt à partager. Le 6 octobre, son club reçoit Lourdes, et 1 500 invitations ont été adressées au futur adversaire. N'empêche que le Stade français s'est bel et bien jeté dans une stratégie de conquête, dont le public est un élément. Il a aussi passé alliance avec le PSG-Omnisports, et vise la montée en groupe A1.

Dans cette bataille encore feutrée, le Racing Club de France s'est montré le plus discret. Sans doute, parce qu'on y a l'habitude des paradoxes. Lorsqu'il jouait dans le groupe A1, le club attirait toujours plus de spectateurs à l'extérieur ! En 1990, il est devenu champion de France. La saison suivante fut celle de la plus faible moyenne à Colombes. François Guers, co-président du club, ne s'avoue pas partisan de la gratuité. Tout au plus, concède-t-il qu'il est bon d'y recourir de temps à autre. Le Racing préfère rester payant, et se contenter d'un petit nombre d'opérations de marketing autour d'un accès libre au stade de Colombes.

« Il n'est pas marrant de jouer devant des banquettes vides, reconnaît le président Guers. *Mais à Paris, les gens ne viennent que pour les affiches. Quand les grandes équipes viennent, il y a bien 5 000 personnes capables de payer »*. C'est de son intime conviction qu'il tire sa sérénité. La concurrence des clubs parisiens n'est pour lui qu'une saine émulation. Les trois présidents sont d'accord sur un point : le public s'offrira à ceux qui pratiquent le plus beau rugby.

Pascal Ceaux

L'équipe américaine de tennis enlève la Fed Cup à l'Espagne

MONICA SELES, victorieuse de Conchita Martinez, samedi 28 septembre, avant de s'imposer, dimanche 29 septembre, devant Arantxa Sanchez, a offert aux Etats-Unis leur quinzième victoire dans la Fed Cup de tennis, appelée Coupe de la Fédération jusqu'en 1995. Monica Seles, naturalisée américaine, était à l'occasion de cette finale la première joueuse classée n° 1 mondiale à représenter les Etats-Unis depuis Martina Navratilova en 1986.

Classée n° 6 mondiale, Lindsay Davenport n'a été inquiétée qu'au début de son premier match contre Arantxa Sanchez, classée n° 2 mondiale, avant de s'imposer facilement (7-5, 6-1). L'équipe des Etats-Unis s'est finalement imposée 5 victoires à 0. Battues en finale depuis trois ans, et par les Espagnoles lors des deux dernières éditions, les joueuses américaines ont renoué avec le succès qui les fuyait depuis 1990.

Faouzi Hattab, champion d'Europe des super-welters

LE BOXEUR français Faouzi Hattab s'est emparé du titre de champion d'Europe des super-welters en battant le Russe Ahmat Dottuev sur arrêt de l'arbitre à la neuvième reprise, samedi 28 septembre, au Broadway Theatre de Barking, près de Londres. Le titre avait été laissé vacant par Laurent Boudouani, nouveau champion du monde de la catégorie (WBA).

Faouzi Hattab, âgé de trente-quatre ans, compte 22 victoires, 1 nul et 3 défaites à son palmarès. *« J'attendais cette occasion depuis très longtemps, car j'ai débuté dans la boxe tardivement. En fait, ma carrière commence aujourd'hui,* devait déclarer Faouzi Hattab après le combat. *Je veux être un exemple pour les jeunes. Pour devenir champion d'Europe à trente-quatre ans, il faut être exemplaire. »*

■ **FOOTBALL : Diego Maradona serait en danger de mort** à la suite d'une lésion cérébrale consécutive à sa dépendance à la cocaïne, a indiqué, dimanche 29 septembre, l'hebdomadaire argentin *Noticias*, citant un rapport médical concernant l'ancien capitaine de la sélection argentine. Le footballeur, âgé de trente-cinq ans, souffrirait d'une *« nécrose localisée dans le lobe frontal et caractérisée par une irrigation sanguine réduite »*. Diego Maradona avait quitté le club de Boca Juniors au mois d'août pour suivre une cure de désintoxication dans une clinique suisse. – *(AFP.)*

■ **VOILE : Michel Desjoyeaux a été sacré champion de France en solitaire** à l'issue du Grand Prix de Brest, remporté, dimanche 29 septembre, par Franck Cammas sur monotype Figaro Bénéteau (9,14 mètres). Michel Desjoyeaux s'est imposé en remportant devant Jean Le Cam, son suivant immédiat au classement général, la dernière régate de la manche brestoise, ultime épreuve du championnat de France. Pour sa cinquième édition, ce championnat a pris en compte les résultats de quatre grands prix (Porquerolles, Port-la-Vie, Le Havre, Brest) et des quatre étapes de la Course en solitaire du *Figaro*.

■ **Le Néo-Zélandais Russel Coutts a remporté le championnat du monde de match-racing** en battant l'Américain Ed Baird en finale, samedi 28 septembre, à Dubrovnik (Croatie). Russel Coutts a remporté les trois premières régates de cette finale disputée au meilleur des cinq manches. Aucun Français ne s'était qualifié pour les demi-finales : Bernard Pacé, champion du monde en 1994, a terminé septième, et Thierry Peponnet dixième, à l'issue des dix-huit régates de classement. – *(AFP.)*

Les footballeurs du Paris SG conservent leur invincibilité

LE PARIS Saint-Germain a conservé sa première place au classement, après un match nul (2-2) à Guingamp. Les Bretons avaient pourtant réussi à tromper la vigilance de la défense parisienne, qui n'avait pas encore encaissé le moindre but, avant que les Brésiliens Raï et Leonardo n'égalisent. Le PSG devance Bastia, Monaco et Bordeaux, qui se sont contentés de matches nuls.

Les Bastiais ont partagé les points avec Nancy, toujours lanterne rouge, grâce au huitième but de l'attaquant Anton Drobnjak, tandis que les Monégasques, en dépit de l'excellente performance du champion d'Europe junior Thierry Henry, n'ont pu s'imposer à domicile, face à des Messins regroupés en défense.

Au Stade-Vélodrome de Marseille, le choc entre l'OM et les Girondins de Bordeaux s'est achevé sur un score vierge, au terme d'une rencontre moyenne. En milieu de tableau, Lens, mal remis de son élimination en coupe d'Europe, s'est incliné à domicile (0-1) face à l'Olympique lyonnais, tandis qu'Auxerre n'a pu s'imposer à Montpellier.

Cannes, vainqueur à domicile du Havre, réalise une bonne opération en gagnant cinq places. Dans le bas du tableau, Nice, grâce à sa victoire à Caen, s'éloigne de la zone dangereuse. Les Nantais, au contraire, ont réalisé une nouvelle contre-performance à domicile, en n'arrachant, à la dernière minute, qu'un match nul (3-3) face à leurs voisins rennais.

Le championnat de France de football de D1

9e journée

Match	Score
Nantes - Rennes	3-3
Nancy-Bastia	2-2
Cannes - Le Havre	2-0
Caen - Nice	1-2
Lens - Lyon	0-1
Montpellier - Auxerre	0-0
Marseille - Bordeaux	0-0
Strasbourg - Lille	3-0
Monaco - Metz	1-1
Guingamp - Paris SG	2-2

Classement

	Points	J	G	N	P	Diff.	Clmt	Série
1. Paris SG	21	[illegible]	6	3	0	[illegible]	[illegible]	[illegible]
2. Bastia	18	[illegible]	5	3	1	[illegible]	[illegible]	[illegible]
3. Bordeaux	17	[illegible]	4	5	0	[illegible]	=	[illegible]
4. Monaco	16	[illegible]	4	4	1	[illegible]	=	[illegible]
5. Lyon	16	[illegible]	4	4	1	[illegible]	[illegible]	[illegible]
6. Metz	16	[illegible]	4	4	1	[illegible]	[illegible]	[illegible]
7. Auxerre	16	[illegible]	3	5	1	[illegible]	=	[illegible]
8. Cannes	14	[illegible]	4	2	3	0	[illegible]	[illegible]
9. Marseille	13	[illegible]	3	4	2	[illegible]	=	[illegible]
10. Guingamp	13	[illegible]	3	4	2	[illegible]	=	[illegible]
11. Lens	13	[illegible]	4	1	4	[illegible]	[illegible]	[illegible]
12. Rennes	12	[illegible]	3	3	3	[illegible]	=	[illegible]
13. [illegible]	12	[illegible]	3	3	3	[illegible]	[illegible]	[illegible]
14. Strasbourg	10	[illegible]	3	1	5	[illegible]	[illegible]	[illegible]
15. Le Havre	8	[illegible]	2	2	5	[illegible]	[illegible]	[illegible]
16. Montpellier	8	[illegible]	1	5	3	[illegible]	[illegible]	[illegible]
17. Nice	5	[illegible]	1	2	6	[illegible]	[illegible]	[illegible]
18. Nantes	4	[illegible]	0	4	5	[illegible]	=	[illegible]
19. Caen	4	[illegible]	0	4	5	[illegible]	[illegible]	[illegible]
20. Nancy	3	[illegible]	0	3	6	[illegible]	=	[illegible]

Les cartons

		Rouges	Jaunes
1	Auxerre	0	11
2	Metz	0	13
3	PSG	0	14
18	Nancy	2	19
19	Lille	2	25
20	Marseille	3	23

Les buteurs
1. Drobnjak (Bastia) – 8 buts
2. Caveglia (Lyon) – 6 buts
   Guivarc'h (Rennes)
   Zitelli (Strasbourg)

Les attaques
1. Bastia – 16 buts
2. Monaco – 15 buts
3. Paris-S-G – 14 buts

Les défenses
1. Paris-S-G – 2 buts
2. Bordeaux – 3 buts
3. Auxerre – 4 buts

10e journée (samedi 2 octobre) : Bastia - Nantes / Rennes - Montpellier / Nice - Nancy / Auxerre - Monaco / Lille - Caen / Metz - Cannes / Bordeaux - Strasbourg / Le Havre - Lens (mardi 1er) / Marseille - Guingamp / Lyon - Paris SG

RÉSULTATS

ATHLÉTISME

Championnats du monde de semi-marathon

Messieurs : 1. S. Baldini (Ita.), 1 h 1 min 17 s ; 2. J. Kiprono (Ken.), à 13 s ; 3. T. Chimusasa (Zimb.), à 43 s.
Dames : 1. R. Xiujuan (Chi.), 1 h 10 min 39 s ; 2. L. Simon (Roum.), à 18 s ; 3. A. Buia (Roum.), à 22 s.

Paris-Versailles

Messieurs : 1. A. Salah (Djib.), les 16,3 km en 48 min 11 s ; 2. R. Stevko (Rus.), à 3 s ; 3. A. Aseta (Eth.), à 14 s.
Dames : 1. I. Kasakova (Fr.), 56 min 10 s ; 2. M. Machado (Port.), à 12 s ; 3. L. Elliot (GB), à 1 min 5 s.

BASKET-BALL

Championnat de France Pro A
Quatrième journée

Nancy-Strasbourg	67-63
Chalon-Dijon	83-69
Montpellier-Villeurbanne	89-74
Besançon-Evreux	104-73
Cholet-Limoges	73-92
PSG-Racing-Antibes	77-49
Gravelines-Levallois	55-69
Pau-Orthez-Le Mans	89-81

Classement : 1. Villeurbanne, Pau-Orthez, Nancy et Limoges, 8 pts ; 5. Dijon, PSG-Racing et Besançon, 6 ; 8. Cholet, Le Mans, Montpellier, 5 ; 11. Antibes, Gravelines, 4 ; 13. Evreux, Levallois, 3.

CANOË-KAYAK

Coupe du monde de slalom (finales)
● DAMES
K1 : 1. Simpson (G-B).
Classement final : 1. Simpson, 59 pts ;...10. Gulbal (Fr.), 30.
● MESSIEURS
K1 : 1. Ratcliff (G-B)
Classement final : 1. Becker (All.), 60 pts ; ...7. Fondeviole (Fr.), 25.
C1 : 1. Clawson (E-U) ; 2. Estanguet (Fr.).
Classement final : 1. P. Estanguet, 65 pts ; 2. Kaufmann (All.), 42.
C2 : 1. F. Adisson-W. Forgues (Fr.) ; 2. P. et U. Matti (Sui.).
Classement final : 1. F. Adisson-W. Forgues, 75 pts ; 2. P. et U. Matti, 51.

CYCLISME

Tour d'Espagne
21e étape, Ségovie-Ségovie (44 km c. l. m.)
1. T. Rominger (Sui., Mapei), 53 min 37 s ; 2. A. Zulle (Sui.), à 13 s; 3. L. Jalabert (Fra.), à 1 min 47 s ; 4. D. Nardello (Ita.), à 2 min 7 s ; 5. L. Dufaux (Sui.), à 2 min 14 s.
22e et dernière étape, Madrid-Madrid (157,6 km)
1. T. Steels (Bel., Mapei) ; 2. N. Minali (Ita.) ; 3. S. Wesemann (All.); 4. L. Jalabert (Fr.) ; 5. A. Edo (Esp.), m. t.
Classement général final : 1. A. Zulle (Sui., ONCE) ; 2. L. Dufaux (Sui.), à 6 min 23 s ; 3. T. Rominger (Sui.), à 8 min 29 s ; 4. R. Pistore (Ita.), à 10 min 13 s ; 5. S. Faustini (Ita.), à 11 min 21 s.

Tour d'Emilie
1. Michele Bartoli (Ita., MG Technogym), les 208 km en 4 h 46 mn 7 s ; 2. L. Leblanc (Fr.), à 28 s ; 3. B. Riis (Dan.), m.t.

Coppa Placci
1. Andrea Tafi (Ita., Mapei-GB), les 210 km en 5 h 8 mn ; 2. L. Leblanc (Fr.), à 2 s ; 3. R. Virenque (Fr.), à 18 s.

FOOTBALL

Championnat de France D2
Onzième journée

Sochaux-Toulouse	0-0
Red Star-Mulhouse	2-2
Louhans-Cuiseaux - Saint-Brieuc	1-1
Niort-Gueugnon	0-0
Charleville-Amiens	0-0
Lorient-Toulon	2-1
Valence-Martigues	2-2
Beauvais-Perpignan	1-0
Troyes-Epinal	2-0
Saint-Etienne-Châteauroux	2-0
Laval-Le Mans	1-2

Classement : 1. Toulouse, 22 pts ; 2. Niort, 20 ; 3. Saint-Etienne, Sochaux, 19 ; 5. Martigues, Troyes, Châteauroux, 18 ; 8. Perpignan, 17 ; 9. Le Mans, Gueugnon, 16 ; 11. Red Star, Toulon, Saint-Brieuc, Lorient, 15 ; 15. Louhans-Cuiseaux, 14 ; 16. Amiens, Laval, 12 ; 18. Valence, Beauvais, 11 ; 20. Mulhouse, Epinal, 8 ; 22. Charleville, 7.

Championnat d'Allemagne
Huitième journée

Karlsruhe-Arminia Bielefeld	5-2
Cologne-Bochum	2-0
Munich 1860-Stuttgart	2-5
Werder Brême-Bayern Munich	3-0
Schalke 04-Bayer Leverkusen	1-2
Hambourg-Duisbourg	1-1
Fribourg-Hansa Rostock	1-0
Fort. Düsseldorf-Bor. Mönchengladbach	1-0
Borussia Dortmund-Sankt Pauli	2-1

Classement : 1. VfB Stuttgart, 19 pts ; 2. Bayer Leverkusen, 18 ; 3. Bayern Munich, 17 ; 4. FC Cologne, Borussia Dortmund, 16 ; 6. Werder Brême, Karlsruhe SC, Fortuna Düsseldorf, 13 ; 9. VfL Bochum, 12 ; 10. 1860 Munich, SV Hambourg, Schalke 04, 10 ; 13. Borussia Mönchengladbach, Hansa Rostock, 8 ; 15. SC Fribourg, 6 ; 16. MSV Duisbourg, Sankt Pauli, 5 ; 18. Arminia Bielefeld, 3.

Championnat d'Angleterre
Huitième journée

Arsenal-Sunderland	2-0
Chelsea-Nottingham Forest	1-1
Coventry-Blackburn	0-0
Derby-Wimbledon	0-2
Everton-Sheffield Wednesday	2-0
Leicester-Leeds	1-0
Southampton-Middlesbrough	4-0
Manchester United-Tottenham	2-0
West Ham-Liverpool	1-2
Newcastle-Aston Villa (lundi)	

Classement : 1. Liverpool, 20 pts ; 2. Arsenal, 17 ; 3. Manchester United, 16 ; 4. Wimbledon, Newcastle, 15 ; 6. Chelsea, Sheffield Wednesday, 13 ; 8. Aston Villa, 12 ; 9. Middlesbrough, Leicester, 11 ; 11. Derby, 10 ; 12. Sunderland, Everton, 9 ; 14. Tottenham, West Ham, 8 ; 16. Nottingham Forest, Leeds, 7 ; 18. Southampton, Coventry, 5 ; 20. Blackburn, 3.

Championnat d'Espagne
Cinquième journée

Betis Séville-Deportivo La Corogne	1-2
Racing Santander-Athletic Bilbao	1-2
Real Sociedad-Valladolid	0-0
Espanyol Barcelone-Extremadura	5-1
Oviedo-Real Madrid	2-3
Logrones-FC Séville	2-0
Compostelle-Valence	0-3
Rayo Vallecano-Celta Vigo	3-0
Saragosse-FC Barcelone	3-5
Tenerife-Sporting Gijon	6-0
Atletico Madrid-Hercules Alicante (lundi)	

Classement : 1. FC Barcelone, 13 pts ; 2. Deportivo La Corogne, Real Madrid, 11 ; 4. Betis Séville, 10 ; 5. Tenerife, Oviedo, 9 ; 6. Real Sociedad Saint Sébastien, 8 ; 7. Espanyol Barcelone, Valence, Valladolid, Logrones, Racing Santander, Sporting Gijon, Athletic Bilbao, 7 ; 14. Tenerife, Rayo Vallecano Madrid, Atletico Madrid, Compostelle, 6 ; 18. Saragosse 5 ; 19. Celta Vigo, 4 ; 20. FC Séville, Hercules Alicante, 3 ; 22. Extremadura, 0.

Championnat d'Italie
Quatrième journée

Atalanta-Inter Milan	1-1
Lazio Rome-Parme	2-1
Milan AC-Pérouse	3-0
Plaisance-Vicence	1-0
Reggiana-AS Roma	1-1
Sampdoria Gênes-Naples	0-1
Udinese-Bologne	2-2
Vérone-Cagliari	2-2
Juventus-Fiorentina	1-0

Classement : 1. Juventus Turin, 10 pts ; 2. Milan AC, 9 ; 3. Inter Milan, 8 ; 4. Parme, Bologne, AS Rome, Udinese, Naples, 7 ; 9. Vicence, Sampdoria Gênes, 6 ; 11. Plaisance, 5 ; 12. Cagliari, Fiorentina, Lazio Rome, 4 ; 15. Pérouse, 3 ; 16. Reggiana, Atalanta Bergame, 2 ; 18. Vérone, 1.

Championnat d'Europe féminin
Barrage de qualification
France-Finlande 3-0
Les Françaises, qui avaient également gagné le match aller en Finlande (2-0), se qualifient pour la première fois pour la phase finale du championnat d'Europe.

HANDBALL

Championnat de France N1
Troisième journée

Pontault-Combault-Ivry	25-39
ACBB - Villeneuve-d'Ascq	25-18
Chambéry-Massy	20-20
Toulouse-Besançon	34-27
Montpellier-Bordeaux	24-24
Créteil-Istres	22-19
Dunkerque - PSG-Asnières	22-27

Classement : 1. Créteil, Ivry, 6 pts ; 3. Toulouse, Bordeaux, 5 ; 5. PSG-Asnières, 4 ; 6. Montpellier, Chambéry, 3 ; 8. AC Boulogne-Billancourt, Istres, Massy, Pontault-Combault, Besançon, 2 ; 13. Dunkerque, Villeneuve-d'Ascq, 0.

HOCKEY SUR GLACE

championnat de France (nationale 1A)
Cinquième journée

Reims-Rouen	6-8
Angers-Brest	3-6
Gap-Lyon	4-5
Epinal-Grenoble	2-5
Viry-Châtillon-Amiens	3-7
Bordeaux-Megève	4-1

Classement : 1. Brest, 10 pts ; 2. Rouen, 8 ; 3. Amiens, 8 ; 4. Grenoble, 7 ; 5. Reims, 6 ; 6. Angers, 5 ; 7. Lyon, 4 ; 8. Gap, 4 ; 9. Bordeaux, 2 ; 10. Viry-Châtillon, 2 ; 11. Megève, 1 ; 12. Epinal, 1.

RUGBY

Championnat de France (groupe A1)
Cinquième journée
● Poule 1

Biarritz-Agen	13-26
Toulouse-Grenoble	32-18
Castres-Dax	23-12
Bourgoin-Périgueux	39-9
Nîmes-Béziers	25-21

Classement : 1. Agen, 14 pts ; 2. Toulouse, 13 ; 3. Bourgoin, 12 ; 4. Béziers, Dax, Castres, Grenoble, Biarritz, Périgueux, 9 ; 10. Nîmes, 7.
● Poule 2

Narbonne-Brive	26-18
Bègles-Bordeaux-Pau	22-16
Montferrand-Perpignan	28-3
PUC-Toulon	20-38
Dijon-Colomiers	13-32

Classement : 1. Montferrand, Bègles-Bordeaux, Colomiers, Perpignan, Pau, 11 pts ; 6. Toulon, 10 ; 7. Brive, 9 ; 8. Narbonne, 8 ; 9. PUC, 7 ; 10. Dijon, 5.

TENNIS

Coupe de la Fédération
Finale
Etats-Unis b. Espagne 5-0
M. Seles (E-U) b. C Martinez (Esp.), 6-2, 6-4 ; L. Davenport (E-U) b. A. Sanchez (Esp.), 7-5, 6-1 ; M. Seles b. A. Sanchez, 3-6, 6-3, 6-1 ; L. Davenport (E-U) b. G. Leon Garcia (Esp.), 7-5, 6-2 ; M.-J. Fernandez-L. Wild (E-U) b. G. Leon Garcia-V. Ruano Pascual (Esp.), 6-1, 6-4.

Tournoi de Bâle
P. Sampras (E-U) b. H. Dreekmann (All.), 7-5, 6-2, 6-0.

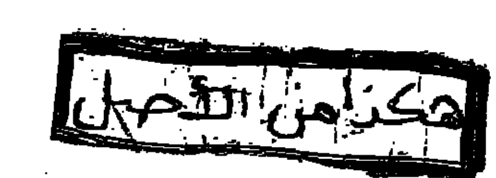
TRIATHLON

Triathlon de Nice
Messieurs : 1. L. Vandierde (Bel.), 5 h 39 min 39 s ; 2. O. Marceau (Fra.), à 11 min 31 s ; 3. R. Barel (PB), à 16 min 19 s.
Dames : 1. I. Estedt (All.), 6 h 38 min 7 s ; 2. C. Dewit (PB), à 6 min 30 s ; 3. K. Carter (Fra.), à 8 min 18 s.

VOLLEY-BALL

Championnat de France Pro A
Première journée

Cannes-Tours	3-0
Paris UC-Strasbourg	3-0
Avignon-Sète	1-3
Tourcoing-Toulouse	3-1
Montpellier-Rennes	3-0
Agde-Nice	3-1
Poitiers-PSG-Racing	3-0



Le marchandage a de plus en plus d'adeptes

Après l'automobile, les consommateurs apprennent à négocier les prix dans presque toutes les situations, y compris à l'hôtel et dans les agences de voyage

« **CE QUI** *leur flanque le plus la trouille, c'est quand on leur dit qu'on reviendra dans deux ou trois mois...* » Anne, la trentaine juste dépassée, assistante commerciale au chômage, ne fait plus de gros achats sans déployer sa « *stratégie* » fondée sur la « *manipulation psychologique* ». Récemment, elle a économisé 800 francs en racontant à un vendeur que le prix de la télévision qu'elle voulait acheter excédait légèrement ses prévisions et qu'elle attendrait de réunir la globalité de la somme pour revenir payer comptant. « *Comme toujours, ça a marché. Il m'a fait une ristourne du montant qui me manquait* », dit-elle, avant d'ajouter, goguenarde : « *Malheureusement pour eux, c'est la crise...* »

La jeune femme, qui s'est découverte experte en marchandage depuis qu'elle n'a « *plus trop de sous devant elle* », sait maintenant « *cerner le vendeur, sa position hiérarchique dans le magasin* », négocier « *dans de grosses structures qui ne sont pas à 1 000 francs près* », et surtout choisir son moment. « *Evidemment, quand il y a trois autres clients, le vendeur ne peut pas proposer une remise, de peur que les autres n'aient l'idée de réclamer la même chose...* »

L'idée, semble-t-il, vient de plus en plus facilement aux acheteurs, même si les commerçants rechignent à l'avouer de peur de susciter des vocations. Le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Crédoc) vient d'estimer à 7 % les consommateurs marchandant systématiquement lors de leurs achats. Ils sont 29 % à négocier de temps en temps, 17 % à ne le tenter que rarement et 47 % qui s'y refusent.

Les négociateurs se recrutent surtout chez les hommes, les 45-55 ans et les revenus aisés. Cadres supérieurs et professions intellectuelles sont 51 % à marchander systématiquement ou de temps en temps, contre 36 % pour l'ensemble de la population.

« *Paradoxalement*, relève Robert Rochefort, qui dirige le Crédoc, *cette pratique bénéficie aux catégories sociales les plus élevées, qui ont la rhétorique et le sentiment d'être sur un pied d'égalité, ou plutôt de supériorité, avec les vendeurs.* » Mais tous les milieux sociaux osent désormais le marchandage, qui « *se diffuse de façon foudroyante dans tous les secteurs de la consommation* », affirme Denis Stoclet, consultant spécialiste de la distribution.

En progression constante depuis quinze ans, en accélération brutale depuis le début des années 90 et plus encore ces deux dernières années, « *le phénomène est né dans l'automobile*, se souvient-il. *Il y a dix ans, une grande partie de la population n'avait pas l'idée de négocier ailleurs que dans les brocantes ou les puces. Le secteur automobile a accordé des avantages aux clients professionnels, qui en ont parlé... En dix ans, le montant moyen des remises accordées aux clients en dehors des promotions est passé de 3 à 10 %, et cette pratique est aujourd'hui au cœur du système de vente. On délègue clairement aux vendeurs le droit de négocier* ».

CONTAGION

L'hôtellerie fait figure de symbole de cette « contagion » des pratiques de marchandage à des secteurs jusque-là épargnés. L'Observatoire régional du tourisme (ORT) d'Ile-de-France note pour la première fois que « *même les clients à hauts revenus discutent les prix* ». « *Le client arrive tard, sans prévenir, conscient que son pouvoir de négociation avance avec la journée. Il dit qu'il accepte de payer 250 francs la chambre à 450, sinon il ira voir ailleurs. Les professionnels le vivent très mal, mais même les palaces ont dû faire des prix cet été* », explique le directeur de l'ORT.

« *Neuf fois sur dix, le client obtient satisfaction parce que l'hôtelier préfère vendre à 250 francs que pas du tout* », renchérit Bernard Boutboul, directeur de la société de conseils Gira Sic. Selon lui, la pratique du marchandage croît avec le prix des chambres et s'épanouit dans les trois ou quatre-étoiles.

Bernard Boutboul pressent, d'ailleurs, l'arrivée prochaine du marchandage dans la restauration « *où, pour l'instant, les clients en sont encore au stade préalable, celui des astuces, prenant par exemple trois menus pour quatre dans un restaurant avec buffet à volonté* ». Les dentistes, opticiens, esthéticiennes, les agences immobilières et de voyage (« *Si nous partons à deux couples, pouvons-nous bénéficier d'une journée à la plage gratuite à la fin du voyage ?* », s'entendent couramment demander les professionnels), les banques, les magasins de vêtements et même la vente par correspondance y sont déjà confrontés.



DESSINS FRANÇOISE ROUSSET

« *C'est marginal, mais cela se produit parfois depuis environ deux ans. Des clients occasionnels, ou nouveaux, qui ne bénéficient pas d'offres promotionnelles, disent à l'hôtesse au téléphone : voilà la grosse commande que j'envisage de passer, qu'est-ce que vous proposez ?* », raconte le directeur-clients de La Redoute. On ne s'offre plus un abonnement au téléphone mobile ou au câble sans tenter de décrocher une ristourne.

« *Nous affichons un droit d'entrée un peu élevé, à 700 francs, pour pouvoir naviguer aux alentours de 500 francs en moyenne au final* », par le jeu des promotions et des remises informelles accordées aux « *clients qui disent que leurs amis n'ont payé que 400 francs lors d'une promotion, ou qu'ils sont encore en possession du dépliant du mois précédent offrant cette promotion* », avoue le directeur général adjoint de Paris TV câble.

Ces pratiques de marchandage, qui ne portent pas forcément sur les prix mais plutôt sur un « petit plus » obtenu pour la même somme, notamment en termes de services (garantie, livraison...), trouvent logiquement leur source dans la crise de la consommation. Il est devenu vertueux de faire des économies, moral de négocier (*Le Monde* du 27 février).

JEU VALORISANT

« *Les inhibitions liées à la pratique du marchandage sont tombées*, analyse Danielle Rapoport. *On peut se flatter de ce jeu devenu valorisant : il s'agit de montrer qu'on est du bon côté, celui de la maîtrise, de ceux qui ont compris comment ça fonctionnait et qui ne se font pas avoir.* » Ce à quoi s'ajoute, en France, selon Robert Rochefort, une idée de revanche sur les commerçants « *puisque les consommateurs ont toujours eu l'impression de se faire « plumer » par eux davantage que par les industriels...* ».

La surenchère des promotions et des soldes engendrée par la baisse de la demande a par ailleurs « *porté le discrédit sur le prix et contribué à installer les pratiques de négociation* », poursuit Denis Stoclet, pour qui le marchandage est une « *sorte de promotion à usage personnel* ».

Le consommateur ne supporte plus d'acheter en dehors des promotions. « *Voilà pourquoi on marchande partout sauf dans les enseignes qui ont su rester vertueuses, prouver que leurs prix étaient des vrais prix avec le moins de promotions possible mais une offre convaincante.* » « *Négocier, c'est être acteur de l'offre*, rappelle Danielle Rapoport. *Par le marchandage, les clients affirment qu'ils ne sont pas des consommateurs anonymes mais des individus particuliers.* »

Pascale Krémer

Le camping-car, étoile montante du tourisme nomade

La caravane n'est pas le seul moyen de jouer à la roulotte motorisée. Très en vogue, le tourisme nomade qui s'expose au Salon des véhicules de loisirs, au Parc des expositions du Bourget, près de Paris, du samedi 28 septembre au dimanche 6 octobre, fait la part belle au camping-car, mieux équipé mais beaucoup plus cher (un véhicule coûte de 180 000 à 300 000 francs).

Pratique et confortable, l'engin est doué d'une véritable autonomie (réserves d'eau et d'électricité) et colle à notre époque où les vacances sont plus éclectiques et fractionnées. « *Le camping-cariste voyage, il improvise son rythme et son trajet. Jaloux de son indépendance et de sa tranquillité, en famille ou à la retraite, il préfère les périodes hors saison* », résume François Feuillet, président du Sicverl, le syndicat professionnel des constructeurs.

La dernière étude commandée à l'Institut *Louis Harris* révèle un profil-type de cadre supérieur ou de « senior » actif, provincial, épicurien et au pouvoir d'achat important. Ces données, mais aussi la forte progression du marché français, en hausse de 25 % en 1995 (on compte 175 000 véhicules en circulation contre, il est vrai, 1,5 million de caravanes), comme sa dimension européenne ont fait de l'utilisateur de camping-car un touriste très courtisé.

Pourtant, certaines communes ont édicté à son encontre une sévère réglementation, l'accusant de stationner nuitamment sur certains lieux à forte pression touristique (parkings des plages, parvis des sites historiques...), de cultiver excessivement l'instinct grégaire (un comble !), d'encombrer et de souiller les lieux. *A contrario*, le camping-car est bien toléré à la campagne, où il peut faire étape sur la place du village.

Plus fortuné que la moyenne des touristes, son utilisateur visite volontiers l'éco-musée local et apprécie la table de l'aubergiste. Dès lors, les commerçants du pays ou les municipalités rivalisent pour retenir le chaland, au risque de lui faire oublier sa nature vagabonde. Les collectivités locales aménagent des bornes de ravitaillement en eau propre et de vidange des sanitaires, voire des aires de service. On recense près de 2 000 équipements de ce type en France, installés parfois sur des terrains de camping...

Toutes ces attentions doivent faciliter l'essor du camping-car, qui souffre encore, outre son prix d'achat, de ne pas avoir suffisamment popularisé la pratique de la location. Une formule accessible à partir de 4 000 ou 6 000 francs la semaine, selon la saison, pour un modèle de quatre ou cinq places.

Philippe Bardiau

★ Salon des véhicules de loisirs, Parc des expositions du Bourget. Accès en voiture (autoroute du Nord, sortie 4 bis), en RER (gare du Nord direction Aulnay-sous-Bois, arrêt Le Bourget, navette gratuite) et en autobus (des gares du Nord et de l'Est et de la porte de La Villette (arrêt Michelet). De 10 à 19 heures, entrée : 40 francs, tarif réduit 25 francs.

Un nouveau mode de paiement pour les aides à domicile

ON CONNAISSAIT le chèque-emploi-service, voici le titre-emploi-service. A la suite de la parution, le 18 septembre, d'un arrêté interministériel, ce nouveau mode de paiement des aides à domicile va être testé dans vingt-trois départements avant d'être généralisé en janvier 1997, si l'expérience s'avère concluante.

Emis par l'Etat, le chèque-service permet de rémunérer des services d'aide à domicile, tels de menus travaux d'entretien ou du soutien scolaire, sans imposer à l'employeur de passer par les affres de la déclaration à la Sécurité sociale. Celui-ci se fournit en chèques-service auprès de sa banque, ce qui, le cas échéant, permet de régulariser l'employée de maison jusqu'alors rémunérée « *au noir* ». Avec cette formule, si l'on comptabilise le nombre d'heures réglées par ce système, 20 000 emplois à temps plein auraient été créés.

Le titre-emploi-service relève de la même intention mais, cette fois, l'employeur sera une association agréée par l'Etat et qui rémunérera elle-même les prestataires de services. Les entreprises et les comités d'entreprise diffuseront les titres auprès de leurs salariés après avoir pris en charge une partie, voire la totalité du montant. Les mutuelles, les caisses de retraite, mais aussi les syndicats pourront également, si leurs moyens leur permettent, offrir ces titres.

Un tel fonctionnement n'a rien de compliqué. Il est, en fait, calqué sur celui des titres-restaurant, qu'ils s'appellent « Chèque déjeuner » (chez le groupe du même nom), « Ticket restaurant » (chez le Groupe Accor), « Chèque restaurant » (émis par la *Sodexho*) ou « Chèque de table » (groupe Banque populaire). Les émetteurs de ces titres restent les mêmes. Les nouveaux venus s'appellent « Ticket emploi domicile », « Chèque logis services » ou « Ticket social ».

UN CHOIX SOCIAL

Comme pour le chèque-emploi-service, il sera possible de déduire de sa feuille d'impôt 50 % des sommes payées aux prestataires, pour un total plafonné à 45 000 francs par an et par foyer fiscal. Mais, cette fois, l'autre moitié de ce montant proviendra pour partie de l'extérieur. Exonérée de toute charge sociale et fiscale, l'entreprise peut y participer à hauteur de 12 000 francs par an et par salarié.

La décision de diffuser ce nouveau service relèvera d'un choix social. Le comité d'entreprise devra vraisemblablement trancher entre sa participation aux frais d'un voyage, par exemple, et le financement du titre. De leur côté, les responsables de l'entreprise y trouveront peut-être un moyen de lutter contre l'absentéisme des salariés. « *Au lieu de rester chez soi parce qu'un enfant est malade, le salarié pourra décider de faire appel à un système de garde qui lui permettra d'aller travailler quand même* » assure Isabelle Méric, responsable du développement du produit à la Sodexho.

Chez Chèque Déjeuner, on affiche un objectif « *ambitieux* » puisqu'il « *s'agit de créer un nouveau secteur d'activité dans les services à domicile* » selon Bernard Cevaer, responsable de recherche et développement. En d'autres termes, si le titre fait ses preuves et que la demande dépasse les espérances, outre les « *830 000 salariés issus de 45 000 associations* » qui verraient leur activité requalifiée et pérennisée, de nouveaux emplois pourraient voir le jour.

Conquis de haute lutte par les émetteurs des titres déjeuner auprès des ministères du travail, des finances et du budget, le titre-emploi-service ne manquera pas de faire grincer quelques dents du côté de Bercy. Compte tenu des exonérations consenties et du succès rencontré par le chèque, les emplois familiaux ont contribué au tassement des rentrées fiscales (*Le Monde* du 15 mars).

Aude Dassonville

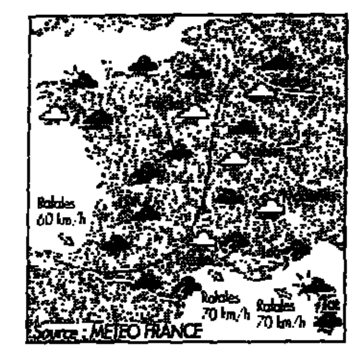


Forts orages dans le Sud-Est

UNE PERTURBATION atlantique traversera rapidement notre pays aucours de la journée de mardi ; elle donnera un passage pluvieux sur la plupart des régions, accompagné de forts orages sur le sud-est. Dans les régions de l'ouest – Normandie, Bretagne, Pays-de-Loire,Poitou, Charentes et la cote aquitaine – le gros des pluies sera tombé durant la nuit, et la journée de mardi verra une amélioration relative. Dans les régions du Nord, Picardie, Ardenne, Champagne, Ile-de-France, Centre, Limousin, et l'intérieur de l'Aquitaine, la pluie se prolongera pendant la matinée, mais en faiblissant petit à petit. En Lorraine, Bourgogne, Auvergne, dans la vallée de la Saône et du Rhône, dans le Languedoc et le Roussillon, il pleuvra depuis le début de la matinée jusqu'en milieu d'après-midi ; ces pluies seront en général modérées, mais dans le Languedoc, le Roussillon, en Auvergne et dans la vallée du Rhône, elles se révéleront fortes et orageuses. En Alsace, dans le Jura, les Alpes, en Provence puis sur la Côte d'Azur, le ciel tournera rapidement à la pluie ; celles-ci seront souvent modérées, et même fortes en Provence et dans les Alpes du Sud. Une amélioration se produira en fin d'après-midi. En Corse, la première moitié de la journée sera correcte, avec un soleil simplement voilé ; ensuite, les nuages donneront quelques ondées éparses. Le vent restera modéré, de secteur ouest, dans la moitié ouest de notre pays, il n'en sera pas de même dans la moitié est : dans le Golfe du Lion, la vallée du Rhône et de la Saône, un fort vent de sud, avec des rafales comprises entre 70 et 90 km/h, soufflera en début de matinée, avant de faiblir rapidement. A partir de la mi-journée, c'est la tramontane qui se lèvera autour du Golfe du Lion, soufflant jusqu'à 60 km/h en pointes.

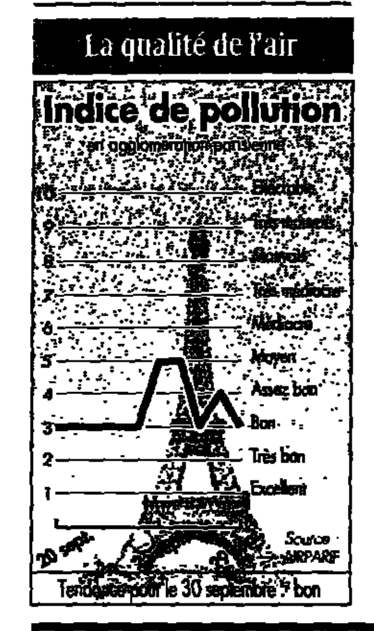
Les températures minimales seront comprises dans la moitié nord entre 9 et 11 degrés dans l'intérieur, entre 11 et 13 près des côtes, dans la moitié sud entre 12 et 15, jusqu'à 17 ou 18 degrés sur les rivages méditerranéens ; quant aux maximales, elles ne dépasseront pas 14 à 16 degrés dans le quart nord-est, 16 ou 17 dans le quart nord-ouest, 17 ou 18 dans le quart sud-ouest, 19 ou 20 dans le quart sud-est, jusqu'à 22 degrés sur la Côte d'Azur ainsi qu'en Corse.

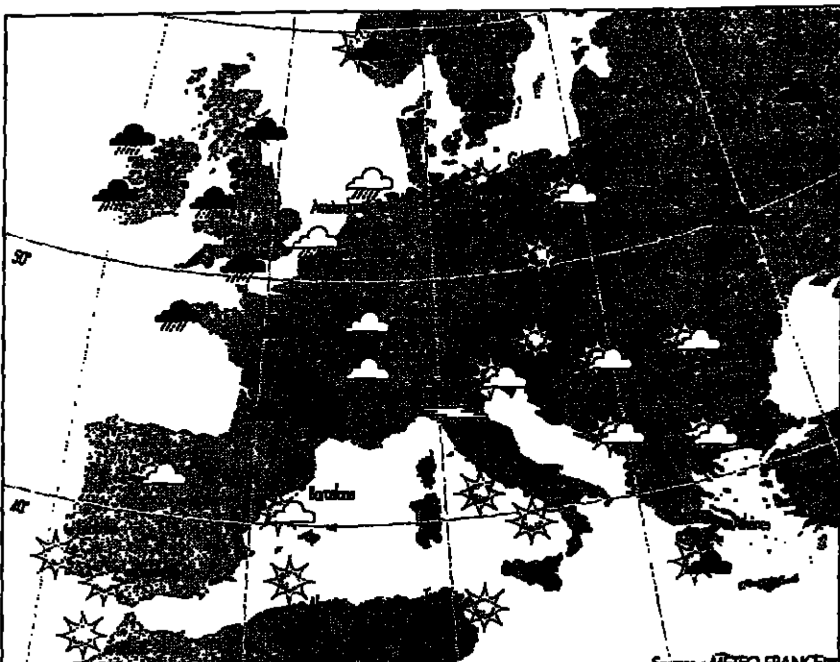
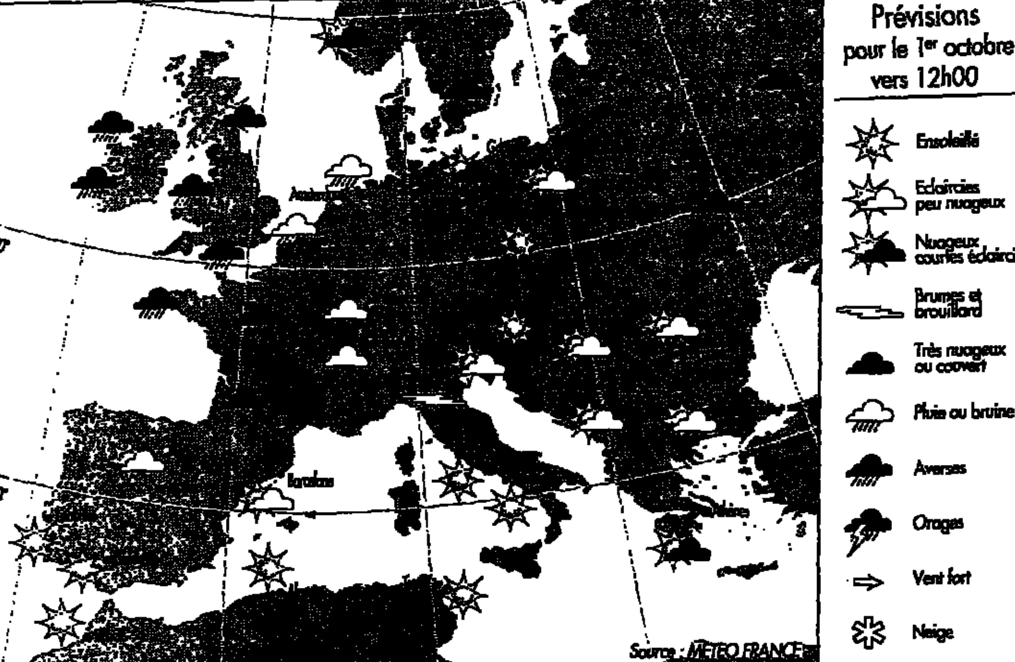
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



Prévisions pour le 1er octobre vers 12h00

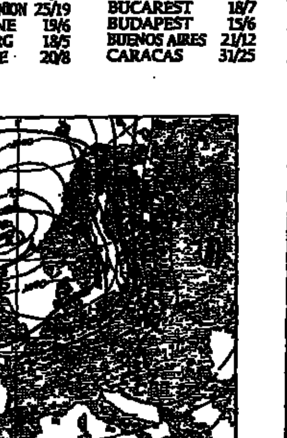
La qualité de l'air

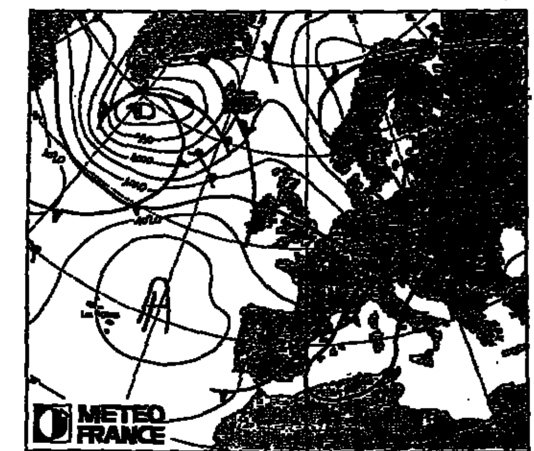


TEMPÉRATURES du 29 septembre maxima/minima

Ville	Max/Min
FRANCE	
AJACCIO	23/13
BIARRITZ	21/10
BORDEAUX	20/8
BOURGES	19/6
BREST	17/14
CAEN	19/14
CHERBOURG	18/13
CLERMONT-F.	19/7
DIJON	19/4
FORT-DE-FR.	31/24
GRENOBLE	22/7
LILLE	18/12
LIMOGES	21/6
LYON	19/5
MARSEILLE	23/11
NANCY	18/6
NANTES	20/10
NICE	23/15
PARIS	19/11
PAU	21/9
PERPIGNAN	24/9
POINTE-À-PIT.	32/23
RENNES	20/13
ST-DENIS-RÉUNION	25/19
ST-ÉTIENNE	19/6
STRASBOURG	18/5
TOULOUSE	20/8
TOURS	19/7
ÉTRANGER	
ALGER	27/12
AMSTERDAM	17/12
ATHÈNES	25/17
BANGKOK	34/25
BARCELONE	22/16
BELGRADE	16/11
BERLIN	17/9
BOMBAY	31/25
BRASILIA	32/23
BRUXELLES	18/12
BUCAREST	18/7
BUDAPEST	15/6
BUENOS AIRES	21/12
CARACAS	31/25
CHICAGO	19/10
COPENHAGUE	13/9
DAKAR	31/25
DJAKARTA	31/22
DUBAI	40/25
DUBLIN	16/13
FRANCFORT	17/8
GENÈVE	19/5
HANOÏ	33/25
HELSINKI	6/7
HONGKONG	30/24
ISTANBUL	15/13
JÉRUSALEM	30/25
KIEV	15/1
KINSHASA	–/–
LE CAIRE	32/21
LIMA	20/15
LISBONNE	33/18
LONDRES	21/14
LOS ANGELES	21/17
LUXEMBOURG	14/8
MADRID	31/13
MARRAKECH	39/21
MEXICO	27/14
MILAN	25/6
MONTRÉAL	16/14
MOSCOU	7/-5
MUNICH	16/2
NAIROBI	23/14
NEW DELHI	36/24
NEW YORK	21/16
PALMA DE M.	26/15
PÉKIN	25/16
PRAGUE	17/6
PRETORIA	28/13
RABAT	27/15
RIO DE JAN.	22/20
ROME	24/11
SAN FRANC.	19/11
SANTIAGO	26/8
SÉVILLE	35/17
ST-PÉTERS.	11/1
STOCKHOLM	12/6
SYDNEY	22/14
TENERIFE	29/23
TOKYO	24/16
TUNIS	28/18
VARSOVIE	13/8
VENISE	20/14
VIENNE	18/12







Situation le 30 septembre, à 0 heure, temps universel

Prévisions pour le 2 octobre, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS Le Monde

Le discours d'Epinal

LE GÉNÉRAL de Gaulle, tout en reconnaissant que le projet de Constitution de septembre est en progrès sur le texte d'avril, n'en a pas moins fait une critique sévère dans le discours qu'il a prononcé hier à Epinal. Il lui a opposé la Constitution ordonnée, claire, fortement charpentée que l'on sait, où les pouvoirs sont équitablement divisés, où le législatif n'empiète pas sur l'exécutif, où le judiciaire a le maximum d'indépendance.

Les travaux de la Constituante n'ont certes pas atteint à cette perfection. Par le maintien de l'investiture préalable, c'est l'Assemblée qui élit en fait le président du conseil. Le chef de l'Etat n'a guère qu'un pouvoir de représentation. Il est privé de cette faculté qui devrait, suivant Prévost-Paradol, être la sienne propre dans un régime représentatif, à savoir, *« vérifier et maintenir l'accord du ministère avec le Parlement et l'accord du Parlement avec le public »*, faculté qui exige le droit de nommer le président du conseil et de dissoudre l'Assemblée *« en vue de maintenir ce double accord »*.

Mais, avec le même auteur, nous remarquerons que la théorie de la division des deux pouvoirs, législatif et exécutif, peut conduire à des erreurs *« irréparables »*. N'aurait-elle pas comme conséquence extrême d'amener le président de la République à prendre ses ministres hors du Parlement et d'en faire *« les agents affaiblis et suspects »* du pouvoir exécutif et non pas les représentants de la majorité ? Quant aux pouvoirs que donne au chef de l'Etat la Constitution de septembre 1946, il est facile de voir qu'ils sont *en droit* au moins aussi importants que ceux que les présidents de la IIIe République exerçaient *en fait*. La non-exécution par les présidents des droits légaux qu'ils détenaient n'a pas empêché le régime de durer assez longtemps.

Rémy Roure
(1er octobre 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6920

SOS Jeux de mots
3615 LE MONDE, tapez SOS (2,23 F/min)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III			■						
IV		■							
V						■		■	■
VI	■				■				
VII				■			■		
VIII									
IX		■							
X								■	
XI		■				■			

HORIZONTALEMENT

I. Des femmes au grand air. – II. Est extraite d'un arbre du Cameroun. – III. Soldat étranger. S'éteint quand on passe. – IV. Des progrès. – V. Surveillas. – VI. Régale, en chimie. Un homme qui pose. – VII. Un bonnet, en Valachie. Direction. Possessif. – VIII. Qui font un grand trou. – IX. Qu'on a à meilleur prix. – X. Qui a ses raisons. – XI. Terme de carrière. Précède une poursuite.

VERTICALEMENT

1. C'est la fin quand il chante. Justifie un coup de corne. – 2. Grand, en Perse. On y est parfois mal. – 3. Interjection. Ne doit pas être pris pour cible. – 4. Monte avec les précipitations. Etait recommandé pour accompagner la bière. – 5. Des légumes, en Arabie. Forêt amazonienne. – 6. Ne voit pas le soleil. Peut être caustique. – 7. Sur son étang, il y a des salines. Evêché. – 8. Héros antique. S'opposa à Jéroboam. – 9. Roc précieux pour les préhistoriens. Sont invitées à la modération.

SOLUTION DU N° 6919

HORIZONTALEMENT

I. Antonins. Piéton. – II. Lampadaires. Abo. – III. Os. Eventails. Im. – IV. Persée. Ernée. TB. – V. Eau. Tsé. Et. Cr. – VI. Cuers. Têtus. Api. – VII. Le. Sévères. Il. – VIII. Eclats. Osèrent. – IX. Aéra. Cl. Sillon. – X. Bu. Mixeur. Es. Nô. – XI. Extase. Airs. – XII. Aï. Lice. SO. – XIII. Aile. Mitaines. – XIV. Songea. Initier. – XV. Contagion. Diète.

VERTICALEMENT

1. Alopécie. Bêta. – 2. Naseau. Caux. Iso. – 3. Tm. Ruelle. Talon. – 4. Opes. Réarmaient. – 5. Navets. Tais. Ga. – 6. Idées. SS. Xé. Meg. – 7. Nan. Eté. Ce. Liai. – 8. Site. Evoluait. – 9. Raretés. Ricain. – 10. Peintures. Rein. – 11. Isle. Séries. Nid. – 12. Sec. Sels. Séti. – 13. Ta. Ra. NL. Sosie. – 14. Obit. Piton. Et. – 15. Nombril. Notaire.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **GRANDE-BRETAGNE.** La compagnie British Midland va améliorer les services qu'elle propose en classe affaires sur ses lignes européennes au début de l'année prochaine : sièges plus larges et plus confortables, présentation des repas dans de la vaisselle de porcelaine. Depuis le 30 septembre, les services de la classe affaires européenne sont étendus aux vols domestiques.
D'autre part, British Midland teste actuellement des machines destinées à accélérer les procédures d'enregistrement des passagers sans bagages et utilisables avec des cartes de crédit.

■ **NIGERIA.** Bâti sur l'île Victoria à Lagos, face au littoral atlantique, l'Hôtel Eko, un cinq étoiles de 550 chambres, est en cours de rénovation. Cent seize chambres entièrement réaménagées viennent d'être inaugurées à l'issue de travaux qui devraient s'achever à la fin de l'année 1997. – *(AFP.)*

■ **ÉTATS-UNIS.** Cinq ans après la disparition de la célèbre compagnie Pan Am, une nouvelle Pan Am a fait son apparition dans le ciel américain jeudi 26 septembre. Un Airbus A 300-B4 a décollé, avec une demi-heure de retard, de l'aéroport John-F.- Kennedy pour se poser à Miami avec 119 passagers à bord.
La nouvelle Pan Am, qui desservira dans un premier temps New York, Miami et Los Angeles à des prix compétitifs, prévoit d'ouvrir de nouvelles routes vers San Francisco, Chicago, et San Juan à Porto Rico dans les mois qui viennent. – *(AFP, Bloomberg.)*

■ **TRANSMANCHE.** L'opérateur britannique d'Eurostar propose, depuis le 29 septembre, des tarifs excursion pour Disneyland Paris, et Bruxelles.
Le 1er octobre, il met en place de nouvelles fréquences et offre à ses clients de première classe et de classe affaires de nouveaux services : le temps d'enregistrement est ramené de vingt à dix minutes et des places de parking gratuites sont mises à leur disposition à la gare d'Ashford, dans le sud-est de l'Angleterre. – *(Bloomberg.)*

PARIS EN VISITE

Mercredi 2 octobre

■ **MUSÉE ZADKINE** (55 F + prix d'entrée), 10 h 30, 100, rue d'Assas (Mathilde Hager).

■ **MUSÉE D'ORSAY** : visite par artiste, Monet (36 F + prix d'entrée), 11 h 30 ; une œuvre à voir, *Les Quatre Parties du monde soutenant la sphère céleste*, de Carpeaux (24 F + prix d'entrée), 12 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE GUSTAVE-MOREAU** : une œuvre des collections, *Jupiter et Sémélé* (25 F + prix d'entrée), 12 h 30, 14, rue de La Rochefoucauld (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : *Les Portraits du Fayoum*, 12 h 30 ; le paysage hollandais exotique et italianisant, 14 h 30 ; *La Vénus de Milo*, 19 h 30 ; l'Orient et la Bible, 19 h 30 (Musées nationaux).

■ **GRAND PALAIS** : exposition Nara, trésors bouddhiques du Japon ancien 13 h 30 (50 F + prix d'entrée), en bas des marches (Odyssée) ; 18 h 30 (34 F + prix d'entrée), hall d'entrée (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU MOYEN ÂGE** (36 F + prix d'entrée) : petits vitraux civils, 12 h 30 ; les Thermes de Lutèce et leurs galeries souterraines, 14 heures ; l'hôtel des Abbés de Cluny et ses collections médiévales, 15 h 30 (Musées nationaux).

■ **PASSAGES COUVERTS** (50 F), 14 heures, place du Palais-Royal, devant les grilles du Conseil d'Etat (Institut culturel de Paris).

■ **LES CATACOMBES** et exposition photographique (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 1, place Denfert-Rochereau (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE D'ART MODERNE** : exposition Calder (30 F + prix d'entrée), 14 h 30, 11, avenue du Président-Wilson (Musées de la Ville de Paris).

■ **LA RUE DU BAC** (50 F), 14 h 30, sortie du métro Rue-du-Bac (Paris pittoresque et insolite).

■ **DU VILLAGE DES BATIGNOLLES** au quartier des Epinettes (50 F), 15 heures, sortie du métro Rome (Paris balades).

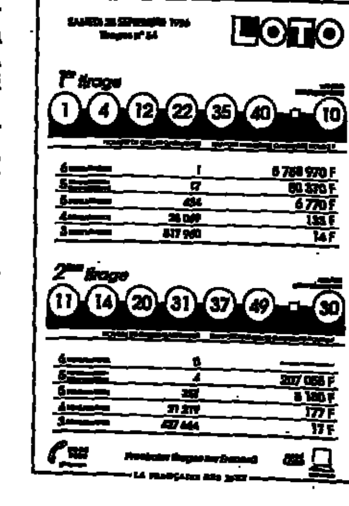
■ **LES ÉGOUTS** (25 F), 15 heures, devant l'entrée face au 93, quai d'Orsay (Ville de Paris).

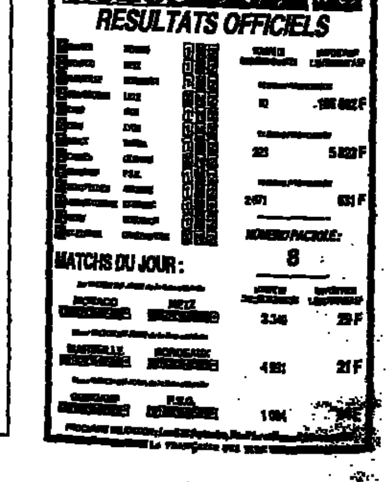
■ **MARAIS** : hôtels, jardins et place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **LE NOUVEAU BERCY** (45 F), 15 heures, sortie du métro Bercy, côté POPB (Monuments historiques).

■ **LA RUE DE CHARONNE** (45 F), 15 heures, sortie du métro Philippe-Auguste (Monuments historiques).

JEUX





LES SERVICES DU Monde

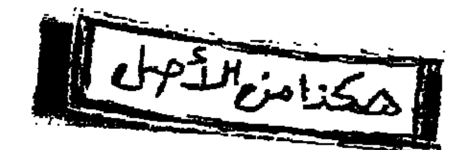
Le Monde	42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe : Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	GO LEMONDE
Documentation sur minitel	3617 LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 42-17-29-33
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg. 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITE
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax
133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30



BANDE DESSINÉE Neuf ans après la mort de leur créateur, Edgar P. Jacobs, le capitaine des services secrets de Sa Majesté, Francis Blake, et son ami, le professeur Philip *Mortimer,* connaissent un nouveau triomphe, sous la signature du scénariste Jean Van Hamme et du dessinateur Ted Benoit. ● EN QUELQUES JOURS, la première édition de *L'Affaire Francis Blake,* tirée à 480 000 exemplaires, s'est arrachée. De nombreuses librairies sont en rupture de stock, et les éditions Dargaud s'apprêtent à réimprimer. ● PREMIÈRE ÉTAPE d'une opération marketing soigneusement préparée, l'album sera suivi d'une série de dessins animés, de téléfilms et de produits dérivés qui nous promettent des « Blake et Mortimer » jusqu'à la fin du millénaire. ● JEAN VAN HAMME s'explique sur cette appropriation posthume des héros d'Edgar P. Jacobs.



Les bonnes affaires de Blake et Mortimer

Les 480 000 exemplaires de l'album intitulé « L'affaire Francis Blake » ont déjà été distribués. Première étape réussie d'une campagne qui, jusqu'à l'an 2000, nous promet dessins animés, téléfilms, statuettes, vaisselle et tee-shirts inspirés des héros d'Edgar P. Jacobs

SCÉNARISTE de *L'Affaire Francis Blake, Jean Van Hamme* risque de devoir bientôt s'acquitter du pari qu'il avait fait avec Claude de Saint-Vincent, directeur général des éditions Dargaud, selon lequel il l'inviterait dans l'un des meilleurs restaurants bruxellois, La Villa lorraine, si la vente du dernier album de Blake et Mortimer atteignait les 400 000 exemplaires. Car l'objectif est sur le point d'être atteint. Le premier jour de parution, vendredi 21 septembre, 120 000 albums ont été vendus en France.

Le précédent album des aventures de Blake et Mortimer – le deuxième tome des *3 Formules du professeur Sato,* dû à la plume de Bob de Moor et publié en 1990 –, bien que médiocrement apprécié, avait quand même été vendu à quelque 400 000 exemplaires... *L'Affaire Francis Blake,* elle, a déclenché dans le public un engouement sans pareil. La filiale de distribution de Dargaud, Eurêka, indiquait, jeudi 26 septembre, qu'elle était en rupture de stock, la plupart des libraires de France, de Suisse ou de Belgique demandant à être réapprovisionnés afin de pouvoir faire face à la demande des lecteurs.

ÉVÈNEMENT ÉDITORIAL

Les 480 000 premiers exemplaires imprimés de l'édition française ont donc déserté les entrepôts de Dargaud. L'éditeur est actuellement en quête de papier afin de réimprimer 100 000 nouveaux albums du d'ores et déjà best-seller, qui devraient être disponibles le 9 octobre.

Le succès du livre que concoctaient depuis quatre ans le scénariste Jean Van Hamme (*XIII, Thorgal, Largo Winch, Les Maîtres de l'orge*) et le dessinateur-illustrateur Ted Benoit (*Berceuses électriques*), à partir des personnages créés en 1946 par Edgar P. Jacobs, n'est pas isolé. *O Alexandrie,* dernière-née des aventures d'Alix, le jeune héros gallo-romain créé par Jacques Martin (*Le Monde* du 13 septembre), bénéficie aussi de l'embellie qui touche la bande dessinée, et en particulier ses « poids lourds ». Paru le 12 septembre et tiré à 120 000 exemplaires pour le seul marché francophone, le dernier « Alix » (éditions Casterman) s'achemine lui aussi vers une réimpression.

Blake et Mortimer, comme Alix et son jeune compagnon Enak, sont nés dans le journal *Tintin,* après la guerre (*Le Monde* daté 29-30 septembre). Devenus, chacun à leur manière, des personnages mythiques de la bande dessinée franco-belge, leur renaissance et leur succès sont liés à la nostalgie et à la vogue des années 50, dont la télévision, la radio et le disque tirent déjà parti. *« Il s'agit de grands classiques de la bande dessinée. Ils se renvoient la balle. Pour un libraire, il suffit de placer une pile de Blake et Mortimer à côté de celle d'Alix : les lecteurs qui connaissent les deux premiers connaissent aussi le second »,* fait remarquer Simon Casterman, directeur des éditions du même nom.

Pour Claude de Saint-Vincent, le triomphe fait à la treizième aventure de Blake et Mortimer présente toutefois une particularité : *« C'est un véritable événement éditorial. Certains livres atteignent des ventes de plusieurs centaines de milliers d'exemplaires, mais sur plusieurs semaines, voire plusieurs mois. Pour* L'Affaire Francis Blake, *cela s'est produit en moins d'une semaine. Ce qui prouve que l'album correspond à une attente et à un besoin des lecteurs vis-à-vis de ces héros, devenus universels, que sont le capitaine Blake et le professeur Mortimer. »*

L'engouement profite aussi aux précédents ouvrages parus sous la signature du véritable « père » de Blake et Mortimer, Edgar P. Jacobs, décédé en 1987. Ainsi, en septembre, il s'est vendu 40 000 exemplaires des douze autres albums des deux héros britanniques, soit le double de la moyenne habituelle, les lecteurs manifestant une prédilection pour *La Marque jaune* et les deux tomes du *Mystère de la grande pyramide.*

La parution de *L'Affaire Francis Blake,* son succès et l'influence qu'elle exerce sur les livres publiés antérieurement ne constituent pourtant que le *« premier étage de la fusée ».* Car l'album, et surtout ses héros, devraient occuper la scène médiatique jusqu'à l'an 2000.

DESSINS ANIMÉS

Leur réapparition a en effet été soigneusement préparée. Au terme d'une lutte avec d'autres grands éditeurs de BD, Dargaud avait racheté en 1992 le Studio Jacobs et les Editions Blake et Mortimer, détenteurs des droits de création et d'édition des personnages. Après avoir publié *L'Affaire Francis Blake,* Dargaud projette de faire paraître, *« mais pas avant trois ans »,* un autre épisode, toujours signé de Jean Van Hamme et de Ted Benoit, *L'Etrange Rendez-Vous.* D'ici là, l'éditeur a bien l'intention de faire exister Blake et Mortimer, avec divers partenaires.

Le jeu en vaut la chandelle : *L'Affaire Francis Blake* a nécessité un investissement de 15 millions de francs (acquisitions des droits et création). La promotion de l'album à elle seule, partagée entre Dargaud et l'hebdomadaire *Télérama,* qui l'a publié en feuilleton cet été, a atteint 8 millions de francs, que ce soit en publicité sur les lieux de vente, promotion, relations publiques, encarts publicitaires, etc. La presse écrite et audiovisuelle a joué les caisses de résonance. Il faut maintenant que le phénomène dure, et qu'il soit rentable.

Les éditions Dargaud et Ellipse (filiale de Canal Plus) se sont donc lancées dans la production de films des aventures de Blake et Mortimer, avec le concours de France 3 et de M 6. L'adaptation des treize albums des tribulations fantastico-policières des deux héros, ainsi que de nouveaux épisodes spécialement créés, feront l'objet d'une série de dessins animés de ving-six minutes, qui seront diffusée en septembre 1997 par Canal Plus, en septembre 1998 par France 3 et en septembre 1999 par M 6. Le budget global est de 56 millions de francs. En outre, Dargaud discute avec Canal Plus, France 2 et France 3 d'un téléfilm, dont l'écriture est déjà prête, inspiré du *Mystère de la grande pyramide.* et en étudie un autre à partir de *La Marque jaune.*

Ce n'est pas tout. *L'Affaire Francis Blake* avait été précédée d'un battage médiatique discret mais insistant. La lenteur du dessinateur Ted Benoit, maniaque du détail comme l'était Jacobs, a alimenté l'attente des années durant. Sa prépublication dans *Télérama,* son insertion sur les écrans en ligne d'Infonie, puis la parution de l'ouvrage, ainsi que celle du *making of,* baptisé *Histoire d'un retour, Entretien avec Jean Van Hamme et Ted Benoit,* de Jean-Luc Cambier et Eric Verhoest (Editions Blake et Mortimer / Dargaud, 136 p., 160 F), ne sont que des étapes.

Après l'édition et l'ouverture du chantier audiovisuel, place aux « produits ». Avant et pendant la diffusion de la série d'animation et du long-métrage à la télévision, Blake et Mortimer vont faire l'objet d'un important programmes d'exploitation de produits dérivés, orchestré par Ellipse Licence, filiale d'Ellipse.

Des objets de collections – statuettes, timbres, pièces, etc. – seront destinés aux véritables amateurs, lecteurs de vingt à quarante-cinq ans à pouvoir d'achat important. La cible sera ensuite élargie au grand public, avec de la vaisselle, du linge, des vêtements, etc., également inspirés de Blake et Mortimer et de leur univers. Ellipse Licence table sur un chiffre d'affaires de 17,6 millions de francs d'ici à l'automne 1997.

Déjà déclinés en produits dérivés, Tintin, Babar ou Oui-Oui sont aussi utilisés par l'agroalimentaire, qui tire profit de leur image et de leur notoriété. En plus des institutions (banques, compagnies d'assurances, voire organisations non gouvernementales) intéressées par l'image de Blake et Mortimer, des chocolats, des biscuits ou des produits de confiserie pourraient donc un jour se servir de leur aura. Enfin, un parc à thème dévolu à leurs aventures est actuellement à l'étude en Belgique.

Yves-Marie Labé



ÉD. BLAKE ET MORTIMER

Ci-dessus : un crayonné de Ted Benoit reprenant une attitude d'Olrik telle que l'avait dessinée Edgar P. Jacobs dans « Le Secret de l'espadon ». Ci-contre : le premier album, paru en 1950, et le dernier, publié le 21 septembre 1996, des aventures des deux héros.

En attendant Astérix, les Schtroumpfs et Lagaffe

Le trentième album d'*Astérix,* qui doit paraître jeudi 10 octobre, sera imprimé à 2,8 millions d'exemplaires pour la France, la Belgique et la Suisse. Huit millions d'exemplaires seront mis en place en Europe. Le titre de l'ouvrage, au nom de code « Le Trentième », sera dévoilé la veille de sa parution. Publié par les Éditions Albert-René, il sera réalisé par Albert Uderzo – son coauteur, René Goscinny, est mort en 1977 –, qui fêtera à l'occasion ses cinquante ans de carrière. Trois millions d'exemplaires du précédent album, *La Rose et le Glaive,* ont été vendus, selon l'éditeur.

Outre *Astérix,* un nouvel épisode des Schtroumpfs, *Docteur Schtroumpf,* de Thierry Culliford, Alain Maury et Luc Parthoens, d'après Peyo, disparu en 1992, créateur de ces petits bonshommes bleus, doit paraître le 26 octobre aux éditions Le Lombard. L'album est tiré à 200 000 exemplaires. Enfin, un nouvel épisode de Gaston, *Gaffe à Lagaffe,* de Franquin, est prévu le 4 décembre. Il a été imprimé à 600 000 exemplaires par les éditions Marsu-Productions.

Jacobs peut-il avoir des héritiers ?

JEAN VAN HAMME, scénariste de l'affaire Francis Blake, est un peu surpris du succès remporté par l'album. « La lecture de *Blake et Mortimer semble réveiller toute la nostalgie, les émois que les lecteurs ont connus, comme nous, quand ils étaient enfants ou adolescents, C'est ce que Ted Benoit et moi voulions : non seulement « faire du Jacobs » mais aussi rêver et faire rêver sur l'univers de Blake et Mortimer ».*

« Faire du Jacobs ». Pour certains critiques, la poursuite d'une œuvre de bande dessinée au delà de la mort de son auteur réduirait le neuvième art au rang d'« infra-littérature », ouverte à tous les talents et donc peu respecteuse de l'unicité d'un œuvre ou d'un auteur. La remarque n'émeut pas Jean Van Hamme : *« Edgar P. Jacobs, que j'ai croisé il y a plus de trente ans, ne s'est jamais prononcé sur la filiation de son œuvre. Ce sont ses héritiers qui ont véhiculé l'idée qu'elle était impossible à perpétuer. Il a pourtant, de son vivant, transféré les droits à un studio, et non à une fondation comme Hergé. Nous, on a voulu faire une histoire dont ce bon vieil Edgar aurait pu être content ».*

LES PERSONNAGES D'ABORD

En 1942, Jacobs avait lui-même terminé un épisode de *Flash Gordon* pour le journal *Bravo.* Se fondant sur ce fait ainsi que sur les nombreuses reprises de l'histoire de la bande dessinée (Greg a poursuivi *Zig et Puce* créés par Alain Saint-Ogan, Tome et Janry ont succédé à Franquin pour continuer *Spirou,* etc.), Jean Van Hamme fait remarquer qu'*« il existe un principe dans la bande dessinée franco-belge : les personnages priment toujours sur l'auteur. Il s'agit non pas d'amoindrir une œuvre ou des personnages, mais de les prolonger et de les faire vivre au nom de ce principe ».*

« Pour notre part, précise encore Jean Van Hamme, *nous avons tenté d'être fidèle à la grande époque de Jacobs. Financièrement, je n'en avais pas besoin. J'ai uniquement cédé au plaisir, à un plaisir qui s'est révélé... payant ! »*

Ingénieur commercial chez Philips pendant douze ans, tout en écrivant des scénarios de films (*Diva,* de Jean-Jacques Beneix) et de bandes dessinées – *« je suis entré à* Tintin *par la grande porte, en travaillant avec Paul Cuvelier* [*Corentin*] » –, Jean Van Hamme ne joue pas les vierges effarouchées devant le niveau de vente de *L'Affaire Francis Blake.* Pour celui qui publie depuis 1968, le succès ne s'est pas fait attendre, ses autres séries de bandes dessinées – *Thorgal, XIII, Largo Winch,* etc. faisant figure de best-sellers.

« Bien sûr, L'Affaire Francis Blake *est une opération commerciale intéressante pour l'éditeur,* dit-il. *Mais il s'agit d'une opération « hautement commerciale », compte-tenu du degré d'exigence qu'imposaient les responsables de Dargaud et que nous nous sommes imposés. Il y a des opérations hautement commerciales comme celle-ci, respectables donc, et d'autres bassement commerciales. Ce fut le cas pour le deuxième tome des* 3 formules du professeur Sato, *pour lequel on a pressuré le pauvre Bob de Moor... »*

Y.-M. L.

Les libraires, premiers surpris par le succès de l'album

« ÇA PART MIEUX que le livre de Brigitte Bardot ! », s'exclame, un peu étonnée, cette responsable d'une maison de la presse du 12e arrondissement de la capitale. Depuis samedi 21 septembre, date de parution de l'ouvrage, elle a vendu les cinquante exemplaires de *L'Affaire Francis Blake* qu'elle avait reçus et en a recommandé vingt de plus.

Les grandes librairies ne sont pas en reste. A Paris, la Fnac de la rue de Rennes a vendu, en l'espace d'une semaine, 2 500 des 3 500 exemplaires en dépôt. Au Furet du Nord (Lille), le responsable du rayon bandes dessinées a dû renouveler son stock d'albums en milieu de semaine, compte tenu du rythme des demandes : la grande librairie lilloise a vendu en quelques jours 750 des 1 000 albums qu'elle proposait et en a recommandé 500... *« Tout le monde achète, il n'y a pas un profil de lecteur particulier,* dit ce responsable. *Le succès est dû à la fois aux qualités intrinsèques de l'album mais aussi à la campagne médiatique. Ça profite aussi aux albums précédents : les gens nous redemandent surtout* Le Mystère de la grande pyramide *et* La Marque jaune. »

Tous s'accordent sur l'importance de la campagne orchestrée dans les médias. Il y a pourtant quelques fausses notes, mais rares. *« Avec une telle publicité, on trompe forcément un peu la clientèle. L'ouvrage est bien ficelé mais on n'y trouve aucune originalité »,* juge ainsi le responsable de la librairie Imagine à Pau.



Le directeur de Futur antérieur, à Perpignan, est encore plus péremptoire : « L'Affaire Francis Blake *n'apporte rien, d'un point de vue créatif. L'ouvrage me paraît insignifiant. Ce n'est pas une création, c'est une redite. »* Un jugement qui l'incite *« à freiner sa vente, des deux mains ».* Reste aussi à savoir si la pression médiatique une fois retombée les ventes continueront à être aussi soutenues. *« Le bouche à oreille devrait infléchir dans les prochains jours cette tendance. Mais j'ai été surpris par l'accueil fait à cet album ; c'est un succès sans précédent »,* indique le responsable BD du magasin Virgin Megastore, à Paris, qui se refuse toutefois à dévoiler son chiffre de vente.

Le charme de la nostalgie constitue un des paramètres de cet engouement. *« Ted Benoit et Jean Van Hamme ont su respecter l'esprit de Jacobs. Il y a aussi le côté rétro, une qualité graphique intéressante et un bon scénario »,* expliquent en chœur plusieurs libraires.

Outre-Atlantique, où *L'Affaire Francis Blake* devrait être prochainement mis en vente, le gérant de La Mouette rieuse, à Montréal (Québec), note avec enthousiasme qu'il *« a déjà des clients potentiels. J'attends donc impatiemment la livraison ».* Ce qui démontre selon lui *« l'intérêt du public pour la bande dessinée. Et c'est ce qui compte avant tout, la BD demeurant trop souvent le parent pauvre de la littérature ».*

Stéphane Martinez

Pendant quinze jours, Lyon a vibré aux rythmes du Brésil

Plus de trente compagnies ont prouvé à 80 000 spectateurs la vitalité de la samba ou de la capoiera
En retour, la ville a confirmé qu'elle était bien la capitale française de la danse, ouverte sur les autres cultures

80 000 personnes ont assisté à la septième Biennale internationale de la danse de Lyon, du 12 au 29 septembre. Pendant cette quinzaine, la ville a vibré aux rythmes du Brésil : 240 journalistes, des programmateurs venus du monde entier, étaient là pour découvrir une danse brésilienne en pleine effervescence. Les tambours du Ballet folclorico de Bahia, par exemple, ont fait se lever des salles. Avec « Aquarela do Brasil », Lyon confirme qu'elle est bien en France la ville de la danse, sans esprit de chapelle, ouverte sur tous les styles, les cultures des autres. Pour preuve, le défilé organisé par les quartiers, qui mêlait à la samba les danses orientales ou les acrobaties du hip-hop. En 1998, le thème de la Biennale sera consacrée à la Méditerranée. « *La danse a fait mon éducation politique. Le Brésil a accentué cette prise de conscience* », a déclaré, au cours de sa conférence de presse, Guy Darmet, le directeur de la manifestation, qui n'exclut pas à l'avenir une nouvelle Biennale brésilienne.

LYON
de notre envoyée spéciale

Plus que *Pasion de España*, en 1992, plus encore que *Mama Africa*, en 1994, la septième Biennale internationale de Lyon, *Aquarela do Brasil*, a été une fête populaire. Du 12 au 29 septembre, on a vu des salles debout crier leur enthousiasme. On a vu des salles entières suivre les tambours du Ballet folclorico de Bahia jusque dans la rue et danser sur la place Charles-de-Gaulle, à l'arrière de l'Auditorium Maurice-Ravel.

Un déferlement qui disait le plaisir d'être là. Qui soulignait, par son excès même, la frustration que nous imposons à nos corps. Plus de 80 000 spectateurs ont applaudi les trente et une compagnies invitées, avec un taux de remplissage des théâtres égal à 90 %. Le défilé, organisé au cœur de Lyon, par dix-sept associations issues des quartiers, a rassemblé plus de 200 000 personnes (*Le Monde* du 18 septembre). Pour un budget global de 20 millions de francs, les retombées économiques de cette Biennale sont déjà estimées à 60 millions de francs.

UN PUBLIC CONNAISSEUR

« *Seuls le pape ou l'école laïque sont capables de mobiliser autant de monde que le défilé des quartiers* », ironise Guy Darmet, directeur de la Biennale, mais aussi de la Maison de la danse, une institution unique en son genre. Créée en 1980, ouverte à tous les styles, elle a formé en quinze ans un public connaisseur, dont les réactions ont bluffé les Brésiliens. Rituel, folklore, contemporain : la force de la danse brésilienne est de ne rien renier. Elle ne cesse de s'inventer en s'appuyant sur le passé. Elle naît du syncrétisme. On ne sent ni révolte ni rupture. Pas assez, sans doute. La quête d'une identité brésilienne, qui serait aussi africaine et indienne, est omniprésente.

Le corps du danseur est le lieu privilégié qui permet de lire toutes les strates culturelles et ethniques de la « brésilianité ». Souvent étonnant dans sa plastique, dans sa souplesse – métissé d'Indien, de Noir, et plus récemment de Japonais, mais aussi de presque toutes les nationalités européennes –, le corps dansant est une géographie en mouvement. « *Ce corps est un vrai objet d'étude et d'inspiration pour ma danse* », dit Rubens Barbot, chorégraphe noir, installé à Rio de Janeiro. « *Quand les jeunes arrivent dans mon école, ils ont des corps façonnés par les acrobaties de la plage*, explique Carlos Arandiba, du Ballet folclorico de Bahia, Noir lui aussi. *Comme ils sont pauvres, c'est leur seul jeu. Ils y excellent. Ils sont prêts à danser.* » C'est le corps-samba, le corps-capoeira que maître Bamba, qui connaît cent trente-six façons de crocheter l'ennemi sans jamais se servir de ses mains, enseigne dans sa minuscule académie de la haute ville de Bahia.

L'ÉNIGME INDIENNE

La musique, elle aussi, permet de faire exister ce que l'on ne voit pas, de rendre visible l'invisible : la culture de l'intérieur, principalement celle des Indiens. Les Brésiliens parlent de l'« *interior do Brasil* » comme les Australiens de l'*outback*, du *bush* des aborigènes : avec fascination et inquiétude. Au Brésil, ainsi qu'en Australie, si la culture est avant tout une expression « côtière », c'est l'énigme de l'intérieur du pays qui aspire comme un vertige.

Etre brésilien, c'est aussi, parfois, aimer la culture française. Enseignée au Brésil jusque dans les années 50, en déclin constant depuis, elle connaît à nouveau un regain de faveur. En témoignent les deux pièces de Regina Miranda inspirées par *Savannah Bay* et *Moderato Cantabile* de Marguerite Duras. En témoigne la chorégraphie de Joao Viotti Saldanha, fils d'un sélectionneur de l'équipe nationale de football (il faut l'entendre parler de la tête de son père quand il lui annonça qu'il voulait danser), nourrie de *Différence et Répétition* de Gilles Deleuze : « *La philosophie française se lit comme une fiction. C'est ce qui la rend unique. Deleuze a été pour moi un dictionnaire de vie.* »

Si les danseurs sont très jeunes, les chorégraphes présents à Lyon le sont moins. Ils ont entre trente et cinquante ans. Jusque-là, tous ont travaillé sans subventions, sauf celles qu'on négocie au coup par coup. Marika Gidali, qui créa l'historique Stagium en 1971, était là. Elle parle de danse, mais surtout de politique, de responsabilité. Venue du classique, née en Hongrie, elle est partie, pendant les années de dictature, dans l'intérieur du pays danser pour les Indiens, les déshérités, dans la rue, dans un champ, dans une favela... Elle est surnommée « La Légende ».

Les observateurs comparent le développement actuel de la danse au Brésil à celui de la danse en France dans les années 80 : même soif de s'exprimer, de se raconter, de dire la réalité, de rencontrer l'autre, l'étranger. Les chorégraphes revendiquent le temps de lire, de faire des recherches sur le patrimoine culturel, avant de passer à la chorégraphie. Avec l'argent qui arrive, nul doute que le rythme de travail va s'accélérer. C'est la contrepartie. Qui donne l'argent est maître du temps. Le Brésil est un pays riche. Très riche. Avec des millions de pauvres. Très pauvres.

D. F.

Guy Darmet, directeur de la Biennale de la danse

« Le défilé des quartiers vaut six mois de discours sur l'intégration »

« Après l'Afrique, vous avez choisi, cette année, le Brésil, pour thème de la Biennale. Deux régions du monde où l'art et la politique sont intimement mêlés. Est-ce volontaire ?

– Tout au long de ces années, la danse a fait mon éducation politique. Le Brésil a accentué cette prise de conscience. Le succès du défilé organisé par le quartier vaut six mois de discours sur l'intégration. Les 350 abonnés de la Maison de la danse qui y ont participé ont connu des gens qu'ils n'auraient jamais rencontrés de leur vie. On avait déjà organisé des opérations de ce type en 1992, avec la Feria espagnole, et en 1994, avec la Fête aux couleurs de Mama Africa. Notre souci désormais est de mettre la plus haute qualité artistique dans la rue. Le Brésil m'a appris qu'on n'enseigne pas à danser dans une école de samba : on y prépare le défilé du carnaval. Mais les écoles de samba restent surtout des lieux d'apprentissage de la vie, au cœur de la pauvreté. Les chorégraphes brésiliens, qu'ils soient blancs ou noirs, forment des projets pour intégrer les enfants des rues.

– Pourquoi les Indiens et leur culture sont-ils absents de cette Biennale ?

– Ce que j'ai pu voir, à Brasilia, à Manaus, des danses et des rituels indiens m'a semblé trop fragile pour supporter d'être transporté sur une scène de théâtre. Montrer cette culture hors de son contexte revient à l'assassiner une deuxième fois. J'avais donc prévenu qu'il n'y aurait pas d'Indiens dans cette Biennale. Les Indiens sont dans la mémoire de chacun d'entre nous.

– On dit que vous avez quelques problèmes avec la mairie... Raymond Barre est-il un amateur de danse ?

– Cela ne concerne pas la Biennale, mais la Maison de la danse, dont le succès va croissant depuis qu'elle s'est installée au Théâtre du 8e : elle reçoit seulement 3,1 millions de francs de subventions. C'est ridicule, si l'on compare aux finances de l'Orchestre de Lyon, de l'Opéra Nouvel. Pour ces institutions, les subventions s'échelonnent entre 20 et 70 millions. On devrait être au minimum sur la base financière d'un centre chorégraphique national. On s'autofinance à 60 %. Un échec de programmation nous rend fragiles. Il va falloir qu'on réduise le nombre de nos représentations.

– A quoi attribuez-vous ce succès de la danse à Lyon ?

– Beaucoup de gens font des carrières dans la danse. Nous sommes peu nombreux à l'aimer vraiment, une et indivisible. Je l'aime avec passion. C'est cette passion que je communique. Les salles sont pleines. Si j'avais fait la programmation du Théâtre de la Ville, il y a longtemps que j'aurais fermé. Je n'ai pas l'argent pour cela. Il faut ouvrir à tous les styles. Je suis président des commissions d'attribution des subventions au ministère de la culture concernant la danse : comment allons-nous réagir aux compagnies de danses urbaines qui vont être nombreuses cette année à présenter leurs dossiers ?

– Allez-vous arrêter la Biennale en l'an 2000, comme vous l'avez annoncé ?

– J'ai toujours dit que je ne voulais pas être un vieux directeur de festival. D'autres continueront. La Biennale 1998 sera consacrée à la Méditerranée. Ce sera l'année des rencontres impossibles. Des Palestiniens, des Juifs. Je vais foncer dans cette histoire que je ne connais pas. La quête perpétuelle de l'autre motive mon travail. Le bar-vidéo « Ginger et Fred » de la Maison de la danse est devenu le lieu de rendez-vous des jeunes hip-hopeurs, avides de connaître la danse des autres. En l'an 2000, je pense à une Biennale dont le thème pourrait être Lyon et les routes de la soie. Peut-être l'Afrique du Sud. Mais ça m'étonnerait que, avant de prendre ma retraite, je ne fasse pas une autre Biennale brésilienne. »

Propos recueillis par Dominique Frétard

Paris va adhérer à la convention sur le vol des œuvres d'art

APRÈS avoir hésité de longues années, la France a décidé d'adhérer prochainement à la convention internationale de l'Unesco qui réprime le vol et le trafic des objets d'art. « *Nous sommes proches d'un aboutissement* », a déclaré le porte-parole du ministère des affaires étrangères, Jacques Rummelhardt. Le gouvernement français, à qui le Parlement avait donné son feu vert dès 1983, a subi de fortes pressions des conservateurs des grands musées, qui craignaient d'être contraints de restituer des chefs-d'œuvre antiques.

Mounir Bouchenaki, directeur de la division du Patrimoine mondial de l'Unesco, a précisé que cette convention n'est pas rétroactive, et qu'elle a pour but de « *créer un lien entre les pays qui ont perdu la trace de leurs trésors, notamment en Afrique et en Asie, et les pays importateurs* ». Quatre-vingt-cinq pays ont adhéré à cette convention. La Grande-Bretagne et l'Allemagne s'y refusent toujours, la Grèce réclamant le retour des frises du Parthénon aujourd'hui au British Museum de Londres et la Turquie la restitution du Sphinx de Boguskoy, exposé à Berlin. – *(AFP.)*

Des lettres inédites de John Lennon

DES LETTRES de John Lennon adressées de New York à sa cousine Leila au milieu des années 70 ont été retrouvées récemment par le frère de celle-ci dans le grenier de sa maison écossaise. L'ancien Beatle, célèbre pour ses frasques publiques et sa vie de bohème, y apparaît sous les traits d'un homme soucieux de sa famille et de sa santé. Les lettres montreraient également que la seconde épouse de Lennon, Yoko Ono, ne l'obligeait pas à vivre en reclus à New York et qu'il restait en contact suivi avec sa famille. Cette correspondance contredit donc la biographie à scandale d'Albert Goldman, *John Lennon, une vie avec les Beatles* (parue en 1988), dépeignant un Lennon irresponsable et vampirisé par sa femme. Dans une lettre, Lennon écrit : « *Je parie que j'atteindrai un grand âge bien mûr.* » Il devait être assassiné le 8 décembre 1980 devant son domicile new-yorkais, dans sa quarante et unième année.

■ **David Byrne, l'ancien chanteur des Talking Heads,** a décidé de poursuivre en justice, devant un tribunal de New York, les trois autres membres du groupe, rebaptisés Heads, qui doivent publier, le 10 octobre, un album de reformation, *No Talking, Just Head* (Radioactive/MCA). Pour David Byrne, le titre de l'album et le nouveau nom adopté constituent une infraction à la loi américaine de 1946 sur la protection des marques. Le quatuor new-yorkais, un des pionniers de la new wave, a été officiellement dissous en décembre 1991.

■ **SALLE : un nouveau Zénith sera inauguré,** le 3 octobre, à Orléans. Cette salle modulable (600 à 6 000 places), huitième du genre en France, a été conçue par les architectes Philippe Chaix et Jean-Paul Morel, à qui l'ont doit les Zénith de Paris (1984) et de Montpellier (1986). Le coût de l'opération a été estimée à 79,6 millions de francs, supporté, en accord avec le cahier des charges des Zénith, par la ville (55 MF), le ministère de la culture et de la francophonie (17 MF), la région Centre (6 MF) et le département du Loiret (600 000 francs).

■ **CLASSIQUE : le pianiste russe Ilya Itine a remporté,** samedi 21 septembre, le concours international de piano de Leeds. Il a été récompensé à la fois par le jury et par les auditeurs et téléspectateurs qui avaient suivi le concours à la radiotélévision et ont appelé par une ligne spéciale. 260 pianistes participaient au concours.

■ **LITTÉRATURE : le Grand Prix de littérature policière** 1996 a été attribué à Brigitte Aubert pour son livre *La Mort des bois* (Le Seuil).



Igor Stravinsky sort grandi d'une prison de Californie

Au Châtelet, « The Rake's Progress » entre violence et désir

Tandis que, à la Bastille, Jérôme Savary cède à l'« effet musée » et embaume *Rigoletto*, de Verdi, au Châtelet, une équipe entièrement américaine, emmenée par le chef Esa-Pekka Salonen et le metteur en scène Peter Sellars, magnifie *The Rake's Progress*, l'une des dernières œuvres néoclassiques d'Igor Stravinsky, à laquelle ils apportent toutes les ressources de la modernité.

THE RAKE'S PROGRESS, opéra d'Igor Stravinsky, sur une fable de Wystan Hugh Auden et Chester Kallman. Avec Paul Groves (Tom Rakewell), Dawn Upshaw (Anne Trulove), Denyce Graves (Baba la Turque), Willard White (Nick Shadow), Sir Donald McIntyre (le Père Trulove), Victoria Vergara (Mother Goose), John Duykers (Sellem), London Sinfonietta Voices, Orchestre philharmonique de Los Angeles, Esa-Pekka Salonen (direction), Peter Sellars (mise en scène).
CHÂTELET, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mo Châtelet. 19 h 30. Première le 28 septembre. Autres représentations les 30 septembre, 3, 7, 9 et 12 octobre, à 19 h 30. Tél. : 40-28-28-40. De 80 F à 660 F.

Créé au Théâtre de la Fenice de Venise le 11 septembre 1951, dans le cadre du quatorzième Festival de musique contemporaine, *The Rake's Progress* est l'une des dernières œuvres néoclassiques de Stravinsky, qui ne tardera pas à suivre le modèle sériel que les jeunes loups de l'époque prônaient comme musique de l'avenir. Néoclassique, certes, mais pas simple pastiche mozartien ou verdien comme cela a été trop vite affirmé. Au-delà des références les plus immédiates, *The Rake's Progress* apparaît aujourd'hui comme un opéra que le musicien n'aurait pu composer s'il n'avait si bien connu le *musical* façon Broadway et les tragiques « opérettes berlinoises » de Bertolt Brecht et Kurt Weill.

Œuvre d'exilé qui se retourne sur ses expériences passées – jusqu'à *L'Histoire du Soldat* (1918), à laquelle il emprunte le personnage du diable (Nick Shadow). Œuvre bilan qui est aussi une manière d'auto-évaluation de la carrière de Stravinsky, dont la musique depuis les années 20 avait pris un chemin *agréable* et contraire à ce que l'on pouvait peut-être *attendre* d'un compositeur qui, quoi qu'on ait pu dire de la période néoclassique inaugurée peu après *Le Sacre du printemps*, domina et continue de dominer le siècle. Sa musique n'a jamais quitté les pupitres et la conscience des musiciens.

C'est ce qu'a parfaitement compris le metteur en scène Peter Sellars. Sa mise en scène évacue la perversité poudrée du XVIIIe siècle pour placer l'œuvre non pas dans notre époque, mais dans une prison américaine. Au passage, bien malin serait celui qui pourrait affirmer qu'elle est flambant neuve où qu'elle date du début des années 50. Sellars fait du *Rake's Progress* l'ouvrage américain qu'il est profondément. Il associe l'humour, la révolte, la coercition, l'irréalisme des situations, l'amour, le sexe, le désir (est-ce parce que Tom Rakewell, le héros, est prisonnier de ses désirs que Sellars a déplacé le drame dans une prison ?), la mort avec une fluidité qui n'est rompue incidemment que par la trop grande virtuosité d'un metteur en scène qui abuse parfois de l'autocitation et de la parodie – les « matones », lors de leur grand affrontement avec les prisonniers, font penser au *Détachement féminin rouge*...

Mais, pour une fois, un homme de théâtre, il est vrai ici confronté à un livret qui tient debout, *dirige* les acteurs, n'en laisse aucun livré à lui-même, ne serait-ce qu'un instant – ce qu'à oublié de faire Jérôme Savary dans un insignifiant *Rigoletto*, de Verdi, présenté à Bastille avec des chanteurs surdistribués ; et *Rigoletto* sans chanteurs... Chaque geste, chaque mot est, au Châtelet, porté par le théâtre sans qu'à aucun moment ils ne découlent directement de la musique. Pour un peu, on pourrait voir ce spectacle joué sans orchestre, pas chanté, mais dit, accompagné par un simple piano. Notamment la scène où Rakewell joue son âme aux cartes avec Shadow. Le diable perd, meurt, vouant le héros au pire des enfermements : la folie. Le dépouillement atteint là par Sellars rejoint celui de Stravinsky, qui a confié l'« accompagnement » au seul clavecin. Pourtant, ce *Rake's Progress* est une comédie musicale.

La distribution incarne idéalement l'ambiance voulue par Sellars, Adrienne Lobel, sa décoratrice, Dunya Ramicova, sa costumière, et James F. Ingalls, dont les lumières attisent sans cesse le spectacle. Voix et jeux parfaits de bout en bout, sans autres surcharges que celles imposées par la distance d'une œuvre énigmatique. Elle est enfin comprise parce qu'elle a été prise en main par une équipe qui n'a pas connu la guerre esthétique de l'après-guerre et toise les guéguerres qui opposent aujourd'hui la génération des compositeurs nés dans les années 20 et les tenants de ce que certains appellent la nouvelle musique : un frichti qui assaisonne vieux vocabulaire et vieille grammaire, bons et mauvais compositeurs.

Plus on s'éloigne de la date de composition du *Rake's Progress*, et plus on oublie son décalage esthétique. Stravinsky composait de la musique pour son temps. A la différence de trop de « néos » d'aujourd'hui, il savait réinventer formes et langages en puisant dans l'histoire... comme tous les grands compositeurs. Esa-Pekka Salonen, trente-cinq ans, évacue toute galanterie, toute révérence de sa direction. Il joue à fond le jeu de Sellars. L'équipe de Los Angeles enlève un spectacle qui peut amener les jeunes d'aujourd'hui à la musique. Que les hurleurs de la première filent à Bastille, l'art lyrique y est épinglé sur un bouchon de liège.

Alain Lompech

Un faible confronté à son désir

Le livret de *The Rake's Progress* est tiré d'une suite de huit tableaux éponymes de Hogarth (1735) dont l'ambiance est très proche de *The Beggar's Opera*, du poète John Gay et du musicien John Christopher Pepusch (1667-1752). Représenté pour la première fois à Londres le 29 janvier 1728, *L'Opéra des gueux* devait immédiatement triompher grâce à la dimension sociale de son livret soutenu par une musique qui citait de nombreuses mélodies populaires. *The Rake's Progress* met en scène un homme faible confronté à son désir, à sa faiblesse et à sa déchéance. Stravinsky connaissait très bien l'adaptation présentée par Brecht et Weill, à Berlin en 1928, de *L'Opéra des gueux*, ainsi que l'original. Sellars aussi, qui situe *The Rake's Progress* dans une prison des Etats-Unis, pays qui a le plus fort taux d'incarcération du monde.

Le couple cinéma-télévision tente de se réconcilier à Genève

GENÈVE
de notre envoyée spéciale

Si la télévision s'est largement servie du cinéma pour sa programmation en diffusant des films à tour de bras, l'inverse est beaucoup plus rare. Pourquoi les téléfilms ne passent jamais (ou presque) au cinéma ? Et pourquoi les cinéastes se montrent-ils si réticents à travailler pour le petit écran ? Même si des Woody Allen, des Stephen Frears, des John Schlesinger ou des André Téchiné ne dédaignent pas les allers-retours, les préjugés restent tenaces. C'est pour tenter cette réconciliation difficile que Léo Kanneman a créé à Genève le festival Cinéma tout écran, qui tenait, du 17 au 22 septembre, sa deuxième édition.

Dans le couple pervers cinéma-télévision, on perçoit pourtant quelques changements. Ne serait-ce que parce que le cinéma a de plus en plus besoin de la télévision pour financer ses propres productions. « *La télé*, observe Léo Kanneman, *produit parfois des films singuliers, des films d'auteurs.* » C'est Stephen Frears, avec *The Snapper*, qui a créé un déclic. Téléfilm, produit par et pour la BBC, il a rencontré un vrai public au cinéma. « *On a vu que c'était pareil pour d'autres*, poursuit Léo Kanneman. *Pourquoi ne pas présenter ces œuvres dans un festival et montrer que les a priori des cinéastes ne sont pas toujours fondés ? Il est peut-être bon que ceux-ci se frottent au milieu.* »

COÛTS QUASI INSURMONTABLES

Objectif du festival : favoriser l'accès des téléfilms de qualité à la distribution en salles, étudier les obstacles, et montrer que la frontière n'est pas aussi imperméable qu'on croit. La première édition avait permis de découvrir quelques téléfilms et auteurs. *Le Combat des reines*, de Pierre-Antoine Hiroz, produit par la télévision suisse (TSR), a pu être distribué en salles. Mais *Gross Misconduct* d'Atom Egoyan, et *Two Nudes Bathing* de John Boorman, qui intéressaient également la profession, n'ont pu franchir le cap. Racheter les droits pour le cinéma, passer d'un produit vidéo au 35 mm, représentent en effet des coûts quasi insurmontables.

« *On ne va pas y arriver du jour au lendemain, mais les premiers résultats sont encourageants* », constate Léo Kanneman. Il en veut pour preuve l'appui qu'il a trouvé cette année auprès des cinéastes de Fonction Cinéma (des puristes), l'association de producteurs Suisse Perform (chargée de négocier une participation plus grande des indépendants dans la fiction télévisée), la TSR, et l'organisme européen de radio-télévision UER. A côté de la compétition officielle (dix-sept téléfilms), le festival ouvre cinq sections parallèles : TV Movies (onze téléfilms, de John Frankenheimer à Goretta ou Philippe Faucon), Grands Cinéastes sur petit écran (histoire de rappeler que Satyajit Ray, Renoir ou Hal Hartley sont passés par la télévision), des courts-métrages, une section Cinéma-Cinémas (John Sayles, Michael Winterbottom, Wolfgang Panzer...), et une Carte blanche donnée à la BBC.

Des comédies, des polars, beaucoup d'œuvres sombres ont été présentées en compétition. *Bad Boys Blues*, en particulier, un thriller psychologique et multiethnique du Britannique Andy Wilson. Scénario haute tension, dialogues électriques, très brillant, très provocant, très BBC. *Great Moments in Aviation*, de Beeban Kidron, la réalisatrice remarquée de *Oranges Are Not the Only Fruit* il y a quelques années. Une comédie superbe, fantasque mais un peu décorative (BBC encore). *Vacant Possession*, film assez labyrinthique de Margot Nash, produit par la télévision australienne.

LA FORCE DE « LITTLE CRIMINALS »

Mais un seul s'est imposé absolument, *Little Criminals*, de Stephen Surjik, par sa vision très forte de la délinquance enfantine. Le réalisateur ne voulait pas le faire pour la télévision, craignant l'effet d'exemple de son petit héros ; mais seule la BBC a accepté de la financer, et le film a été diffusé, à sa demande, en seconde partie de soirée. Ecrit du point de vue de l'enfant, ce long-métrage impressionnant, violent, a reçu le Grand Prix et une mention du jury des jeunes. Pour que *Little Criminals* soit distribué en salles, il faudra vaincre tous les obstacles juridiques, techniques et surtout financiers (gonflage en 35 mm, droits des auteurs, acteurs, musiciens...).

L'obstacle économique est peut-être la difficulté majeure de ces transferts, mais il n'est pas insurmontable. La BBC transforme ainsi un ou deux téléfilms par an (souvent après un gros succès dans un festival). Outre *The Snapper*, il y a d'autres exemples : *Go Now*, de Michael Winterbottom, *Cold Conform Farm*, de John Schlesinger, *Antonia et Jane*, de Beeban Kidron, *She's Been Away* de Peter Hall, *Two Death*, de Nicolas Roeg, etc. Alors qu'en France les départements « cinéma » des chaînes constituent des secteurs bien à part (il s'agit même souvent de filiales), c'est au sein de la même division qu'arrivent tous les projets fiction de la BBC. BBC Drama Group, c'est son nom, décide à la lecture du scénario si celui-ci doit être produit pour la télévision, pour le cinéma, ou pour les deux. Les choix ne sont pas faciles pour autant. Il arrive que la chaîne réalise, à l'occasion d'un festival, qu'un téléfilm méritait une sortie cinéma. C'est le cas de *Street Life*, de Karl Francis, un film gallois réalisé avec un petit budget.

Catherine Humblot

Rencontre littéraire franco-allemande dans l'ancien Berlin-Est

BERLIN
de notre envoyée spéciale

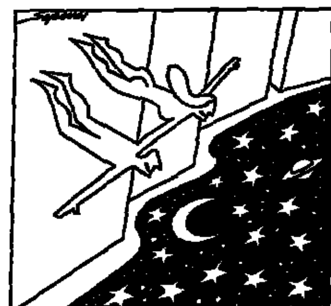
Andreï Makine, Annie Saumont, Marie Desplechin, Jean-Noël Pancrazi, Bernard Chambaz, Rachid Boudjedra et les poètes Michelle Grangaud et Pascal Boulanger étaient à Berlin, réunis par Nicole Bary pour la Semaine de littérature française organisée par la Literaturwerkstatt et Les Amis du Roi des aulnes, qui a eu lieu du 16 au 19 septembre dans le cadre du 46e Festival de Berlin. Quatre soirées placées sous le signe des transferts culturels entre la France et l'Allemagne, au cours desquelles huit écrivains français, non encore traduits, confrontèrent leurs expériences littéraires avec leurs collègues allemands – Christophe Hein, Zafer Senoçak, Karin Kiwus, Lothar Baier, Manfred Klugge – et qui furent l'occasion, pour le public, de prendre conscience, au-delà des affinités électives, des références culturelles communes, d'immenses lacunes.

« *Je n'avais jamais su que le 8 mai 1945 était la date des massacres de Sétif*, disait un auditeur de Boudjedra. *Pour nous, c'était la fin de la guerre...* » Il était passionnant de voir la diversité des questions d'un public d'« ossies » et de « wessies » venus écouter lire en français et en allemand et poser des questions dans les locaux chargés d'histoire de la Literaturwerkstatt. Située à Pankow, où résidaient les membres du gouvernement de la République démocratique allemande, cette demeure plutôt cossue avait été, en effet, la maison d'Otto Grotewohl, premier chef du gouvernement de la RDA jusqu'en 1964. Le directeur de cette maison littéraire, Thomas Wulfahrt, un Allemand de l'Est parti à l'Ouest en 1988, s'est donné pour mission de décloisonner la culture et d'amener à se rencontrer là des gens qui ne se connaissent pas assez dans cette (future) capitale à deux faces où, d'après un sondage, 60 % de Berlinois de l'Ouest seraient allés à l'Est « *une fois ou jamais* »... Un symbole que cette maison si privée désormais ouverte grâce à la littérature. En octobre, des femmes écrivains anglaises et indiennes de Grande-Bretagne se réuniront.

Nicole Zand

Les arts au cirque

« Le Cirque 96 » rassemble des artistes qui incarnent des tendances fortes



VOILÀ un événement pluridisciplinaire qui n'a pas l'air d'un fourre-tout. Il commence par une soirée Bill T. Jones avec le programme du Festival d'Avignon 1996 : *Sur la place* et *Ursonate*. Cette dernière chorégraphie s'appuie sur la poésie sonore de Kurt Schwitters, dite et modulée à merveille par le Canadien Christopher Butterfield. La danse, mais aussi la mode avec Xuly Bët, Paco Rabanne et W & Lt, la musique avec Keziah Jones, Lili Boniche, le théâtre avec Guy Bedos... Plus d'une cinquantaine de plasticiens seront exposés ou participeront à différentes performances. Cette manifestation se déroule en même temps que la FIAC : elle désire participer au renouveau du marché de l'art à Paris. C'est François Mitaine, galeriste dans la capitale, qui est l'instigateur de ces journées consacrées à l'art vivant, très vivant, qui promettent aussi d'être joyeuses et festives.

★ Cirque d'Hiver, 110, rue Amelot, Paris 11e. Mo Filles-du-Calvaire. Du 1er au 7 octobre. Spectacles de 20 heures à 22 heures, de 80 F à 300 F. Expositions de 14 heures à 19 heures, 30 F. Tél. : 49-87-50-50.

UNE SOIRÉE À PARIS

Solistes du Los Angeles Philharmonic
Entre deux représentations du *Rake's Progress*, et avant de se lancer dans des programmes symphoniques, les membres de l'excellent Orchestre de Los Angeles se réunissent par petits groupes pour interpréter des œuvres de musique de chambre de Stravinsky qu'ils associent à celles de compositeurs qui furent ses contemporains.
Janacek : *Sonate pour violon et piano*. Stravinsky : *Pièces pour quatuor à cordes, Pièces pour clarinette seule, Elégie, Double Canon, Concertino pour quatuor à cordes, La Marseillaise.*
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. 12 h 45, le 2 octobre. Tél. : 40-28-28-40. 50 F.

Le Sentier des Halles fête ses dix ans de chanson
Voici donc une décennie que la petite salle du Sentier se consacre à la chanson. Dans ce lieu, de jeunes talents aujourd'hui confirmés ont fait leurs premiers pas (Arthur H, Mano Solo, Maurane, Rachel des Bois, Les Têtes raides, Rido Bayonne, Gnawa Diffusion...), des groupes y ont profilé la nouvelle musique de Paris (La Tordue), des vétérans y ont fait leur rentrée (Georges Chelon). Le 2 octobre, ce mois anniversaire commence par un soupçon d'exotisme est-européen : le groupe Bratsch se joue de l'héritage tsigane, du jazz et des flonflons.
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mo Sentier. 20 h 30, du 2 au 26 octobre. Tél. : 42-36-37-27. De 50 F à 120 F.

James Blood Ulmer
De deux choses l'une, soit le guitariste, tenant du gros son funk-destroy-free, s'est assagi, soit les programmateurs du supposé select club de l'Hôtel Méridien-Etoile ont pété les plombs... mais James Blood Ulmer et le Jazz-Club Lionel Hampton n'étaient, a priori, pas supposés se rencontrer. Curiosité du mois.
Jazz Club Lionel-Hampton, 81, boulevard Gouvion-Saint-Cyr, Paris 17e. Mo Porte-Maillot. 22 h 30, du 30 septembre au 12 octobre. Relâche dimanche. Tél. : 40-68-30-42. 130 F.

Emmylou Harris
La pureté de la voix d'Emmylou Harris, son intense mélancolie, en ont fait l'une des icônes de la country américaine. Respectée par l'orthodoxie de Nashville, elle a activement participé à son rapprochement avec le rock, chantant avec Gram Parsons, The Band, interprétant des morceaux de Bruce Springsteen ou plus récemment de Neil Young et Daniel Lanois.
Chesterfield Café, 124, rue La Boétie, Paris 8e. Mo Saint-Augustin. 23 h 30, le 30. Tél. : 42-25-18-06. Entrée libre.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

À TOUTE VITESSE
Film français de Gaël Morel, avec Elodie Bouchez, Pascal Cervo, Stéphane Rideau, Meziane Bardadi (1 h 26).
UGC Ciné-Cité les Halles, Dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, Dolby, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Odéon, Dolby, 6e ; George-V, Dolby, 8e ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, Dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, Dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, Dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; 14 Juillet sur Seine, Dolby, 19e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, Dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

CINQ JOURS, CINQ NUITS
Film portugais de José Fonseca e Costa, avec Victor Norte, Paulo Pires, Ana Padrao, Canto e Castro, Teresa Roby, Miguel Guilherme (1 h 40).
VO : Latina, 4e (42-78-47-86).

DARKLY NOON
Film britannique de Philip Ridley, avec Brendan Fraser, Ashley Judd, Viggo Mortensen, Loren Dean, Grace Zabriskie, Lou Myers (1 h 36).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, Dolby, 1er.

ENCORE
Film français de Pascal Bonitzer, avec Jackie Berroyer, Valéria Bruni Tedeschi, Natacha Régnier, Laurence Côte, Hélène Fillières, Michel Massé (1 h 36).
UGC Ciné-Cité les Halles, 1er ; Le Saint-Germain-des-Prés, salle G.-de-Beauregard, 6e (42-22-87-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Odéon, 6e ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; UGC Opéra, Dolby, 9e ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, Dolby, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (réservation : 40-30-20-10).

PONETTE
Film français de Jacques Doillon, avec Victoire Thivisol, Matiaz Bureau Caton, Delphine Schiltz, Leopoldine Serre, Luckie Royer, Carla Ibled (1 h 37).
Gaumont les Halles, Dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Rex, Dolby, 2e (39-17-10-00) ; 14-Juillet Hautefeuille, Dolby, 6e (46-33-79-38) ; L'Arlequin, Dolby, 6e (45-44-28-80 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, Dolby, 8e (43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, Dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, Dolby, 11e (47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, Dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, Dolby, 13e ; Miramar, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, Dolby, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, Dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, Dolby, 16e (42-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; 14 Juillet sur Seine, 19e (réservation : 40-30-20-10).

LES SABLES MOUVANTS
Film français de Paul Carpita, avec Beppé Clerici, Daniel San Pedro, Guy Belaidi, Ludivine Vaillat, Philippe Dormoy, Laurence Ragon (1 h 45).
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CLASSIQUE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

LUNDI 30 SEPTEMBRE

The Rake's Progress
de Stravinsky. Paul Groves (Tom Rakewell), Dawn Upshaw (Anne), Denyce Graves (Baba la Turque), Willard White (Nick), Donald McIntyre (Trulove), Victoria Vergara (Mother Goose), John Duykers (Sellem), London Sinfonietta Voices, Los Angeles Philharmonic, Esa-Pekka Salonen (direction), Peter Sellars (mise en scène).
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. 19 h 30, le 30 septembre et les 3, 7, 9 et 12 octobre. Tél. : 40-28-28-40. De 80 F à 660 F.

La Bohème
de Puccini. Nuccia Focile (Mimi), Franco Farina (Rodolphe), Patricia Racette (Musette), Vassili Gerello (Marcel), Franck Leguèrinel (Schaunard), Maîtrise des Hauts-de-Seine, Chœur et orchestre de l'Opéra de Paris, Mark Elder (direction), Jonathan Miller (mise en scène).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. 19 h 30, le 30. Tél. : 44-73-13-00. De 60 F à 610 F.

Quelques Nouvelles du facteur
Spectacle musical de Rebotier. Avec Vincent Berger, Gérard Buquet, Pascal Contet, Virginie Michaud, Jacques Rebotier, Virginie Rochetti, Sarah Ryle.
Centre Georges-Pompidou, rue Rambuteau, Paris 4e. Mo Rambuteau. 20 heures, le 30. Tél. : 44-78-13-15.

MARDI 1er OCTOBRE

A la quête du la
Œuvres de Beethoven, Fauré, Granados, Saint-Saëns, Liszt et Franck. Paganini. Renaud Fontanarosa (violon), Frédérique Fontanarosa (violoncelle)
Théâtre du Renard, 12, rue du Renard, Paris 4e. Mo Hôtel-de-Ville. 19 heures, du mardi au samedi ; 11 heures, dimanche. Relâche lundi. Jusqu'au 29 décembre. Tél. : 42-71-46-50. De 90 F à 120 F.

Los Angeles Philharmonic
Stravinsky : *Le Sacre du printemps*. Moussorgski : *Une nuit sur le mont Chauve, Chants et danses de la mort.* Denyce Graves (mezzo-soprano), Esa-Pekka Salonen (direction).
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. 20 heures, le 1er octobre. Tél. : 40-28-28-40. De 70 F à 295 F.

Alexandre Tharaud, François Chaplin (piano)
Œuvres de Bach, Mozart, Schumann et Brahms.
Cercle de l'Union interalliée, 33, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mo Palais-Royal. 20 h 45, le 1er octobre. Tél. : 42-67-36-47. De 170 F à 220 F.

MERCREDI 2 OCTOBRE

Maurice Bourgue (hautbois), Sergio Azzolini (basson), Christophe Coin (violoncelle), Blandine Rannou (clavecin)
Couperin : *Les Goûts réunis, extraits*. Fasch : *Sonate pour basson et basse continue*. Boismortier : *Sonate pour hautbois, basson et basse continue*. CPE Bach : *Sonate pour viole de gambe et basse continue Wq 137*. Bach : *Sonate en trio BWV 526*. Marais : *4e livre pour viole de gambe, extrait.*
Auditorium du Louvre, accès par la Pyramide, Paris 1er. Mo Louvre, Palais-Royal. 20 heures, le 2 octobre. Tél. : 40-20-52-29. De 85 F à 130 F.
Et le 3 octobre à 12 h 30, œuvres de Couperin, Fasch, Boismortier, Bach et CPE Bach (60 F).

Orchestre de Paris
Mahler : *Symphonie no 5*. Messiaen : *Les Offrandes oubliées*. Myung-Whun Chung (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mo Ternes. 20 h 30, les 2 et 3 octobre. Tél. : 45-61-65-89. Location Fnac, Virgin. De 60 F à 240 F.

JEUDI 3 OCTOBRE

Rigoletto
de Verdi. Paolo Gavanelli (Rigoletto), Andrea Rost (Gilda), Ramon Vargas (le duc de Mantoue), Miguel Angel Zapater (Sparafucile), Graciela Araya (Madeleine), Pavlo Hunka (Monterone), Chœur et orchestre de l'Opéra de Paris, James Conlon (direction), Jérôme Savary (mise en scène).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. 19 h 30, les 3, 5 et 9 octobre ; 15 heures, le 13 octobre. Jusqu'au 25 octobre. Tél. : 44-73-13-00. De 60 F à 610 F.

Les Noces de Figaro
de Mozart. Hubert Claessens (Figaro), Nicolas Rivenq (le comte Almaviva), Danielle Borst (la comtesse Almaviva), Sophie Marin-Degor (Susanna), Laura Polverelli (Cherubino), Patrick Donnelly (Bartolo), Claudine Le Coz (Marcellina), Stuart Patterson (Don Basilio), La Grande Ecurie et la Chambre du roy, Jean-Claude Malgoire (direction), Pierre Constant (mise en scène).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. 19 h 30, les 3, 5 et 7 octobre. Tél. : 49-52-50-50. De 50 F à 490 F.

Orchestre national de France
Haydn : *Symphonie no 87*. Delius : *Paris*. Franck : *Paris*. Schmitt : *Psaume 47*. Inva Mula (soprano), Hanna Schaer (mezzo-soprano), Chœur de Radio-France, Jeffrey Tate (direction).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mo Passy. 20 heures, le 3 octobre. Tél. : 42-30-15-16. 100 F.

VENDREDI 4 OCTOBRE

Elena Zhidkova (mezzo-soprano), Larissa Gergieva (piano)
Stravinsky : *La Novice, Pribaoutki, Berceuses du chat, Songs of William Shakespeare, The Owl and the Pussy Cat, Elegy for JFK.*
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. 12 h 45, le 4 octobre. Tél. : 40-28-28-40. 50 F.

Los Angeles Philharmonic
Stravinsky : *Agon, Aldous Huxley in Memoriam, Pièces pour quatuor à cordes, Etudes pour orchestre, L'Oiseau de feu.* Martin Chalifour, Lyndon Johnston Taylor (violon), Evan N. Wilson (alto), Ronald Leonard (violoncelle), Pierre Boulez (direction).
Châtelet. Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris 1er. 20 heures, le 4 octobre. Tél. : 40-28-28-40. De 70 F à 295 F.

La Petite Bande
Haydn : *Motets, Symphonie no 26 « Lamentatione », Messe « In tempore belli »*. Sandrine Piau (soprano), Marijke Van Arnhem (alto), Jean-Paul Fouchécourt (haute-contre), Harry Van der Kamp (basse), Chœur de chambre de Namur, Sigiswald Kuijken (direction).
Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 heures, le 4 octobre. Tél. : 44-84-44-84. De 100 F à 160 F.

SAMEDI 5 OCTOBRE

Orchestre de Paris
Mahler : *Symphonie no 5*. Myung-Whun Chung (direction).
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. 11 heures, le 5 octobre. Tél. : 40-28-28-40. 30 F.

Joss Van Immerseel (pianoforte)
Haydn : *Les Sept Dernières Paroles du Christ en croix.*
Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 16 h 30, le 5 octobre ; 15 heures, le 6 octobre. Tél. : 44-84-44-84. 75 F.

Les Arts florissants
Couperin : *Leçons de ténèbres pour le mercredi saint, Versets du motet de M. L. C. Couperin, La Françoise*. Le Roux : *Allemandes*. Patricia Petibon, Sophie Daneman (sopranos), William Christie (direction).
Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 heures, le 5 octobre. Tél. : 44-84-44-84. De 100 F à 160 F.

Los Angeles Philharmonic New Music Group
Stucky : *Boston Fancies*. Kaipainen : *Carpe Diem*. Salonen : *Floof*. Schoenberg : *Symphonie de chambre op. 9.* Anu Komsi (soprano), Lorin Levee (clarinette), Esa-Pekka Salonen (direction).
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. 20 heures, le 5 octobre. Tél. : 40-28-28-40. De 55 F à 170 F.

Daniel Mesguich (récitant), Quatuor Sine Nomine
Haydn : *Les Sept Dernières Paroles du Christ en croix.*
Fontainebleau (77). Château, 31, place Léon-Blum. 20 h 30, le 5 octobre. Tél. : 44-94-28-50. 75 F.

Pierre Lartigue (récitant), Jay Gottlieb (piano).
Œuvres et poèmes de Cage.
Magny-les Hameaux (78). Granges de Port-Royal, Musée national. 17 heures, le 5 octobre. Tél. : 44-94-28-50. 75 F.

DIMANCHE 6 OCTOBRE

Quatuor Keller
Beethoven : *Quatuors à cordes op. 18 no 6, op. 74 et op. 130.*
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. 11 heures, le 6 octobre. Tél. : 49-52-50-50. 100 F.

Los Angeles Philharmonic New Music Group
Druckman : *Dark Wind*. Lavista : *Reflejos de la noche*. Lindroth : *Duo*. Sierra : *Tre Fantasias*. Adams : *Chamber Symphony*. Mark Baranov (alto), Ronald Leonard (violoncelle), Esa-Pekka Salonen (direction).
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. 17 heures, le 6 octobre. Tél. : 40-28-28-40. De 55 F à 170 F.

Philippe Lefebvre (orgue)
Vierne : *Symphonie pour orgue no 2*. Duruflé : *Prélude et fugue sur le nom d'Alain*. Lefebvre : *Suite improvisée.*
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mo Passy. 17 h 30, le 6 octobre. Tél. : 42-30-15-16. Entrée libre.

Orchestre des Champs-Elysées
Mozart : *Requiem, Concerto pour clarinette et orchestre KV 622*. Veronica Cangemi (soprano), Annette Markert (alto), Ian Bostridge (ténor), Hanno Müller Brachmann (basse), Eric Hoeprich (clarinette), Collegium vocale de Gand, La Chapelle royale, Philippe Herreweghe (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. 20 h 30, le 6 octobre. Tél. : 49-52-50-50. De 60 F à 330 F.

Secouez-moi
Chansons amoureuses de Janequin. Ensemble Musicatreize, Roland Hayrabedian (direction), Christine Marest (mise en scène).
Bombon (77). Grange du Fief-des-Epoisses. 17 heures, le 6 octobre. Tél. : 44-94-28-50. 75 F.

Marcel Bozonnet (récitant). Kenneth Weiss (clavecin).
Œuvres de Rameau et Anglebert. Textes de Diderot.
Champs-sur-Marne (77). Château, 31, rue de Paris. 11 heures, le 6 octobre. Tél. : 44-94-28-50. 75 F.

JAZZ

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Houston Person Quartet
La Villa, 29, rue Jacob, Paris 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, le 30 septembre et le 1er octobre. Tél. : 43-26-60-00. De 120 F à 150 F.

Milteau, d'Angelo and Friends
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris 14e. Mo Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. 21 heures, le 1er octobre. Tél. : 43-21-56-70. De 100 F à 150 F.

Gianni Basso
Caveau de la Huchette, 5, rue de la Huchette, Paris 5e. Mo Saint-Michel. 21 h 30, les 1er, 2, 3, 4 et 5 octobre. Tél. : 43-26-65-05. De 60 F à 70 F.

Thomas Savy Quartet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 h 30, le 1er octobre. Tél. : 40-26-46-60. 80 F.

Dusko Goïkovitch Quartet
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 h 30, les 1er et 2 octobre. Tél. : 42-33-22-88. De 70 F à 100 F.

Laurent De Wilde/Sylvain Beuf
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 h 30, les 2 et 3 octobre. Tél. : 40-26-46-60. 80 F.

Brad Mehldau Trio
La Villa, 29, rue Jacob, Paris 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, les 2, 3, 4, 5, 7 et 8 octobre. Tél. : 43-26-60-00. De 120 F à 150 F.

Lavelle White Band
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. 21 heures, le 3 octobre. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Triocéphale
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 h 30, le 3 octobre. Tél. : 42-36-01-36. De 50 F à 80 F.

Kirk Lightsey Trio
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 h 30, les 3, 4 et 5 octobre. Tél. : 42-33-22-88. De 70 F à 100 F.

Organic Groove
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. 21 heures, le 4 octobre. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Swingtimes Memories
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 h 30, le 4 octobre. Tél. : 42-36-01-36. De 50 F à 80 F.

Big Jay McNeely Group
Latitudes Saint-Germain, 7, rue Saint-Benoît, Paris 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, les 4 et 5 octobre. Tél. : 42-61-53-53. De 110 F à 140 F.

Julien Lourau Groove Gang
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 h 30, les 4 et 5 octobre. Tél. : 40-26-46-60. 80 F.

Vanessa Rubin
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. 21 heures, le 5 octobre. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Faton Cahen
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 21 heures, le 6 octobre. Tél. : 42-33-22-88. De 70 F à 100 F.

Liz McComb
Malakoff (92). Théâtre 71, place du 11-Novembre. Mo Malakoff-Plateau-de-Vanves. 20 h 30, le 4 octobre. Tél. : 46-55-43-45. Location Fnac, Virgin. De 110 F à 150 F.

Denis Colin Trio
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 1er octobre. Tél. : 42-87-25-91.

Jean-Louis Matinier, Paul Rogers, Jean-Louis Mechali
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 3 octobre. Tél. : 42-87-25-91.

Nuit du jazz
Saint-Ouen-l'Aumône (95). Salle du conseil. 21 heures, le 5 octobre. Tél. : 34-48-05-38.

ROCK

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Nastasee
Arapaho, 30, avenue d'Italie (Centre Italie II), Paris 13e. Mo Place-d'Italie. 19 heures, le 5 octobre. Tél. : 53-79-00-11.

Robert Forster
Chesterfield Café, 124, rue La Boétie, Paris 8e. Mo Saint-Augustin. 23 h 30, le 6 octobre. Tél. : 42-25-18-06. Entrée libre.

Ludwidg von 88, les Wampas
Ivry-sur-Seine (94). Chapiteau, Parc des Cormailles. 20 heures, le 5 octobre. Tél. : 45-15-07-07.

CHANSON

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Laloux-Racaille
Théâtre musical de la Potinière, 7, rue Louis-le-Grand, Paris 2e. Mo Opéra. 19 heures, du mardi au samedi. Jusqu'au 19 octobre. Tél. : 42-61-44-16. 100 F.

Pow Wow
La Cigale-Kanterbräu, 120, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Pigalle. 20 heures, les 1er, 2 et 3 octobre. Tél. : 42-23-15-15. 190 F.

Jane Birkin
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 8e. Mo Opéra, Madeleine. 20 h 30, du mardi au samedi ; 17 heures, dimanche. Jusqu'au 13 octobre. Tél. : 47-42-25-49. De 160 F à 230 F.

Le Quatuor
Théâtre du Palais-Royal, 38, rue Montpensier, Paris 1er. Mo Palais-Royal, Bourse. 20 h 30, du mardi au samedi ; 15 heures, dimanche. Jusqu'au 30 octobre. Tél. : 42-97-59-81. De 70 F à 230 F.

Antoine Tomé
Ailleurs, 13, rue Beausire, Paris 4e. Mo Bastille. 21 heures, les mardi 1er, 8, 15, 22 et 29 octobre. Tél. : 44-59-82-82. 30 F.

Castafiore Bazooka
Bateau Six-huit, quai de Montebello, Paris 6e. Mo Saint-Michel. 21 heures, le 2 octobre. Tél. : 48-74-36-21.

Eros Ramazzotti
Palais omnisports de Paris-Bercy, 8, boulevard de Bercy, Paris 9e. Mo Porte-de-Bercy. 20 heures, le 3 octobre. Tél. : 44-68-44-68.

Murray Head
Mogador, 25, rue de Mogador, Paris 9e. Mo Trinité, Chaussée-d'Antin, Havre-Caumartin. 20 h 30, les 3, 4 et 5 octobre. Tél. : 53-32-32-00. De 130 F à 190 F.

Fred Poulet
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11e. Mo Bastille. 20 h 30, le 3 octobre. Tél. : 47-00-02-71. 80 F.

Michèle Atlani
Ailleurs, 13, rue Beausire, Paris 4e. Mo Bastille. 21 heures, le 4 octobre, jusqu'au 25 octobre. Tél. : 44-59-82-82.

Catherine Ribeiro, Véronique Pestel
Chevilly-Larue (94). Centre culturel communal, 102, avenue du Général-de-Gaulle. 20 h 30, le 4 octobre. Tél. : 46-86-54-48.

Arthur H
Clamart (92). Centre culturel Jean-Arp, 22, rue Paul-Vaillant-Couturier. 20 h 30, le 4 octobre. Tél. : 46-45-11-87.

Têtes raides, la Môme
Ivry-sur-Seine (94). Petit Chapiteau. 20 heures, le 2 octobre. Tél. : 45-15-07-07.

Arno, Peter Kröner
Ivry-sur-Seine (94). Petit chapiteau. 20 heures, le 3 octobre. Tél. : 45-15-07-07.

Steve Waring
Ivry-sur-Seine (94). Chapiteau, parc des Cormailles. 16 heures, le 6 octobre. Tél. : 45-15-07-07.

Chanson Plus bifluorée
Orly (94). Centre culturel Aragon-Triolet, 1, place du Fer-à-Cheval. 21 heures, le 5 octobre. Tél. : 45-15-07-07.

Sélections du Printemps de Bourges
Ris-Orangis (91). Le Plan, rue Rory-Gallagher. 20 h 30, le 5 octobre. Tél. : 69-43-03-03. Entrée libre.

Guy Marchand, Mia Livolsi
Villejuif (94). Théâtre Romain-Rolland, 18, rue Emile-Varlin. Mo Paul-Vaillant-Couturier. 20 h 30, le 4 octobre. Tél. : 49-58-17-17.

MUSIQUES DU MONDE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Garrufio
Espace Hérault, 8, rue de la Harpe, Paris 5e. Mo Saint-Michel. 20 h 30, les 1er, 2, 3, 4 et 5 octobre. Tél. : 43-29-86-51. 80 F.

Alberto Neumann
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. 21 heures, le 1er octobre. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Bratsch
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mo Sentier. 20 h 30, le 2 octobre. Tél. : 42-36-37-27. 120 F.

Nawal
Guinguette Pirate, quai de la Gare, Paris 13e. Mo Quai-de-la-Gare. 21 heures, les 3 et 4 octobre. Tél. : 47-97-22-22. Entrée libre.

Ustad Sabri Khan, Pandit Shivu Tarafagatti
C3B, 11, rue Linois, Paris 15e. Mo Charles-Michels. 15 heures, le 6 octobre. Tél. : 43-56-85-41. 95 F.

Khaled, Faudel
Ivry-sur-Seine (94). Chapiteau, parc des Cormailles. 20 heures, le 4 octobre. Tél. : 45-15-07-07.

Cheik Tidiane Seck, Mama Keita
Montreuil (93). Maison populaire, 9 bis, rue Dombasle. 16 heures, le 5 octobre. Tél. : 42-87-08-68.

DANSE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Bill T. Jones
Bill T. Jones : *New Duet*. Kurt Schwitters : *Ursonate*.
Cirque d'hiver Bouglione, 110, rue Amelot, Paris 11e. Mo Filles-du-Calvaire. 21 heures, le 2 octobre. Tél. : 49-87-50-50. De 150 F à 280 F.

Notre-Dame de Paris
Isabelle Guérin. Nicolas Le Riche. Manuel Legris. Laurent Hilaire. Ballet et orchestre de l'Opéra de Paris. David Garforth : *direction*. Roland Petit : *mise en scène, chorégraphie.*
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mo Bastille. 19 h 30, les 4, 8, 12, 15 et 21 octobre ; 15 heures, le 20 octobre, jusqu'au 11 novembre. Tél. : 44-73-13-00. De 50 F à 380 F.

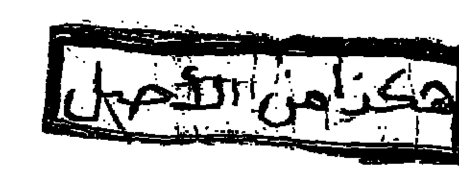
Ballet de Nancy et de Lorraine
Pierre Lacotte : *La Sylphide.*
Maisons-Alfort (94). Théâtre Claude-Debussy, 116, avenue du Général-de-Gaulle. 20 h 45, le 4 octobre. Tél. : 43-96-77-67. 150 F.

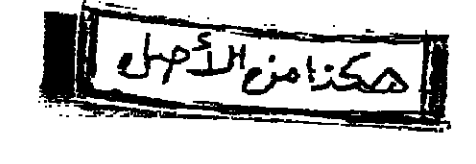
Cie Quat'Zarts
Catherine Berbessou : *A fuego lento.*
Nanterre (92). Maison de la musique, 8, rue des Anciennes-Mairies. 21 heures, les 4 et 5 octobre. Tél. : 41-37-94-20. De 30 F à 120 F.

Compagnie IDA-Mark
Mark Tompkins : *Gravity.*
Tremblay-en-France (93). Centre culturel Aragon, 24, boulevard de l'Hôtel-de-Ville. 21 heures, les 4, 5, 9, 10, 11 et 12 octobre. Tél. : 49-63-70-58. 120 F.

Compagnie Larsen
Stéphanie Aubin : *Presto, Subito.*
Théâtre de la Cité internationale, 21, boulevard Jourdan, Paris 14e. Mo Cité-Universitaire. 18 heures, les 5, 12 et 19 octobre ; 17 heures, les 6, 13 et 20 octobre ; 20 h 30, les 7, 10, 11, 14, 17 et 18 octobre. Tél. : 45-89-38-69. 110 F.

Compagnie Altemancia
Maria Rosa Hakimian : *A2 ou De tous les feux la flamme.*
Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 9e. 18 heures, le [illegible]. Tél. : 44-92-77-66. 80 F.





Deux nouveaux candidats sont en lice pour la reprise de la SFP

LES CANDIDATS à la reprise de la Société française de production (SFP) devaient avoir remis leur dossier, lundi 30 septembre, au gouvernement, qui les transmettra à la commission de privatisation. Trois propositions seraient en lice : une *« offre ferme »* de la société Global Studios, de Walter Butler, a déjà été présentée, selon le ministère de l'économie et des finances. Elle pourrait être épaulée par la Générale des eaux.

Mais deux autres propositions devraient être aussi présentées. La première émane d'un ex-directeur commercial de la SFP, Jacques Cressant ; la seconde du groupe belge LBO, qui a racheté il y a peu la société d'animation Pixi Box et qui s'était déjà manifesté (*Le Monde* du 3 septembre). LBO est la filiale belge du groupe européen Convoy ; elle est dirigée par l'homme d'affaires suisse Fabrice Giger et s'occupe d'animation, d'édition (bandes dessinées avec *Les Humanoïdes*) et d'immobilier.

MIEUX-DISANT SOCIAL

Le principal atout de LBO réside dans son association avec la société de production Télé Images de Simone Harrari, dont le groupe Havas détient 44 %. L'offre de LBO pourrait prendre le pas sur la candidature de Global Studios, puisqu'elle serait, selon le quotidien *Les Echos* du 30 septembre, *« mieux-disante »* sur le plan social, en se fondant sur 330 suppressions de postes, contre 667 dans le plan de Walter Butler, et pourrait être mieux accueillie par les salariés.

Ces derniers ont manifesté leur opposition à la reprise par Walter Butler par des mouvements de grève, à l'initiative de l'intersyndicale CGT-CFDT-CGC-FO. La rencontre entre Walter Butler et le comité d'entreprise s'est déroulée dans un climat houleux et hostile. La semaine dernière, Louis Viannet, secrétaire général de la CGT, était venu soutenir les salariés (*Le Monde* du 28 septembre). Cette hostilité pourrait faire reculer la Générale des eaux. La société de Jean-Marie Messier a travaillé avec Walter Butler avant que le processus de privatisation ne soit enclenché, mais préfère aujourd'hui rester à l'écart et a indiqué que son engagement aux côtés de M. Butler ne se ferait pas *« sans l'adhésion préalable du personnel »*.

De son côté, la Commission européenne fait monter la pression. Elle a demandé le remboursement de l'aide publique de 1,1 milliard de francs accordée par l'Etat à la SFP de novembre 1994 à février 1996. Ce remboursement devant intervenir mercredi 2 octobre. Bruxelles accordera toutefois un délai de deux mois au gouvernement français pour présenter un plan de restructuration viable à long terme.

La Commission européenne avait autorisé en 1992 une aide publique de 1,2 milliard de francs à la SFP à la condition expresse qu'il n'y ait plus d'aide supplémentaire et que le gouvernement français présente un plan de viabilité de l'entreprise publique, ce que Paris n'a jamais fait, précise-t-on à Bruxelles.

« Libération » vise un retour à l'équilibre

Sous l'impulsion de Laurent Joffrin, nouveau directeur de la rédaction, le quotidien souhaite affirmer ses valeurs

SAMEDI 28 SEPTEMBRE, presque deux ans jour pour jour après le lancement de la nouvelle formule de *Libération* – le 26 septembre 1994, – le quotidien a voulu clore, lors d'une réunion de la rédaction, une période d'agitation et de psychodrames continus. Finies, les grandes envolées sur le « quotidien total » qui ont conduit à une catastrophe économique ; terminés aussi, les discours sur les grandes purges économiques. Les illusions sont écornées, la rationalité économique est digérée, place à la réflexion sur l'identité du journal et à l'équilibre des comptes.

Au printemps, le personnel de *Libération* se déchirait une nouvelle fois. Menaces de démission, nominations, révocations, affiches, dazibaos, assemblées générales... Et puis, Laurent Joffrin est arrivé. Professionnel, calme, mesuré, doté d'un sens de l'humour et de la synthèse, il a été plébiscité comme directeur de la rédaction en juin, Serge July cédant cette fonction. Depuis, *Libération* retrouve un peu ses marques. Le ton est plus affirmé, l'engagement politique aussi. Les « unes » sont redevenues spectaculaires. Les affaires de la Ville de Paris puis l'actualité ont permis de réaliser de bonnes ventes.

En juin également, Evence-Charles Coppée avait remplacé Pierre-Jean Bozo, un ancien du groupe Hersant, aux fonctions de directeur général. Venu pour faire le ménage et redresser les comptes, M. Bozo était vite entré en conflit avec la rédaction et Serge July. Evence-Charles Coppée est un homme de Chargeurs, il a donc la légitimité de ce groupe-propriétaire, détenteur à 65 % de *Libération*. L'ancien directeur du développement de Chargeurs – qui suivait déjà les affaires de *Libération* – a une mission : redresser les comptes et moderniser la gestion du journal.

Plusieurs nominations ont eu lieu. Le directeur du personnel et le directeur financier viennent de Chargeurs. Le nouveau directeur des ventes a été recruté au *Parisien*. Enfin, un directeur des études et du marketing a été nommé. Le poids des études sera d'ailleurs renforcé.

LA PLACE DE LA CULTURE

Les principaux éléments d'une enquête réalisée cet été par l'IFOP ont été présentés à la rédaction. Elle montre que les lecteurs jugent sévèrement les erreurs de *« Libé 3 »*. *« Les gens sont déçus, mais ils nous aiment*, souligne Laurent Joffrin. *Ils ont besoin de prises de position, d'idées neuves – c'est au journal de donner du sens aux choses, de mettre en évidence des issues à la crise sociale. » « L'image de « Libé » est celle d'un journal culturel autant que politique*, poursuit le directeur de la rédaction. *La place de la culture est très importante pour les lecteurs, plus importante que chez les autres quotidiens généralistes. »* Enfin, *« Libération doit aussi retrouver sa capacité à détecter ce qui est neuf. Si on n'a pas une idée tous les matins, on est mal partis. »*

Libération va continuer à changer, mais progressivement, comme cela a été fait pour la « une ». *« On ne veut pas aller trop vite, et tous les changements seront testés auprès de la rédaction et des lecteurs »*, commente Laurent Joffrin. L'objectif est d'alléger le journal, de le rendre plus clair, de faire des choix plus nets. Des modifications internes viendront pendant l'automne, et il devrait y avoir une rénovation de la maquette en janvier, *« qui ne sera pas une nouvelle formule »*, insiste Laurent Joffrin. Politiquement, le ton sera plus *« critique »*.

Le tout se fera à l'économie : *« On n'a pas d'argent, on ne va pas embaucher. Il faut qu'on démontre qu'on sait gérer, équilibrer »*, dit Laurent Joffrin. *« On fera tout pour être « profitables » en 1997*, confirme Evance-Charles Coppée. *On est dans les perspectives du budget. Je pense qu'on sera à l'équilibre au dernier trimestre. »*

Après deux années noires, *Libération* respire à nouveau, et la rédaction émerge d'une très longue période d'instabilité. Mais les problèmes qui se posaient à *Libération*, avant « *Libé 3* » – effritement des acheteurs et vieillissement du lectorat – restent d'actualité. *« Il faudra se poser la question du développement à long terme de* Libération *»*, reconnaît Laurent Joffrin.

Alain Salles

■ **AUDIOVISUEL : Philippe Douste-Blazy, ministre de la culture, chargé de la communication**, a déclaré, dans un entretien accordé au *Journal du dimanche* du 29 septembre, que *« le terme de fusion* [de Arte et de La Cinquième] *figurera dans le texte de loi que je présenterai fin octobre en conseil des ministre »*. Le ministre ne parle plus de *« regroupement »*, comme il l'avait fait au mois d'août à Hourtin. *« Face aux contraintes budgétaires, le risque existe de voir certaines* [chaînes] *disparaître. Ce que je refuse*, a-t-il précisé. *Unir la chaîne culturelle franco-allemande et celle, française, du savoir est une démarche cohérente. »* Il a ajouté que cette fusion permettrait une économie de 150 millions de francs par an, *« grâce à la rationalisation des structures »*.

■ **NUMÉRIQUE : ARD, chaîne publique allemande**, a annoncé, dimanche 29 septembre, son intention de lancer son propre décodeur numérique en avril 1997. Selon les responsables de la chaîne, la commercialisation de ce boîtier, envisagée *« au prix de 200 deutschemarks »* (environ 665 francs), devrait lui permettre de se rendre indépendante du groupe Kirch, leader du numérique en Allemagne. Plus performant, le D-Box, décodeur du bouquet DFI, composé par Kirch, coûte 890 deutschemarks (environ 3 000 francs) et permet des opérations de paiement et la réception de services en ligne.

■ **PRESSE : une grève des rotativistes** a empêché la parution du journal *Le Télégramme de Brest et de l'Ouest* (Morlaix), vendredi 27 septembre. Le conflit est dû au rejet, par la direction, d'une demande de revalorisation des salaires pour la mise en service d'une rotative qui devrait permettre notamment d'introduire des documents en couleurs dans les pages intérieures.

LUNDI 30 SEPTEMBRE

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.35 Dallas. Jeannie. Feuilleton.
15.30 Hôtel. Le procès. Série.
16.25 Une famille en or. Jeu.
16.55 Club Dorothée.
17.40 Jamais 2 sans toi...t. Questions de look. Série.
18.10 Le Rebelle. Série. Retour dans le passé.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.55 et 20.45 Météo.
20.00 Journal.

20.50
PERDU DE VUE
Magazine présenté par Jacques Pradel. Les séquences : abandon, les oubliés, rapt, es-tu toujours vivant ?, retrouvaille, disparition de mineur (140 min). 44841856

23.10
L'APPEL DE LA COUETTE
Divertissement présenté par Nagui. Invités : Smaïn, Romane Bohringer, Loïck Peyron, ZZ Top, Inès Rivero (110 min). 1654059
Toujours en pyjama, Nagui reçoit ses invités, près de son lit, pour une émission qu'il veut faite de complicité, d'humour et de détente.
1.00 Journal, Météo.
1.10 7 sur 7. Invité : Claudie André-Dehays (rediff.). 2.00 et 3.00, 4.10, 4.50 TF1 nuit. 2.10 et 5.05 Histoires naturelles. 3.10 Kandinsky. 4.20 Cas de divorce. 5.00 Musique.

France 2

12.15 et 4.15 Pyramide. Jeu.
12.55 et 13.40 Météo.
12.59 Journal.
13.30 Secret de chef.
13.45 INC. Magazine.
13.55 Derrick. Série. Aveu.
15.00 Le Renard. Série. Le pélican.
16.05 et 4.50 La Chance aux chansons. Les coulisses de la Chance.
17.10 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.40 Sauvés par le gong.
18.10 Code Lisa. Série.
18.40 Qui est qui ? Jeu.
19.10 Bonne nuit, les petits. Non, non et renon !
19.20 et 1.25 Studio Gabriel. Invités : Elie et Dieudonné.
19.59 Journal, A cheval, Météo.

20.55
DANS UN GRAND VENT DE FLEURS
Feuilleton [3/7] de Gérard Vergez d'après le roman de Janine Montupet, avec Rosemarie La Vaullée, Bruno Wolkowitch (105 min). 6098083

22.40
FRANCHEMENT
Dans le cadre des « Lundis de l'information ». Un magazine présenté par Arlette Chabot et Alain Duhamel. Invité : Alain Madelin (75 min). 7978924
23.55 Journal, Bourse, Météo.
0.15 Le Cercle de minuit. Magazine présenté par Laure Adler. Vivant. Invités : Jean Le Gac, peintre ; Gena Rowlands, comédienne ; Odile Duboc, chorégraphe (70 min). 8161159
2.00 Eurocops. Au coeur de la nuit. 2.50 D'un soleil à l'autre (rediff.). 3.20 L'Aile et la Bête. 3.35 24 heures d'info. 3.45 Météo.

France 3

12.32 Journal, Keno.
13.40 Parole d'Expert !
14.35 La Fraternité ou la Mort. Téléfilm de P. Wendkos (95 min). 2697301
16.10 ▶ Secrets de famille.
16.40 Les Minikeums. Tintin ; Les Tortues Ninja ; Cendrillon.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.48 Un livre, un jour. *Dictionnaire du surréalisme*, de Jean-Paul Clébert.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.50 La Dernière Séance.

20.55
MAJOR DUNDEE ■■
Film de Sam Peckinpah (1965, 124 min). 6309214
Un regard nouveau sur la guerre de Sécession et la présence française au Mexique.
23.00 Journal, Météo.
23.35 Dessins animés.

23.55
CYCLONE À LA JAMAÏQUE ■■
Film d'Alexander Mackendrick avec Anthony Quinn (1964, v. o., 120 min). 2606108
Adaptation d'un roman de Richard Hughes opposant le monde des adultes et celui des enfants. Ce film intelligent et sensible dépasse singulièrement le genre (aventures et action) dans lequel il semble moulé.
1.55 Libre court. La Couveuse. Court métrage de Jeanne Waltz avec Denis Lavant (15 min). 5573246
2.10 Capitaine Furillo. Série. Le fantôme. 3.00 Musique Graffiti. (20 min).

La Cinquième

13.00 Légendes vivantes d'outre-mer. 13.30 Demain le travail.
14.00 Gigi ■■ Film de Vincente Minnelli avec Leslie Caron (1958, 113 min). 946978
16.00 Gaïa. 16.30 Les Forêt du monde [4/7]. 17.00 Le Tour du monde en 80 jours (rediff.). 17.30 Alf. 18.00 Un monde nouveau [4/13]. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Lucky Luke. Dessin animé. [17/52] Les cousins Dalton (30 min). 9837
19.30 7 1/2. Peut-on prévenir et guérir la pédophilie ? Magazine présenté par Vivienne Radermacher (30 min). 8108
20.00 La Légende du sport. Documentaire. [5/6] Peak Performance. Football : la force de frappe d'Arsenal, de Harvey Jones (30 min). 8721
20.30 8 1/2 Journal.

20.45
FAUT-IL AIMER MATHILDE ?
Film français d'Edwin Baily avec Dominique Blanc, André Marcon (1992, 94 min). 238837
Dans une ville du Nord de la France, la vie difficile d'une ouvrière du textile que son mari a abandonnée avec deux enfants.
22.15 Kinorama. Magazine.

22.25
L'ESPACE DE LA GRÂCE ■■
Film germano-autrichien d'Andreas Gruber avec Elfriede Irrall (1994, v.o., 103 min). 8246498
En février 1945. 150 officiers soviétiques réussissent à s'évader du camp de concentration de Mauthausen en Autriche. Deux d'entre eux se réfugient dans une ferme. Les SS font participer les habitants des villages alentour à la chasse à l'homme.
0.10 Court-circuit. Lac de montagne, court métrage allemand de Matthias Müller, avec Christina Essenberger (1994, v.o., 14 min). L'Odeur des fourmis brûlées, court métrage américain de Jay Rosenblatt, avec Richard J. Silberg (1994, v.o., 21 min). 9815888
0.50 Les Clients d'Avrenos. Téléfilm de Philippe Venault, avec Jacques Gamblin (rediff., 100 min). 53090791.

M 6

12.25 Les Routes du paradis.
13.25 La Belle et le casse-cou. Téléfilm de Bradford May (88 min). 6679837 *Un ancien cascadeur sort de sa retraite volontaire pour convoyer la voiture du roi des "casse-cou" et tenter un saut très périlleux.*
15.05 Drôles de dames. Série.
16.50 Télé casting. Musique.
17.05 et 3.15 Faites comme chez vous. Invité : Louis Bertignac.
18.00 Sliders. Un monde hippie. Série.
18.55 Highlander. Série.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Une nounou d'enfer.
20.35 Ciné 6. Magazine.

20.50
FRANKIE ET JOHNNY ■
Film de Garry Marshall (1991, 118 min). 62036905
Un garçon hâbleur, qui sort de prison, est engagé comme cuisinier dans un restaurant grec et entreprend de séduire la serveuse.

23.05
LES AVENTURIERS DE L'AMAZONE
Téléfilm de Luis Llosa, avec Daphne Zunica (84 min). 8885301
Un condamné à mort évadé des geôles brésiliennes et qui a fait fortune dans les plantations se voit rattraper par son passé en la personne d'un chasseur de primes sans scrupules.
0.45 Culture pub. Magazine.
1.15 Jazz 6. Vanessa Rubin (60 min). 8546197
2.15 Best of Jane Birkin. Musique. 4.00 Prenez-les vivants. Documentaire. 4.30 Fréquenstar. Magazine. Laurent Voulzy (55 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.35
12.30 La Grande Famille.
13.35 La Ferme du mauvais sort. Téléfilm de John Schlesinger, avec Kate Beckinsale, Eileen Atkins (99 min). 6131450
15.15 TV plus (rediff.).
16.10 Gazon maudit ■■ Film de Josiane Balasko (1994, 103 min). 9598283
17.55 Billy the Cat, dans la peau d'un chat. Dessin animé.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.35 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35
LE PLUS BEL AGE ■
Film de Didier Haudepin avec Elodie Bouchez (1994, 81 min). 735214
La difficulté et le malaise d'avoir vingt ans aujourd'hui. Les interprètes sont excellents.
21.55 Flash d'information.

22.00
LE REGARD D'ULYSSE ■■
Film de Théo Angelopoulos avec Harvey Keitel (1994, v.o., 170 min). 58854672
Un cinéaste grec exilé aux Etats-Unis revient dans sa ville natale pour la projection d'un de ses films controversé.
0.55 A propos de Nice, la suite ■ Film d'A. Kiarostami, P. Kimiavi, C. Breillat, R. Depardon, P. Lounguine, C. Denis, Costa-Gavras (1995, 99 min). 15816371
2.35 Surprises (25 min).

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Sylvio Gualda, un percussionniste aujourd'hui (1).
20.30 Débat : « Les institutions culturelles régionales ».
21.30 Fiction : Premier roman-Première dramatique. La Machine à écrire, de Bruno Tessarech.
22.40 Accès direct. Avec Jacques Doillon, pour son film Ponette.
0.05 Du jour au lendemain. Vivianne Forrester (L'Horreur économique). 0.45 Les Cinglés du Music Hall. Journée du jeudi 29 mars 1945 (1). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Tristan L'Hermite ou les charmes du tourment ; 2.25, Une croisière en 1928, de Michel Schilovitz ; 3.53, Nouvelles d'Autriche, d'Arthur Schnitzler ; 4.53, Entretiens avec Michel Deguy.

France-Musique

20.00 Concert. 17ème Festival d'Ambronay. Donné le 21 septembre à l'abbatiale d'Ambronay, par l'Orchestre baroque d'Amsterdam, dir. Ton Koopman, Elisabeth von Magnus, alto, Christoph Pregardien, ténor, Klaus Mertens, basse : Œuvres de Bach : Vereinigte Zwietracht der wechselnden Saiten, cantate BWV 207 ; Weichet nur, betrübte Schatten, cantate BWV 202 ; Schleicht, spielende Wellen, cantate BWV 206.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Dulat, Kurtag.
23.07 Entre les lignes. Les éditions de mazurkas, de Frédéric Chopin ; André Boucourechliev pour son livre Regard sur Chopin.
0.00 La rose des vents. Pakistan. Chant qawwali, par les Frères Mehr et Sher Ali (enregistrés le 31 mai au Festival des musiques sacrées de Fès, au Maroc). 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert. Enregistré le 22 mai, à la Salle Pleyel, par le Chœur et l'Orchestre de Paris, dir. Bychkov, Crider, soprano, Hatziano, mezzo-soprano, Haddock, ténor, Furlanetto, basse.
22.30 Les Soirées... (Suite). Le pianiste Mieczyslaw Horszowski. Œuvres de Bach, Beethoven, Mozart, Chopin, Szymanowski. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Thalassa.
21.00 Enjeux-Le point.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Long courrier.
23.45 Pégase.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

19.40 Femmes soldats.
20.35 Photos de stars signées Horst.
21.20 Entre deux chemins.
22.00 Nuremberg, le procès.
23.15 Le Trou d'ozone. Recherches dans le Grand Nord.
0.35 Lonely Planet. [23/26] Afrique de l'Ouest (50 min).

Paris Première

21.00 Barocco ■■ Film d'André Téchiné (1976, 105 min) 37044617
22.45 Le J.T.S.
23.15 Concert : L'Affaire Louis Trio (65 min). 43954818

Ciné Cinéfil

20.30 Mouchette ■■■ Film de Robert Bresson (1966, N., 80 min) 85186740
21.50 La Fille de feu ■ Film de John Francis Dillon (1932, N., v.o., 90 min) 3770276
23.20 Le Dernier Milliardaire ■■ Film de René Clair (1934, N., 90 min) 5919996
0.50 A travers l'orage ■■ Film de Henry King (1935, N., v.o., 80 min) 26144246

Ciné Cinémas

20.30 Oublier Palerme ■■ Film de Francesco Rosi (1989, 100 min) 7455653
22.10 Le Grand Sam ■■ Film de Henry Hathaway (1960, v.o., 115 min) 57817479
0.05 La Tentation d'un bonze ■ Film de Clara Law (1995, 120 min) 56799178

Série Club

20.45 L'Homme du Picardie.
21.35 et 0.40 Médecins de nuit. Christophe.
22.30 Colonel March. Meurtre à l'institut de beauté.
23.00 Commando Garrison. Faits d'armes.
23.50 Quincy. Le dernier combat (50 min).

Canal Jimmy

20.00 Mister Gun. J'aurai ta peau Hammer !
20.30 Souvenir - Numéro un : Eddy Mitchell. Emission de variétés de Maritie et Gilbert Carpentier, réalisé par Marion Sarraut et diffusée pour la première fois le 15 mars 1980.
21.35 New York Police Blues. Torah, torah, torah.

France Supervision

20.30 Un crime Film de Jacques Deray (1993, 85 min) 48580214
21.55 Cybervision.
23.25 La Fabrique du corps humain. De Marc Huraux. [3/3] L'obscur Fragonard.
0.15 Around Jazz. De Frank Cassenti. [4/5] Archie Shepp.

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

20.10 Je pense à vous. Film de Luc et Jean-Pierre Dardenne (1992, 85 min). Avec Robin Renucci. *Drame.*

RTL 9

20.30 A propos d'hier soir... Film d'Edward Zwick (1986, 115 min). Avec Rob Lowe. *Comédie dramatique.* 22.25 Un coup de folie. Film d'Evelyn Purcell (1986, 105 min). Avec Rosanna Arquette. *Comédie dramatique.* 0.25 Le Dossier noir. Film d'André Cayatte (1955, N., 110 min). Avec Jean-Marc Bory. *Drame.*

TMC

22.15 Le Consul honoraire. Film de John Mckenzie (1983, 100 min). Avec Michael Caine. *Drame.*

TSR

20.05 Dave, président d'un jour. Film d'Ivan Reitman (1993, 120 min). Avec Kevin Kline. *Comédie.*

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Alfred Döblin, l'orphelin de Berlin

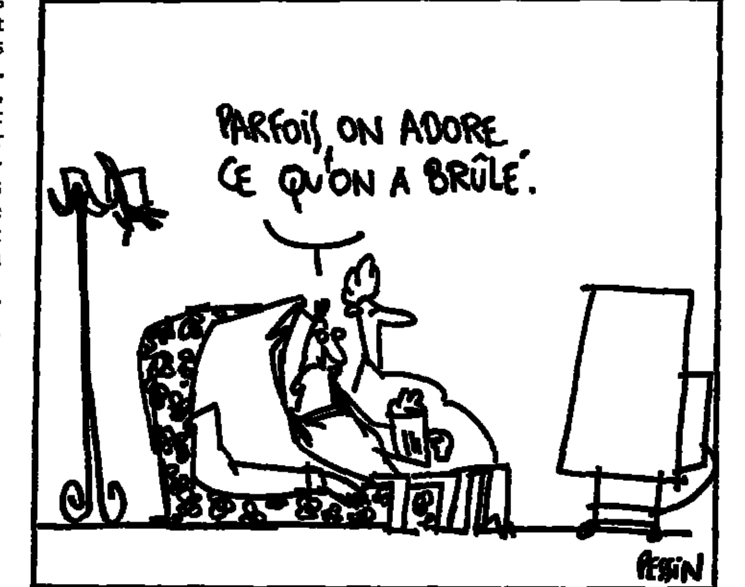
Arte honore le fondateur du roman moderne allemand, naturalisé français, dont les livres furent brûlés par les nazis. L'émission vaut surtout pour un film adapté de son œuvre majeure

CERTES, Alfred Döblin n'a pas eu une existence franchement joyeuse ; mais il ne méritait sans doute pas le traitement sinistre, pour ne pas dire neurasthénique, que lui ont réservé Peter de Lew et Wilfried F. Schoeller pour retracer son parcours dans le siècle, à travers deux documentaires doublés par la voix étonnamment éteinte de Sami Frey : *Alfred Döblin, portrait* et *Le Voyage fatitique*, une évocation des longues années d'exil.

La soirée vaut cependant pour une véritable rareté : l'adaptation qu'a faite le cinéaste allemand Phil Jutzi de *Berlin Alexanderplatz*, l'œuvre-phare du futurisme allemand publiée par Döblin en 1929 et dont Fassbinder réalisera à son tour une longue version (quinze heures), en 1979.

Döblin a lui-même participé au scénario de 1931. Le film ne manque pas de défauts et, dès sa sortie, a été sérieusement critiqué. D'évidence, la polyphonie du roman en neuf livres a presque totalement disparu. Mais les ambiances, le réalisme du Berlin populaire où évolue le malheureux Franz Biberkopf (ici incarné par l'époustouflant Heinrich George) ont une valeur documentaire exceptionnelle.

Ce Berlin où le docteur Döblin, spécialisé dans le traitement des troubles psychiques, a soigné les petites gens et les laissés-pour-compte, et compati à leur misère jusqu'au début des années 30 ; cette ville où l'écrivain Döblin, collaborateur de la prestigieuse revue expressionniste *Der Sturm*, a taillé quelques-unes des plus belles pierres du Babel de la littérature moderne ; cette cité où l'académicien Döblin a ferraillé, aux côtés d'Heinrich Mann notamment, contre l'influence croissante des milieux réactionnaires ; ce Berlin-là a été le phantasme ruiné, la nostalgie majeure de Döblin l'exilé. Devenu orphelin d'une ville dévastée et dont il ne reconnaît plus rien ni personne lors de son retour, dans l'immédiat après-guerre : *« Lorsque je revins, je ne revins pas »*, résumera-t-il.



Du laborieux portrait réalisé en 1994 et diffusé en ouverture de cette soirée, on retiendra cependant les propos d'écrivains tels que Günter Grass, Wolfgang Koeppen, Hermann Kesten ou encore Walter Mehring, témoignant en une louange unanime du précieux héritage littéraire laissé par Döblin.

EXILS

Une reconnaissance dont le fondateur du roman moderne en Allemagne, né à Stettin (Prusse orientale), le 10 août 1878, et mort à Emmedingen, le 26 juin 1957, n'aura pas bénéficié dans toute sa mesure de son vivant. Avant-guerre, ses livres sont partis dans la fumée des autodafés, en bonne compagnie de ceux des frères Mann et de Stefan Zweig. A son retour d'exil, ils sont passés au couperet de l'oubli et de l'indifférence.

En 1953, peu avant son départ pour la France (dont il avait acquis la nationalité en 1936), le constat est amer : *« Alors que je m'apprête à quitter une nouvelle fois mon domicile allemand, voici comment je résumerais les sept annes passées : ce fut un séjour riche d'enseignements, mais, dans ce pays qui m'a vu naître, ainsi que mes parents, je crois ne pas avoir de place. »*

Nouvel exil, donc, et retour à Paris. En août, à l'occasion de son soixante-quinzième anniversaire, un journaliste des *Nouvelles littéraires* l'interroge : *« – Que pensez-vous, docteur Döblin, de l'Allemagne ?*

– Justement, je pense à ce peuple comme un médecin à un malade atteint de névrose intérieure. Il faudra attendre que des générations se succèdent avant que disparaisse le mal. Il faut de la patience. »

Une patience qu'il n'aura pas eu le temps de beaucoup exercer. Rapatrié en Allemagne en 1956, malade et hôte de multiples cliniques, il meurt l'année suivante, oublié de la scène littéraire, et est enterré à Housseras, ce village des Vosges où l'un de ses quatre fils, Vincent, « *mort pour la France* », s'est suicidé en juin 1940.

Valérie Cadet

★ « Thema : Alfred Döblin », Arte, mardi 1er octobre, de 21 h 40 à 1 h 15.

La caméra invisible

par Agathe Logeart

IL Y A DES IMAGES, c'est sûr, puisque nous venons de les voir. Mais y a-t-il une caméra ? S'il y a une caméra, il ne peut s'agir que d'une caméra-fantôme, d'une caméra invisible, qui aurait tourné les images en douce, sans se faire voir. Ce que l'on nous montre ne ressemble à rien de ce que l'on voit d'ordinaire à la télévision. Il s'agit de gens. Des inconnus qui font comme si nous n'étions pas là à les regarder, comme si personne n'était venu les filmer. Ils parlent sans qu'on leur pose de questions, tout seuls, comme des grands. Ils étaient les mêmes avant qu'on nous les montre, ils ne seront pas différents pendant, ni après. Rien ne justifie que l'on s'intéresse particulièrement à eux, ni leur célébrité ni un événement qui leur serait récemment arrivé et qui expliquerait leur présence sur l'écran. Ils n'ont pas « *d'actualité* », comme aiment dire les hommmes-sandwiches des bavardages promotionnels. Ils existent comme ils sont, voilà tout.

L'émission s'appelle « Strip-tease », elle est depuis la rentrée diffusée en fin de journée, le dimanche, sur France 3. Un commentaire dit d'une voix acidulée, qui ressemble à celle des dames impertinentes qui annoncent aux malheureux automobilistes l'ampleur des bouchons dans lesquels ils s'engluent, lance les sujets hétéroclites, avec, en fond sonore, une musique de cirque comme les aimait tant Fellini. Cela dure une petite heure, pour quatre sujets, coincés entre le sport et les informations. Le temps d'une pause, le temps de petits riens, bulles de savon irisées qui éclatent et disparaissent sitôt qu'on les a aperçues, jusqu'à faire douter même de leur existence.

« *Sacrées vaches* » montre les exploits d'un commando de choc de la Fondation Brigitte Bardot qui débusque jusqu'au fin fond des étables les mauvais traitements infligés aux bêtes à cornes. Ces trois femmes d'un certain âge, qui déboulent sans crier gare et sautent sur le paletot d'éleveurs ébahis, reconnaissent elles-mêmes qu'elles ne connaissent rien à l'élevage. Elles intimident, sermonnent, dénoncent. Elles sont en croisade. « *Notaire et nos mères* » s'insinue dans l'intimité d'un notaire adorateur de la Vierge, coorganisateur du périple des vierges pèlerines dans leurs « *mamamobiles* », à travers la France. « *Vieille salope, la vieille* » (c'est comme cela que la dame parle d'elle-même) est une femme vieillissante qui parle cru et se fait tirer les cartes par téléphone en attendant des jours meilleurs. Esmeralda est une petite fille de neuf ans dont les parents espèrent faire une gloire de la chanson et qui ânonne dans un rythme hasardeux des paroles auxquelles elle ne comprend rien, pour des banquets du troisième âge.

Le tout est dérisoire, mais montré sans dérision. On a demandé à ces personnages de se comporter comme si personne ne les regardait. Et le mystère est là : ils jouent ce jeu étrange, sans se rendre compte qu'à laisser ainsi l'intrus leur dérober leur image c'est un peu de leur âme qu'ils abandonnent à ceux qui les observent.

MARDI 1er OCTOBRE

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.30 Dallas. Après minuit. Feuilleton.
15.30 Hôtel. Série. La marque du passé.
16.25 Une famille en or. Jeu.
16.55 Club Dorothée.
17.35 Jamais 2 sans toi...t. Charlotte goes to Hollywood. Série.
18.10 Le Rebelle. Série. Les espoirs de Cheyenne.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.55 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Tiercé.

20.50

LA VENGEANCE D'UNE BLONDE
Film de Jeannot Szwarc avec Christian Clavier (1993, 95 min). 951130
Un journaliste de télévision devient présentateur vedette d'une chaîne privée et délaisse sa femme qui se venge.

22.30

LE MONDE DE LÉA
Magazine présenté par Paul Amar (100 min). 8287994
Une famille, toutes générations confondues, réagit à l'actualité et fait part de ses craintes et de ses espoirs en rencontrant des acteurs de la vie politique ou du spectacle.

0.20 Journal, Météo.

0.35 Reportages (rediff.). 1.00 et 2.00, 3.15, 4.15, 4.55 TF1 nuit. 1.10 et 3.25, 4.25, 5.10 Histoires naturelles. 2.10 Le Vignoble des maudits. 5.05 Musique.

France 2

12.15 et 4.25 Pyramide. Jeu.
12.55 et 13.40 Météo.
12.59 Journal.
13.30 Secret de chef.
13.50 Derrick. Série. Poupée.
14.55 Le Renard. Série. Témoignages.
16.00 et 4.55 La Chance aux chansons.
17.05 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.35 Sauvés par le gong. Série.
18.05 Code Lisa. Série. Echange standart.
18.40 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Le pyjama de Nicolas.
19.20 et 2.00 Studio Gabriel. Invitées : Romane Bohringer, Monica Belluci.
19.59 Journal, A cheval, Météo.

20.55

LA PETITE VOLEUSE ■ ■
Film de Claude Miller avec Charlotte Gainsbourg (1988, 110 min). 817826
D'après un scénario de François Truffaut, un film dur et tendre, passionné et violent.

22.55

TARATATA
Variétés présentées par Alexandra Kazan. Invités : Pow Wow et Teri Moïse, Petru Guelfucci, Peter Kirsch (70 min). 9850517

0.05 Journal, Bourse, Météo.
0.25 Le Cercle de minuit. Cinéma. Invités : Jean-Marc Barr ; Charlotte Gainsourg ; Irène Papas ; Donald Spotto ; Jean-Louis Gabin ; Christian Rist et Veronika Varga (80 min). 9580918

1.45 Histoires courtes. Les enfants s'ennuient le dimanche, de Matthieu Poirot-Delpech et Sophie Perrez, avec Laura Scozzi ; Sang d'encre, de Laurent de Bartillat. 2.30 Eurocops. Série. 3.25 Transantarctica. 3.40 24 heures d'info. 3.50 Météo.

France 3

12.07 Flash d'information.
12.19 et 12.58 Télévision régionale.
12.32 Journal.
13.31 Keno.
13.40 Parole d'Expert ! Invitée : Jane Manson.
14.35 Madame X. Téléfilm de Robert Ellis Miller (95 min). 1105772
16.10 ▶ Secrets de famille.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.48 Un livre, un jour. *La Cour des grands*, de Michel Déon.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

MODEL' 96
Divertissement (155 min). 44780791
Une compétition qui permettra de sélectionner, parmi les plus jolies candidates, celles qui demain succéderont à Cindy Crawford.

23.25 Journal, Météo.

23.55

COULEUR PAYS
Magazine. Programme des treize télévisions régionales (85 min). 4950913

1.20 Saga-Cités (rediff.). 1.50 Sidamag (rediff.). 2.05 Capitaine Furillo. Série. Personne n'est parfait. *Le sergent Esterhaus, blessé par le refus de Grâce pour sa demande en mariage, part avec son vieil ami pour se remonter le moral.* 2.55 Musique Graffiti (25 min).

La Cinquième

13.00 Chercheurs d'aventure [1/12]. **13.30** ▶ Demain les jeunes. **14.00** Les Antilles. **15.00** Qui vive. Le sommeil. **16.00** Vaisseau Terre [4/10]. **16.30** La Magie du climat. **17.00** Le Tour du monde en 80 jours (rediff.). **17.30** Alf. **18.00** ▶ Histoire personnelle de la littérature. Rabelais raconté par Jean d'Ormesson. **18.15** L'Œuf de Colomb. Le scaphandre. **18.30** Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Lucky Luke. Dessin animé. [18/52] Présenté par Vivienne Radermacher. Enquête sur la réunification allemande. Les Dalton courent toujours, de Philippe Landrot, d'après Morris et Goscinny (30 min). 4492
19.30 7 1/2 (30 min). 9623
20.00 Archimède. Radioscopie ; leurre ; loto ; duperie ; faites vos jeux ! (30 min). 6536
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LA VIE EN FACE : LES PORTES DE LA MORT
Documentaire de Ben Fox (50 min). 5875791
Les rituels liés à la mort varient suivant les époques et les cultures. En Occident, la médecine joue le premier rôle. Ben Fox a filmé le travail de ceux qui accompagnent les corps dans leur dernier voyage et la façon dont est vécu le deuil dans des cultures et des milieux différents.

21.35

SOIRÉE THÉMATIQUE : ALFRED DÖBLIN
21.36 Alfred Döblin, portrait. Documentaire de Peter de Leuw et Wilfried F. Schoeller (v.o., 89 min). ● Lire ci-dessus. 104722536
23.05 Sur le pavé de Berlin (Berlin Alexanderplatz) ■ ■ Film allemand de Phil Jutzi avec Heinrich George (1931, N., v.o., 83 min). 2908772
0.30 Le Voyage fatidique. Documentaire. La fuite d'Alfred Döblin, de Wilfried F. Schoeller (v.o., 45 min). 2158598 *Adversaire du nazisme et exilé à Paris depuis 1934, Alfred Döblin et sa famille, ne se sentant plus en sécurité dans la France de Pétain, quittent Paris pour Marseille.*

1.15 Les Bâtards de Pékin ■ ■ Film chinois de Zhang Yuan avec Cui Jian (1993, v.o., rediff., 95 min). 2468937.

M 6

12.25 Les Routes du paradis. Béni des dieux. Série.
13.25 Tout pour être heureuse. Téléfilm d'Arthur Allan Seidelman (95 min). 2584842
15.10 Drôles de dames. Série.
16.50 Télé casting. Musique.
17.05 et 3.45 Faites comme chez vous. Invités : Olmeta, Pow Wow.
18.00 Sliders. Série. Un monde très british.
18.55 Highlander. Le révolutionnaire. Série.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Une nounou d'enfer. Série.
20.35 E = M 6 junior. Magazine. Les tortues.

20.55

DOCTEUR QUINN, FEMME MÉDECIN
(110 min). 4330488
Un cœur à prendre. *Loren et Horace cherchent la femme idéale pour Matthew.*
Le shérif. *Un représentant de la loi est devenu impératif.*

22.45

LE PRIX DE LA TYRANNIE
Téléfilm de David Greene (88 min). 3120913
Un jeune homme est arrêté pour le meurtre de la mère de sa petite amie. Il accuse cette dernière de l'avoir manipulé pour le pousser à commettre l'irréparable.

0.20 Capital. Magazine. L'argent de l'école.

2.20 Culture pub. Magazine. 2.45 Best of 100% français. Musique. 4.30 Jazz 6. Magazine (55 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.35
12.30 La Grande Famille.
13.35 Astérix et le coup du menhir ■ ■ Film d'animation de Philippe Grimond (1989, 77 min). 7177420
14.55 Le Regard d'Ulysse ■ ■ Film de Théo Angelopoulos (1994, 170 min). 36880555
17.45 Pas si vite (rediff.).
17.55 Billy the Cat, dans la peau d'un chat. Dessin animé.
▶ En clair jusqu'à 20.30
18.35 Nulle part ailleurs.

20.15

FOOTBALL
En direct. Le Havre-Lens. Match décalé de la dixième journée du Championnat de France de D1 ; à 20.30, coup d'envoi ; à la mi-temps, le journal du foot (135 min). 1658449

22.30 Flash d'information.

22.35

CRISTINA SANCHEZ, UNE FEMME MATADOR
Documentaire de Susanna Edwards. (50 min). 5685197
Pour Susanna Edwards, la condamnation de la tauromachie était sans appel. C'est pourtant elle qui signe ce portrait de Cristina Sanchez.

23.25 Corrida mondiale à Dax. L'hommage à Jose-Mari Manzanarès.
1.30 Clerks ■ ■ Film de Kevin Smith (1994, N., v.o., 87 min). 4735444

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Synno Gualda, un percussionniste aujourd'hui. (2).
20.30 Archipel science. Les rencontres internationales de l'audiovisuel scientifique.
21.30 Grand angle. (rediff.). Les enfants de la source.
22.40 Nuits magnétiques. Lagrasse, le banquet des plaisirs.

0.05 Du jour au lendemain. Christian Prigent (Une phrase pour ma mère). **0.45** Les Cingles du Music Hall. Journée du jeudi 29 mars 1945 (2). **1.00** Les Nuits de France-Culture (rediff.). Regis Debray et la passion politique : 2.27, La politique est-elle une passion inutile ? ; 3.16, Jean-Yves Jouannais, nanologue ; 4.03, Iossif Brodski, Prix Nobel 87 de littérature ; 5.22, Flannery O'Connor ; 6.46, Sonia Wieder-Atherton : le violoncelle au féminin.

France-Musique

20.00 Concert. 17e Festival d'Ambronay. Donné le 22 septembre, à l'Abbatiale d'Ambronay, par l'Ensemble Les Jeunes Solistes, dir. Rachid Safir : Œuvres de Dufay, Pecou.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Part.
23.07 Atout Choeur. Extraits du concert donné le 27 février, au théâtre des Champs-Elysées à l'occasion du 50e anniversaire de la Maîtrise de Radio-France.

0.00 Des notes sur la guitare. Œuvres de Jolivet, Leveque, Foster, Castelnuovo-Tedesco, Dogson, Santorsola. **1.00** Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Joseph Joachim. Sonate op. 4, de Mendelssohn, Mintz, violon, Ostrovski, piano ; Fantaisie op. 131, de R. Schumann, par l'Orchestre symphonique de Vienne, dir. Walberg, Kremer, violon ; Œuvres de Joachim, Liszt, Brahms.

22.30 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Beethoven, Joachim, Bruch, Leipzig, Bach. **0.00** Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Envoyé spécial (France 2 du 26/9/96)
21.30 Perfecto.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Bouillon de culture.
23.45 Viva.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 La Légende des bateaux volants. [1/6].
21.30 Transantarctica. [1/2].
22.30 Femmes soldats.
23.20 Photos de stars signées Horst.

Paris Première

21.00 Jean-Edern's Club.
21.55 Le J.T.S.
22.25 Le Dernier Tango à Paris ■ ■ ■ Film de Bernardo Bertolucci (1972, v.o., 130 min) 59475517
23.30 Mendiants, fous et rois. De Susan Todd et Andrew Young.
0.25 Concert : Lokua Kanza (60 min). 87871598
1.25 Voile (50 min).

France Supervision

20.20 Ciné Actu.
20.30 Je sais rien, mais je dirai tout ■ Film de Pierre Richard (1973, 80 min) 85500286
21.50 Opéra : La Petite Renarde rusée. De Janacek. Enregistré au théâtre du Châtelet, en juin 1995 (110 min). 15675468

Ciné Cinéfil

20.30 Le démon s'éveille la nuit ■ ■ Film de Fritz Lang (1951, N., v.o., 105 min) 2999541
22.15 Quand te tues-tu ? Film d'Emile Couzinet (1952, N., 85 min) 6889062
23.40 Si Paris l'avait su ■ ■ Film de Terence Fisher et Anthony Darnborough (1950, N., v.o., 85 min) 84635791
1.05 Les Mains sales ■ Film de Fernand Rivers (1951, N., 100 min) 49295956

Ciné Cinémas

20.30 Amoureuse ■ Film de Jacques Doillon (1992, 100 min) 5844212
22.10 L'Homme sans visage ■ Film de Mel Gibson (1994, v.o., 115 min) 39195130
0.05 Lawrence d'Arabie ■ ■ Film de David Lean (1962, 205 min) 34301376

Série Club

20.45 Les Champions. L'appât.
21.35 et 0.40 Médecins de nuit. Légitime défense.
22.30 Colonel March. Le fantôme vivant.
23.00 L'Homme du Picardie.
23.50 Quincy. Le syndrome du héros (50 min).

Canal Jimmy

21.00 Friends. Celui qui détestait le lait maternel.
21.25 Le Fugitif. Ticket pour l'Alaska.
22.15 Chronique de la route.
22.20 Automobiles : Alfa Roméo.
23.10 VR5. Amour et mort.
0.00 Earth Two. Promesses tenues.

Eurosport

20.00 Body-building.
21.00 Boxe. En direct. Championnat du Commonwealth. Poids moyens : Robert McCracken - Fitzgerald Bruney. Au Sport and Leisure Center de Birmingham (Angleterre, 120 min). 376823
23.00 World Cup Legends.
0.00 Snooker (90 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

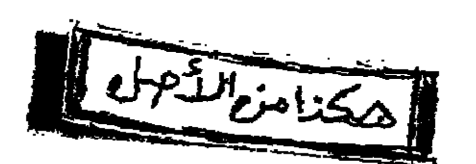
20.30 Les Aventures du Baron de Munchhausen. Film de Terry Gilliam (1988, 130 min). Avec John Neville. *Comédie*. **22.40** Hélène de Troie. Film de Robert Wise (1954, 115 min). Avec Rossana Podesta. *Drame*. **0.50** Deux hommes dans Manhattan. Film de Jean-Pierre Melville (1959, N., 85 min). Avec Jean-Pierre Melville. *Drame*.

TMC

20.35 Les Lanciers noirs. Film de Giacomo Gentilomo (1963, 100 min). Avec Mel Ferrer. *Aventures*.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.





La traversée souterraine de Toulon compromise par une erreur de conception

Les circulations d'eau douce vers la mer n'auraient pas été prises en compte

TOULON
de notre correspondant

Toulon verra-t-il le bout de son tunnel ? Une erreur de conception serait à l'origine des graves problèmes rencontrés dans l'avancement du chantier de la traversée de la ville. C'est ce qui ressortirait d'un rapport de la direction départementale de l'équipement du Var (DDE) qui n'a pas encore été rendu public. Celui-ci ferait état de la nécessité d'un surcoût de 600 millions de francs et d'un dépassement de deux ans de la durée des travaux, voire d'une interruption prolongée. Or, la ville a un besoin urgent de ce tunnel. Engoncé entre mer et mont Faron, Toulon connaît un engorgement de plus en plus insupportable de la circulation.

Le 15 mars dernier, une partie de la voûte du tunnel en construction s'effondrait et provoquait en surface un cratère d'une quinzaine de mètres de diamètre à proximité de deux ponts enjambant la voie ferrée et d'un groupe d'immeubles. Plusieurs milliers de mètres cubes de terre gorgée d'eau avaient envahi la galerie de creusement sans faire de victime. Le directeur de la DDE de l'époque mettait en cause la nature instable du sous-sol et annonçait déjà un surcoût d'environ 100 millions de francs, assorti d'un an de retard pour l'achèvement du premier tube de la traversée, dont l'ouverture était initialement prévue pour la fin 1997. C'est cet *« incident d'importance »* qui fait l'objet du rapport d'enquête dont on attend des conclusions qui s'annoncent alarmantes.

Robert Gaïa, conseiller municipal (PS), a demandé, lors de la réunion du conseil municipal du 26 septembre des informations sur *« ce rapport démontrant que l'accident n'est pas à rechercher du côté des schistes mais dans une erreur de conception »*. Le maire, Jean-Marie Le Chevallier (FN), démentait avoir reçu ce document avant de reconnaître deux jours plus tard que le nouveau directeur de la DDE, M. Janin, en poste depuis août, l'avait prévenu de la nécessité de prendre de nouvelles précautions face à cet accident qui majorerait le coût final de l'opération : *« Je prendrai les dispositions qui s'imposent quand j'en saurai plus. »*

La position de Bernard Falco, président (PR) du conseil général, est plus radicale : *« J'estime irresponsable d'engager les deniers publics sans s'interroger sur les solutions alternatives possibles. En attendant une analyse sérieuse des causes et des responsablités, l'Etat, qui est maître d'œuvre et maître d'ouvrage, doit commander l'arrêt des travaux. La participation du département est évaluée à 300 millions de francs. C'est suffisamment important pour que nous sachions clairement où nous allons dans ce chantier qui ressemble à un tonneau des Danaïdes. »*

UN PÉAGE ENVISAGÉ

Sur les *« problèmes techniques »* mis au jour par ce rapport, rien n'a encore filtré officiellement. Mais, pour certains spécialistes, la nature très accidentée du sous-sol n'aurait pas été suffisamment prise en compte. Un géologue nous précisait que *« dans cette zone les circulations d'eau douce vers la mer sont nombreuses. Elles s'accompagnent de failles et de fractures, rendant les creusements de certaines galeries très dangereux. Les services de l'Etat et de la marine nationale disposent de rapports en ce sens »*. Voilà qui n'est pas sans rappeler les nombreuses mises en garde lancées dès 1991 par Jacques Crodieu, conseiller municipal (CNI) et ingénieur en bâtiment qui, dans un tract diffusé à plusieurs milliers d'exemplaires, faisait état de *« risques sérieux de tassements différés »* du fait de *« couches géologiques hétérogènes entrecoupées de failles, d'amas de cargneules* [brèches comblées par des terres rapportées] *et de marnes, laissant présager des ruissellements d'eau très importants »*, ainsi que de *« certains dérapages financiers »*.

Dans ce chantier, 1,43 milliard a déjà été investi, et le coût final pourrait désormais avoisiner 4 milliards de francs. Aussi certains parlent-ils d'abandon pur et simple du projet ; d'autres se demandent si cette traversée ne devra pas se limiter à un seul des deux tubes initialement programmés. Le conseiller général Marc Bayle (RPR), lui, n'hésite pas à annoncer la mauvaise nouvelle : *« Le surcoût est tel que les collectivités ne pourront pas y faire face. La question de l'opportunité d'un péage se pose aujourd'hui. »*

José Lenzini

Un surcoût de 600 millions de francs

A une solution de contournement par les hauteurs de la ville, élus et techniciens ont préféré la voie souterraine défendue, dès 1974, par Maurice Arreckx, PR, qui était alors maire de Toulon. Ce projet était évalué à 220 millions de francs. Il établit un système de circulation à deux voies permettant un écoulement de 90 000 véhicules par jour. Le 1er juillet 1988, le conseil municipal votait unanimement un engagement financier de 212 millions de francs pour un montant global de 900 millions de francs (en comparaison, l'aménagement du tunnel routier sous le vieux port de Marseille a coûté 1,2 milliard).

Depuis l'ouverture du chantier, en octobre 1991, les révisions budgétaires ont fait passer les évaluations de l'ouvrage à 1,5 puis à 3 milliards de francs et ont imposé des participations plus importantes de la ville mais également de l'Etat (27,5 %), du conseil régional (27,5 %) et du conseil général (22,5 %). Il est maintenant question d'un surcoût de 600 millions de francs.

Ordres

par Pierre Georges

LES TALIBANS ont pris Kaboul. Et les femmes de Kaboul ont pris le voile. L'ordre règne dans la capitale afghane, un ordre nommé charia, la loi islamique. L'ancien président, le communiste Najibullah, et son frère Ahmadzai ont été arrêtés dans des locaux appartenant à l'ONU, théoriquement protégés par le statut diplomatique. Ils ont été exécutés d'une balle dans la tête. Et leurs dépouilles ont été pendues vingt-quatre heures à des réverbères de la ville, pour l'édification des foules et dans l'urgence vengeresse des libérations.

Les talibans n'ont pas perdu de temps. Les femmes salariées ont été invitées à rester à la maison jusqu'à nouvel ordre. Etant entendu que le nouvel Ordre est arrivé. Religieux, intégriste, islamiste, radical. Et en prime, soutenu par les Etats-Unis, qui, dans cette affaire, ont joué la carte dangereuse, sinon inédite, de l'intégro-dollar. Notamment, paraît-il, pour lutter contre l'influence grandissante du régime iranien dans la région. Manière de traiter le feu par le feu.

A Kaboul, une dictature chasse l'autre. Le régime communiste avait prétendu imposer la sienne, avec l'aide des troupes soviétiques, au nom de la lutte contre le féodalisme et l'obscurantisme. Le régime religieux des « étudiants-soldats », comme ailleurs il y eut des moines-soldats, va dicter sa loi d'airain. Avec le soutien des Etats-Unis, qui, au nom aussi de l'anticommunisme, ont pactisé avec l'islamisme. Comme naguère ils purent laisser faire, au Cambodge, cette folie khmère rouge, blessure au flanc des régimes communistes.

L'avenir dira ce que les talibans feront d'un pouvoir conquis par le verbe et le feu. Mais cette alternance des dictatures et des dogmes ne dit rien qui vaille. Dans cette partie d'influence par totalitarismes interposés, le peuple concerné connaît, d'avance, son rôle : celui du perdant.

Bien loin de Kaboul et n'ayant rien à voir, une tentative de remise en ordre, plutôt amusante celle-là, se dessine. Le président l'a exigé. Le premier ministre l'a demandé. Le secrétaire général du RPR, Jean- François Mancel, l'a constaté. Désormais la majorité, et notamment son cœur, le RPR, marchera au pas. Au pas scandé des godillots, au pas unique comme il en est des pensées. L'ordre est tombé de haut : *« Veut voir qu'un seul soutien. »* Et l'Ordre règne en Chiraquie.

Du moins en apparence. Comme l'indique, avec prudence, Jean-François Mancel, à l'issue des journées parlementaires du RPR, *« les choses paraissent nettement avoir été remises en ordre »*. Elles le paraissent en effet. Et plus ou moins nettement. Le fait que le premier ministre ait dénoncé avec vivacité les méfaits de quelques *« grandes gueules »* ne constitue pas une garantie de retour à l'ordre ordonné. D'abord parce que les fameuses *« grandes gueules »* ont, par définition, tendance à l'ouvrir. Et, dans leur cas, admonestation ne vaut ni conviction ni résignation. Ensuite parce qu'elles ont souvent tendance à clamer tout haut ce qu'une majorité pense tout bas.

Tous pour une, une pour tous ! Voilà ce que veut désormais Alain Juppé : une majorité portant voile à la ville, soumise et fuyant les médias impies. C'est amusant. Presque autant que de voir Lionel Jospin déguisé en mécano de la Générale et conduisant une locomotive à vapeur, à toute vapeur, vers le XXIe siècle.

Batailles de dernière heure autour de la présidence de l'Unedic

QUI DE FORCE OUVRIÈRE ou de la CFDT va présider le régime d'assurance-chômage ? Le nouveau président de l'Unedic, qui gère 115 milliards de francs, pour 2,2 millions d'allocataires au 31 juillet, et qui emploie 12 000 agents répartis dans 53 Assedic, sera élu mardi 1er octobre. Mais c'est le CNPF qui a entre ses mains la décision, puisque son conseil exécutif devait voter, lundi 30 septembre, à bulletin secret, entre les 3 candidats, issus des rangs de la CFDT, de FO et de la CFE-CGC : Nicole Notat, Marc Blondel et Jean-Louis Walter.

Lundi matin, à la demande d'Alain Deleu, président de la CFTC, une réunion « de la dernière chance » devait se tenir avec des représentants de chaque organisation syndicale : Claude Jenet pour FO, Michel Jalmain pour la CFDT, Maurice Lamoot pour la CGT et Jean-Louis Walter pour la CFE-CGC. Mais Marc Blondel et Nicole Notat n'ont pas souhaité se rencontrer avant le conseil d'administration de l'Unedic, mardi.

Jean Gandois, président du CNPF, a donc pris la décision de réunir un conseil exécutif extraordinaire, composé de trente-six membres, lundi après midi. Le recours à la procédure, solennelle et contraignante, du vote à bulletin secret n'est utilisée au CNPF que pour les sujets où aucun consensus ne se dégage. La dernière fois, c'était le 18 décembre 1995, quand le CNPF a dû décider s'il se rendrait à l'invitation d'Alain Juppé qui avait convoqué un sommet social le 21 décembre suivant.

Le président du CNPF, dont la méthode avait été désavouée en juin, lors de l'arbitrage rendu au siège du CNPF, qui excluait FO de la répartition des présidences de caisses de Sécurité sociale, place ses pairs devant leur responsabilité. *« Deux tendances »* se font en effet jour au sein de l'organisation patronale, l'une soutenant Mme Notat, l'autre M. Blondel. Sans mandat impératif de leur propre fédération ou union patronale, les 36 membres du conseil exécutif peuvent se déterminer selon leur volonté et tout pronostic relève de *« la bouteille à encre »*, explique l'un d'entre eux.

LE DILEMME DU PATRONAT

Présenté comme un candidat de recours, Jean-Louis Walter, secrétaire de la CFE-CGC, se situe plus dans une position de témoignage. Sa centrale défend en effet le maintien, voire l'extension, des dispositifs d'aide aux chômeurs, financés à partir des excédents de l'Unedic, alors que le patronat souhaite, avant tout, une baisse des cotisations patronales et salariales.

Mme Notat qui tenait, vendredi 27 septembre, sa conférence de presse de « rentrée », a jugé *« inconcevable »* l'idée d'un changement à la tête de l'Unedic. La secrétaire générale de la CFDT, présidente de l'Unedic de 1992 à 1994 et aujourd'hui vice-présidente, a même ironisé : *« Lorsqu'une organisation est sollicitée pour prendre la présidence d'un organisme paritaire, on n'a jamais vu qu'elle ne fasse qu'un seul mandat. On a plutôt vu des mandats qui durent, qui durent... »*. Toutefois, Mme Notat n'a pratiquement rien cédé sur les objectifs de sa centrale à la tête de l'Unedic et sur l'utilisation des 12 milliards de trésorerie que connaît aujourd'hui le régime d'assurance chômage. Les excédents doivent, pour la CFDT, d'abord servir à revaloriser l'allocation de chômage et à poursuivre les politiques d'aide au reclassement et à la formation. La CFDT n'accepte une baisse des cotisations que si ces deux objectifs sont tenus.

M. Blondel, qui a répété, lundi matin sur Europe 1, qu'*« il y a des pressions politiques, notamment venant de Matignon »* afin que le patronat choisisse Mme Notat, s'est engouffré dans la brèche. Favorable à une revalorisation des allocations versés aux chômeurs, le secrétaire général de FO accepte le principe d'une baisse des cotisations patronales et salariales. Pour le patronat, le dilemme est grand. Entre l'opportunisme de FO et la rigidité de la CFDT, son choix pèsera lourd sur le paysage syndical.

Alain Beuve-Méry

Légère baisse à Paris

La Bourse de Paris était hésitante, lundi 30 septembre, à la mi-journée. Après une ouverture en très légère baisse, l'indice CAC 40 a fugitivement renoué avec la hausse avant de céder de nouveau du terrain. Aux alentours de 12 h 30, les valeurs françaises perdaient en moyenne 0,09 % à 2 105,23 points.

Quelques heures plus tôt, la Bourse de Tokyo avait terminé la séance sur une note stable, l'indice Nikkei progressant de 0,04 %.

Sur le marché des changes, le dollar était orienté à la hausse. Il s'échangeait à 1,5240 mark et 5,1560 francs. Face à la monnaie japonaise, il s'inscrivait à 111,16 yens, son cours le plus élevé depuis 32 mois.

Le franc était ferme, lundi, vis-à-vis de la devise allemande, à 3,3825 francs pour un deutschemark. La lire italienne cotait 997,80 lires pour un mark, soutenue par le projet de budget très rigoureux présenté vendredi par le gouvernement de Romano Prodi et dont l'objectif est de qualifier l'Italie pour la monnaie unique européenne dès le 1er janvier 1999.

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	30/09 Titres échangés	Capitalisation en KF
Alcatel Alsthom	456512	196667757,70
Societe Generale	186379	106469761
Elf Aquitaine	194028	77573704
LVMH Moet Vuitton	62998	69484783
Eaux (Gle des)	107735	60275479
Air Liquide	62104	49680679
L'Oreal	28691	49110560
Saint-Gobain	66235	45185644
Carrefour	15785	44819447
B.N.P.	229800	44575103,10

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 27/09	% 26/09	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	338,0600	−0,15	325	349
Ecu	6,4490	−0,12	—	—
Etats-Unis (1 usd)	5,1570	+0,95	4,8400	5,4400
Belgique (100 F)	16,4225	−0,05	15,8600	16,9600
Pays-Bas (100 fl)	301,3500	−0,20	—	—
Italie (1000 lir.)	3,3890	+0,01	3,1400	3,6400
Danemark (100 krd)	88,0400	−0,08	82,5000	92,5000
Irlande (1 iep)	8,2475	+0,04	7,8200	8,5700
Gde-Bretagne (1 L)	8,0510	+0,80	7,5300	8,3800
Grèce (100 drach.)	2,1405	−0,14	1,9000	2,4000
Suède (100 krs)	77,7400	−0,10	71	83
Suisse (100 F)	410,4000	−0,20	400	424
Norvège (100 k)	79,3200	+0,05	74	89
Autriche (100 sch)	48,0530	−0,14	46,3500	49,4500
Espagne (100 pes.)	4,0200	+0,07	3,7400	4,3400
Portugal (100 esc.	3,3200	−0,15	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	3,7731	+0,89	3,4600	4,0600
Japon (100 yens)	4,6493	+0,26	4,4400	4,7900

PARITÉS DU DOLLAR

	30/09
FRANCFORT : USD/DM	1,5238
TOKYO : USD/Yens	110,8100

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 27/09	Taux jour le jour	Taux 10 ans
France	3,37	5,37
Allemagne	2,94	6,09
Grande-Bretagne	5,69	7,80
Italie	8,12	9,01
Japon	0,47	2,86
Etats-Unis	5,44	6,70

MATIF

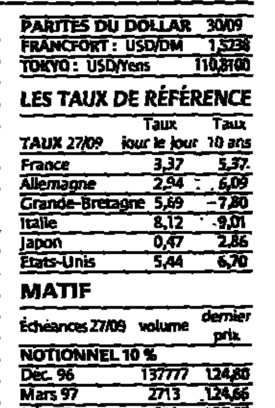
Echéances 27/09	volume	dernier prix
NOTIONNEL 10 %		
Déc. 96	137777	124,80
Mars 97	2713	124,66
Juin 97	846	123,58
Sept. 97	—	—

BOURSE TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le lundi 30 septembre, à 12 h 30 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	21547	+0,40	+8,49
Honk Kong index	11759,40	+1,06	+17,61



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 27/09	Var. en % 26/09	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2107,05	+0,14	+12,56
Londres FT 100	—	—	+5,91
Zurich	1762,14	+0,17	+15,18
Milan MIB 30	1049	+1,65	+12,67
Francfort Dax 30	2659,06	−0,28	+17,97
Bruxelles	—	—	+12,42
Suisse SBS	1436,99	+0,62	−1,41
Madrid Ibex 35	367,76	+0,75	+14,89
Amsterdam CBS	388,40	+0,18	+20,80

Tirage du *Monde* daté dimanche 29-lundi 30 septembre 1996 : 555 052 exemplaires. 1 -

Les enseignants se mobilisent largement pour l'emploi

L'APPEL à la grève, lancé le 3 septembre par les principales organisations syndicales d'enseignants semble avoir été entendu : lundi 30 septembre, en fin de matinée, 75 % des personnels des écoles, plus de 60 % de celui des collèges et plus de 50 % de celui des lycées auraient suivi le mot d'ordre, selon les premières estimations syndicales. Une manifestation, partie de La Sorbonne à 14 heures, devait se rendre rue de Grenelle, au plus près du ministère de l'éducation.

Destiné à protester essentiellement contre les 5 000 suppressions de postes annoncées dans l'enseignement primaire et secondaire (*Le Monde* daté 29-30 septembre), ce mouvement est plus marqué dans les écoles. Les enjeux électoraux pour les syndicats y sont les plus forts : les élections professionnelles du mois de décembre doivent fixer la place respective des deux organisations rivales de la FEN (le syndicat des enseignants, SE) et de la FSU (le SNU-Ipp). Enfin, le Snalc, syndicat des lycées et collèges n'avait pas appelé à la grève.

Dans certains départements, la grève a été très massivement suivie, selon le SE : l'Ariège comptait 92 % de grévistes dans les écoles, 65 % dans les collèges et 55 % dans les lycées. Le Lot atteignait un taux de participation de 95 % dans le premier degré et 70 % dans le second degré. En Isère, plus de 75 % des instituteurs étaient en grève, en Corrèze 80 %. Dans le Nord, en moyenne, plus de la moitié des enseignants n'ont pas fait cours.

Boycottée par la nouvelle Union syndicale indépendante (USI, composée de quatre organisations proches de la majorité) et par FO, la grève est soutenue par les parents d'élèves de la FCPE et les parents en général, selon le sondage publié par *La Croix* dans son édition du 28 septembre : 43 % des parents soutiennent la grève et 28 % ont *« de la sympathie »* pour ce mouvement, contre seulement 9 % qui y sont *« assez opposés »* et 8 % *« hostiles »*.

PROBLÈMES DE GARDE

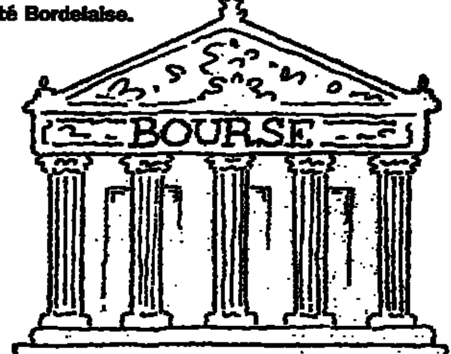
Selon une enquête de la PEEP (Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public), plus de 56 % des parents jugeaint pourtant qu'il s'agissait *« d'un mouvement de défense des intérêts des enseignants »*, tandis que 38 % environ estimaient que les enseignants étaient *« principalement soucieux de l'avenir des enfants »*.

Quelle que soit leur opinion, de nombreux parents ont eu à faire face à des problèmes de garde, en particulier dans le premier degré. S'il appartient au directeur d'école *« de rechercher les solutions pour accueillir les enfants, soit avec la participation d'enseignants volontaires, soit en obtenant de la municipalité la mise en place d'un service de garde »*, celui-ci a un statut d'instituteur et donc le droit d'être en grève.

Peu satisfait de cette situation, le député Rudy Salles (UDF, Alpes Maritimes), annonçait, vendredi 27 septembre, son intention de déposer une proposition de loi *« tendant à instaurer un service minimum d'accueil des élèves à l'occasion de grèves dans l'enseignement »*. Celle-ci comporte un unique article demandant que l'accueil et la garde de tous élèves soient assurés en cas de grève pendant les horaires scolaires. *« Les parents, leurs enfants, ne sauraient être les otages d'un litige social quelles qu'en soient les causes et l'opportunité »*, déclare l'exposé des motifs.

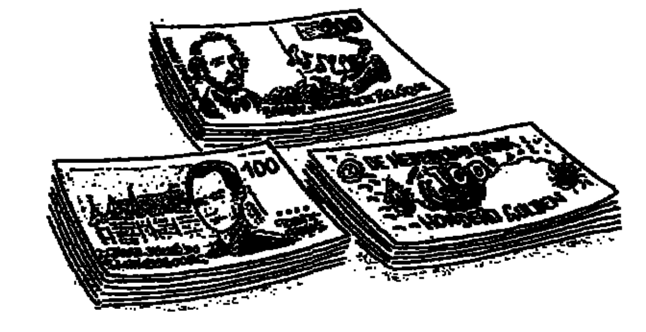
SI LES BANQUES DU GROUPE CIC N'EXISTAIENT PAS, CHAQUE RÉGION LES INVENTERAIT.

En 1994 et 1995, les 4 entreprises du grand Sud-Ouest introduites au second marché, l'ont été avec le concours de la Société Bordelaise.



Société Bordelaise

La Banque Scalbert Dupont traite près de 12% des flux financiers générés par les échanges commerciaux de sa région avec le Bénélux.



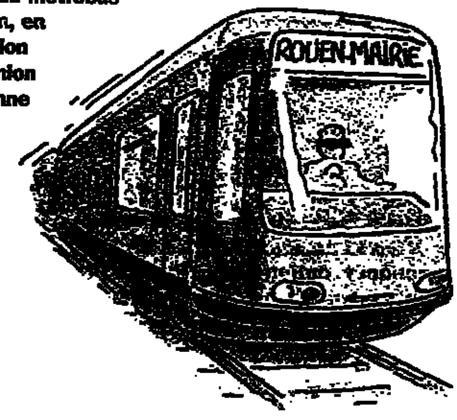
Banque Scalbert Dupont

En accompagnant plus de deux fusions/acquisitions d'entreprises sur trois dans l'Ouest, le CIO pérennise le développement économique régional.



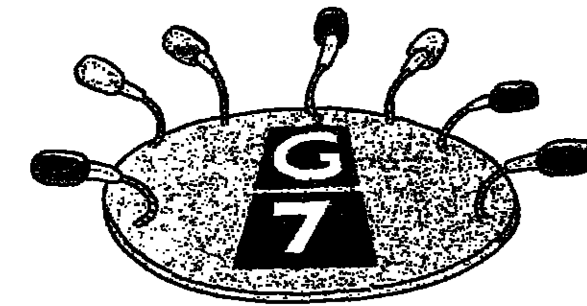
Banque CIO

Le CIN, chef de file associé, a contribué au financement des travaux du métrobus de Rouen, en association avec l'Union Européenne de CIC.



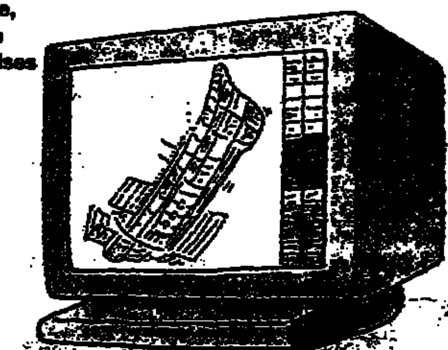
Banque CIN

La Lyonnaise de Banque a été la banque officielle du G7 qui s'est tenu à Lyon en juin 1996.



Lyonnaise de Banque

La Banque Régionale de l'Ain est membre fondateur du Pôle européen de plasturgie, qui regroupe 165 entreprises en Europe.



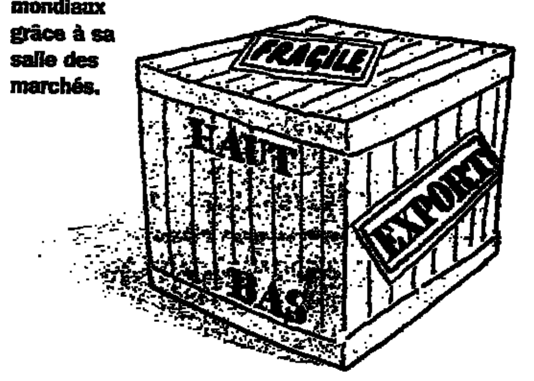
Banque Régionale de l'Ain

Avec 26 agences, la Bonnasse Lyonnaise de Banque dispose d'un réseau plus fort pour le grand Marseille.



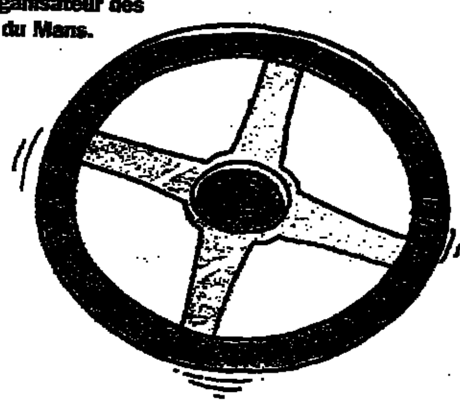
Bonnasse Lyonnaise de Banque

Dans sa région, un exportateur sur deux est client du CIAL et accède aux marchés mondiaux grâce à sa salle des marchés.



Banque CIAL

Depuis 47 ans, la BRO accompagne l'Automobile Club de l'Ouest, créateur et organisateur des 24 H du Mans.



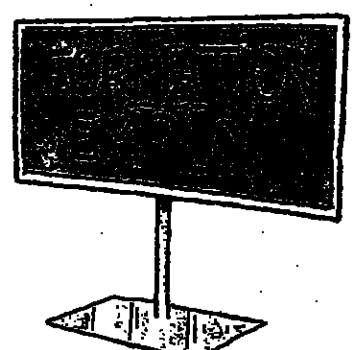
Banque Régionale de l'Ouest

Depuis 8 ans, plus de 3000 bacheliers «mention très bien» de la région parisienne ont été récompensés et soutenus par le CIC Paris.



Paris

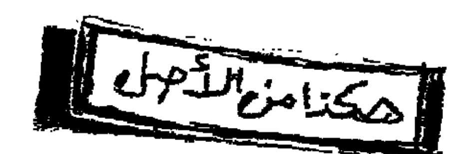
La Banque SNVB donne leur chance aux jeunes de sa région : en 1996, elle a signé son 120e contrat de qualification.



Banque SNVB







COMPÉTENCES Les besoins des entreprises en traducteurs-interprètes augmentent page IV



PORTRAIT Christian Brulé, directeur général de l'APSV page III

Le Monde des INITIATIVES

ANNONCES CLASSÉES de la page V à la page X

DEMAIN DANS INITIATIVES EMPLOI La médecine du travail a cinquante ans

MARDI 1er OCTOBRE 1996

MÉTIERS

ILLUSTRATIONS MARC DANIAU

Les diététiciens, scientifiques et pédagogues

Les 4 000 professionnels français exercent surtout en milieu hospitalier, dans les collectivités locales et plus rarement dans le secteur privé

TOUTE menue dans sa blouse blanche réglementaire, Ghislaine Picard constitue à elle seule une publicité vivante pour son métier. Elle est diététicienne à l'hôpital de la Pitié à Paris. Membre d'une équipe de seize diététiciens, elle est plus spécifiquement affectée au service endocrinologie-métabolisme où elle s'occupe de prévention cardiovasculaire. Mais ses activités, comme celles de ses collègues qui opèrent en milieu hospitalier, sont beaucoup plus larges. Elle s'occupe du circuit alimentaire dans l'hôpital, participe à l'élaboration des menus de toute la population hospitalière en collaboration avec les différents prestataires : cuisiniers, économes..., réalise des enquêtes de satisfaction auprès des patients et, le cas échéant, propose des solutions pour répondre aux insatisfactions. Dans le domaine des soins, lorsqu'un médecin prescrit un régime contre le cholestérol, par exemple, à un patient hospitalisé, elle élabore des menus adaptés à sa pathologie. *« Il faut voir le patient, cerner ses habitudes alimentaires, sa personnalité, établir avec lui des relations de confiance, voir ce qui est négociable. Car la diététique est constituée d'une série de compromis. »*

ÉQUILIBRE ALIMENTAIRE

Les diététiciens hospitaliers ont également une activité d'éducateur. Auprès des patients pour lesquels ils organisent des réunions d'information : *« On leur apprend notamment à décrypter les étiquettes des produits allégés afin qu'ils conservent un pouvoir critique à l'égard de ces produits, qu'ils choisissent vraiment en fonction de leurs besoins »*, souligne Ghislaine Picard. Auprès du personnel également : *« Je réunis souvent le personnel pour faire une information sur un régime particulier qui aurait évolué compte tenu des progressions des connaissances. Par exemple, pour les diabétiques, avant on parlait de sucres rapides et de sucres lents. Aujourd'hui, on sait que les choses sont plus compliquées. »* Les diététiciens de l'équipe donnent également des cours à l'école d'infirmières ainsi qu'aux aidessoignants. Plus spécifiquement, Ghislaine Picard s'efforce de faire passer des notions de nutrition auprès des externes et des internes du service endocrinologie, service dans lequel ces notions ont une importance capitale.

Si la grande majorité des diététiciens exercent dans le secteur hospitalier, il existe d'autres débouchés, notamment dans les collectivités locales, qui en emploient encore trop peu au regard des potentialités et des besoins. Au moment où l'on constate un appauvrissement nutritionnel des menus dans un certain nombre de cantines scolaires, il ne serait pas inutile que les collectivités locales s'adjoignent les services de professionnels de la nutrition capables de trouver un bon compromis entre l'équilibre alimentaire et l'équilibre budgétaire des menus. Après dix-sept ans d'exercice en secteur hospitalier, Véronique Legrand, la quarantaine un peu rondelette – mais il n'est pas question pour elle de juguler sa gourmandise naturelle –, occupe depuis trois ans un poste de conseillère nutritionnelle à la ville de Corbeil-Essonnes. *« J'aime beaucoup ce que je fais. Je n'ai pas envie de réintégrer le secteur hospitalier. Cela dit, si je n'avais pas fait d'hôpital, je pense que cela manquerait à mon expérience. »*

Elle s'occupe des différentes cantines scolaires de la ville, de la restauration des personnes âgées qui bénéficient d'un repas à domicile, du restaurant des personnes du troisième âge, de celui du personnel communal. Elle établit les menus en collaboration avec la diététicienne de la société de restauration qui a obtenu les marchés de la ville : *« Il faut veiller à l'équilibre alimentaire, mais comme on est aussi gestionnaire il faut tenir compte du coût des produits dans le choix des aliments. »* Tous les midis, elle se rend dans une des cantines de la ville, regarde comment cela se passe à l'office où les dames de service remettent les plats à température, vérifie leur présentation des plats, observe la manière dont les animateurs surveillent, stimulent, aident les enfants, puis elle s'installe et déjeune : *« Comme cela, je peux avoir un avis personnel sur la question. »*

Catherine Leroy

Suite page II

Un métier essentiellement féminin

Quelque 4 000 diététiciens – 98 % sont des femmes – exercent leur activité en France. Titulaires du BTS en diététique ou du DUT en biologie appliquée, option diététique, ces professionnels de la nutrition exercent essentiellement en milieu médical. Toutefois, selon les chiffres de l'ADLF (Association des diététiciens de langue française), l'activité en hôpital tend à décroître. Elle est passée de 71,8 % en 1987 à 61,6 % en 1993. Cette diminution n'est que faiblement compensée par une augmentation des activités dans les autres secteurs, qui passent de 18,60 % à 20,80 %.

De 1991 à 1993, l'ADLF observe notamment une timide croissance de l'activité en libéral (qui passe de 4,7 % à 6,4 %), dans les sociétés de restauration (de 2,7 % à 3,7 %) et dans le domaine de la santé publique, c'est-à-dire dans les collectivités locales (de 4,3 % à 5 %). En revanche, elle constate une augmentation significative des recherches d'emploi, qui sont passées de 9,4 % en 1987 à 17,6 % en 1993.

En vingt-cinq ans, la formation professionnelle continue a conquis les Français

Une enquête BVA fait ressortir le satisfecit global de la population à l'égard de l'offre. L'accès à l'information est néanmoins critiqué

EN vingt-cinq ans, depuis la loi Delors de 1971, ce complément d'enseignement directement lié au monde du travail s'est ancré dans le paysage social français avec la même force, la même légitimité que l'école élémentaire. C'est en tout cas ce qu'invite à penser l'enquête réalisée par l'institut BVA que publie la délégation à la formation professionnelle (DFP) à l'occasion des VIe Entretiens Condorcet qui se déroulent à Paris du 30 septembre au 1er octobre.

D'autres enquêtes (Insee, Dares...) rappellent régulièrement que la formation professionnelle est encore loin d'être accessible à tout le monde, qu'elle profite surtout aux cadres et aux salariés des grandes entreprises. A contrario, l'enquête BVA cherche à savoir comment ceux à qui elle est destinée la perçoivent. Et ses résultats font choc.

Ils font en effet apparaître un acquiescement massif de Français à l'égard de l'offre de formation. Très positive se révèle être l'image qu'a la population de la formation professionnelle en général. Massive encore est sa disponibilité à tous les efforts et le satisfecit décerné aux organismes de formation qu'elle connaît... A telle enseigne qu'il a fallu multiplier les croisements de données pour conférer un peu de relief aux résultats.

Premier constat, les trois quarts des 2 000 personnes interrogées – un échantillon constitué selon la méthode des quotas d'actifs salariés, de travailleurs non salariés, de jeunes en première insertion, de demandeurs d'emploi et de retraités – ont une très bonne, ou une plutôt bonne opinion de la formation professionnelle. Celle-ci ne suscite chez eux que des associations positives : réorientation, nouvelle vie, travail plus intéressant, salaire, reprise de confiance en soi... Et ce point de vue est considéré par les interviewés comme partagé par la majorité de leur entourage professionnel et les deux tiers des employeurs.

Les réponses par âge, sexe, niveau de diplôme, taille d'entreprise, etc., ne faisant apparaître aucune différence significative, il a fallu en venir à d'autres variables moins banales pour qu'émergent deux corrélations inattendues.

Tout d'abord les personnes satisfaites de leur scolarité sont aussi celles qui portent le plus souvent un regard positif sur la formation continue. D'autre part celles qui ont déjà eu recours à cette dernière sont encore plus nombreuses à en avoir une bonne opinion que celles qui ne l'ont jamais expérimentée. C'est particulièrement vrai des travailleurs indépendants et des jeunes en première insertion. Plus frappant encore : c'est parmi ceux et celles qui ont déjà vécu l'expérience d'une formation qu'on trouve le plus grand nombre de personnes désireuses d'en suivre une dans les mois qui viennent. Deux catégories font néanmoins exception : les chômeurs et les jeunes en première insertion, sans doute d'abord préoccupés de trouver du travail. Aux enthousiastes ainsi repérés on a demandé s'ils seraient prêts à donner du temps (personnel) et de l'argent pour accéder à la formation supplémentaire qu'ils souhaitaient. Sur le premier point, 67 % des réponses sont positives ; et le pourcentage s'élève même à 82 % chez ceux qui avaient déjà été amenés à se former en dehors de leur temps de travail.

Pour le financement, il faut distinguer deux types de situation. Un premier groupe n'avait rien payé à l'étape précédente : parmi ces personnes, un salarié sur quatre, un demandeur d'emploi sur six et un travailleur indépendant sur deux se disent prêts à fournir une participation. Dans le second groupe, une contribution financière a été consentie dès l'étape précédente ; et là, près de la moitié des chômeurs et les deux tiers des salariés acceptent de renouveler leur apport. Mais ces chiffres sont à relativiser dans la mesure où la formation professionnelle reste en France très fortement centrée sur les cadres, donc sur des personnes qui ont un revenu supérieur à la moyenne.

Personnes ayant une très bonne ou une bonne opinion de la formation professionnelle

	Ont déjà suivi une formation professionnelle
Actifs salariés	80
Indépendants	81
Jeunes en première insertion	87
Chômeurs	74
Retraités	87

Échelle : 0 – 20 – 40 – 60 – 80. Barres : ONT DÉJÀ SUIVI UNE FORMATION PROFESSIONNELLE / N'EN ONT JAMAIS SUIVI. Source : BVA.

La propension des personnes à vouloir suivre prochainement une formation est très largement influencée selon qu'elles en ont suivi une ou non antérieurement. Les jeunes et les chômeurs font exception.

ARCANES

Un domaine fait l'objet de critiques : celui de l'information jugée insuffisante par beaucoup. Et si les travailleurs non salariés s'estiment moins mal lotis que les autres, ils ne sont néanmoins que 56 % à se dire satisfaits. Quant aux salariés actifs, s'ils affichent un niveau de critique moindre que les chômeurs, c'est principalement du fait des cadres, là encore privilégiés. Parmi les personnes les mieux informées on trouve également, sans surprise, les salariés des entreprises de plus de deux cents personnes et du secteur public. Plus remarquable : ceux qui se jugent bien informés sont majoritairement les mêmes que ceux qui sont satisfaits de leur parcours professionnel, et inversement.

Difficile à connaître dans ses arcanes, la formation professionnelle est-elle aussi jugée difficile d'accès ? Oui, quand la question est posée de manière très générale (61 %) et plus particulièrement chez les chômeurs (69 %). Chez les jeunes, ce sentiment se forme surtout après vingt ans, il est nettement plus marqué chez les jeunes filles (70 % au lieu de 50 % chez les jeunes hommes) et dans les petites agglomérations. Chez les demandeurs d'emploi, il diminue avec le temps, mais lentement. Mais quand, cessant de recueillir des opinions, l'enquête interroge l'expérience de chacun, les réponses se font nettement plus positives. Ceux qui ont pu suivre une formation estiment généralement qu'elle a été facile à obtenir. Ils sont ainsi près de trois sur quatre à le dire parmi les salariés. La différence vient sans doute de ce qu'en s'adressant à ceux qui ont déjà suivi une formation professionnelle, la seconde question (plus concrète) laisse hors de son champ ceux qui ont rencontré des difficultés telles qu'ils n'ont pas eu accès à la formation. C'est d'autant plus vraisemblable que l'enquête en donne des indices : par exemple l'importante proportion de réponses positives venant des cadres et de réponses négatives émanant de salariés de faible niveau scolaire.

La DFP a voulu compléter le décor planté par son enquête en faisant réagir les personnes interrogées à une affirmation délibérément provocante : *« Il y a très peu d'organismes de formation de qualité »*. Les résultats témoignent d'une forte perplexité : 21 à 44 % ne répondent pas. Néanmoins, parmi les salariés, 44 % se sont dits d'accord avec l'affirmation. Mais, invités à indiquer les points dont ils étaient satisfaits en ce qui concerne les formations qu'ils avaient personnellement suivies, ces mêmes salariés, comme les travailleurs non salariés, les demandeurs d'emploi, les retraités, ont décerné des satisfecit en masse (souvent à plus de 90 %) pour l'accueil, les horaires, la compétence du formateur, ses qualités pédagogiques, l'organisation, etc. Un dernier item mériterait d'être creusé : quand on leur demande d'exprimer un avis général sur l'intérêt de poursuivre ou non les études initiales aussi loin que possible, les Français se montrent très partagés.

Marie-Claude Betbeder

Du côté des jeunes

C'est par là que parfois la critique pointe. Ce sont les jeunes en première insertion (en apprentissage, contrat de qualification, contrat emploi-solidarité...) qui se montrent les plus sceptiques en matière de poursuite des études (48 %).

Ce décalage par rapport aux plus âgés est dû, pour une bonne part, aux réserves exprimées par ceux qui n'ont pas choisi leur cursus scolaire et par les apprentis. Mais ces mêmes jeunes n'en ont pas moins la dent acérée par rapport à ce qui leur est proposé : 74 % d'entre eux considèrent que *« les jeunes en apprentissage se font exploiter par leur patron »*. Et les apprentis, comme les titulaire d'un contrat de qualification, s'ils sont moins nombreux que la moyenne à penser que *« c'est difficile d'obtenir une formation professionnelle »*, sont pourtant majoritairement dans ce cas. Malgré tout, ces jeunes se montrent massivement acquis aux formations qui comportent du temps en entreprise.

Renforcer le tutorat dans les professions libérales

L'accompagnement doit être garanti, y compris dans des entreprises de très petite taille

COMMENT, dans le cadre des contrats de qualification, organiser un tutorat de qualité au sein des professions libérales ? Une réponse spécifique s'impose en effet pour ce milieu constitué d'entreprises de très petite taille où, par conséquent, le tuteur ne peut pas s'absenter pour suivre une formation à l'exercice de sa mission. Depuis quelques années, le fonds d'assurance formation des professions libérales (FAF-PL) auquel cotisent 72 000 entreprises, dont près de 99 % emploient moins de 10 salariés, réfléchit à cette question. Il a financé, en effet, quelque 3 400 contrats de qualification en 1995.

En 1993, le FAF-PL a lancé une première initiative, le « carnet du tuteur », qui a été adressé aux entreprises. Echec. *« Il ne suffit pas d'avoir un outil pour l'utiliser*, reconnaît Catherine Bissey, responsable au FAF-PL du service Conseils aux adhérents. *En fait, il a été mis dans les tiroirs et oublié complètement. »* C'est de cette expérience, mais aussi de textes légaux de 1992 autorisant le financement – plafonné à 4 000 francs – par les organismes paritaires collecteurs agréés de la formation des tuteurs employés dans des entreprises de moins de dix salariés, qu'est né le dispositif « accompagnement tutoral » proposé par le FAF-PL depuis novembre 1995. Celui-ci, dont l'étude a été partiellement subventionnée par la délégation à la formation professionnelle, est mis en œuvre aujourd'hui chez les vétérinaires, les dentistes et les pharmaciens, ces deux derniers secteurs ayant fait l'objet, en 1995, d'une expérimentation. Il s'agit d'une *« formation à distance, flexible et interprofessionnelle »*, précise le FAF-PL. Les organismes de formation des jeunes y jouent un rôle central. Ce sont eux qui diffusent aux entreprises le classeur *« Tuteur : l'action au quotidien »*, contenant des fiches qui définissent les missions fondamentales du tutorat ainsi que des grilles d'analyse des pratiques en la matière.

ACTIONS DE SOUTIEN

Les centres de formation peuvent également organiser des actions de soutien auprès des tuteurs : visites en entreprise, suivi téléphonique, réunions de tuteurs et d'employeurs, réalisation et diffusion d'une lettre *« Info-tuteur »*, etc. Sur présentation de justificatifs, le FAF-PL rémunère le centre de formation pour ce surcroît de travail en fonction des options choisies. Ce financement est plafonné à 2 000 francs par contrat de qualification.

Pour le FAF-PL, le but de cette opération *« est de garantir un véritable accompagnement des jeunes dans l'entreprise ainsi que leur intégration durable »*, précise Catherine Bissey. En 1996, environ 2 000 tuteurs devraient être concernés. Pour Hélène Allix, pharmacienne en région parisienne, qui a participé à l'expérimentation, le principal intérêt du dispositif est de donner au tuteur *« de véritables outils d'évaluation de l'accueil et des compétences acquises par le jeune. Avant*, dit-elle, *c'était de l'à peu près »*. En outre, selon elle, *« grâce à l'accompagnement tutoral, l'école et l'entreprise vont pouvoir mieux travailler ensemble »*.

Francine Aizicovici

e n b r e f

■ **DIPLÔME ET MILIEU SOCIAL** Les études supérieures ne sont pas aussi « rentables » pour les jeunes issus des couches populaires que pour ceux d'origine sociale favorisée. Tel est le résultat d'une étude menée par l'Insee et le CNRS. Ses auteurs remarquent en effet que, en 1990, la poursuite d'études concerne la quasi-totalité des jeunes de dix-huit ans qui ont obtenu le bac, y compris les bacheliers de père ouvrier pour 95 % d'entre eux. En revanche, les abandons en cours d'études sont plus fréquents chez ces derniers. Ainsi, 74,1 % des enfants de cadres détiennent, quelques années plus tard, un diplôme de second cycle, contre 65 % des étudiants issus d'un milieu ouvrier. En outre, à diplôme égal, l'origine sociale pèse sur l'accès à un statut donné. En 1990, les chances d'occuper une position de cadre entre vingt-six et trente-trois ans avec un diplôme supérieur à bac + 2 sont de 74 % pour un jeune dont le père est cadre, contre 61 % pour celui dont le père est ouvrier (Insee Première, nº 469, juillet 1996).

■ **SYMPOSIUM** « Le droit des jeunes à la réussite, notre commune responsabilité », tel est le thème retenu par quatre écoles supérieures de commerce (ESC Clermont, Lille, Nice, Tours), qui organisent conjointement un symposium. Quatre ateliers de réflexion et d'échange sont prévus, portant sur l'offre de formation et la concurrence entre les écoles (à Lille, le 9 octobre), sur l'image des classes préparatoires et les liens entre celles-ci et les grandes écoles (à Clermont, le 23 octobre), sur l'implication des entreprises dans les formations et le recrutement des jeunes diplômés (à Nice, le 7 novembre), et enfin sur la perception des filières par les journalistes, l'information sur les écoles et sur l'emploi (à Tours, le 21 novembre). Renseignements : Alexandra Del Médico : tél. 03-20-21-59-22, fax 03-20-21-59-59.

Les diététiciens, scientifiques et pédagogues

Suite de la page I

Véronique s'investit beaucoup dans l'éducation au goût des enfants. Elle intervient régulièrement dans les écoles, organise des ateliers « petits déjeuners » dans les grandes sections de maternelles et aux CP pour expliquer comment ils doivent être composés. Passionnée par ce travail de formation, elle a effectué un stage au Centre national des arts culinaires pour être formateur en classe de goût et a réalisé à la suite de cela une session de formation au goût dans les écoles de la ville. L'an dernier, au cours de dix séances d'une heure trente chacune, elle a initié des enfants de CM1 et CM2 aux quatre saveurs : le salé, le sucré, l'acide et l'amer ; leur a appris à goûter, sentir, voir, toucher et entendre. Eh oui, entendre... le craquement d'une biscotte dans la bouche.

Anne-Marie Berthier a, quant à elle, fait le choix de l'entreprise. Responsable de la communication nutritionnelle pour la France d'une société multinationale spécialisée dans l'agroalimentaire, elle participe à la définition des programmes de communication et à leur mise en place en collaboration avec le département marketing. Une communication orientée vers le grand public mais aussi vers les professionnels de la santé ainsi que les éducateurs. La société met en effet à la disposition des écoles du matériel pédagogique. *« Notre kit*, "les petits secrets de la grande forme", *souligne l'importance de la nutrition dans le rythme de vie de l'enfant. Certes, nous insistons sur l'importance du petit déjeuner, qui est une de nos préoccupations. Mais nous avons une approche beaucoup plus large de la nutrition. Ce n'est pas qu'une simple action d'utilisation, c'est de l'information nutritionnelle »*, assure-t-elle. Autre volet de son activité, Anne-Marie Berthier est chargée de conduire des programmes de recherche. A ce titre, elle est amenée à commander des enquêtes sur des thèmes intéressant de près les activités de son entreprise comme « l'enfant et la nutrition ».

Exerçant en libéral, Brigitte Cabrol a ouvert son cabinet de diététicienne il y a bientôt deux ans à Paris. Pour se faire une clientèle, elle a entamé la tournée des médecins de son quartier et a écrit aux médecins des arrondissements avoisinants. Certains lui ont envoyé des patients qui avaient besoin de suivre un régime amaigrissant tout en soignant leur cholestérol ou leur diabète. Mais le résultat de ses démarches a été bien maigre. *« Il n'est pas facile de se faire une clientèle, d'autant plus que les consultations ne sont pas remboursées*, souligne-t-elle. *En fait, seuls les grands noms de la diététique s'en sortent bien en libéral. »*

ACTIVITÉS PARALLÈLES

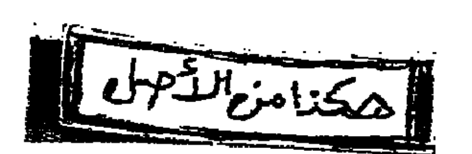
Pour subsister, les autres diététiciens multiplient les activités parallèles. Brigitte Cabrol avoue tirer 50 % de ses revenus de son cabinet et 50 % d'activités diverses : conférences pour les comités d'entreprise, les associations ou pour les clientes des instituts de beauté... Elle s'est également lancée dans la formation continue. Venue sur le tard à la diététique après avoir exercé pendant plusieurs années la profession de déléguée médicale, Brigitte Cabrol est passionnée par le côté relationnel de son métier. Certes, pour l'exercer, il faut un bagage théorique solide, mais il faut aussi développer des qualités humaines d'écoute et de communication. *« Il est important de ne pas faire sa diététique à soi mais de tenir compte de la personne que l'on a en face de soi. Il vaut mieux mettre au point un régime modéré plutôt que de partir bille en tête sur un régime drastique qui n'a aucune chance d'être suivi. Il y a trop d'échecs dans les régimes. »*

Il faut aussi aux diététiciens une bonne dose de pédagogie pour analyser avec leurs clients les informations multiples qui paraissent désormais dans la presse. La recherche scientifique évolue, et ce qui était vrai hier ne l'est plus forcément aujourd'hui ou l'est de façon plus nuancée. Quant aux articles de vulgarisation, s'ils ont le mérite de porter à la connaissance du grand public ces évolutions, ils ont forcément leurs limites, ne serait-ce que dans l'interprétation un peu rapide qu'en font les lecteurs. Mais qu'importe, pourvu que l'on sensibilise la population à la nutrition, affirment les diététiciens.

Catherine Leroy







portrait

Christian Brulé, directeur général de l'Association de prévention du site de La Villette

Profession : briseur d'exclusion



MARC DANIAU

PARTIR, seul, au début des années 70, avec des malades en psychiatrie pour passer une journée au large, sur un voilier ; faire admettre, peu après, des travestis toxicomanes au sein d'un hôpital de l'éducation nationale ; demander, plus récemment, à un clown de venir déambuler, à La Villette, au beau milieu de bandes de jeunes venus des cités, toutes ces initiatives pour le moins originales sont l'œuvre d'un seul homme. Elles jalonnent son parcours et révèlent une démarche autant qu'une conviction : *« être l'artisan, même modeste, de véritables politiques de réinsertion des personnes en difficulté, afin qu'elles ne restent pas sur la touche »*.

A cinquante et un ans, Christian Brulé, médecin et psychiatre de formation, orchestre depuis 1985 la politique de sécurité et de prévention du site de La Villette. Assis dans son bureau du pavillon des maquettes, dans les locaux permanents de l'Association de prévention du site de La Villette (APSV), situés juste derrière la Grande Halle, il présente une silhouette assez singulière. Veste de velours bleu, nœud papillon bariolé, chemise à rayures de couleurs vives, lunettes mauves, égayées çà et là de taches roses et jaunes, le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il n'est pas homme à chercher à afficher sa vocation.

« J'ai toujours été comme ça, précise-t-il, calme et démonstratif, *y compris pendant les années où je travaillais en prison auprès de toxicomanes. Je crois tout simplement qu'on ne porte bien que les habits qu'on a envie de porter. » « Je n'ai d'ailleurs jamais voulu jouer au marginal,* ajoute-t-il ; *et je suis loin d'être un défavorisé. »* Et il sait de quoi il parle, lui qui, depuis vingt-cinq ans, n'a eu de cesse, précisément, de travailler aux côtés de « marginaux » et de publics « défavorisés ».

« C'était une occasion unique de relever le défi de la mise en œuvre, avant même l'ouverture de la Cité des sciences, d'une véritable politique d'intégration des jeunes sur le site »

Après des études de médecine qui s'achèvent en 1972, Christian Brulé se spécialise en psychiatrie. Jusqu'en 1980, il multiplie les expériences dans différents hôpitaux, se consacrant très vite à des populations touchées par l'alcoolisme et la toxicomanie. *« Dès cette époque, je me suis rendu compte que la tendance générale était bien plus de mettre les personnes en difficulté dans des sortes de ghettos que de vraiment chercher à les réinsérer dans la société. »*

Eviter la *« ségrégation »*, *« ouvrir les hôpitaux »* et *« fermer les lits »* : sa démarche militante trouve à cette époque un premier terrain d'expérimentation. De 1975 à 1980, il est nommé responsable de la lutte contre la drogue dans les Yvelines, où il crée le centre départemental d'aide aux toxicomanes. Cette longue expérience lui vaut d'être propulsé, en novembre 1980, fonctionnaire international au Conseil de l'Europe, chargé de la coordination de la lutte contre la drogue.

Pendant cinq ans, *« passant du métier de psychiatre à la fonction de diplomate »*, comme il aime à le présenter aujourd'hui, Christian Brulé anime différents groupes de travail. Mais les arcanes du Conseil sont un peu étroites. Il poursuit donc en même temps son travail de terrain et préside le Groupement des associations d'insertion par l'économique de la Ville de Strasbourg. Et lorsqu'il est sollicité, en automne 1985, pour devenir conseiller du président du tout jeune Etablissement public du parc de La Villette (EPPV), et responsable de la politique jeunes de la prévention, Christian Brulé n'hésite pas une seconde : il abandonne sans regret sa « cage dorée » de fonctionnaire international.

« C'était une occasion unique de relever le défi de la mise en œuvre, avant même l'ouverture de la Cité des sciences, d'une véritable politique d'intégration des jeunes sur le site », précise-t-il. Le sens exact de sa mission ? *« Imaginez ce que pouvait représenter à l'époque l'atterrissage de ce grand établissement flambant neuf, avec ses petites folies, au beau milieu de ce quartier où sévissaient les bagarres de rue, les squatts et les bastons avec les CRS ! C'est bien simple, tout le monde craignait que les jeunes ne débarquent et ne cassent tout ! »*

Nommé d'abord pour deux ans, Christian Brulé a donc la responsabilité de faire des propositions pour éviter la catastrophe... *« Il fallait avant tout inscrire notre démarche dans une vision globale des problèmes de prévention et de sécurité »*, se rappelle-t-il. De la nature des relations que La Villette sera capable de construire avec les jeunes découlera leur propre attitude à l'égard des installations. *« Ceux qui cassent sont d'abord ceux qui se sentent exclus,* poursuit Christian Brulé. *L'essentiel était donc d'associer au maximum les jeunes. »* Comment ? *« En leur montrant à la fois qu'ils sont les invités privilégiés de La Villette et qu'ils peuvent y trouver, en plus, des réponses à leurs difficultés d'insertion. »*

La démarche générale définie, il restait à décliner les axes d'intervention. Trois volets complémentaires sont retenus : une sensibilisation des jeunes aux activités culturelles (sciences, techniques, mais aussi théâtre, musique et arts plastiques) ; des actions de formation, avec notamment la création, en interne, de « référentiels » sur des nouvelles qualifications (assistant-technicien en décor végétal, opérateur polyvalent en reprographie, etc.) ; enfin, des propositions concrètes en matière d'emploi – *« petit boulot ou travail permanent »* – offertes par les différents établissements.

Ces trois priorités fixées, les actions et les outils pouvaient enfin être mis en œuvre, pour être ensuite rodés avec le temps. En 1986 est créée l'APSV. Véritable maison mère du dispositif, elle est complétée, en 1990, par la création d'une SARL – Villette Service Plus – et donne naissance, en 1991, à l'Association Villette pour l'emploi des jeunes (AVEJ), agréée association intermédiaire en 1992. Ces deux structures ayant un objectif commun : *« répondre concrètement à la question de l'exclusion professionnelle et sociale des jeunes »*.

« Après des tâtonnements et des échecs, nous sommes arrivés depuis quelques années à une sorte de rythme de croisière », confie Christian Brulé. C'est ainsi qu'en 1995, à côté de centaines d'invitations destinées aux jeunes, les activités à *« caractère culturel »* de l'APSV – ateliers (arts martiaux et calligraphie), accueil – ont concerné plus de deux mille six cents jeunes. Côté formation, cent trente-cinq jeunes ont suivi des modules. Quant aux actions à *« caractère économique »* de l'APSV ou de l'AVEJ, elles ont représenté plus de vingt-six mille heures de travail, soit cent vingt-trois jeunes employés sur l'année.

Plus de dix ans après sa nomination, Christian Brulé peut être satisfait. Le site de La Villette ne passe-t-il pas pour être l'un des plus sûrs de la région parisienne ? *« Le bouche à oreille a très bien fonctionné parmi les jeunes,* explique-t-il. *Pour un que nous avons aidé, dix étaient très vite au courant. Beaucoup d'entre eux sont impliqués et capables, aujourd'hui, de calmer leurs copains et de leur dire : " Faites pas les cons ! Cassez pas La Villette. " »* Mais, derrière le succès de son action de prévention et de sécurité, Christian Brulé se réjouit surtout de *« la réussite collective de l'APSV et des établissements »* en matière d'insertion des jeunes.

« A l'échelle modeste du petit laboratoire d'expérimentation culturelle, économique et sociale que nous avons souhaité être, je crois que ce n'est pas si mal », conclut-il. Surtout, reprenant le fil de ses premières années d'expérience en psychiatrie, il garde le sentiment d'avoir fortifié sa conviction première : *« Lorsque les jeunes n'arrivent pas à vivre leur projet de vie, c'est une responsabilité collective de notre société d'être à l'écoute de leur souffrance et d'être prêt à répondre à leur demande, même si cette dernière s'exprime le plus souvent en dehors des normes admises... »*

Olivier Piot

Parcours

● Né le 4 octobre 1945, Christian Brulé soutient sa thèse de médecine en 1972 et obtient son certificat d'études spéciales de psychiatrie en 1976. De 1975 à 1980, il est nommé responsable de la lutte contre les drogues dans les Yvelines et s'occupe des problèmes de toxicomanie dans deux hôpitaux du département.

● De 1980 à 1985, il est nommé fonctionnaire international au Conseil de l'Europe, chargé de la coordination de la lutte contre la drogue. En mars 1985, il devient conseiller du président de l'EPPV (Etablissement public du parc de La Villette), chargé de la politique « jeunes » et de la prévention. Il est par la suite prolongé dans ses fonctions et occupe, depuis janvier 1992, le poste de directeur général de l'APSV.

● Parmi ses nombreuses activités bénévoles, Christian Brulé est président de l'ASD (Association du site de la Défense), structure qui s'occupe de prévention et d'insertion des jeunes en difficulté sur la dalle du quartier de la Défense.

En Europe, la mission de direction générale devient de plus en plus intérimaire

Le concept de « management de transition » est très répandu aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, en Belgique ou aux Pays-Bas, mais perce difficilement dans l'Hexagone

LA carte de visite est tout à fait banale : l'en-tête de la société, puis le nom : Yves Le Cabec. Souligné de la fonction : président-directeur général. Rien d'extraordinaire, en somme, et pourtant... Si ce PDG accepte de révéler son identité, il demande, en revanche, à ce que le nom de l'entreprise reste confidentiel, une consigne classique émanant la plupart du temps des actionnaires, qui ne souhaitent pas afficher leur décision d'avoir fait appel à un manager de transition. Yves Le Cabec est en place depuis un an, et dispose de tous les pouvoirs habituellement attribués à un président. Il est mandataire social.

COUPEUR DE TÊTES VOLANT

Pendant son intérim, à raison de quatorze à quinze heures de travail par jour, il a, comme il l'explique lui-même, *« dégraissé et fusionné »*, ce qui lui a valu des grèves et une réputation de coupeur de têtes, mais il a aussi *« rétabli l'actionnariat »*. Des décisions difficiles mais selon lui inévitables. La mission touche bientôt à sa fin. Il ne sait pas quand il sera de nouveau fait appel à lui. Son nom, ainsi que trois mille autres environ, constitue pour la France la base de données d'Executive Interim Management (EIM).

Avec l'ensemble du groupe présent dans sept autres pays européens et en Australie, il faut compter sur dix fois plus de candidats. Sans oublier la synergie insufflée par les deux actionnaires d'EIM, Egon Zehnder International, numéro un européen des chasseurs de tête, et Boer & Croon Group, cabinet conseil en stratégie. Afflux de candidats, sûrement, mais des missions encore en nombre limité, en France en tout cas. Le concept est fort répandu aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, en Belgique ou encore aux Pays-Bas, alors qu'il perce difficilement dans l'Hexagone. *« Les différences sont culturelles,* constate Jean-Jacques Berard, directeur associé d'EIM-France. *Les entreprises françaises n'imaginent pas pousser le principe de la sous-traitance aussi loin, et se montrent réticentes à confier des secrets directoriaux à des patrons de passage. »*

Depuis sa création, en 1991, EIM-France annonce des résultats *« en constante progression »*, avec un rythme actuel de 10 à 15 missions par an. Que le marché tende à se développer, c'est également l'avis d'Yvonne Granet, responsable de l'agence cadres de Manpower, autre filon potentiel de candidatures. L'air du temps est effectivement favorable. Les postes de cadres-dirigeants, PDG y compris, sont désormais à haut risque, à la merci du mécontentement d'actionnaires qui pratiquent, quand il le faut, la politique du siège éjectable. Bref, comme résume Bernard Langlois, fondateur d'EIM-France, *« la mission de direction générale devient de plus en plus intérimaire »*.

Il faut aussi compter sur la conjoncture économique difficile qui se traduit dans la nature des missions réalisées. Ainsi, les remplacements « à l'improviste » (accidents, décès, démissions...) ne représentent que 10 % de l'ensemble des interventions. Les opérations de restructuration comptent en revanche pour un tiers des missions, à égalité, il est vrai, avec celles liées au développement d'activités. Une réalité confirmée par Yvonne Granet, lorsque Manpower-Cadres envoie, par exemple, à la demande d'entreprises, des directeurs de ressources humaines intérimaires, chargés *« de couper dans les effectifs »*. *« Bien sûr que nous pouvons tenir ce rôle-là,* confirme Yves Le Cabec. *Soit parce que le management en place a refusé de s'en charger, soit parce qu'il est incapable techniquement et humainement de le faire »*.

Les missions d'un manager de transition durent en moyenne entre six à douze mois et, dans le cas d'EIM-France, sont facturées, selon le poste occupé, entre 7 000 et 15 000 francs par jour. Les clients sont en majorité des PME ou des filiales de grands groupes, dont le chiffre d'affaires varie entre 100 et 500 millions de francs. Parmi les fonctions pourvues, essentiellement des directions générales, financières, informatiques, ainsi que des responsables de production. La situation la plus incongrue que les dirigeants d'EIM-France se souviennent avoir dû affronter, les a conduits à trouver un manager de transition pour aller gérer un petit protectorat dans le Pacifique.

Plus couramment, et au-delà des cas de restructuration, il peut s'agir, par exemple, d'aller prêter main-forte à la famille d'un patron de PME qui vient de se tuer en voiture. Ce peut être aussi le cas d'un grand groupe qui a lancé une « chasse de tête », pour trouver le patron d'une de ses filiales au Chili ou en Chine. Ou encore, celui d'une entreprise qui, à la suite d'une acquisition, retrouve dans son portefeuille une activité hors de son champ d'expertise interne, et qui fait appel à un manager de transition, spécialiste du métier, pour l'évaluer et la vendre au meilleur prix.

Si l'intérim de cadres-dirigeants n'est pas encore un réflexe très répandu en France, il semble en revanche que les entreprises qui y ont goûté *« deviennent,* à en croire les responsables d'EIM-France, *des clients très fidèles »*. En cas de difficultés, il leur est possible de changer d'intérimaire en cours de route. Et si, au contraire, ce dernier convient bien, il est toujours possible à l'entreprise de lui faire une offre, pour qu'il reste définitivement, scénario qui se réalise dans un cas sur cinq.

Marie-Béatrice Baudet

La chronique

Marie-Béatrice Baudet

Signes extérieurs de pouvoir

PARTOUT dans le monde, des experts s'interrogent sur la dangerosité des téléphones portables : sont-ils susceptibles d'attaquer ou non les cellules du cerveau ? Arrêtez les recherches : la réponse est oui. Comment expliquer autrement l'attitude de certains adeptes du sans-fil ? En témoignent ces exemples véridiques, choisis il est vrai parmi les plus inquiétants. La palme revient à ce cadre d'une quarantaine d'années occupé, dans les vestiaires d'Aquaboulevard, à s'entraîner devant les glaces à dégainer le plus élégamment possible son portable. Angoisse existentielle de savoir s'il devait placer l'étui à gauche ou à droite de sa ceinture. Hésitations, essais, pour qu'enfin ce Joe Dalton de la communication moderne se décide à repartir réconforté, prêt à affronter la semaine de travail qui s'annonçait.

> A quoi servent ces grigris identitaires ? Ils rassurent. Ils montrent qu'on est à l'intérieur d'une communauté, et surtout pas à l'extérieur

Comment justifier encore que, sur une dizaine de cadres décidés à chauffer leurs vieux os au soleil d'un été parisien au bord d'une piscine du Gymnase-Club, neuf sortent de leur sac de plage leur mobile, tant, un dimanche au mois d'août entre midi et deux heures, les affaires n'attendent pas ? Identité, quand tu nous tiens...

Il y a le téléphone, mais il y a aussi deux autres valeurs sûres : la voiture et la montre.

Cette quête de signes extérieurs du pouvoir, on la retrouve chez les golden boys, dont on sait que l'un des premiers soucis est de s'acheter une Rolex à crédit. Car, sans elle, comment être pris au sérieux dans cet univers de la finance où tout compte ?

Que signifie le choix de tous ces objets quand ils deviennent des grigris identitaires ? Ils protègent. Ils rassurent. Ils montrent qu'on est à l'intérieur d'une communauté et surtout pas à l'extérieur. Mais si cela marchait, si cela suffisait pour se prémunir à jamais d'une lettre de licenciement, on le saurait !

Les besoins des entreprises en traducteurs-interprètes augmentent

La mondialisation des affaires fait évoluer cette activité vers une double compétence linguistique et technique

TRÈS peu d'entreprises comptent des traducteurs permanents parmi leurs salariés. Même les grands groupes ont réduit, si ce n'est supprimé, leur service de traduction. S'il a été maintenu, celui-ci ne compte plus en général qu'une ou deux personnes chargées de gérer, relire, vérifier et corriger les traductions sous-traitées auprès de sociétés prestataires ou d'indépendants.

Car, pour autant, avec l'ouverture européenne et la mondialisation des affaires, les besoins de traduction sont croissants. Si un simple niveau de compréhension passive peut suffire en de nombreuses circonstances, le niveau et le type de connaissances requis dans les échanges mondiaux rendent l'intervention de spécialistes nécessaire. *« Transmettre le sens d'un discours ou d'un texte relève d'un vrai savoir-faire,* souligne Gabrielle Smart, interprète et présidente de l'Association des anciens élèves de l'Ecole supérieure d'interprètes et de traducteurs (ESIT). *Se priver d'un traducteur ou d'un interprète peut se retourner contre l'entreprise. »* Une maladresse ou une erreur dans la traduction d'un contrat, une réunion dont l'interprétation comporte un contresens, peuvent entraîner la perte d'un client, d'un partenaire.

Une société, quelle qu'elle soit, se doit aujourd'hui de travailler dans la langue de ses clients. *« La demande de traduction des langues japonaise, russe et chinoise se développe et est appelée à croître »*, souligne d'ailleurs Marianne Lederer, interprète de conférences et directeur de l'ESIT. *« Les entreprises françaises ont cependant moins recours à des interprètes, de plus en plus de cadres sachant ou étant censés parler l'anglais »*, note Martine Lederer. Il arrive encore aux multinationales de faire appel aux services d'interprètes lors de séminaires de groupes ou de comités d'entreprise européens, ces manifestations demandant une interprétation simultanée. Mais pour des réunions ou la visite en France de partenaires étrangers, les sociétés s'adressent de plus en plus à des traducteurs, avec qui elles ont l'habitude de travailler, et qui font de l'interprétation de liaison.

PRESTATIONS ÉCRITES

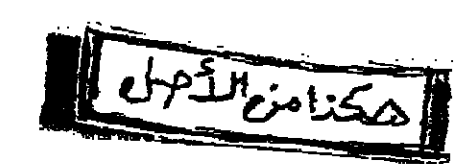
L'essentiel des besoins porte sur des prestations écrites : journaux de groupes, revues de presse internationale, rapports annuels, appel d'offres, contrats... Au-delà d'une parfaite maîtrise de la langue, ces travaux de traduction dite « technique » impliquent une bonne connaissance de l'activité considérée. *« Le traducteur doit être à même de comprendre et de restituer les particularités du langage propre à chaque discipline ou domaine technologique »*, souligne André Gouriou, président de la Chambre nationale des entreprises de traduction. Ce besoin d'une double compétence tend à se traduire par la recherche de profils alternatifs : ingénieurs ou techniciens expérimentés et diplômés d'une grande école de traduction ou bilingues, voire trilingues.

Traducteurs et interprètes se spécialisent toutefois en grande partie en exerçant leur métier. Toute traduction technique comme toute interprétation nécessite un travail préalable de documentation et d'échange avec le donneur d'ordre. Evelyn Apaire, interprète et représentante de la France au sein du conseil de l'Association internationale des interprètes de conférences (AIIC) n'accepte jamais une mission sans savoir de quoi elle va parler. *« Je demande toujours au client de me fournir divers documents pour me familiariser avec le vocabulaire du sujet qui sera traité »*, explique-t-elle.

Cette collaboration devient ainsi très étroite. Le traducteur ou l'interprète n'est plus un maillon isolé : il joue un véritable rôle de médiateur linguistique.

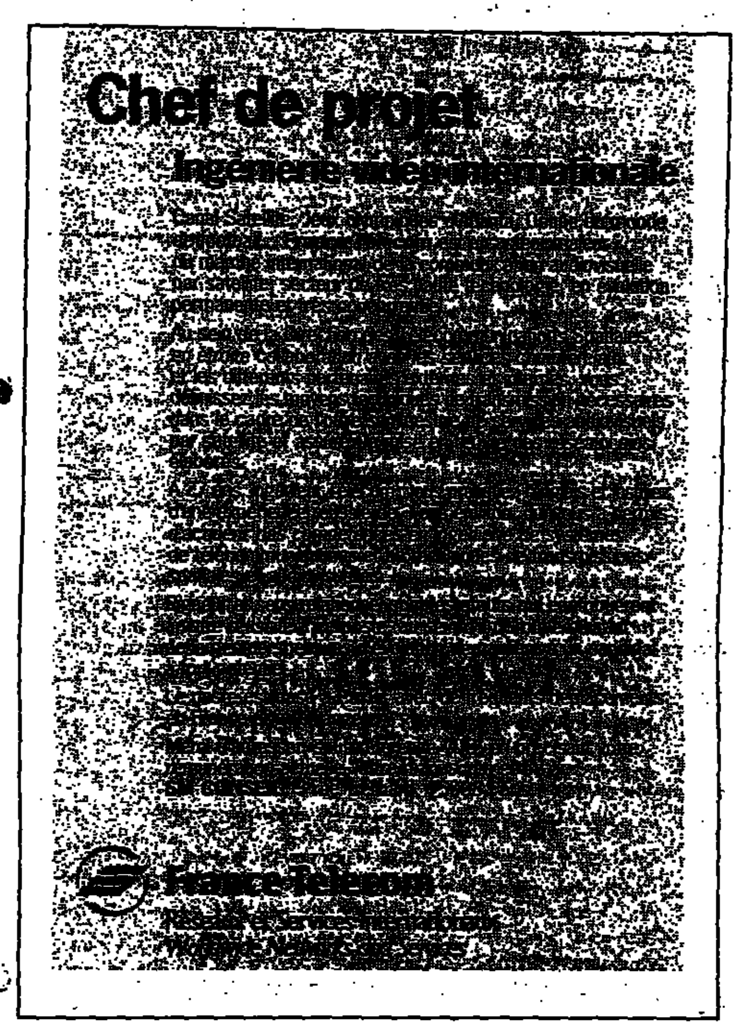
Laetitia Van Eeckout





Le Monde des Ingénieurs

Secteurs de Pointe



Premier réassureur français, cinquième mondial, le Groupe SCOR, 1 200 personnes, 13 milliards de francs de CA, propose aux compagnies d'assurances des couvertures financières sur leurs risques les plus importants (satellites, barrages, usines, plates-formes offshore, BTP). ***Société française cotée au règlement mensuel, le groupe SCOR réalise 80% de son CA à l'international et ses filiales (600 personnes) sont implantées sur les cinq continents.***

Ingénieurs Grandes Ecoles

5 ans d'expérience en Assurance ou Industrie ou Pétrochimie ou Spatial

Le développement international du Groupe SCOR s'appuie sur notre savoir-faire dans la réassurance de grands projets (Eurotunnel, Grande Arche, Aéroport de Hong Kong, Ariane...). Vous souhaitez mener des études techniques sur site et assumer des responsabilités en matière d'engagements financiers et contractuels importants. Nous vous proposons de rejoindre nos équipes de la Direction des risques d'Entreprise. Expert de l'analyse technique des risques, vous deviendrez au sein de ces équipes un spécialiste de la réassurance.

Autonome, vous avez développé votre sens de l'initiative ainsi que vos qualités de rigueur, d'analyse et de synthèse. Vous disposez de bonnes aptitudes relationnelles et du goût des négociations de haut niveau. La dimension internationale du Groupe SCOR nécessite de fréquents déplacements à l'étranger et une excellente maîtrise de l'anglais.

Votre dynamisme et votre sens de l'initiative vous ouvriront de larges perspectives de carrière au sein du Groupe.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et salaire actuel ou prétentions) sous la référence IGE/09 à SCOR, DRH/RECRUTEMENT, 1 avenue du Président Wilson, 92074 PARIS LA DÉFENSE CEDEX.



L'ASSUREUR DES ASSUREURS

LBW

Editeur de logiciels, filiale de grands groupes industriels, leader sur le marché des Référentiels d'Entreprise et de l'Interopérabilité d'Outils de Génie Logiciel, recherche un

Ingénieur Commercial Grands Comptes

Paris / Région Parisienne

Rattaché au Directeur Commercial, vous aurez pour mission de développer le chiffre d'affaires, en direct ou via notre réseau de partenaires, auprès de Grands Comptes et Administrations.

Agé de 32/38 ans, de formation Ecole d'Ingénieur ou de Commerce, vous disposez d'une expérience commerciale réussie de 5 ans minimum dans le domaine du Génie Logiciel que vous aurez acquise auprès de Grands Comptes Privés et/ou Publics.

Autonome, tenace et dynamique, vous souhaitez participer à un projet d'entreprise ambitieux.

Merci d'adresser CV + photo + n° de tél. + rémunération actuelle à **Annabelle Robatche, Michael Page Commercial & Marketing**, 3 bld Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex ou de taper votre CV sur 3617 MPage *(Cumiche 3,48F/Min)* sous référence ARR14658



Michael Page Commercial & Marketing

Le spécialiste du recrutement Commercial & Marketing

Rejoignez un leader mondial de la gestion électronique de l'information

Depuis 1986, Dorotech s'est positionnée parmi les meilleures entreprises mondiales en matière de systèmes de stockage et de gestion de l'information. Notre technologie et notre savoir-faire sont stratégiques pour nos clients. Stimulé par un environnement de haute technologie, vous collaborerez à des projets d'envergure et aurez l'opportunité de contribuer à notre développement international.

[illegible]

Fort d'une expérience de 3 à 5 ans dans la vente indirecte : prospection, animation d'un réseau de revendeurs, vous êtes un professionnel de la vente de logiciels. Agé de 26 à 35 ans, vous avez un bon niveau d'anglais, une solide culture informatique, le sens de l'organisation. Vous saurez identifier, prospecter et animer un réseau de partenaires (VARs, revendeurs) en France et en Europe afin d'assurer la diffusion d'une suite logicielle performante d'un éditeur américain.
Salaire très attractif avec voiture de fonction. Des déplacements sont à prévoir en France et en Europe (réf. IC)

[illegible]

De formation supérieure (bac + 4/5), vous pouvez justifier d'une expérience réussie d'au moins 2 ans comme support technique au sein d'une équipe commerciale, dans le domaine de la gestion électronique de documents. Nous rejoindre vous donnera l'opportunité de valoriser vos compétences techniques et votre tempérament commercial sur des projets d'envergure, à destination de grands comptes (réf. IAV).

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la référence choisie à : DOROTECH FRANCE, Florence Mossant, 3-4 avenue Georges-Clemenceau, 92024 Nanterre Cedex. Tél. : 40.14.88.00.



MEDIA SYSTEM

Secteurs de Pointe



Jeunes diplômés ou 1ère expérience

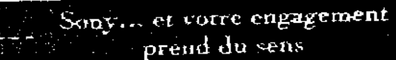
De l'expertise du conseil à l'expérience de la réalisation... L'ingénierie est notre métier. De la conception des raffineries à celle des cimenteries, TECHNIP, ce sont des compétences, des technologies, des savoir-faire reconnus dans le monde entier et qui font de nous un leader mondial. L'international est notre champ d'action. Des projets, des moyens, des réalisations clé en main, c'est la grande aventure professionnelle que partagent 5 500 personnes dans le monde qui réalisent 9.2 milliards de francs de chiffre d'affaires.

Jeune ingénieur de grandes écoles - généraliste, génie chimique, génie électrique et automatismes, - vous êtes intéressé par la chimie des hydrocarbures, l'ingénierie pharmaceutique, le ciment, la micro-électronique, l'informatique de haut niveau. Pour concevoir et réaliser des projets industriels à l'international, jouez la carte d'un leader mondial.

Merci d'adresser votre candidature et photo, sous réf. JD, à Technip, Direction des Relations Humaines, 92973 Paris-La Défense.

TECHNIP

2 000 installations - 5 continents - 85 pays



Jeune ingénieur développement

Outils et méthodes d'information

SONY FRANCE (3 000 personnes, 8,7 milliards de CA) fabrique et commercialise des équipements de haute technologie à usage grand public et professionnel.

Notre service grand public assure la formation et le support technique à l'ensemble des distributeurs et des stations techniques chargés de la maintenance de nos produits.

Au sein de cette équipe, vous serez responsable du traitement et de la gestion de l'information technique, et concevrez et développerez les outils d'enseignement assisté par ordinateur. Vous interviendrez également dans le développement d'outils fonctionnels tels que les outils d'évaluation des compétences, le développement des guides pratiques et des standards d'intervention dans le domaine de la maintenance, en particulier sur CD-Rom.

De formation ingénieur (électronique/informatique), vous avez si possible acquis une première expérience. Votre créativité, votre curiosité intellectuelle et votre excellent relationnel vous permettront de réussir dans cette fonction. L'anglais est indispensable.

Merci de nous adresser votre dossier de candidature (lettre, CV et prétentions) sous la réf. LM/30/09, à SONY FRANCE, Sophie Worms, 15 rue Floréal, 75831 Paris Cedex 17.

SONY

MEDIA SYSTEM



La Division TERTIAIRE du Groupe CAP GEMINI, en fort développement, exerce son activité sur PARIS-RP, notamment dans les secteurs suivants : Administration, Emploi/Social, Distribution, Transport, Communication et Services. Elle souhaite renforcer ses structures d'encadrement et recherche plusieurs professionnels de haut niveau :

Consultants & Experts fonctionnels

Vous comprenez le métier du client, ses enjeux et en déduisez les impacts sur le système d'information dans sa globalité. Votre solide connaissance d'un métier client (dans le secteur tertiaire) et/ou d'un grand domaine fonctionnel (gestion commerciale, logistique, GRH, finance/comptabilité...) vous permet d'intervenir en véritable conseil des Directions d'entreprise. *réf. 59.4479/LM*

Responsables techniques d'affaires

Vous intervenez en avant-vente, dans le cadre d'appels d'offres ou de propositions spontanées (5 à 300 MF). Après qualification, vous constituez et conduisez des équipes de réponse, en véritable maître d'œuvre de la proposition. Vous participez activement à la négociation. *réf. 59.4477/LM*

Chefs de projet - Directeurs de projet

Vous êtes totalement responsable du management de votre équipe, de la satisfaction du client et de la rentabilité du projet, dans le respect de nos engagement coûts/délais/qualité. En fonction de votre expérience, vous encadrez une équipe de 10 à 50 personnes. *réf. 59.4480/LM*

Architectes de systèmes d'information

Vous assistez nos clients dans la transformation de leur système d'information, au niveau de l'architecture globale et/ou de l'infrastructure technique. Vous concevez et intégrez des solutions dans le cadre de projets très complexes en environnement réparti (client-serveur, réseaux, SGBDR...). *réf. 59.4551/LM*

Diplômé Grande Ecole, vous possédez 7 à 15 ans d'expérience en systèmes d'information, acquise en SSII, cabinet de conseil, chez un constructeur ou un grand utilisateur. Votre sens du contact client et votre potentiel vous permettront d'évoluer rapidement au sein de notre Groupe.

*Pour obtenir dès maintenant plus d'information, appelez le 36 68 48 08 (2,23 f/mn) en précisant la réf. *53. Pour nous rencontrer rapidement avec notre Conseil, merci d'adresser votre dossier (lettre, CV, rémunération actuelle) à MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru, 75378 Paris cedex 08, sous la référence choisie portée sur lettre et enveloppe.*



Jeune société du groupe SLIGOS, notre activité s'exerce dans le conseil de haut niveau en nouvelles technologies de l'information. Nous aidons les Directions Générales, et les Directions Opérationnelles de grands comptes à construire, maîtriser et accompagner les évolutions stratégiques et technologiques de leurs systèmes d'information.

Nous appuyons notre réussite sur une approche professionnelle, qualitative et pragmatique. Pour accompagner notre forte croissance, nous cherchons un

Consultant

motivé par l'évolution des systèmes d'information

Ingénieur grande école, vous avez acquis, comme Consultant ou Directeur de Projets, dans le conseil ou auprès de grands comptes, 5 à 10 ans d'expérience en matière d'architecture ou d'organisation de systèmes d'information.

Pour avoir conçu et mis en oeuvre des architectures techniques, vous possédez déjà un savoir-faire éprouvé sur les nouvelles technologies (Télécoms, architectures distribuées, Intranet, Workflow...).

Vos compétences et votre ambition vous permettront d'être partie prenante de notre développement.

Merci d'écrire à notre Conseil sous réf. 6227/M

ALEXANDRE TIC SA
2, RUE DE L'EGLISE - 92200 NEUILLY S/SEINE

Ingénieur Organisateur



Au cœur de l'économie, auprès de chaque client, le Crédit Agricole du Finistère confirme sa dynamique de succès : 150 points de vente, 1140 collaborateurs.

Dans le cadre du projet d'Entreprise et dans le contexte du passage à la monnaie unique et de l'an 2000, vous accompagnez et facilitez le développement des moyens technologiques (bureautique, nouveaux logiciels applicatifs...). Animateur et coordonnateur, vous contribuez à l'analyse du changement dans l'organisation. Facilitateur de la flexibilité, vous optimisez les procédures et les ressources engagées.

A 30 ans environ, ingénieur, vous possédez 5 ans d'expérience professionnelle réussie et souhaitez vous investir sur un poste offrant de réelles opportunités d'évolution.

Poste basé à Quimper.

Merci d'adresser votre lettre + CV + photo + rémunération souhaitée impérative en précisant sur l'enveloppe la référence BR996CA à *RH PARTNERS*, BP 1233 29102 QUIMPER cedex et de consulter la définition de fonction sur le 3617 RHPARTNERS (3,48 F/mn).

RH PARTNERS

Pour en savoir plus sur les 2 cahiers Initiatives
Contactez le Département Emploi
du Monde Publicité
Tél. : 44-43-76-13
Fax : 44-43-77-32

Développez un pôle de compétences

EDF recherche un ingénieur spécialisé en matériels mécaniques de centrale thermique à flammes pour son service qualité particulièrement chargé de la doctrine technique de réalisation et de la surveillance de fabrication.

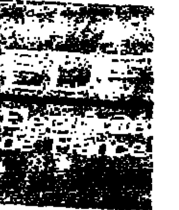
Au sein du Département « Métallurgie et Technologie » et sous la responsabilité de votre chef de division, vous aurez à participer au développement d'un pôle de compétences dans le domaine de la fabrication du matériel mécanique de centrales thermiques classiques. En fonction des choix technologiques, vous définirez les conditions de réalisation, rédigerez les cahiers des charges et gérerez les contrats d'essais ou d'expertises... Responsable des affaires techniques qui vous seront confiées, vous aurez à travailler en collaboration avec d'autres ingénieurs de l'entreprise, des industriels et des universitaires.

A 35 ans environ, ingénieur diplômé (spécialisation soudage et/ou matériaux), vous avez une expérience de 5 à 10 ans dans notre domaine d'activité. Ténacité, sens relationnel, initiative et capacités d'analyses sont des qualités nécessaires pour réussir dans cette fonction. A terme votre potentiel vous permettra d'évoluer dans l'entreprise. Déplacements à prévoir en France et à l'étranger. La connaissance de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, lettre de motivation) sous référence EX/LM à EDF - GDF, Madame Françoise Quetier, Direction du personnel et des relations sociales, Département recrutement, 16, rue de Monceau, 75383 Paris Cedex 08.

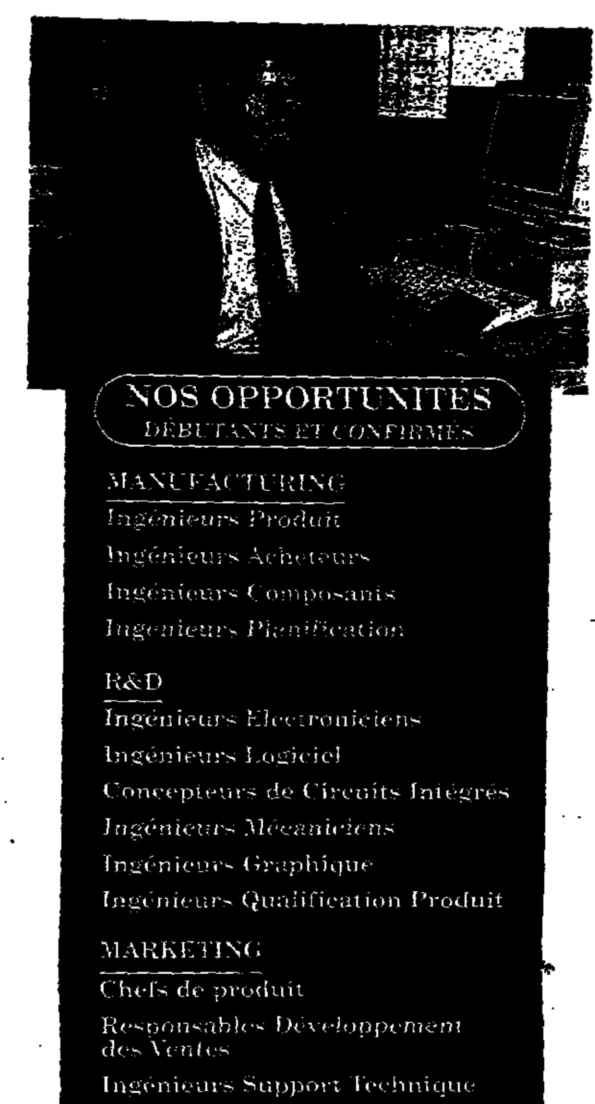
EXPERT
MATÉRIEL
MÉCANIQUE
CENTRALES
THERMIQUES







Informatique Réseaux Télécommunications



La fonction manufacturing à Hewlett Packard Grenoble :

"HP Grenoble est l'illustration concrète du *think global, act local*".

Bernard dirige la production mondiale d'une ligne de nouveaux PC : les Vectra 500, destinés aux petites et moyennes entreprises. Onze ans d'activité chez HP Grenoble et neuf postes successifs témoignent d'une adaptabilité permanente aux changements imposés par les évolutions technologiques. Entretien.

■ **Quels sont les enjeux liés à la nouvelle ligne de produits dont vous supervisez la fabrication ?**

● **Bernard.** J'en distinguerai trois. Tout d'abord, un enjeu commercial. Les Vectra 500 sont la clé de voûte d'un positionnement nouveau pour HP : le marché des PME-PMI. Extrêmement porteur et concurrentiel, ce marché est capital pour les années à venir. Nous proposons des solutions qui allient trois atouts client : simplicité, communication et maintenance. Deuxième enjeu : la dimension internationale du challenge. Il s'agit d'orchestrer une variété considérable d'actions et de gérer nos partenaires (fournisseurs et centres de production) aux quatre coins du globe. A Grenoble, mon équipe compte une quarantaine d'ingénieurs dédiés à la compétitivité des coûts, à la gestion des fournisseurs, à la planification et au suivi de production... C'est pourquoi le troisième enjeu concerne les ressources humaines. L'ampleur du travail à accomplir et la capacité indispensable à pouvoir s'adapter à l'évolution du *business* imposent des profils de managers qui soient moteurs du changement.

■ **Quelle différence entre le management «à la HP» et le management dans un groupe industriel traditionnel ?**

● HP Grenoble est une tour de contrôle mondiale. Nous ne faisons pas : nous faisons faire. L'un des piliers du fameux « HP way » est de stimuler l'initiative et la créativité, car chacun de nous doit être un acteur du progrès. C'est aussi une illustration concrète du *think global, act local* qui suppose non seulement une forte responsabilisation, mais aussi un talent particulier dans la gestion de l'information - notre matière première. La structure hiérarchique est limitée et laisse un espace maximum à l'initiative individuelle.

■ **Dans quelles fonctions envisagez-vous de recruter ces professionnels ?**

● Il s'agit d'apporter un surcroît d'innovation dans notre chaîne de valeur ajoutée, à l'échelle mondiale. Pour ce faire, nous cherchons avant tout des personnalités exigeantes et capables d'adaptabilité. Nous recrutons des ingénieurs produits. Ils sont, notamment, garants de la conformité de leur machine dans les sites de production sur trois continents. Nous recrutons également des ingénieurs planification. Ils définissent les processus de gestion de la production et répartissent la charge de travail dans les usines. Enfin, nous cherchons des ingénieurs acheteurs : logiciels, composants, mécanique. Ils sont passionnés par la négociation : la matière constitue 60 % du prix d'une machine ! Au delà des compétences techniques, nous cherchons des professionnels qui innovent, communiquent et s'adaptent au changement.

Pour tous ces postes la maîtrise de l'anglais est indispensable. Merci d'adresser votre candidature, sous la réf. GPCD5, à Hewlett-Packard, Service Recrutement, 38053 Grenoble Cedex 09.

Du 03 Septembre au 22 Octobre 1996, Hewlett Packard vous présente les métiers de ses sites industriels. Cette semaine, rendez-vous avec la fonction manufacturing. La semaine prochaine : le marketing.









Ingénieurs Télécom et Radio

TEUCHOS

Société d'ingénierie (400 ingénieurs fin 95, + de 500 prévus fin 96) intervenant dans les domaines aéronautique, automobile, ferroviaire, naval, télécom, énergie et pétrole, recherche de nouveaux collaborateurs.

INGÉNIEURS DE HAUT NIVEAU AYANT 2 À 10 ANS D'EXPÉRIENCE EN TELECOM ET RADIO, DANS LE CADRE D'IMPLANTATION D'ÉQUIPES BASÉES EN RÉGION PARISIENNE OU À ROUEN

Missions : Tout ou partie des activités suivantes :

- Responsable d'équipe de développement de cartes électroniques dans le domaine Radio-Hyperfréquence.
- Mise au point et simulation de cartes électroniques dans le domaine Radio-Hyperfréquence (outil Viewlogic) et conception du schéma de routage.
- Développement et maintenance de logiciel autour du microprocesseur 68HC11 (conception, intégration, validation...) avec une connaissance en spécification de protocoles.
- Mise en place de méthodes qualité pour le développement de logiciel Temps Réel.
- Tests de qualification matérielle et vérification système selon spécification préétablie.

Si vous avez des compétences en Radiocommunications Mobiles et Télécommunications, électronique, Hyperfréquence (bande 500 MHz - 2.8 GHz), Informatique et réseaux DECT et que l'un de ces postes vous intéresse rejoignez l'équipe qui sera basée en région parisienne ou à Rouen en adressant votre candidature (lettre de motivation, CV détaillé) sous référence LM-13 bis à Teuchos Exploitation, 6 avenue du Général de Gaulle, 78000 Versailles.

MEDIAPA

Vous prendrez la maîtrise d'ouvrage d'un grand projet télécom

Opérateur de télécommunication en forte expansion, filiale d'un grand groupe privé français, nous vous proposons de concevoir et de piloter les projets systèmes d'information de gestion clientèle (prospection/télémarketing, prise de commandes, gestion de centres d'appels, facturation/recouvrement...).

Responsable d'un projet dans sa globalité, vous intervenez en maître d'ouvrage, de la définition des cahiers des charges, en relation avec les utilisateurs, jusqu'à la mise en exploitation.
Vous avez également à négocier et gérer l'ensemble des sous-traitants (éditeurs de logiciels, SSII...).
Vous évoluez dans un environnement client/serveur, Unix, Oracle.
De formation grande école d'ingénieurs ou de commerce, vous avez une expérience de conduite de projets informatiques de 5 ans au minimum.

Vous avez également une bonne connaissance d'un domaine fonctionnel dans le secteur des services ou de la grande consommation (VPC, assurance, banque...), si possible acquise autour de grands projets.
La phase de démarrage du projet requiert de « véritables professionnels » capables de travailler en toute autonomie et ayant exercé des responsabilités similaires.

Merci d'adresser votre candidature sous la référence CP10/02 à Media System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra.

Informatique
Réseaux Télécommunications

Responsable Etudes et Développements Logiciels

(Software Lab Manager)

Contribuez au développement d'une multinationale de très forte visibilité dans l'électronique grand public et le multimédia

350/400 KF — **Rennes**

LA SOCIÉTÉ
- Groupe international.
- Remarquable savoir-faire technique dans les technologies porteuses d'avenir (TV numérique, interactivité, électronique de loisirs).

LE POSTE
- Vous êtes rattaché au centre de développement des produits numériques, d'envergure internationale.
- Vous êtes entièrement responsable de l'ensemble des développements logiciels et encadrez une équipe de 30 ingénieurs, en forte croissance.
- Véritable prestataire de services interne, vous êtes le garant de la qualité de la prestation et du respect des délais et des coûts.

PROFIL RECHERCHÉ
- 35/40 ans, excellente formation supérieure, type grande école d'ingénieur, avec une spécialisation en génie logiciel.
- Expertise dans la conduite de développement de logiciels pour des applications temps réel et/ou embarquées.
- Capacités prouvées à animer des équipes de développement.
- Parfaite maîtrise des méthodes de développement et des outils de test.
- Une connaissance des contraintes de l'industrie de grande série est vivement souhaitée.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet et rémunération actuelle sous réf. LM/60911 à N.B.S., 44 rue du Colisée, 75008 PARIS.



N B SELECTION LTD
a BNB Resources plc company



Paris - London - Aberdeen - Birmingham
Bristol - City - Edinburgh - Glasgow - Leeds
Manchester - Slough - Madrid

THOMSON MULTIMEDIA

THOMSON multimédia, 4ème groupe d'électronique grand public, n°1 aux Etats-Unis, n° 2 en Europe sur les marchés de la télévision et des magnétoscopes, est aujourd'hui premier fournisseur mondial de télévision numérique (équipement de réception : décodeurs, antennes...). Nos produits sont vendus dans le monde entier sous des marques prestigieuses telles que : Thomson, Telefunken, Saba, RCA, GE, ProScan. Ils ont généré un chiffre d'affaires de 38 milliards de Francs.
Dans le cadre du renforcement du Centre Qualité du groupe (Thomson Quality Center), nous recherchons des :

Ingénieurs Test Logiciel

(Software Test Engineers)

Rémunération motivante — **Angers**

LE POSTE
- Vous dépendez du Responsable du groupe Test Logiciel et appartenez à une équipe de taille réduite, en création. Vous contribuez à la mise en place des procédures et méthodes de validation de test logiciel pour l'ensemble des produits développés par le groupe en Europe.

PROFIL RECHERCHÉ
- 30 ans environ, excellente formation technique supérieure type ingénieur grande école.
- Expérience réussie d'au moins 3 ans, dans la mise en place des méthodes de test logiciel, notamment pour des applications embarquées, temps réel ou de grande série (Telecom, GSM, produits bruns, etc...).
- Une expérience préalable de développement logiciel est indispensable. La connaissance de l'électronique numérique sera un atout supplémentaire.
- Excellent communicateur, vous êtes aussi reconnu pour votre capacité à convaincre et à agir sur les mentalités.
- Anglais indispensable.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet avec photo et rémunération actuelle sous référence LM/60504B à N.B.S., 44 rue du Colisée, 75008 PARIS.







Paris - London - Aberdeen - Birmingham
Bristol - City - Edinburgh - Glasgow - Leeds
Manchester - Slough - Madrid

Texas Instruments Software



1 500 personnes - 270 millions de dollars de CA en 1995 - N°1 mondial dans le domaine du Génie Logiciel avec IEF/ COMPOSER - 1 500 clients dans le monde - nous recherchons des

Consultants

Paris la Défense

Vous avez 3 à 5 ans d'expérience dans les métiers du développement ou consulting informatique.

Diplômé de l'enseignement supérieur (bac+4), vous êtes familier des environnements IBM gros systèmes ou client-serveur.

Vous connaissez les méthodes, les AGL (IEF / COMPOSER), les bases de données relationnelles.

Votre maîtrise de l'anglais, vos conseils, votre assistance, contribueront au succès des grands comptes dans la mise en place de solutions de TEXAS INSTRUMENTS SOFTWARE.

Merci d'adresser votre candidature et salaire (confidentialité garantie) sous réf. TX09 à :

NP Conseil

1, rue des Berges - 93500 Pantin

Publipanel



Nous sommes le leader européen et mondial du conseil, de la formation et du traitement de l'information pour les constructeurs automobiles et leurs réseaux de distribution. Pour soutenir notre développement, nous recherchons un :

CONSULTANT SYSTEMES D'INFORMATION

2 à 4 ans d'expérience

Anglais courant indispensable — Basé région parisienne ouest

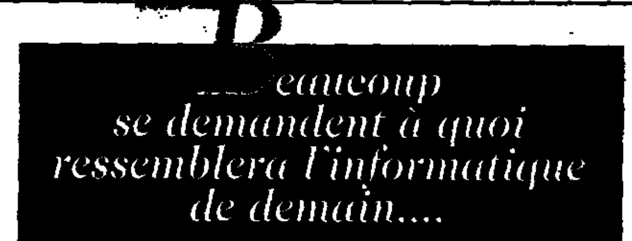
VOTRE MISSION : ☐ Vous intervenez en conseil, assistance avant vente et dans le cadre de projets importants ☐ Vous êtes l'interlocuteur technique privilégié du client (Directions utilisatrices fabricants et réseaux de vente, Directions informatiques, utilisateurs).

VOUS AVEZ : ☐ 26/30 ans ☐ Ingénieur grande école ou troisième cycle spécialisé en systèmes d'information ☐ Une première expérience informatique acquise en cabinet de conseil, SSII ou en entreprise ☐ Une expertise ou une première approche des domaines suivants : Oracle, Visual Basic, TCP/IP, LAN, WAN, Telecom ☐ Vos qualités personnelles seront déterminantes : dynamisme, capacité à dialoguer à tous niveaux, bon esprit de synthèse, sens de l'efficacité et du résultat.

Pour un entretien individuel avec la société

Adressez ou télécopiez CV, lettre et photo à **EUROMAN** 31 rue des Princes - 92100 BOULOGNE - Fax (1) 41 86 13 14 en précisant la référence 2569 sur la lettre et sur l'enveloppe.

EUROMAN



Lyon Consultants aide les grandes entreprises et les administrations dans la maîtrise des nouvelles architectures fonctionnelles et techniques (client/serveur, objet, RAD...). Pour cela, nous avons créé la méthode Edifice, reposant sur la réutilisation de composants logiciels communs. Nous sommes devenus en 4 ans, une structure de 140 ingénieurs reconnue par les plus grands comptes.

Ingénieur d'affaires - Banque

A 30 ans, de formation ingénieur, vous justifiez d'une expérience identique d'au moins 5 ans. Vous maîtrisez l'anglais et avez acquis des connaissances des nouvelles technologies de développement (AGL de 2e génération, C/S, RAD...), des méthodes et du développement objet. Vous connaissez le secteur de la banque et du crédit.
Vous développerez et gérerez un portefeuille clients, composé essentiellement de grands comptes. Réf. MIA/09.

Chefs de projets

A environ 30 ans, vous êtes diplomé d'une grande école d'ingénieur et avez acquis une bonne maîtrise des bases de données, client/serveur, réseaux et des langages Pascal, C, Cobol.
Vous prendrez en charge la réalisation et la gestion de projets d'informatique de gestion et serez le garant de leur réussite et de la satisfaction de nos clients. Vous êtes mobile géographiquement et maîtrisez l'anglais. Réf. MCP/09.

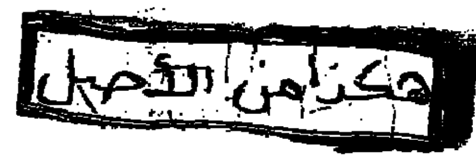
Pour réussir dans ces postes, nous vous assurerons une formation de haut niveau à nos méthodes ainsi qu'une rémunération à la hauteur de vos compétences et de nos projets.

Merci d'adresser votre candidature (CV et lettre de motivation), sous la référence choisie à Diane Tremblay, Lyon Consultants. 20, avenue de l'Opéra - 75001 Paris.



MEDIA SYSTEM

PÔLE DE COMPÉTENCE EN ARCHITECTURE INFORMATIQUE



Secteurs de Pointe

Michael Page

a le plaisir de vous faire part
de la création de la division

Ingénieurs et Production

Nous recrutons actuellement pour nos clients des :
Directeurs d'usine, Directeurs de production, Responsables de maintenance, Ingénieurs bureau d'études, Responsables R & D, Acheteurs, Responsables logistiques.

Contactez Frédéric Pommier au 40 89 15 25

MP
Michael Page Ingénieurs et Production
Le spécialiste du recrutement pour l'industrie

CORNING

Leader Mondial dans son domaine de MATERIAUX de HAUTE TECHNOLOGIE recrute pour la Direction Technique Européenne située à FONTAINEBLEAU (77)

Responsable Caractérisations

Au sein d'une équipe hautement qualifiée, vous aurez la responsabilité des études et des analyses de microéléments à la surface et/ou à l'intérieur de matériaux (minéraux, organiques ou composites).
Diplômé(e) d'une Grande Ecole, de préférence avec une thèse, vous avez une expérience professionnelle de plusieurs années dans la caractérisation et de solides compétences en physico-chimie des surfaces. On recherche une personnalité motivée, avec une grande aptitude relationnelle et à même d'élargir rapidement son champ d'investigation.

Et, pour participer au développement de nouveaux composants en optique intégrée, deux Ingénieurs :

Ingénieur Physicien procédés

Dans une équipe multinationale, vous prendrez en charge l'étude, la coordination et la mise au point de procédés nouveaux pour fabriquer des composants et participerez, par ailleurs, au développement des produits du futur.
Ingénieur Physicien généraliste, diplômé(e) d'une Grande Ecole, vous avez une première expérience dans un poste similaire où vous avez démontré un vif intérêt pour la Technologie, un savoir-faire relationnel et des qualités de coordinateur au sein d'une équipe d'experts.

Ingénieur Micromécanicien

La définition, l'évaluation et la mise en œuvre des opérations d'assemblage et d'usinage de grande précision seront votre responsabilité.
Diplômé(e) d'une Grande Ecole, vous mettrez en valeur vos compétences en micromécanique et informatique (simulations numériques) pour concevoir, adapter ou faire réaliser des machines spéciales.

Ces trois postes demandent des compétences diversifiées de haut niveau que vous développerez et valoriserez par une carrière évolutive au sein de notre Groupe International.

Merci d'adresser lettre manuscrite et CV à **CORNING EUROPE**, Service du Personnel, BP n°3, 77211 AVON Cedex.

Grand groupe industriel aéronautique recherche :

Ingénieur électronicien
Expert en alimentations

Afin de renforcer le niveau technique du pôle de compétence, vous assurez pour l'ensemble de la société l'étude et le développement de convertisseurs DC/DC à haute intégration et hautes performances, ainsi que l'optimisation de composants magnétiques et de circuits électroniques à partir de CAO mathématique et électronique.

De formation ingénieur électronicien, spécialiste en électronique analogique et puissance, vous justifiez d'une expérience de 5 à 10 ans dans les domaines alimentations et puissance. *Vous pratiquez la simulation analogique*, la modélisation et l'optimisation de composants magnétiques et de circuits électroniques.

Vous maîtrisez l'anglais.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, photo, lettre et prétentions) à notre conseil Yves Kulig Consultants, 1 rue de Stockholm, 75008 Paris ou, pour un premier contact, votre CV par fax : 60 23 45 33.

YVES KULIG CONSULTANTS

MEDIA SYSTEM

Développer la vente de produits industriels



Basé à Paris

Jeune Chef de zone export

Filiale d'un groupe international, notre société (550 millions de francs de CA) est spécialisée dans la fabrication et la vente de produits destinés aux matériels *roulants ferroviaires. Nous recherchons* aujourd'hui un chef de zone export.
Sous l'autorité du directeur commercial adjoint, vous aurez à promouvoir et commercialiser nos produits avec nos partenaires chez nos **clients *européens et américains.***
Vous interviendrez de la prospection jusqu'au recouvrement des factures, en passant par la mise en place et le suivi des commandes.
Diplômé d'une **école d'ingénieur** de préférence, ou d'une école de commerce, *une première expérience de 2 à 4 ans environ* dans la vente de biens industriels à l'*international* vous a permis de prouver votre sens des contacts et de la négociation. Curieux de tempérament, vous êtes attiré par la technique et possédez une bonne maîtrise de **l'anglais** et **de l'allemand**. Ce poste est situé à Paris-La Défense, avec de nombreux déplacements de courte durée à l'étranger. Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV et photo) à Media System sous référence 33082, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17.

MEDIA SYSTEM

Charlotte **Voituriez**

Alors Charlotte, vous êtes finalement de retour ?

Oui, et déjà sur le terrain afin de vous trouver chaussure à votre pied!

Contactez-moi, 121, rue Silvy 84120 Pertuis
Tél. : 90 09 31 34 - Fax : 90 09 31 01
ou
220, av. de Stalingrad, 94550 Chevilly-Larue
Tél. : (1) 49 78 94 22

MEDIA SYSTEM

Agence conseil en communication - Paris
organise
un pretest de campagne.
nous recherchons

des jeunes ingénieurs
(MINES, CENTRALE, INSA...)

Indemnisation prévue.
Merci de nous contacter de 10 heures à 19 heures au

16 (1) 48 88 23 05 avant le 26 octobre.

Informatique
Réseaux Télécommunications

INTERNAUTE, VOUS L'ÊTES
INTERNICIEN, ÇA SE DISCUTE

Créateur, inventeur, ingénieur, chercheur, investigateur...
C'est vous.



Vous allez participer au projet novateur d'une start-up orientée Net.



NETGEM est une jeune start-up française *à l'américaine*. Installée à Paris-La Défense, elle crée l'événement, étant la première au monde à présenter et démontrer sa technologie unique de décodeur Internet Grand Public.
L'élaboration des développements du NetBox intéresse tous les équipementiers.
Les perspectives sont passionnantes.

L'entreprise souhaite intégrer de nouveaux collaborateurs à l'équipe existante. Ils sont, à son image, jeunes, dynamiques, bilingues anglais et ambitieux dans leurs projets.
Leur formation : Grande Ecole ou Université.
Comme NETGEM, c'est par un esprit résolument créatif, synthétique et innovateur qu'ils expriment leur talent.

INGÉNIEURS SYSTEME LOGICIEL

Cette fonction nécessite de justifier d'une expérience réussie dans la conception et le développement de logiciels en langage C.

INGÉNIEUR QUALITÉ LOGICIEL

Capable de réaliser et mettre en place le service Qualité, tester les logiciels, concevoir les jeux d'essais et systématiser les démarches dans l'esprit NETGEM. Une connaissance de la démarche des certifications est un plus.

AXIAL



Si vous vous reconnaissez, merci d'adresser votre candidature manuscrite avec C.V., photo et rémunération actuelle sous référence 526 à notre conseil : F2V, 5 rue Keppler 75116 PARIS

INTERNAUTE : Utilisateur d'Internet
INTERNICIEN : Terme complètement inventé pour définir celui dont le métier est lié au développement du réseau Internet



SALUSTRO REYDEL
Audit et Conseil

Consultants Auditeurs Informatiques

Avec un effectif de plus de 700 collaborateurs, nous sommes l'un des premiers cabinets français d'audit et de conseil.

▲ *Au sein de notre Département des Systèmes Informatiques, vous interviendrez sur des missions importantes en support de l'audit comptable et financier (audit d'application informatique, audit de réseau, audit d'organisation...), ainsi que sur des missions de conseil (schéma directeur, assistance à la maîtrise d'ouvrage, analyse de coût...).*

▲ *Votre aptitude relationnelle et votre sens de la communication, alliés à un véritable esprit d'analyse et un goût prononcé du travail en équipe vous permettront d'évoluer rapidement au sein d'un département jeune, qui intervient sur des missions de très haut niveau auprès d'une clientèle prestigieuse.*

▲ *Confirmés, à 30 ans environ, vous avez complété votre double formation Bac + 5 (informatique + gestion) par 3 à 5 ans d'expérience similaire au sein d'une cellule audit en entreprise ou dans un cabinet conseil de renommée internationale.* *réf. 6333*

▲ *Débutants ou première expérience, vous souhaitez vous impliquer dans une équipe en fort développement.* *réf. 6334*

▲ *Des connaissances approfondies dans les technologies informatiques (SGDB, Client/Serveur...), ainsi que dans les progiciels de gestion seront de réels atouts pour réussir dans ces postes basés à Paris.*

▲ *Merci d'adresser CV, lettre et prétentions en précisant la référence choisie à notre Conseil : ALTEREGO - Olivier Crucbot - 3 rue du Cirque - 75008 Paris.*



Publipanel

Chefs de projets

Systèmes de communication et d'information distributée

Consolidez par votre expertise le développement d'une des toutes premières SSII françaises.

300/350 KF — **Région parisienne**

LA SOCIÉTÉ
- Société de services informatique spécialisée dans le milieu industriel et technique de pointe.
- CA 800 MF, 750 collaborateurs, 5 agences en France.
- Fort développement. Projets ambitieux à fort contenu technologique.

LE POSTE
- Sous la responsabilité d'un Chef de Groupe, vous :
  - participez à l'élaboration des offres,
  - managez vos projets tant dans le domaine technique, qu'humain,
  - effectuez le suivi relationnel auprès des clients,
  - participez aux actions de conseil dans votre domaine de compétences.

PROFIL RECHERCHÉ
- 30/40 ans. Ingénieur en Informatique.
- Expérience significative à des postes de chef de projet dans le domaine de l'architecture de réseaux.
- Connaissance des réseaux LAN&WAN et de la téléphonie.
- Capacité d'écoute et de management d'équipes. Bon relationnel et sens du reporting.
- Sens commercial et fort potentiel de développement.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet et rémunération actuelle sous réf. 01/60908 à N.B.S., 44 rue du Colisée, 75008 PARIS.





Paris - London - Aberdeen - Birmingham
Bristol - City - Edinburgh - Glasgow - Leeds
Manchester - Slough - Madrid

Ensemble, exceller dans nos métiers, gagner en Europe.

LE CREDIT AGRICOLE DU PAS-DE-CALAIS CONFIRME SA DYNAMIQUE DE SUCCES 1100 COLLABORATEURS. 110 AGENCES. TOTAL BILAN 21 MILLIARDS DE FRS.

ORGANISATEUR SENIOR

PAS-DE-CALAIS

La Caisse Régionale du Pas-de-Calais, 1er réseau bancaire sur son département, recherche un Organisateur Sénior.

Au sein de la Direction Organisation Informatique et dans le cadre du projet d'entreprise, vous participez à la définition du plan informatique de la Caisse Régionale. Dans ce contexte vous menez les projets d'organisation liés au passage à l'an 2000 et à la mise en œuvre de la monnaie unique.

Pour l'accomplissement de votre mission, vous prenez tout contact utile, interne ou externe et veillez à la mise en œuvre des solutions retenues dans un souci de qualité optimale.

Vous pratiquez les méthodes d'organisation et de management de projet. Vous êtes capable d'animer une équipe et de coordonner des groupes de travail.

De formation supérieure Ingénieur ou DESS en organisation, vous avez une première expérience réussie de 5 ans, de préférence en milieu bancaire où votre dynamisme et votre sens du contact ont été mis à l'épreuve.

Ce poste offre de réelles opportunités d'évolution.

Il est situé à Arras, à 55 minutes de Paris et à 30 minutes de Lille.

Merci d'adresser votre *dossier de candidature* (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) au Crédit Agricole du Pas-de-Calais, 27 à 33 Grand'Place 62009 ARRAS.

MEDIAPA

DEA - DESS de Maths ou Informatique

DÉBUTANTS



Vous êtes débutant, titulaire d'un diplôme universitaire de Mathématiques ou d'Informatique et avez choisi notre métier, celui des S.S.I.I.
Notre groupe conçoit et réalise, pour une clientèle de grandes entreprises, des systèmes informatiques utilisant les techniques les plus modernes.
Il vous propose un travail passionnant dans des équipes dynamiques et compétentes et une évolution de carrière conforme à vos ambitions et à vos mérites.
Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, photo et C.V) à INGESOFT - 15, rue du Dôme - 92100 BOULOGNE.

